



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



European Bank  
for Reconstruction and Development

**Tunisie**

# Analyse de la filière oléicole



COUNTRY HIGHLIGHTS



FAO INVESTMENT CENTRE



# Tunisie

## Analyse de la filière oléicole

**David Jackson**

Spécialiste des marchés agricoles, LMC International

**Lisa Paglietti**

Economist, Centre d'investissement, FAO

**Marsha Ribeiro**

Spécialiste des politiques agricoles, LMC International

avec la contribution de:

**Boubaker Karray**

Agro-économiste, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis

### **ZOOM SUR LES PAYS**

Cette étude a été préparée dans le cadre du programme de coopération entre la FAO et la BERD

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de la Banque européenne de reconstruction et développement (BERD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou de la BERD, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de la BERD.

© FAO 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

Photo de couverture: © [fao.org](http://fao.org)/Giampiero Diana



# TABLE DES MATIERES

Avant propos	v
Remerciements	vii
Sigles et acronymes	viii
Résumé	ix
Production et transport des olives	ix
Trituration et conditionnement	xii
Consommation	xiv
Commerce	xv
Encadrement institutionnel et politique du secteur	xvi
<b>1 Vue d'ensemble de la production agricole et oléicole en Tunisie</b>	<b>1</b>
Résumé	1
L'importance de l'agriculture	3
Le rôle de l'huile d'olive	6
Superficie et typologie des exploitations agricoles	6
Utilisation des terres arables	7
Zones de production oléicole	10
Caractéristiques de l'oléiculture	12
Production d'huile d'olive	15
Production biologique	17
<b>2 Efficacité de la production oléicole</b>	<b>20</b>
Production d'olives et d'huile d'olive en Tunisie	21
Répartition régionale de la production d'olives pour l'huile d'olive en Tunisie	27
Comparaison internationale des rendements oléicoles	36
Coût de la production oléicole en Tunisie	38
Coûts de production	39
Comparaison des coûts avec les pays concurrents	45
Comment expliquer les écarts de coûts entre pays?	48
Quel est le potentiel d'amélioration de la performance de la Tunisie en matière de coûts?	51
Marges de production des olives en Tunisie	52
Quelles sont les principales cultures concurrentes de l'olive en Tunisie?	55
Coûts de transport des olives jusqu'aux moulins	56

<b>3</b>	<b>Secteur de la transformation oléicole en Tunisie</b>	<b>58</b>
	Le secteur de la transformation	59
	Présentation du secteur de la transformation oléicole en Tunisie	61
	Structure du secteur de la transformation	65
	Catégories et qualités d'huiles d'olive	68
	Coûts de trituration de l'olive	70
	Marges brutes de trituration	72
	Conditionnement de l'huile d'olive	74
	Marges brutes de conditionnement de l'huile d'olive	76
	Perspectives internationales en matière de transformation oléicole	78
<b>4</b>	<b>Consommation et commerce</b>	<b>87</b>
	Consommation d'huile végétale en Tunisie	88
	Commerce	95
	Prévisions de consommation d'huile végétale en Tunisie	102
<b>5</b>	<b>Politique agricole et oléicole en Tunisie</b>	<b>107</b>
	Politique agricole de la Tunisie	108
	Régime commercial de la Tunisie	129
	Adhésion de la Tunisie à l'Organisation Mondiale du Commerce	130
	Subventions destinées aux huiles végétales	130
	Partenariat Union européenne - Tunisie	131
	La Tunisie et le commerce avec les États-Unis	133
	Subventions aux produits alimentaires	133
	Principales conclusions	135
<b>6</b>	<b>Résumé et recommandations</b>	<b>137</b>
	Consommation et commerce de l'huile d'olive	137
	Filière de l'huile d'olive: production et transformation	138
	Recommandations	143
	<b>Annexe 1 Le secteur agricole tunisien</b>	<b>151</b>
	<b>Annexe 2 Production oléicole et climat</b>	<b>156</b>
	<b>Annexe 3 Méthode de prévision</b>	<b>159</b>
	<b>Annexe 4 Droits de douane tunisiens</b>	<b>165</b>



# AVANT PROPOS

L'huile d'olive est l'une des principales productions agricoles de la Tunisie et constitue un produit d'exportation stratégique pour le pays. La Tunisie est en effet le troisième exportateur d'huile d'olive après l'Italie et l'Espagne. Cette position commerciale résulte en partie de politiques de soutien favorisant l'exportation de la production d'huile d'olive.

En termes de production, la Tunisie se range généralement parmi les six plus importants producteurs mondiaux, atteignant lorsque la récolte est bonne le quatrième rang mondial. Malgré une tendance haussière, la production tunisienne est caractérisée par une forte variabilité, les rendements étant largement influencés par la pluviométrie. Pour que le potentiel de production du pays s'exprime pleinement, une augmentation et une stabilisation des rendements seraient nécessaires.

Cette étude est destinée aux investisseurs qui s'intéressent au secteur oléicole tunisien, ainsi qu'aux autorités publiques pour l'orientation des politiques sectorielles. Elle rend compte de l'état actuel du secteur oléicole tunisien, notamment de ses performances récentes et de ses opportunités de développement futur. Elle permet aussi de comparer la situation tunisienne à celles des autres grands producteurs d'huile d'olive, comparant les marges à celles des pays concurrents et évaluant l'impact des politiques publiques sur la compétitivité de la Tunisie au niveau du broyage et du raffinage. Elle examine enfin les perspectives de croissance de la demande domestique et internationale pour l'huile d'olive tunisienne et conclut par l'identification des principales contraintes et opportunités pour le développement du secteur et par une série de recommandations en matière de politiques publiques.

Cette analyse a été réalisée dans le cadre de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), cette dernière ayant investi dans le secteur oléicole tunisien. Elle a aussi fait l'objet d'une étroite collaboration entre la FAO et le Conseil Oléicole International (COI).

**Méthodologie.** Cette étude est basée sur l'analyse de données secondaires, la récolte de données primaires sur le terrain, ainsi que des entretiens avec des spécialistes du secteur. L'équipe de recherche a passé en revue une série de publications officielles, les études nationales et régionales sur la production et la commercialisation de l'huile d'olive, les politiques publiques agricoles, les données de la FAO disponibles à travers FAOSTAT, ainsi que les informations

nationales sur le marché et la filière huile d'olive. Les entretiens avec les spécialistes du secteur ont été réalisés par groupes rassemblant des acteurs clés de la filière et ont permis d'appréhender les éléments critiques affectant le développement du secteur.

Pour estimer les coûts de production, l'équipe a utilisé une méthodologie qui permet de déterminer le coût des intrants à chaque étape de la production (travail, produits phyto-sanitaires, énergie, capital, etc.) en multipliant les volumes mobilisés par les prix unitaires prévalant dans le pays. Cette approche permet d'éviter les problèmes liés aux différences entre systèmes comptables nationaux et donc de comparer les coûts entre différents pays.

Par contre, une de ses limitations est de rendre difficile la comparaison avec les coûts réels ou perçus dans le pays compte tenu: (i) des différentes méthodes de comptabilité utilisées (par exemple, le travail familial n'est pas toujours valorisé alors que les estimations faites dans cette étude l'intègrent de façon à rendre compte de son coût d'opportunité, en utilisant les salaires pratiqués localement); et (ii) du fait que les coûts varient d'une exploitation à l'autre alors que les estimations de l'étude sont des moyennes au niveau régional ou national.

**Structure de l'étude.** Le rapport est organisé en six chapitres. Le premier chapitre présente une vue d'ensemble de la production agricole et oléicole en Tunisie. Il est suivi d'une analyse de la performance de la production oléicole présentée dans le chapitre deux et du secteur de la transformation oléicole dans le chapitre trois. Le chapitre quatre propose une analyse de la consommation et la vente d'huile d'olive en Tunisie et le chapitre cinq décrit les principales politiques agricoles et oléicoles du pays. Enfin, les principales conclusions et recommandations de l'étude sont présentées dans le sixième et dernier chapitre.



Gilles Mettetal  
Director  
Agribusiness, EBRD



Gustavo Merino  
Director  
Investment Centre  
Division, FAO



Benoit Horemans,  
Subregional  
Coordinator,  
Subregional Office  
for North Africa, FAO





## REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la coopération entre la FAO et la BERD. Ses auteurs principaux sont: Lisa Paglietti, Economiste, Centre d'investissement, FAO; Marsha Ribeiro et David Jackson, Economistes, LMC International; et Boubaker Karray, Agroéconomiste, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis. Lisa Paglietti était également en charge de la coordination de l'équipe de recherche.

L'étude a bénéficié des informations fournies par le Conseil Oléicole International, ainsi que d'analyses précédentes sur le secteur oléicole conduites par des experts nationaux, notamment de l'Institut National de l'Olivier et de l'Institut National de la Recherche Agronomique. Des échanges de vues avec les acteurs du secteur privé de la filière ont également enrichi l'analyse. Iride Ceccacci et Hoda Youssef, Economistes, Bureau de l'Economiste en Chef, BERD, ont supervisé la conduite de l'étude.

Les auteurs remercient Rym Ben Zid, Agronome; Yamina Cherrou, Agronome; et Nuno Santos, Economiste au Centre d'investissement de la FAO pour avoir commenté les versions préliminaires du rapport. Leurs commentaires constructifs ont été très utiles. Les auteurs expriment également leur gratitude à Benoît Horemans, Représentant de la FAO en Tunisie, et Ahmed Bougacha, Assistant Représentant, pour la mise en œuvre de l'étude et leur contribution technique. Ils remercient Mohamed Manssouri, Chef de Service, Service Europe, Asie Centrale, Proche Orient, Afrique du Nord, Amérique Latine et Caraïbes du Centre d'investissement de la FAO (TCIC) et Emmanuel Hidier, Economiste Principal, TCIC, pour leur support. L'aide de Sarah Mercadante, Chargée de Communication, TCIC, ainsi que celle de Véronique Garcia, Traductrice, Joel Hourticq, editor et Anastasia Clafferty, Graphiste, a été précieuse pour la publication du rapport.

Les auteurs sont aussi très reconnaissants aux nombreux acteurs de la filière en Tunisie – du Gouvernement au secteur privé en passant par les partenaires de développement et la société civile - qui ont partagé leur expertise, opinions et données, et sans lesquels cette étude n'aurait pas été possible.

Les auteurs sont aussi très reconnaissants aux nombreux participants pour leur intervention lors de la conférence sur la filière oléicole tunisienne organisée par la FAO et la BERD le 11 Novembre dernier à Tunis. Cette dernière a largement contribué au succès du rapport.



## SIGLES ET ACRONYMES

API	Agence de promotion de l'industrie
APIA	Agence de promotion des investissements agricoles
BERD	Banque européenne de reconstruction et développement
CEPEX	Centre de promotion des exportations
CGC	Caisse générale de compensation
COI	Conseil oléicole international
CTAB	Centre technique de l'agriculture biologique
DAB	Direction Générale de l'agriculture biologique
DGEDA	Direction Générale des études et du développement agricole
DGFIOF	Direction Générale du financement, des investissements et des organismes professionnels
DGPA	Direction Générale de la production agricole
EU	Etats-Unis
FAMEX	Fonds d'accès aux marchés d'exportation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FOPRODEX	Fonds de promotion des exportations
FOPROHOC	Fonds de promotion de l'huile d'olive conditionnée
FSDO	Fonds spécialisé de développement oléicole
INS	Institut national de la statistique
IO	Institut de l'olivier
ITC	International Trade Commission, Etats-Unis
MAAMA	Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente - Espagne
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord (Middle East and North Africa)
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONH	Office nationale de l'huile
PACKTEC	Centre technique de l'emballage et du conditionnement
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
SFI	Statistiques financières internationales
SGP	Système généralisé de préférences
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
USDA	Département de l'Agriculture des Etats-Unis
UTICA	Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat



# RÉSUMÉ

Production agricole phare largement tournée vers l'exportation, l'huile d'olive est un produit stratégique en Tunisie, quatrième producteur mondial derrière l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Cependant, alors que des efforts importants ont été entrepris pour développer les exportations et promouvoir des produits à plus forte valeur ajoutée, on constate que le niveau de la production d'olives, base de la chaîne de valeur, a été sérieusement négligé jusqu'à présent, hypothéquant la possibilité de développements qui pourraient assurer une plus grande prospérité de la filière oléicole en Tunisie.

## Production et transport des olives

Une augmentation sensible et constante depuis 20 ans est observée en matière de superficies exploitées pour la production d'huile d'olive en Tunisie. En 1990, les oliveraies destinées à la production d'huile ne couvraient qu'environ 1.5 millions d'hectares. Cette superficie a augmenté d'environ 0.67 pour cent par an (taux moyen composé) pour atteindre 1.8 millions d'hectares en 2011.

La productivité moyenne de la production d'olives en Tunisie est faible, fluctuante et, de plus, en baisse (les rendements ont diminué de 0.4 pour cent par an en moyenne depuis 1990). En matière de rendement à l'hectare, la Tunisie se classe en dernière position parmi neuf pays producteurs de l'Union européenne (UE) et de la région Moyen Orient - Afrique du Nord (MENA). Si les rendements du Nord de la Tunisie sont proches des rendements moyens du Maroc, ceux du Centre sont deux fois moins élevés que ceux des pays concurrents, et ceux du Sud plus de quatre fois moins.

Les principaux problèmes affectant les rendements sont les suivants:

- Faiblesse des infrastructures et manque d'irrigation: les superficies irriguées ne représentent que 3.5 pour cent de la surface oléicole tunisienne et le manque d'eau est un obstacle à l'expansion des périmètres irrigués;
- Pourcentage élevé d'oliviers mal entretenus et mauvaises pratiques agronomiques;
- Faible densité de plantation et vieillissement des oliviers (on estime que 25 pour cent des oliviers ont plus de 70 ans);
- Faible niveau de mécanisation (notamment pour la récolte);
- Protection phytosanitaire limitée et manque de savoir-faire et d'investissements post-récolte.

Un certain nombre de facteurs socio-économiques constituent également des freins à l'extension de la production et à l'amélioration de la productivité. Il s'agit du vieillissement des oléiculteurs, du manque de savoir-faire en termes de commercialisation et de gestion et de la préférence des producteurs pour l'exploitation individuelle, qui a pour conséquence un nombre limité de coopératives de producteurs. La rareté des services de vulgarisation publics et privés est un facteur supplémentaire conduisant à la baisse de la productivité. L'investissement agricole est très faible (y compris pour l'irrigation), l'accès au crédit agricole étant très peu développé. Même pour les agriculteurs qui souhaiteraient améliorer leur production et se moderniser, il s'agit là d'un obstacle considérable.

Les rendements de la production d'olives demeurent en outre très instables dans ce pays aride enclin à la sécheresse et où l'irrigation est relativement peu développée. La production tunisienne d'huile d'olive atteignait 310.000 tonnes en 1996, mais les rendements sont tellement instables qu'en 2010, elle n'atteignait que la moitié de ce chiffre, et cela en dépit de l'augmentation des superficies oléicoles. A l'inverse, la production nationale d'huile d'olive devrait atteindre, pour la saison 2014/2015, environ 280 mille tonnes, soit une croissance de 300 pourcent par rapport à la récolte précédente selon les estimations du ministère de l'agriculture, alors que les grands pays producteurs d'Europe du Sud déploraient une chute sans précédent de la production due à la prolifération d'un insecte néfaste aux oliviers.

En matière de coûts de production, la Tunisie dispose d'un net avantage sur ses rivaux de l'UE compte tenu du faible coût de sa main d'œuvre. Cet avantage s'atténue cependant en raison de la forte hausse des salaires qui a suivi la Révolution de 2011. Cet avantage est de toute façon annulé par la faiblesse des rendements. Dans l'ensemble, la région de Sfax et le Nord du pays sont compétitifs sur le plan international et le Centre affiche des coûts parmi les plus faibles à l'échelle internationale. Le Sud, quant à lui, n'est absolument pas compétitif.

Malgré des coûts raisonnables dans la région de Sfax, le Nord et le Centre, les prix à la production ne couvrent que rarement la totalité des coûts moyens de la production d'olives. Les exploitations modernes bien gérées peuvent toutefois avoir des coûts inférieurs, tandis que les exploitations traditionnelles tendent à considérer la main d'œuvre familiale et la fumure fournie par le bétail de l'exploitation comme des produits pratiquement gratuits. Dans ce rapport, l'analyse tient compte d'un coût implicite pour ces facteurs de production.

D'après l'analyse présentée dans ce rapport, si les rendements de chaque région s'amélioraient pour atteindre un niveau légèrement supérieur à celui d'il y a 20 ans (et en prenant en compte l'augmentation des coûts correspondante), les régions de Sfax et du Nord seraient rejointes par le Centre et afficheraient les

coûts les plus faibles au niveau international, détrônant ainsi l'Espagne. Le Sud bénéficierait le plus d'une telle amélioration des rendements, qui lui permettrait d'afficher des coûts inférieurs à ceux de la plupart des pays, excepté l'Espagne.

Une telle augmentation des rendements aurait d'importantes conséquences sur la compétitivité internationale de la production oléicole tunisienne en termes de coûts dans le Centre (y compris Sfax) et le Sud, et contribuerait également à améliorer les marges des exploitations oléicoles. Les prix moyens de l'olive seraient alors supérieurs aux coûts variables de production dans la plupart des régions.

L'amélioration de la situation économique des exploitations agricoles présenterait d'autres avantages. Il serait en particulier plus aisé de stimuler la consommation nationale dans le cadre d'une offre d'huile d'olive plus constante à la fois en termes de volumes et de prix. A l'heure actuelle, l'offre et les prix varient considérablement d'une année à l'autre, excluant ainsi de nombreuses catégories de consommateurs.

### **Recommandations pour la production et le transport des olives**

- Lancer une campagne dédiée à l'augmentation de la productivité par l'amélioration des pratiques agricoles, y compris par l'utilisation des eaux usées. Cette campagne devrait cibler en priorité les zones du Nord et du Centre jugées viables. Pour le Sud, sélectionner des variétés à cycle court plus résistantes à la sécheresse et intercaler oliviers et pistachiers. Anticiper la récolte des olives de façon à réduire la prolifération des insectes et améliorer la qualité de l'huile.
- Promouvoir le rajeunissement des oliveraies et favoriser le développement des pépinières. Il conviendrait d'accorder des aides financières aux exploitants qui remplacent leurs anciennes oliveraies et de promouvoir le recours à des variétés améliorées adaptées aux conditions locales. Cette initiative, comme d'autres, nécessiterait un accès facilité au crédit pour les oléiculteurs. Les efforts des pouvoirs publics visant à garantir les programmes de financement des banques privées doivent donc être soutenus.
- Améliorer le niveau et la stabilité des rendements. Il est possible de remédier à l'instabilité des rendements en augmentant la densité de plantation et en promouvant des systèmes de production plus intensifs dans les régions les mieux adaptées du Nord et du Centre. L'une des façons d'y parvenir consiste à élargir le recours aux méthodes d'irrigation au goutte-à-goutte. Ces dernières années, le niveau élevé des prix à la production a encouragé les oléiculteurs à investir dans l'irrigation dans le Nord et certaines zones du Centre. La volatilité des prix risque en revanche d'empêcher les investissements de se poursuivre, notamment dans le Sud. Les investissements dans l'irrigation doivent toutefois être précédés d'une analyse des ressources hydriques et devront être encouragés par des incitations fiscales et un accès facilité au crédit. Une grande partie de

la production tunisienne se situe aujourd'hui dans des régions marginales, le Sud et la plus grande partie du Centre du pays étant bien plus chauds et bien plus secs que les régions oléicoles de l'UE. Le développement de la production dans ces régions ne doit être encouragé qu'après une profonde révision des méthodes de production qui y sont pratiquées.

- Encourager et soutenir la coopération agricole et les organisations oléicoles, au moins pour la prestation de services (achat en gros des engrais et pesticides, location de tracteurs et moyens de transport). Elles pourraient être autofinancées au moyen de prélèvements sur les ventes d'olives ou d'huile d'olive. Les agriculteurs constateraient immédiatement les bénéfices apportés par la coopération en termes de négociation des prix à la ferme ou auprès de centres de collecte locaux. Ils pourraient également capturer une partie des marges élevées observées dans le secteur du transport (les prix entrée-moulin des olives sont largement plus rémunérateurs que les prix à la production) en organisant collectivement le transport des olives vers les moulins ou les centres de collecte locaux.
- Renforcer la vulgarisation agricole au travers des coopératives. Les coopératives agricoles pourraient également soutenir des programmes de vulgarisation renforcés, destinés à améliorer la gestion des exploitations afin de produire une huile de qualité, dans le cadre des programmes pour l'intensification des rendements. L'achat groupé et la distribution d'engrais et de produits de protection des cultures par les coopératives agricoles contribueraient également à relever les performances techniques du secteur tout en renforçant le pouvoir de négociation des agriculteurs et en réduisant les coûts de transport. Les coopératives facilitent en outre le partage des connaissances techniques.
- Renforcer les politiques publiques en faveur du développement de l'infrastructure routière en zone rurale afin de réduire les coûts de transport. Au-delà du secteur oléicole, le développement de l'infrastructure routière rurale apporterait de nombreux bénéfices du point de vue économique et social.

## **Trituration et conditionnement**

La région du Centre, comme c'est le cas pour la production d'olives, représente l'essentiel (71 pour cent) de la capacité nationale de transformation.

Le secteur de la trituration s'est modernisé depuis une vingtaine d'années. La méthode en continu, qui réduit considérablement les besoins en main d'œuvre, est désormais le système dominant. La consolidation de nombreux moulins de taille très réduite serait pertinente du point de vue économique, mais le secteur de la transformation n'est pas aujourd'hui le goulot d'étranglement empêchant le secteur oléicole tunisien de se réinventer avec succès. Les coûts de trituration sont compétitifs par rapport à ceux des autres pays producteurs. Les marges, quant à elles, demeurent positives sans être excessives, les prix

de l'olive reflétant les évolutions du marché de l'huile d'olive. L'intégration en amont (transport jusqu'au moulin) et/ou en aval (embouteillage/conditionnement) semblent être la clé de la réussite pour les transformateurs.

En revanche, les coûts de conditionnement sont élevés en Tunisie. Cela est dû aux coûts importants des emballages, qui représentent 70 pour cent du coût de conditionnement total. La principale raison est que la Tunisie ne produit pas suffisamment de bouteilles pour le transport de l'huile d'olive et doit en importer, d'Italie avant tout mais aussi de Chine. En bouteilles en verre de 750 ml, le coût de conditionnement est d'environ 1.000 dollars Etats-Unis (EU) par tonne d'huile d'olive, contre environ 650 dollars EU en Espagne.

Le secteur du conditionnement bénéficie toutefois de financements spécifiques et profite du soutien de différents fonds publics et agences de promotion (campagnes de promotion des exportations, par exemple), lui permettant ainsi d'accéder aux marchés à l'export et aux marchés locaux de haute valeur. Les marges sont positives et comparables à celles des autres pays producteurs.

Il serait possible de maximiser le revenu de la vente d'huile d'olive en produisant davantage d'huile vierge. En ce qui concerne la Tunisie, il n'existe pas de données précises sur la qualité de la production, mais l'enquête de terrain réalisée pour l'élaboration du présent rapport suggère que la proportion d'huile extra vierge est bien moindre que dans les pays concurrents (35 pour cent de la production espagnole est de l'huile d'olive vierge extra; pour l'Italie et la Grèce, ce chiffre est respectivement de 60 et 70 pour cent).

### **Recommandations au niveau de la trituration et du conditionnement**

- Améliorer la qualité de l'huile produite. Malgré les progrès évidents accomplis par le maillon transformation de la chaîne de valeur durant les 10 dernières années, il existe toujours un potentiel d'amélioration de la qualité de l'huile, grâce à des techniques de transformation avancées. Le secteur bénéficiera également de l'adoption d'une technologie d'extraction améliorée diminuant les besoins en main d'œuvre et en eau.
- Poursuivre la consolidation et la modernisation du secteur. Il serait logique de promouvoir la consolidation des petits moulins, tout en favorisant l'introduction de technologies intégrées de traitement des polluants présents dans les eaux usées des unités de trituration (scourtins/marges) afin de rendre possible la récupération et le recyclage de l'eau pour des utilisations agricoles. Il conviendrait de soutenir la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées existantes.
- Développer la production nationale de bouteilles. Le manque de production nationale de bouteilles de qualité est une contrainte, à laquelle il conviendrait de remédier afin de permettre à la Tunisie d'augmenter la valeur ajoutée de ses exportations. Pour commencer, une solution pourrait consister à

aider les entreprises tunisiennes exportant l'huile en vrac à embouteiller dans le pays de destination, en commençant à petite échelle. Des études complémentaires devraient être réalisées sur la structure du marché ciblé. Une alternative serait de mettre en place les financements et l'assistance technique nécessaires au développement d'un secteur national de l'embouteillage.

## Consommation

La consommation nationale d'huile d'olive est non seulement fluctuante (variant de 20.000 à 60.000 tonnes), mais également en baisse. Alors que l'on observe une hausse de la consommation dans la plupart des grands pays consommateurs du Sud de la Méditerranée, elle est passée en Tunisie d'environ 6 kg par habitant avant 2000 à environ 3.5-4 kg désormais.

Ce phénomène est d'autant plus significatif que la population tunisienne augmente. Cette baisse trouve une partie de son explication dans le fait que le marché national est délaissé dans les campagnes de sensibilisation des consommateurs. La promotion est en effet orientée sur le développement de la consommation dans les marchés extérieurs. De plus, le Gouvernement a fixé le prix des autres huiles végétales sur le marché national (en les faisant bénéficier de subventions gérées par la Caisse générale de compensation - CGC) à une période où les prix mondiaux étaient en forte hausse tout en laissant le prix de l'huile d'olive sur le marché intérieur libre d'évoluer. C'est ce que ce dernier a fait à la hausse pour atteindre en moyenne cinq fois le prix des autres huiles végétales. Cette politique visant à réserver l'huile d'olive produite localement à l'exportation et à encourager la consommation d'autres huiles végétales alimentaires au plan national a fait de la Tunisie le troisième exportateur mondial d'huile d'olive, derrière l'Italie et l'Espagne.

## Recommandations au niveau de la consommation

- Développer le marché national. La demande nationale ayant été largement négligée, ce marché potentiel d'accès immédiat est sous-exploité. L'analyse montre que la demande en huiles végétales augmentera parallèlement à la hausse des revenus, avec la possibilité d'un important phénomène de substitution entre les différentes huiles. L'huile d'olive dispose d'un avantage commercial en tant qu'huile de qualité supérieure bonne pour la santé. Les efforts de promotion de cette image qui ont porté leurs fruits sur les marchés extérieurs seraient également efficaces sur les marchés national et régional (marché de la région MENA). Les calculs présentés dans ce rapport montrent que, grâce à un effort concerté, incluant un changement de la politique de subvention du Gouvernement, la consommation nationale d'huile d'olive pourrait doubler d'ici 2025 pour atteindre pratiquement 80.000 tonnes.



## Commerce

Même si l'Espagne, l'Italie et la France sont, depuis toujours, les principaux importateurs de l'huile d'olive tunisienne, leur part globale dans les volumes exportés affiche une baisse depuis 2006 (de plus de 90 pour cent à environ 60 pour cent). Au cours de la même période, les exportations vers les États-Unis n'ont, quant à elles, cessé de progresser.

- Les exportations tunisiennes ont toujours été dominées par le commerce en vrac mais, grâce à des efforts réitérés de promotion de la marque tunisienne, les exportations en bouteille ont commencé à se développer en dépit du fait que le pays ne produit que peu de bouteilles de qualité. Les exportations d'huile d'olive en bouteille représentent désormais environ 10 pour cent des exportations.
- Les exportations d'huile d'olive biologique ont également progressé et représentent désormais environ 12 pour cent des exportations.

### Recommandations au niveau du commerce

- Poursuivre le développement de l'offre en bouteille, en résolvant le problème du manque de production locale de bouteilles de qualité comme présenté plus haut.
- Développer les marchés traditionnels. L'analyse des destinations à l'export révèle que la Tunisie n'épuise pas son contingent autorisé par l'UE, essentiellement du fait de problèmes administratifs. Il est très probable que les exportations vers l'UE continueront à être réalisées en vrac, compte tenu du fait que les huiles d'olive européennes jouissent d'une forte protection et d'une position solide sur leurs marchés. Pour la Tunisie, le potentiel de l'UE réside sans doute dans le marché biologique, qui connaît une plus forte croissance et s'appuie sur une structure d'aides publiques bien établie en Tunisie.
- Cibler les nouveaux marchés en croissance. Avec l'évolution des goûts aux États-Unis, la Tunisie pourra probablement y saisir l'opportunité d'un nouveau marché pour les huiles d'olive de qualité supérieure (vierge extra et vierge). L'enquête de terrain montre qu'il en va de même pour l'Asie, notamment la Chine, et pour la Russie.
- Cibler la région MENA. L'augmentation des revenus et l'évolution concomitante des goûts des consommateurs dans la région MENA constituent l'objectif commercial le plus logique après le marché intérieur, en termes de logistique et de coût des transports.
- Développer et promouvoir les indications géographiques. La promotion de l'indication géographique pour les huiles d'olive portant un label d'origine permettrait de mieux valoriser les huiles d'olive tunisiennes, d'une part, et de positionner la Tunisie sur un marché de niche d'autre part. Les pouvoirs

publics ont un rôle à jouer dans ce domaine, au moyen de politiques et de mesures d'incitations visant à instaurer une prime à la qualité au moyen de systèmes de protection des indications géographiques et appellations d'origine et de mécanismes de traçabilité. Il s'agit là d'instruments stratégiques pour le développement des débouchés de l'huile d'olive tunisienne au sein de l'UE et sur les marchés mondiaux.

### **Encadrement institutionnel et politique du secteur**

Le cadre institutionnel est excessivement complexe. On note une superposition des compétences et des responsabilités qui se recourent au sein des nombreux organismes et institutions impliqués. Comme vu plus haut, il est en outre frappant de constater à quel point ces fonctions, comme les politiques encadrant le secteur, se focalisent dans les domaines du soutien et de la promotion des exportations, alors que les mesures de soutien à l'amélioration de la productivité au niveau de la production des olives font cruellement défaut.

### **Recommandations au niveau de l'encadrement institutionnel et politique du secteur**

- Rationaliser l'encadrement institutionnel du secteur et réorienter le cadre politique en faveur des diverses recommandations émises plus haut. Une phase successive d'appui de la BERD et de la FAO pour faciliter cette réflexion, notamment par un meilleur dialogue entre acteurs privés et pouvoirs publics, pourrait être sollicitée.

# ■■■■■ Chapitre 1 – Vue d’ensemble de la production agricole et oléicole en Tunisie

## Résumé

L’huile d’olive est l’une des principales productions agricoles de la Tunisie et à ce titre, est un produit stratégique pour le pays. Le climat méditerranéen rend la production agricole extrêmement volatile, mais les « bonnes » années, la production d’huile d’olive tunisienne se classe au quatrième rang mondial derrière les grands producteurs européens. Même dans les années de moins bonne production, la Tunisie se classe généralement parmi les six premiers producteurs mondiaux.

Le secteur de l’huile d’olive est tourné vers l’exportation et jusqu’ici, la Tunisie est globalement parvenue à préserver sa part sur les marchés extérieurs, même lors des mauvaises années en termes de production, se classant à la troisième place des exportateurs mondiaux derrière l’Espagne et l’Italie. Cette position commerciale s’explique par le cadre de politique agricole: contrairement aux secteurs des céréales et de l’élevage, qui bénéficient d’un soutien massif en tant que denrées alimentaires de base pour le marché intérieur, l’encadrement politique du secteur des huiles végétales alimentaires vise à encourager l’exportation de l’huile d’olive locale.

Le tableau 1 présente une vue d’ensemble du rôle central de l’agriculture dans l’économie tunisienne et met en exergue la place de l’huile d’olive. Pour resituer le secteur dans son contexte, il faut préciser qu’un programme de libéralisation de l’économie a été mis en œuvre en 1994 avec une série de réformes structurelles, et en 1996, le Programme national de Mise à Niveau a encouragé la modernisation industrielle et a en particulier résulté en l’augmentation de la capacité du secteur de la transformation oléicole. La contribution de l’agriculture au produit intérieur brut (PIB) est en diminution constante, reflétant l’absence de mesures d’incitation à la production agricole ainsi que la croissance des secteurs secondaire et tertiaire. L’huile d’olive représente environ 10 pour cent de la production agricole totale de la Tunisie en valeur, presque 2 pour cent du PIB, 30 à 40 pour cent des exportations agricoles et 35 millions de journées de travail dans l’ensemble de la filière, production et transformation, équivalant à 20 homme-jours par hectare par an.

Ce chapitre présente les grandes tendances de l’agriculture tunisienne et examine plus spécifiquement la situation du secteur de l’huile d’olive.

**Tableau 1: Principaux indicateurs de l'agriculture tunisienne, 2000-2012**

	2000	2005	2010	2012
Population (en millions)	9.46	9.91	10.48	10.71
PIB réel (en milliards \$EU courants)	21.8	27.1	33.8	34.1
PIB réel par habitant (en \$EU par habitant)	2 309	2 732	3 223	3 183
Agriculture (en % du PIB)	12.0	11.0	8.9	8.3
Emplois agricoles (en %)	25.0	18.7	17.7	17.0
Recettes de l'huile d'olive en % du PIB	-	-	-	1.9
Huile d'olive en % de la production agricole en valeur	9.76	12.45	7.90	9.70
Exportations d'huile d'olive en % des exportations alimentaires (en tonnes)	42.01	32.76	26.91	-
Part de la Tunisie dans les exportations mondiales d'huile d'olive (en %)	-	8.66	7.77	-
Superficie oléicole (en millions d'hectares)	1.66	1.72	1.79	1.76
Production d'huile d'olive (en milliers de tonnes)	115	210	120	170
Production d'olives (en milliers de tonnes)	597	1 108	601	-
Journées de travail dans le secteur de l'huile d'olive (en millions)	-	-	-	35.0
Nombre d'exploitations oléicoles (en milliers)	-	147	-	-
Nombre d'usines de trituration	-	1 567	-	1 723
Nombre d'exploitants agricoles	-	-	-	310 000

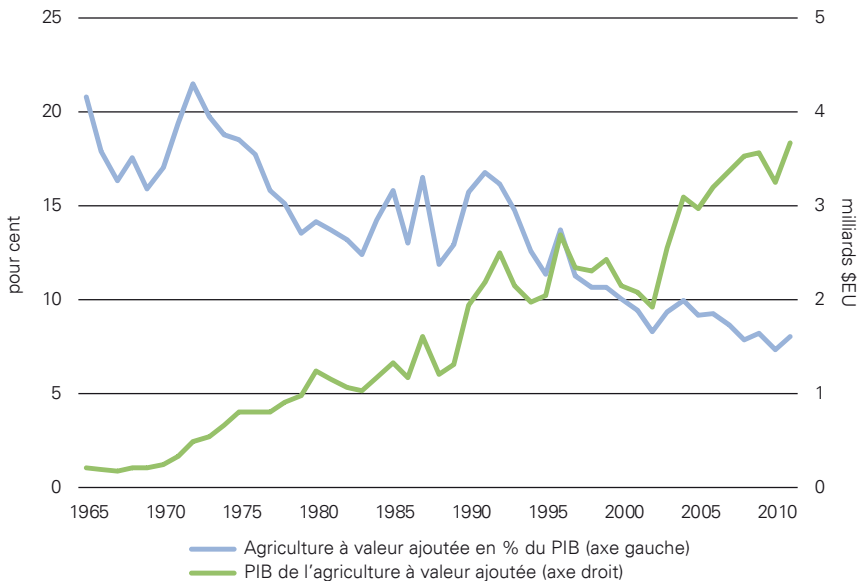
Source: *Données nationales, sources multiples.*

Note: Le chiffre de la production d'huile pour 2012 est une moyenne des estimations de la FAO et de l'USDA.

## L'importance de l'agriculture

La part de l'agriculture dans le PIB tunisien a fléchi de 12-15 pour cent dans les années 1960 à environ 8 pour cent à la fin des années 2000. En valeur absolue, la valeur ajoutée de l'agriculture a néanmoins considérablement augmenté en termes réels sur la même période, passant d'environ 0.5 milliard de dollars EU dans les années 1960 à plus de 3.5 milliards de dollars EU en fin de période (graphique 1).

**Graphique 1: Part de l'agriculture dans le PIB de la Tunisie, 1965-2010**



Source: Banque mondiale.

Sur la période 2009-2011, la part de l'agriculture dans le PIB tunisien se situait dans la moyenne mondiale. La Tunisie se classait à la 92e place parmi 185 pays pour cet indicateur (annexe 1, graphique 81).

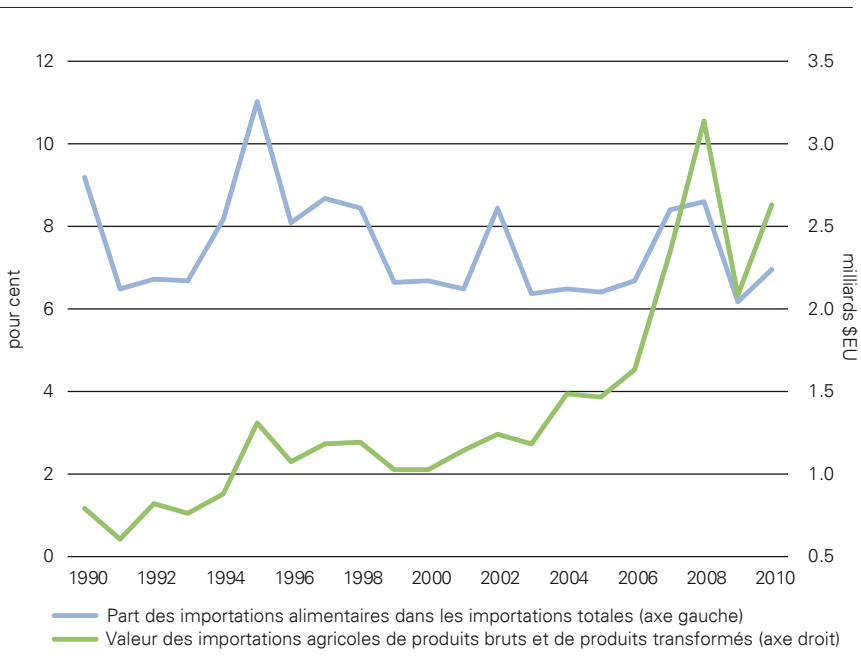
Si la valeur absolue des exportations agricoles tunisiennes a augmenté de manière constante sur la période, la part des exportations agricoles dans les exportations totales a chuté, passant de 3.5-4.0 pour cent en début de période à 0.5 pour cent (annexe 1, graphique 82).

En matière d'exportations agricoles, la Tunisie se place en 124e position sur 160 pays (moyenne 2009-2011). Ce résultat n'est pas surprenant, la Tunisie étant un importateur net pour la plupart des produits agricoles (annexe 1, graphique 83).

Les importations de produits agricoles bruts représentaient en moyenne plus de 8 pour cent des importations totales au début des années 1960. Ce chiffre a chuté à environ 2 pour cent ces dernières années (annexe 1, graphique 84), en raison de l'augmentation des importations industrielles. La valeur totale des importations agricoles a toutefois progressé et il faut souligner que, même à seulement 2 pour cent, la part des produits agricoles bruts dans les importations totales est élevée en comparaison avec les autres pays (annexe 1, graphique 85): la Tunisie se classe 12e sur 157 pays pour cet indicateur.

Les importations de produits agricoles bruts sont utilisées pour pouvoir effectuer des comparaisons cohérentes entre pays. Ces chiffres excluent les importations de produits transformés, tels que l'amidon, le sucre, les farines, les tourteaux et les huiles végétales. Lorsque les produits alimentaires transformés sont pris en compte, l'ensemble des importations de produits agricoles et alimentaires représente une part plus importante des importations totales (en valeur), comme le montre le graphique 2 ci-dessous.

**Graphique 2: Part des produits agricoles bruts et des produits alimentaires dans les importations totales, 1990-2010**

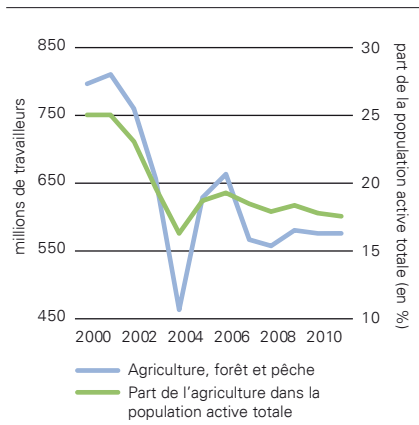


Source: Direction Générale des études et du développement agricole (DGEDA).

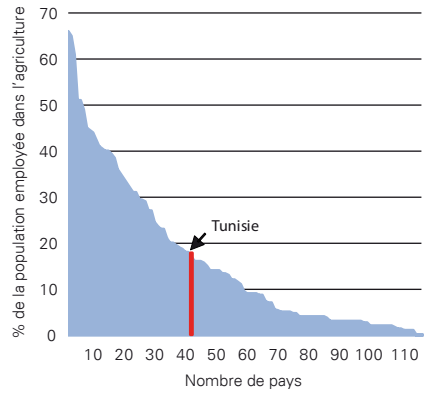
En matière d'emploi, la proportion de la population travaillant dans le secteur agricole est en baisse constante depuis quelques années, sous l'effet de la modernisation de l'agriculture et de sa moindre importance dans l'économie nationale. Le secteur demeure toutefois un important pourvoyeur d'emplois, notamment dans les régions à prédominance rurale.

En 2011, presque 18 pour cent de la population active (qui s'élève à 3.8 millions de personnes) travaillaient dans l'agriculture (graphique 3). La Tunisie se classe 41e sur 117 pays pour cet indicateur (graphique 4).

**Graphique 3: Contribution de l'agriculture à l'emploi en Tunisie, 2000-2010**



**Graphique 4: Contribution de l'agriculture à l'emploi en Tunisie, comparaison internationale**



Source: Banque mondiale.

Note: La moyenne est calculée sur la période 2008-2010, compte tenu des données disponibles.

Avant d'entrer dans le détail du secteur de l'huile d'olive, il convient de rappeler certaines des principales contraintes auxquelles fait face l'agriculture tunisienne:

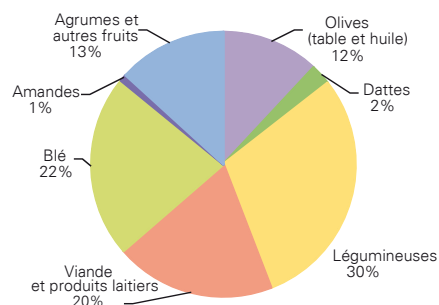
- Insécurité foncière: les producteurs n'ont pas les moyens de sécuriser leur accès à la terre et on assiste au morcellement des terres.
- Manque de soutien aux producteurs, notamment aux petits exploitants agricoles, pour l'achat d'intrants et l'accès au crédit.
- Répartition inégale de l'irrigation et manque de politiques claires de gestion de l'eau.
- Diminution continue de la superficie agricole du fait de l'érosion des sols, de la désertification, de la salinisation et de l'urbanisation, notamment dans les régions du Centre et du Sud.

## Le rôle de l'huile d'olive

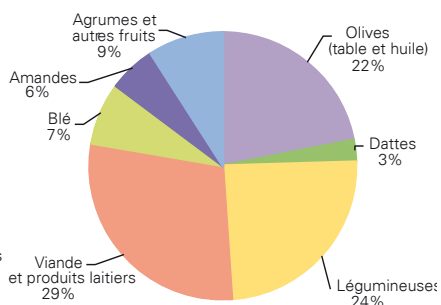
La section précédente a présenté la place de l'agriculture dans l'économie nationale. Cette section se propose de fournir une vue d'ensemble de la situation du secteur de l'huile d'olive dans l'économie et de détailler les problématiques spécifiques à la culture de l'olivier.

Le graphique 5 présente les chiffres de la production des principaux produits agro-alimentaires tunisiens, en volume. Les principales productions agro-alimentaires de la Tunisie sont les olives (de table et à huile), le blé, les légumes, les agrumes, ainsi que la viande et les produits laitiers. Le graphique 6 montre que les secteurs de l'olive, de l'élevage et des légumes représentent ensemble pratiquement les trois quarts de la valeur de la production agricole tunisienne.

**Graphique 5: Part des principaux produits dans la production agricole tunisienne, en volume**



**Graphique 6: Part des principaux produits dans la production agricole tunisienne, en valeur**



Source: FAOSTAT, données 2011.

## Superficie et typologie des exploitations agricoles

Dans l'ensemble du secteur agricole, le morcellement des terres est un problème aigu, qui se traduit par l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles de moins de 5 hectares.

Cinquante-sept pour cent de l'ensemble des exploitations tunisiennes produisent des olives, et 28.5 pour cent s'y consacrent exclusivement. Ces dernières diffèrent au niveau de leur superficie, de leurs pratiques et de leurs performances, et sont essentiellement des exploitations privées, des conglomérats, des coopératives, des fermes d'État et des exploitations appartenant à des techniciens.



L'agriculture moderne est relativement intensive. Elle se situe dans les zones irriguées du Nord fertile ainsi que dans certaines des régions les plus favorables du Centre.

L'agriculture traditionnelle emploie des techniques extensives de culture pluviale sur des terres pauvres et marginales dans le Sud et dans certaines régions du Centre. Elle dépend uniquement des précipitations.

La place de ces deux systèmes de culture dans le secteur oléicole sera étudiée ultérieurement.

Le tableau 2 ci-dessous présente la structure des exploitations oléicoles par taille et en proportion de la superficie oléicole. La grande majorité des propriétés (72 pour cent) occupe moins de 10 hectares et représente une superficie totale inférieure à celle de tous les autres groupes.

**Tableau 2: Taille des exploitations oléicoles et superficie oléicole**

	Nombre d'exploitations oléicoles dans la catégorie	Pourcentage du nombre total des exploitations oléicoles (%)	Superficie oléicole sur les exploitations en mono- et en polyculture (milliers ha)	Pourcentage de la superficie oléicole totale (%)
< 5 ha	68 721	46.8	240	14.4
5-10 ha	37 028	25.2	306	18.4
10-20 ha	25 254	17.2	357	21.4
20-50 ha	12 542	8.5	360	21.6
> 50 ha	3 436	2.3	404	24.2
Total	146 981	100.0	1 666	100.0

Source: Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2006, DGEDA.

## Utilisation des terres arables

Les chiffres officiels les plus récents (2004-2005) indiquent que près de 50 pour cent des terres arables sont en culture arboricole (essentiellement des oliviers pour l'huile et l'olive de table), tandis que près de 40 pour cent sont en culture céréalière (blé et orge, principalement), comme le présente le graphique 7. On constate très peu d'évolution par rapport aux chiffres précédents de 1994-1995.

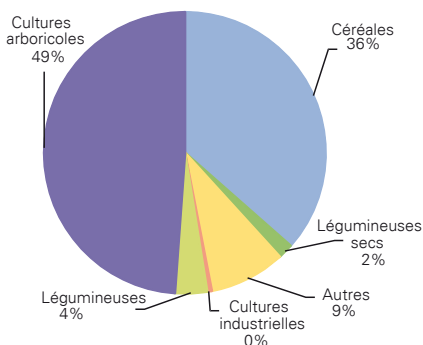
Le graphique 8 illustre l'évolution des superficies des principales cultures arables tunisiennes de 1990 à 2011.

En 2012, l'olivier occupait presque 45 pour cent des terres arables, soit 1.7 millions d'hectares. La production des autres cultures oléagineuses est faible, en dépit des efforts du Gouvernement précédant pour promouvoir la culture du colza et du tournesol. Sur le total des oliveraies, l'Office national de l'huile (ONH) estime que 1.4 à 1.5 millions d'hectares sont destinés à la production d'huile, le reste produisant des olives de table. Cela reste toutefois inférieur aux estimations du secteur, qui évalue la superficie destinée à la production d'huile à 1.6-1.7 millions d'hectares.

La superficie céréalière totale est quant à elle comprise entre 1.3 et 1.6 millions d'hectares. Il s'agit de la principale culture concurrente de l'olivier. Les céréales sont essentiellement cultivées sous les climats tempérés du Nord, souvent en rotation avec des légumes, du fourrage ou de la jachère. Les cultures maraîchères couvrent environ 0.15 million d'hectares. Enfin, 5.5 millions d'hectares sont occupés par des forêts ou des pâturages.

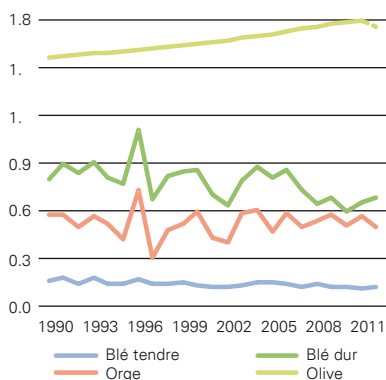
Comme le montre le graphique 8, la répartition des terres en fonction des cultures a peu évolué sur les 20 dernières années, même si l'on remarque une diminution constante de la culture du blé dur au profit de l'olive.

**Graphique 7: Affectation des terres arables en Tunisie**



Source: FAO National Agro-Industries Survey in Tunisia, d'après les données du Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

**Graphique 8: Evolution des superficies par culture (millions ha), 1990-2011**



Source: Données DGEDA/DGPA et USDA (pour 2011 et 2012).

Note: pour le graphique 8, les superficies proviennent des données officielles DGE-DA/DGPA pour 1996, 2006 et 2012. Pour les autres années, les superficies sont calculées en fonction des estimations du secteur concernant les nouvelles plantations jusqu'en 2011.

## Typologie et problématiques des exploitations oléicoles en Tunisie

### *Petites exploitations familiales*

- Le tableau 2 montre que les exploitations de moins de 10 hectares représentent 71.9 pour cent des exploitations oléicoles et couvrent 32.8 pour cent de la superficie en oliviers. Il s'agit généralement d'exploitations privées, gérées par des producteurs âgés avec dans la majorité des cas une faible instruction et peu de moyens financiers. Ces exploitations proposent souvent leur excédent de main d'œuvre familiale aux grandes exploitations privées ou aux fermes d'État pour les récoltes et autres opérations culturales. Ce groupe représente donc plus de 72 pour cent de la main d'œuvre employée dans le secteur de l'oléiculture, illustrant l'importance de ce secteur en termes de fournisseur d'emplois, notamment dans les zones rurales où les autres opportunités de travail sont rares.
- Les exploitations traditionnelles sont fortement utilisatrices de main d'œuvre, utilisent des machines anciennes et appliquent des méthodes d'exploitation extensives. Elles ont généralement des coûts à l'hectare inférieurs à ceux des exploitations plus modernes et intensives. Le rendement des oliveraies dépend dans une large mesure des précipitations et la plupart des producteurs ne sont pas prêts à considérer comme efficaces les autres facteurs pouvant contribuer à l'augmentation de la productivité, au travers de techniques de conduite des cultures améliorées. Dans le secteur de l'oléiculture traditionnelle, les efforts de promotion des nouvelles pratiques se sont donc heurtés à une forte résistance culturelle.
- Le morcellement des terres, découlant des traditions en matière d'héritage, entraîne la fragmentation des grandes oliveraies depuis des générations. Ce phénomène se poursuit, entraînant la prolifération des petites propriétés. Certaines, notamment les exploitations un peu plus grandes, sont gérées par un membre de la famille ou un régisseur habitant sur place au nom des propriétaires absents.
- Peu de producteurs sont regroupés en coopératives, en dépit du fait que ces dernières pourraient leur permettre de réduire certains coûts, avoir accès à des intrants et à différentes subventions et réaliser des économies d'échelle.

### *Grandes exploitations et fermes d'État*

- Les exploitations de plus de 20 hectares sont généralement plus modernes et plus intensives. Elles utilisent plus d'intrants à l'hectare, disposent d'équipements plus modernes et sont davantage orientées vers le marché. Cela se traduit par des coûts d'exploitation plus élevés que ceux des petites exploitations pratiquant une culture extensive. Ces exploitations représentent 45.8 pour cent de la superficie oléicole. Il est important de noter que parmi ces exploitations, celles de plus de 50 hectares représentent seulement 2.3 pour cent des effectifs totaux mais couvrent à elles seules 24.2 pour cent de la superficie oléicole.
- Les fermes d'État sont gérées par l'Office des terres domaniales et représentent 61 700 hectares d'oliveraies, soit pratiquement 3.5 pour cent de la superficie oléicole nationale. Le processus d'exploitation (transport, stockage, trituration et stockage de l'huile) est en général assez contrôlé et l'activité oléicole représente 24 pour cent du chiffre d'affaires et 30 pour cent de l'activité agro-alimentaire. Les fermes d'État entretiennent généralement des liens étroits avec certaines des principales institutions encadrant le secteur présentées au chapitre 5.

- A partir de 1995, une partie des terres de ces domaines ont été louées par le biais de contrats à long terme, entraînant l'émergence d'une nouvelle catégorie d'exploitations: les fermes de techniciens agricoles, généralement bien placés pour bénéficier des différentes mesures d'incitations, des prêts et subventions ainsi que de conditions favorables pour la location des terres. Ces nouvelles propriétés ont su renforcer leur pouvoir de négociation dans la chaîne de valeur et améliorer leurs performances techniques et économiques.

En Tunisie, les terres arables (5 millions d'hectares) représentent environ un tiers de la superficie totale du pays. En raison des variations climatiques, on dénombre trois grandes zones agro-écologiques, avec des productions agricoles différentes. Seulement 2 pour cent des terres arables se situent en zone humide ou semi-humide et 78 pour cent sont en zone aride ou semi-aride (vers le Sud). Le climat extrêmement variable de la Tunisie constitue un véritable défi pour l'agriculture et est à l'origine d'importantes variations de la production agricole.

Seulement 3 pour cent environ de la superficie totale des oliveraies est irriguée, 85 pour cent des oliveraies se situant dans les régions plus sèches du Centre et du Sud.

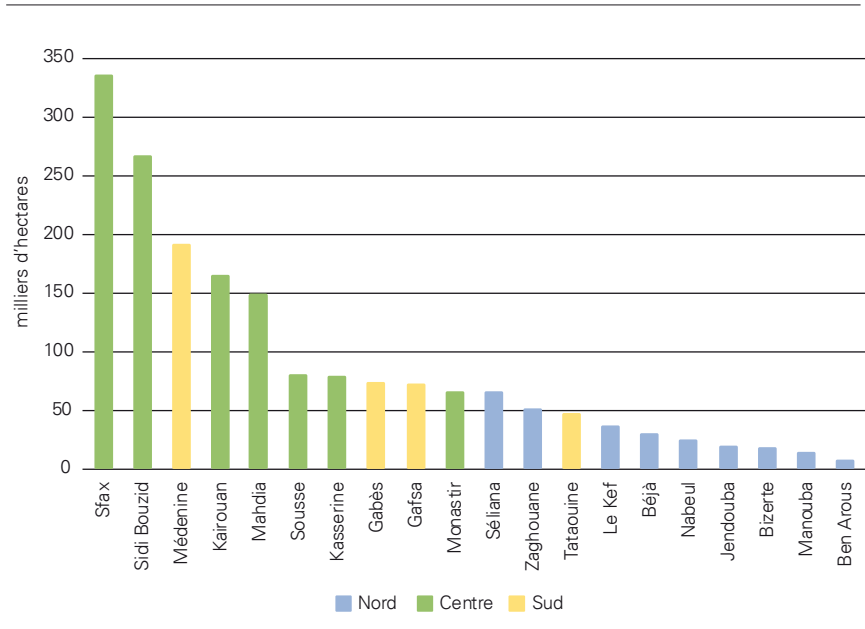
En Tunisie, les deux principaux cultivars pour les oliviers sont Chemlali et Chétoui. Le cultivar Chemlali représente 80 pour cent de la production nationale d'huile d'olive et est cultivé dans le Centre et le Sud du pays, zones à faibles précipitations (<250 mm par an). Le cultivar Chétoui est très répandu dans le Nord, que ce soit dans les plaines ou dans les zones de montagne. Il couvre 176 000 hectares et représente environ 20 pour cent de la production tunisienne d'huile d'olive. Les autres cultivars présents en Tunisie incluent Ouslati, Gerbouï, Zalmati, Zarazi, Barouni Chamchali et Gafsa.

Le graphique 13, en fin de chapitre, dessine le profil régional de la production agricole d'olives et d'autres cultures en Tunisie, du Nord au Sud. On peut distinguer nettement que la production dépend du climat et décline au fur et à mesure qu'il devient plus sec. Ce graphique montre aussi que le spectre des cultures possibles diminue lorsqu'on descend vers les régions arides du Sud.

### **Zones de production oléicole**

Le graphique 9 présente les régions tunisiennes classées en fonction de leur superficie oléicole (pour l'huile). Les couleurs correspondent à celles du graphique 13. Les régions du Centre se placent au sommet du classement: parmi les cinq régions comptant chacune 150 000 hectares ou plus d'oliviers, quatre sont du Centre. La première région est celle de Sfax, dans le Centre. Elle est également et logiquement, la première région en matière de transformation oléicole.

**Graphique 9: Superficies oléicoles destinées à la production d'huile, par région (2011, milliers ha)**



Source: DGPA.

## Nord

Le Nord possède une grande variété de sols. Il produit des céréales, des fruits (y compris des agrumes), des amandes, des légumes et pratique l'élevage. La pluviométrie, bien qu'irrégulière, y atteint 400 à 600 mm par an en moyenne mais la production agricole bénéficie également de la présence de vastes périmètres irrigués.

En conséquence, la densité de plantation des oliveraies est plus élevée qu'ailleurs. La région produit une huile de meilleure qualité (affichant des taux d'acidité inférieurs). Elle approvisionne les moulins situés plus au Sud par le biais d'intermédiaires et de négociants. On y assiste à une conversion croissante des terres pour la production d'olives et l'enquête de terrain menée pour la rédaction de ce rapport a révélé que des efforts ont été réalisés en matière de renforcement des compétences pour la conduite des oliveraies, dans le but d'augmenter la productivité.

D'un point de vue stratégique, le Nord est bien placé pour le commerce avec l'Europe. Il dispose d'un avantage comparatif sur le Sud en ce qui concerne

les coûts de transport et la logistique pour atteindre ce marché (bien que les principales régions productrices du Centre disposent également de ports).

### **Centre**

Le Centre représente pratiquement 65 pour cent de la superficie oléicole nationale. L'agriculture y est plus extensive qu'au Nord. Les cultures annuelles y sont pratiquées sur des cycles de 5 ans ou plus, en raison de l'extrême variabilité du climat et de la faiblesse de la pluviométrie (300 à 350 mm par an).

Par ailleurs, les pratiques agricoles dans cette région sont largement influencées par des pratiques traditionnelles ancestrales. Les terres sont souvent très morcelées. On constate en outre une forte réticence à remplacer les oliviers sur le déclin. En conséquence, les oliveraies sont généralement plus anciennes et moins productives que celles du Nord.

### **Sud**

Le Sud est caractérisé par un climat aride. Ses sols sont extrêmement sensibles à l'érosion. Les précipitations atteignent en moyenne 150 à 250 mm par an. Les oliviers ne sont cultivés qu'en monoculture. Dans cette région également, l'agriculture est extensive.

### **Caractéristiques de l'oléiculture**

Le système traditionnel de culture de l'olivier est sans irrigation et extensif, le plus souvent avec peu d'intrants (et peu, voire pas, d'intrants chimiques), une forte utilisation de main d'œuvre et de faibles densités de plantation. Les oliviers sont souvent plus âgés que dans le système moderne.

La main d'œuvre est majoritairement non qualifiée et représente l'essentiel des coûts de production, notamment pour la récolte et la taille. Depuis la révolution de 2011, la main d'œuvre rurale s'est raréfiée et le coût de ce facteur de production a augmenté, érodant un des avantages comparatifs clé de l'agriculture tunisienne par rapport aux autres grands pays producteurs d'huile d'olive.

La densité moyenne des oliveraies est étroitement liée à la pluviométrie et diminue à mesure que l'on descend vers le Sud et que le climat se fait plus sec. La gamme des cultures possibles se réduit également à mesure que les conditions climatiques et pédologiques deviennent moins favorables. Seules certaines cultures peuvent rivaliser avec les oliviers dans les conditions difficiles du sud de la Tunisie, comme par exemple les pistaches, amandes, et, éventuellement, certaines variétés adaptées de fruits.

Depuis le développement de l'irrigation dans les années 1960, la mise en place de nouvelles plantations «intensives» a constitué une innovation importante. Ces plantations ont été développées avec des densités plus élevées (200

oliviers à l'hectare), utilisent des engrais et des techniques d'irrigation localisée et prennent également en compte le gabarit des arbres et les variétés les plus adaptés. Un certain nombre de facteurs limitent toutefois l'expansion de ce système, en particulier les disponibilités en eau et en certains autres facteurs de production comme le financement et la main d'œuvre. Ceci explique en partie la raison pour laquelle l'oléiculture traditionnelle reste toujours aussi répandue. S'ajoutant à la rareté des précipitations, les conditions climatiques difficiles accroissent encore le stress hydrique auquel sont soumis les oliviers. Peu de recherches ont cependant été effectuées en Tunisie concernant l'optimisation de l'apport d'eau dans le temps et en quantité. Le COI vient de terminer un travail financé par le Fonds Commun avec l'ICARDA au Maroc et en Syrie sur le sujet. Il pourrait constituer une étude de référence applicable au cas tunisien.

En 2000, un système «hyper-intensif» a été introduit en Tunisie par des entrepreneurs privés. Ses principales caractéristiques sont:

- une densité de plantation accrue (>1 000 oliviers à l'hectare);
- une gestion intensive des sols, avec le recours systématique aux engrais chimiques et aux pesticides;
- la maximisation de la productivité grâce à la mécanisation de la récolte, qui réduit sa durée (entre 2 et 3 heures).

Le coût de l'investissement pour l'irrigation au goutte-à-goutte est d'environ 2 200 dollars EU par hectare. Le coût total de l'investissement pour un système hyper-intensif s'élève, quant à lui, à environ 8 000 dollars EU par hectare. Le système hyper-intensif comporte inévitablement un important investissement de départ et des coûts d'exploitation élevés (eau, engrais et traitements phytosanitaires). En outre, la gestion de ces systèmes nécessite une main d'œuvre qualifiée et des capacités spécifiques, ce qui en a limité l'adoption en Tunisie

Ce système n'a été adopté que sur 0.2 pour cent de l'ensemble de la surface oléicole (soit environ 3 500 hectares), par 30 grandes et petites exploitations<sup>1</sup>.

L'importance des capitaux de départ nécessaires, les problèmes posés par le morcellement des terres expliquent pourquoi la Tunisie est loin derrière l'Espagne, les États-Unis, l'Australie, le Chili et l'Argentine en ce qui concerne l'adoption de ce système amélioré<sup>2</sup>.

---

1 Enquête de la DGPA classant les exploitations en fonction de leur taille (>100 hectares, 50-100 hectares et <25 hectares) (2010).

2 Gestion Technique des plantations intensives et hyper-intensives, A Larbi, J. Hidalgo et M Monji (2012).

## Âge des oliveraies

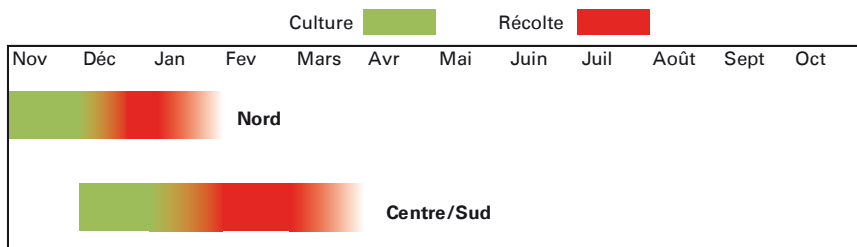
Au plan national, les oliveraies tunisiennes se répartissent comme suit<sup>3</sup>:

- 75.9 pour cent sont en phase de production (5-50 ans), soit 1.3 millions d'hectares;
- 15.5 pour cent sont des oliveraies plus jeunes (moins de 5 ans), soit 0.27 million d'hectares;
- 9.6 pour cent sont de vieilles plantations ne produisant plus ou presque plus (plus de 50 ans), soit 0.16 million d'hectares.

Un des problèmes essentiels révélés par l'enquête de terrain est que les producteurs sont réticents à arracher et replanter pour améliorer la productivité. Cela s'explique par le coût que représente la plantation d'un hectare d'oliviers et par le laps de temps s'écoulant entre la plantation et la pleine productivité de l'arbre (5 à 7 ans). Les pratiques traditionnelles et l'aspect affectif constituent un obstacle supplémentaire, les oliveraies étant transmises de génération en génération.

La récolte des olives à huile débute normalement au milieu de l'automne dans le Nord et se poursuit jusqu'en mars dans le Sud. Le calendrier de récolte varie en fonction des régions, comme le montre le tableau 3. La période de récolte recommandée dans le Nord peut débuter en novembre et s'achever en février. Dans le Centre/Sud, elle peut durer jusqu'en mars. Pour les transformateurs, cela implique de devoir gérer plusieurs pics de production en fonction des régions.

**Tableau 3: Calendrier de culture et de récolte**



Source: Enquête de terrain.

Les variations dues aux conditions climatiques et pédologiques résultent en des différences en termes de qualité et de composition de l'huile. La qualité et la quantité de l'huile dépendent de plusieurs facteurs, notamment:

<sup>3</sup> General Description of Olive Growing in Tunisia, Conseil oléicole international (2012).

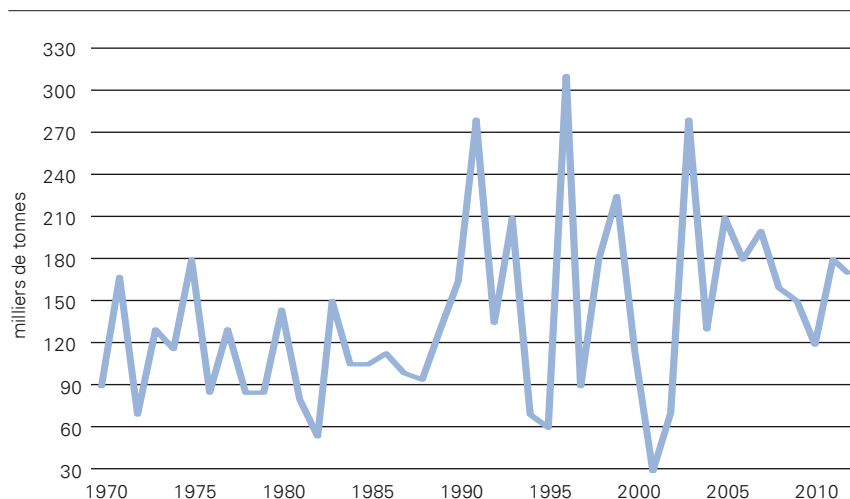


- De la teneur en huile du fruit, qui diffère selon les variétés;
- De la maturité du fruit, de son cycle de maturation;
- Du type de climat et de sol et de la présence ou non d'irrigation;
- Du matériel de transformation, de la méthode d'extraction et des conditions de stockage. Idéalement, les olives doivent être triturées (pressées) dans les 24 heures qui suivent la récolte pour garantir la meilleure qualité de l'huile. Le temps écoulé entre la récolte et la transformation étant crucial pour la qualité, de nombreuses entreprises de transformation se sont installées dans les zones de production ou à proximité. Cependant, dans la plupart des cas, les volumes récoltés excèdent les capacités journalières de trituration et les olives sont donc stockées sur de longues périodes;
- Du délai entre récolte et trituration. La période relativement longue qui sépare la récolte de la trituration dans la plupart des régions tunisiennes nuit à la qualité de l'huile et a naturellement des conséquences sur les volumes affectés aux différentes qualités. Après la récolte, en effet, l'olive commence à fermenter, ce qui nuit à la productivité et à la qualité de l'huile en renforçant son acidité et sa rancidité. Une récolte au-delà des dates recommandées augmente les risques d'acidité élevée. Un retard supplémentaire entre la récolte et la trituration augmente encore l'acidité, et au final, l'huile sera de moins bonne qualité.

### **Production d'huile d'olive**

Le graphique 10 montre que la production tunisienne d'huile d'olive a toujours été sujette à des variations considérables d'une année à l'autre, malgré l'augmentation constante des superficies. Cela s'explique en partie par le fait que l'olivier ne produit en quantité qu'une année sur deux (une bonne récolte sera suivie par une mauvaise), mais la principale explication réside dans le fait que la majorité de la production est dépendante des précipitations. Sur les seules 10 dernières années, la production a oscillé de 35 000 tonnes (2001/02) à 280 000 tonnes (2003/04).

**Graphique 10: Production d'huile d'olive, 1970-2010**



Source: DGPA et USDA (pour les données antérieures à 1990).

Lorsqu'on compare la Tunisie à d'autres grands pays producteurs en Europe et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), on constate que la production tunisienne de ces dernières années représente 4 à 6 pour cent de la production mondiale et que la Tunisie occupe la 4<sup>e</sup> place, avec la Syrie, derrière l'Espagne, l'Italie et la Grèce (tableau 4). La production de la région MENA a plus que doublé, d'autres pays ayant progressivement augmenté leur production, notamment le Maroc, la Syrie et la Turquie.

**Tableau 4: Production mondiale d'huile d'olive et principaux pays producteurs, 1990-2012, milliers de tonnes**

	1990	1995	2000	2005	2010	2012
Espagne	639.4	337.6	973.7	826.9	1 391.9	820.0
Grèce	170.0	400.0	430.0	424.0	301.0	350.0
Italie	163.3	620.0	509.0	636.5	440.0	490.0
Portugal	20.0	43.7	24.6	29.1	62.9	68.6
UE	993.7	1 403.6	1 940.5	1 928.6	2 209.1	1 739.2
Tunisie	175.0	60.0	130.0	220.0	120.0	220.0

	1990	1995	2000	2005	2010	2012
Maroc	36.0	35.0	35.0	75.0	130.0	100.0
Syrie	83.0	76.0	165.0	100.0	180.0	198.0
Turquie	80.0	40.0	175.0	112.0	160.0	195.0
Algérie	6.0	51.5	26.5	32.0	67.0	56.5
Palestine	0.0	12.0	20.0	10.0	25.0	15.5
Israël	8.0	5.0	7.0	3.0	12.5	13.0
Jordanie	8.0	14.0	27.0	22.0	27.0	35.0
Liban	6.0	5.0	6.0	5.5	32.0	18.0
Libye	7.0	4.0	4.0	9.0	15.0	15.0
MENA	410.0	308.0	599.0	595.5	779.5	881.5
Argentine	8.0	11.0	4.0	23.0	20.0	17.0
Australie	0.0	0.0	1.0	9.0	18.0	19.0
Chili	0.0	0.0	0.0	0.0	16.0	21.5
États-Unis	1.0	1.0	0.5	1.0	4.0	12.0
Autres	32.0	6.0	7.5	8.0	15.0	15.0
Autres	41	18	13	41	68	84.5
Monde	1 453.0	1 684.0	2 565.5	2 572.5	3 075.0	2 718.0

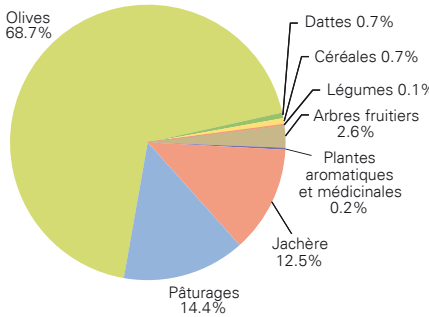
Source: COI.

## Production biologique

En Tunisie, la superficie oléicole ayant obtenu la certification biologique augmente rapidement depuis 2000. Elle représente plus des deux tiers de l'ensemble de la superficie agricole en culture biologique (graphique 11). L'oléiculture biologique est passée de 0.5 à 6.7 pour cent de la superficie oléicole totale, ce qui représente entre 110 000 et 120 000 hectares.

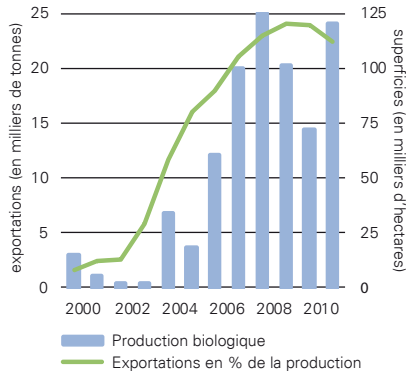
La Tunisie est le troisième producteur mondial d'huile d'olive biologique, derrière l'Espagne et l'Italie (Centre technique de l'agriculture biologique).

**Graphique 11: Distribution de la superficie agricole en culture biologique, 2009**



Source: Centre technique de l'agriculture biologique (CTAB).

**Graphique 12: Superficie oléicole en culture biologique et exportations d'huile biologique, 2000-2010**



Source: CTAB.

La récente augmentation des exportations tunisiennes d'huile d'olive est majoritairement due à l'huile d'olive biologique (graphique 12). Ceci est dû au fait que sur la plupart des marchés de l'huile d'olive conventionnelle en bouteille, la Tunisie a du mal à concurrencer les huiles européennes. Ces dernières années, les exportations ont concerné entre 40 et plus de 60 pour cent de la production nationale totale. Le fait que la majeure partie de l'huile d'olive tunisienne soit exportée non traitée et en vrac (11 pour cent seulement est exportée en bouteille) limite cependant le développement de l'exportation d'huile biologique, en raison des difficultés liées à l'étiquetage et à la traçabilité. Il n'y a pas encore d'institution accréditée pour le contrôle de la qualité et la traçabilité.

Officiellement, il est rapporté que l'huile d'olive certifiée biologique pourrait se vendre 20 à 30 pour cent plus cher que l'huile conventionnelle mais dans la réalité, l'écart de prix n'est le plus souvent que de 10 à 15 pour cent quand il n'est pas nul. Cet écart de prix profite au producteur dans une proportion variable. Comme pour la production conventionnelle, le prix des olives est négocié entre le producteur et le moulin.

Ces questions seront étudiées plus en détail dans les chapitres suivants.

**Graphique 13: Régions agricoles de Tunisie**

**Nord**

Culture intensive, Pluviométrie annuelle de 400-600 mm et irrigation très répandue. Olives, céréales, fruits, amandes et élevage.

Densité des oliveraies: 100 oliviers à l'hectare, en moyenne.

**Centre**

Culture extensive, Pluviométrie annuelle de 300-350 et un peu d'irrigation. Olives: culture principale avec des récoltes annuelles en cycle de 5 ans.





Densité des oliveraies: 50-60 oliviers à l'hectare, en moyenne.

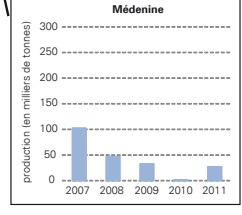
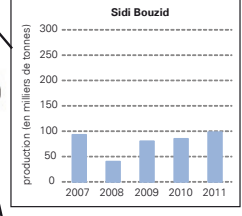
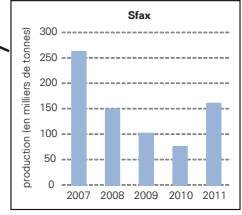
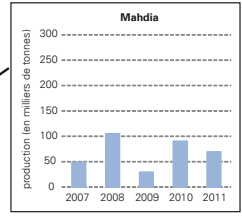
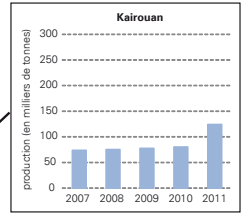
**Sud**

Culture extensive, Pluviométrie annuelle de 150-250 mm et aucune irrigation. Oliviers en monoculture.

Densité des oliveraies: 17-20 oliviers à l'hectare, en moyenne.

**Légende**

-  Principales régions productrices
-  Nord
-  Centre
-  Sud



Source: DGPA.

Note: Les zones sont classées en «principales régions productrices» lorsque la surface oléicole atteint ou dépasse 150 000 hectares.



## Chapitre 2 – Efficacité de la production oléicole

### Résumé

En Tunisie, l'olive est cultivée dans les régions du Nord, du Centre et du Sud. La majorité de la production provient du Centre, qui accueille les deux tiers de la superficie oléicole. La superficie nationale est passée à 1.8 million d'hectares, mais les rendements sont en baisse. La production stagne donc à un niveau annuel moyen d'environ 180 000 tonnes d'huile d'olive, avec des variations considérables d'une année à l'autre du fait de l'irrégularité du rendement inhérente aux oliviers, où que ce soit dans le monde. Les problématiques clés du secteur sont les suivantes:

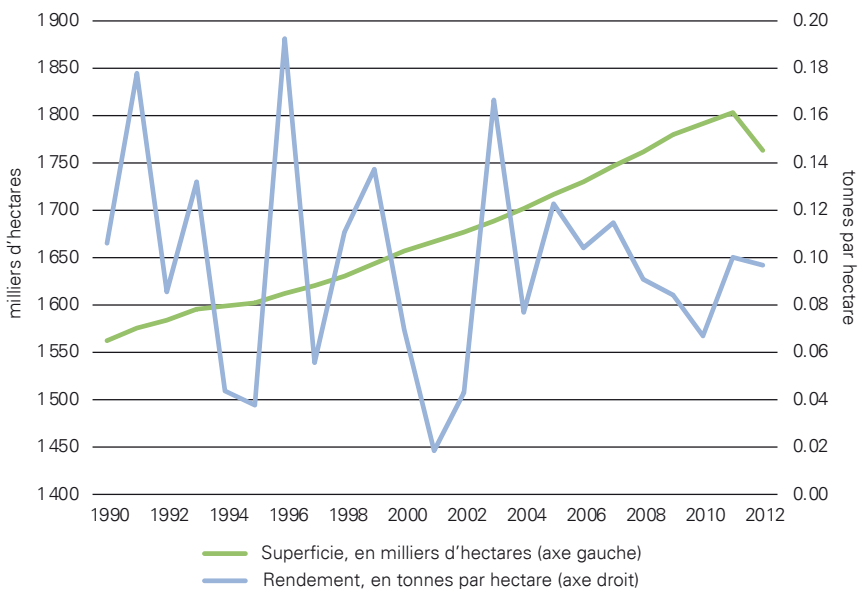
- Les rendements sont inférieurs aux standards internationaux. Dans le Nord, ils sont corrects mais, dans le Sud, ils sont extrêmement faibles du fait de l'absence d'utilisation d'intrants et des nouvelles technologies, ainsi que du manque d'eau.
- Les rendements tendanciellement diminuent.
- Les rendements dépendent de nombreux facteurs, l'un des principaux étant la densité des oliveraies, qui est faible en Tunisie. Une des façons d'augmenter la densité de plantation réside dans le recours à l'irrigation, notamment dans les pays où la pluviométrie est faible et variable. En Tunisie, l'irrigation ne concerne que 3.5 pour cent de la superficie oléicole. En effet, l'eau fait défaut dans de nombreuses régions pour d'éventuels programmes d'irrigation. Les exploitants agricoles ne disposent pas des ressources financières afin d'accroître le recours aux intrants ou pour installer un système d'irrigation.
- Les oliviers tunisiens vieillissent: 25 pour cent ont plus de 70 ans.
- Le Sud et le Centre du pays sont plus chauds et beaucoup plus secs que les régions oléicoles de l'UE, et sont également confrontés à l'érosion des sols, à l'assèchement du climat et à la désertification.
- En matière de coûts de production (bien qu'il soit difficile de comparer des types de production n'utilisant pas les mêmes méthodes de calcul des coûts), la Tunisie dispose d'un net avantage sur ses rivaux de l'UE et les États-Unis en termes de coût de la main d'œuvre (bien que cela s'atténue du fait de la forte hausse des salaires dans le pays). La faiblesse des rendements affaiblit cet avantage. Le Nord du pays et la région de Sfax n'en sont pas moins très compétitifs sur le plan international et le Centre affiche des coûts se situant dans la moyenne internationale. En revanche, le Sud n'est absolument pas compétitif.
- Si les rendements s'amélioraient et dépassaient un peu leur niveau d'il y a 20 ans (les coûts pourraient, de ce fait, augmenter), la région de Sfax, le Nord et le Centre seraient meilleur marché que l'Espagne. Et le Sud gagnerait en compétitivité par rapport à d'autres producteurs.
- Malgré les coûts raisonnables dans la région de Sfax, le Nord et le Centre, les prix à la production couvrent rarement la totalité des coûts moyens de la production d'olives.

- Les exploitations modernes bien gérées peuvent toutefois avoir des coûts inférieurs.
- Les exploitations traditionnelles considèrent souvent la main d'œuvre familiale et les fertilisants provenant du bétail de l'exploitation comme des produits pratiquement gratuits. Notre méthodologie comptabilise ces intrants à leur prix de marché, ce qui augmente les coûts.
- Dans le Nord, les oliveraies sont concurrencées par les cultures céréalières procurant des revenus équivalents sans nécessiter autant d'investissements et de laps de temps peu ou pas productifs.
- Les prix entrée-usine sont largement plus rémunérateurs que les prix à la production des olives. Cela agit dans la chaîne de valeur: les négociants et intermédiaires ayant accès au transport réalisent d'importantes marges.

## Production d'olives et d'huile d'olive en Tunisie

La dynamique de la production d'huile d'olive est liée à la combinaison superficie plantée en oliviers / évolution des rendements à l'hectare. En arboriculture, les superficies augmentent lentement, avec relativement peu de variation annuelle des superficies totales plantées. Dans certaines régions, l'olivier est en polyculture avec les amandiers et les arbres fruitiers.

**Graphique 14: Superficies et rendements oléicoles, 1990-2012**



Source: DGEDA et DGPA.

Les estimations de la filière ont été utilisées pour analyser l'évolution des superficies oléicoles destinées à la production d'huile. Il convient cependant de noter que ces estimations sont plus élevées que celles fournies par l'ONH. Selon ce dernier, 83 pour cent de la superficie oléicole totale de 1.7 millions d'hectares sont destinés à la production d'huile d'olive, les 17 pour cent restants produisant des olives de table. Dans le graphique 14, les rendements en tonnes d'huile (taux de conversion 18%) ont été obtenus sur la base de ces estimations de surfaces par la filière et, bien qu'il existe quelques divergences en termes d'estimation des superficies en fonction de la finalité de la production, les données servent ici surtout à illustrer la variabilité des rendements oléicoles. La production d'olives de table étant marginale, seule la production d'olives destinées à la production d'huile est considérée dans ce chapitre.

**Tableau 5: Superficies oléicoles par régime foncier (2012), millions ha**

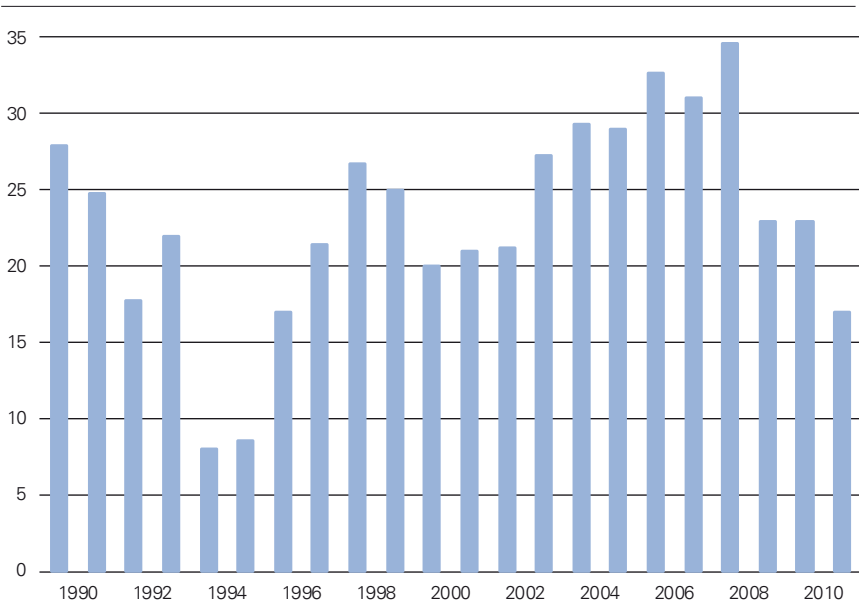
	Huile d'olive	Olives de table	Oliviers + amandiers	Oliviers + arbres fruitiers	Superficie totale	% de la superficie totale par régime foncier
Propriété	1.318	0.015	0.190	0.060	1.580	94.0
Location	0.036	0.003	0.001	0.001	0.040	2.4
Métayage	0.029	0.001	0.002	0.002	0.030	2.0
Mgharsa <sup>1</sup>	0.012	:	0.002	:	0.010	0.9
Autres	0.011	:	0.001	:	0.010	0.7
Total	1.407	0.019	0.196	0.063	1.685	-
% de la superficie totale par production	83.5	1.1	11.6	3.7	-	-

Source: DGEDA et DGPA.

Notes: 1. 'Mgharsa' est une forme de métayage dans laquelle le métayer travaille la terre au nom du propriétaire. Il doit planter les arbres et, après quelques années, une partie des terres (et des arbres) lui revient.

Le tableau 5 présente les chiffres officiels de la production oléicole en opérant une distinction entre la production destinée à l'huile et celle destinée aux olives de table. Il met en évidence le fait que la majorité des superficies oléicoles pour la production d'huile sont des propriétés familiales. Il convient de noter que la DGEDA estime la superficie oléicole destinée à la production d'huile à 1.4 millions d'hectares, ce qui est cohérent avec les chiffres de l'ONH.



**Graphique 15: Nouvelles plantations d'oliviers pour la production d'huile, 1990-2011, milliers ha**

Source: *Étude privée et DGPA.*

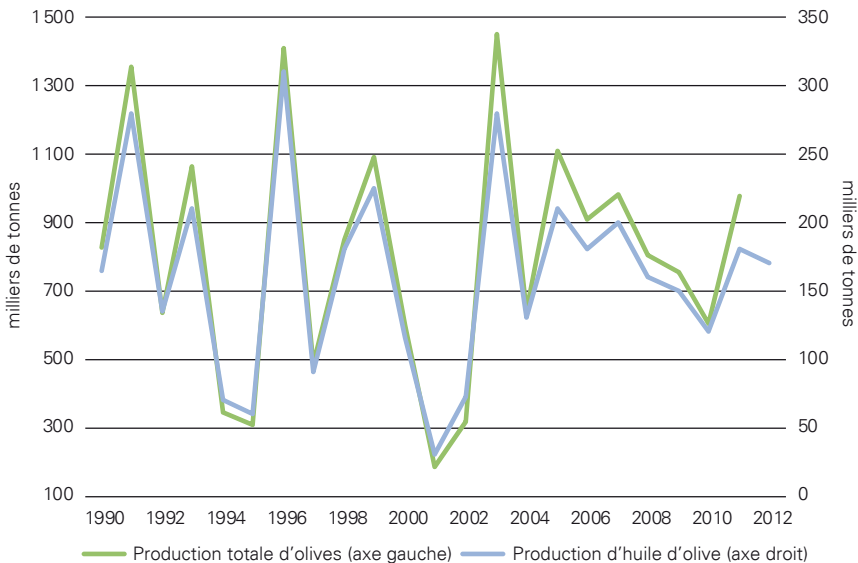
Comme le montre le graphique 14, les superficies et les rendements ont adopté des trajectoires très différentes depuis deux décennies, ce qui a eu d'importantes conséquences sur la production:

- **Superficies:** la superficie oléicole tunisienne est en croissance constante depuis 20 ans. En 1990, d'après les données de la filière, elle ne représentait qu'un peu plus de 1.5 millions d'hectares. Elle a augmenté de 0.67 pour cent par an (taux moyen composé) jusqu'en 2012, et a atteint 1.8 millions d'hectares en 2011. Les chiffres de 2012 traduisent un léger recul, pour la première fois depuis 20 ans. Le graphique 15 montre une baisse de la plantation d'oliviers depuis 2009. Mais les données disponibles ne permettent pas de savoir si ces plantations sont réalisées sur des superficies oléicoles existantes (densification ou remplacement) ou sur de nouvelles superficies.
- **Rendements:** ils sont calculés à partir de la superficie oléicole destinée à la production d'huile et tout au long de ce chapitre, seuls seront évoqués les rendements de l'olive destinée à la production d'huile. Il est évident que les rendements sont très instables. Ceci n'est guère surprenant dans un pays aride enclin à la sécheresse et où l'irrigation est relativement peu développée. Les rendements moyens sur les cinq dernières années de la

période étudiée (2008-2012) sont très légèrement inférieurs à ceux des cinq premières années (1990-1994) de cette même période.

- Production: l'expansion des superficies étant relativement constante, les variations en matière de production d'huile d'olive s'expliquent surtout par l'évolution du rendement d'une année à l'autre. La production tunisienne d'huile d'olive a atteint 310 000 tonnes en 1996, mais le rendement est tellement instable qu'en 2010, elle n'atteignait même pas la moitié de ce chiffre, en dépit de l'augmentation des superficies oléicoles. En 2013/14 la production tunisienne est retombée à 80 000 tonnes. A l'inverse, la production pour la saison agricole 2014/2015 devrait atteindre, environ 1.4 million de tonnes d'olive soit 280 mille tonnes d'huile d'olive, soit une croissance de 300 percent par rapport à la récolte précédente, selon les prévisions estimations du ministère de l'agriculture, alors que les grands pays producteurs « majors » d'Europe du Sud déploreraient une chute sans précédent de la production due à la prolifération d'un insecte néfaste aux oliviers. La production reste donc dans une succession de hauts et de bas. Le graphique 16 présente les données de la filière en matière de production totale d'olives (de table et à huile) et de production d'olives destinées au marché de l'huile. Les données sont présentées sur deux axes pour faciliter la comparaison, compte tenu de l'écart d'échelle.

**Graphique 16: Production totale d'olives et production d'huile d'olive, 1990-2012**

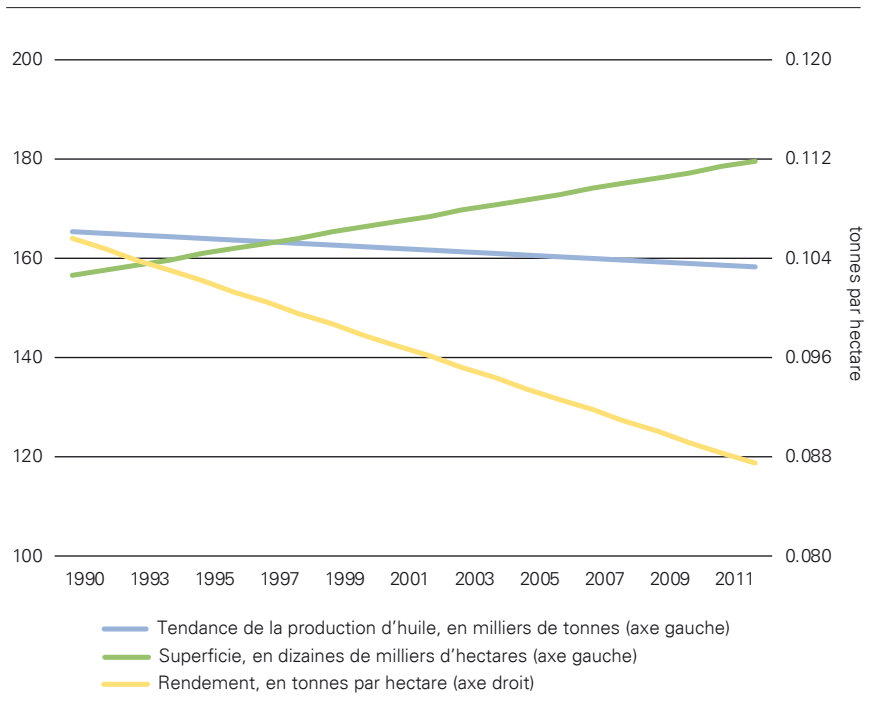


Source: DGPA et USDA.

### Le déclin des rendements pour l'huile d'olive

Le graphique 17 présente les tendances de l'olive à huile tunisienne, en matière de rendements, superficies et production, sur la base des estimations de la filière pour la période 1990 à 2012. Un certain nombre d'évolutions claires apparaissent, en particulier la lente progression des superficies à laquelle s'oppose la chute inquiétante des rendements. La combinaison de ces deux tendances résulte en une production d'olives (de table et à huile) globalement stable. La production est cependant caractérisée par une très forte instabilité, comme illustré par le graphique 16 plus haut.

**Graphique 17: Tendances en matière de superficie, rendement et production oléicoles, 1990-2012**



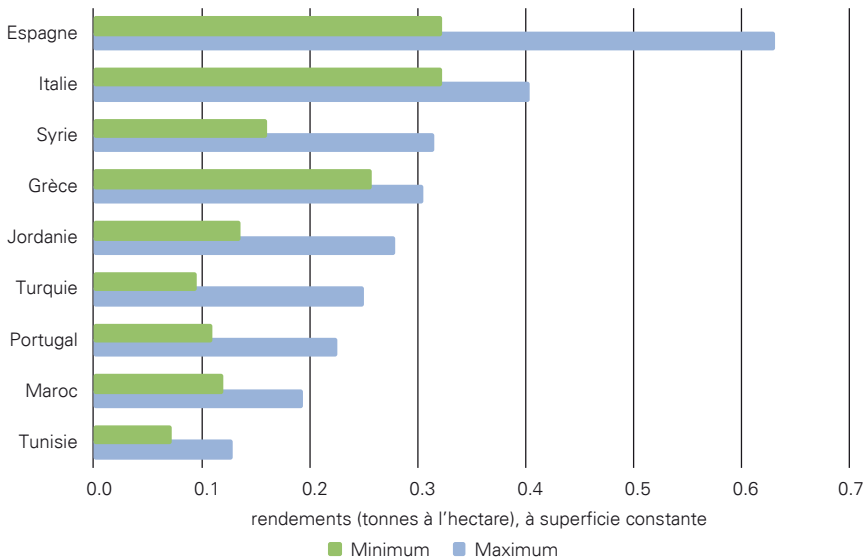
Source: Calculs LMC International et DGPA.

La tendance à la baisse des rendements est préoccupante, d'autant que ce recul s'opère à partir d'une situation de départ déjà peu flatteuse sur le plan international.

Le graphique 18 présente les rendements des principaux producteurs mondiaux d'huile d'olive obtenus à partir des superficies destinées à la production

d'huile et des données de production d'huile provenant du Conseil oléicole international (COI). Tout en gardant à l'esprit que ces comparaisons directes masquent d'importantes différences au niveau de la structure et composition des filières oléicoles dans les différents pays, il est néanmoins possible de tirer des enseignements d'ordre général du graphique 18: sur les trois dernières années, les rendements de la Tunisie sont les plus faibles de tous. Pour tenir compte des variations dues au climat, le tableau affiche un rendement minimum et un rendement maximum, mais l'un et l'autre sont inférieurs en Tunisie à ceux enregistrés par les autres pays.

**Graphique 18: Rendements des principaux producteurs mondiaux d'huile d'olive, moyenne 2010-2012**



Source: *Calculs LMC International à partir des données nationales du COI.*

Note: Les rendements ont été calculés sur la base de superficies constantes.

Naturellement, les rendements des trois grands producteurs européens sont beaucoup plus élevés que ceux de leurs homologues de la région MENA. Cette supériorité en termes de compétitivité technique est évidente, même si l'on tient compte des rendements minimum. Cependant les rendements tunisiens sont également inférieurs à ceux des autres producteurs de la région MENA. Les rendements sont instables et dépendent du système d'exploitation, de la

densité des oliviers, des pratiques culturales, du climat, ainsi que des variations de productivité inhérentes, biologiquement, aux oliviers.

Dans le graphique 18, l'utilisation des rendements minimum et maximum plutôt que moyens permet d'éviter le biais que plusieurs mauvaises années de sécheresse pourraient introduire en faisant chuter la moyenne d'un pays. Le fait que la productivité de la Tunisie soit moins bonne que celles des autres pays producteurs aussi bien dans les bonnes que dans les mauvaises années prouve que le problème est structurel et ne peut être attribué aux seules considérations climatiques.

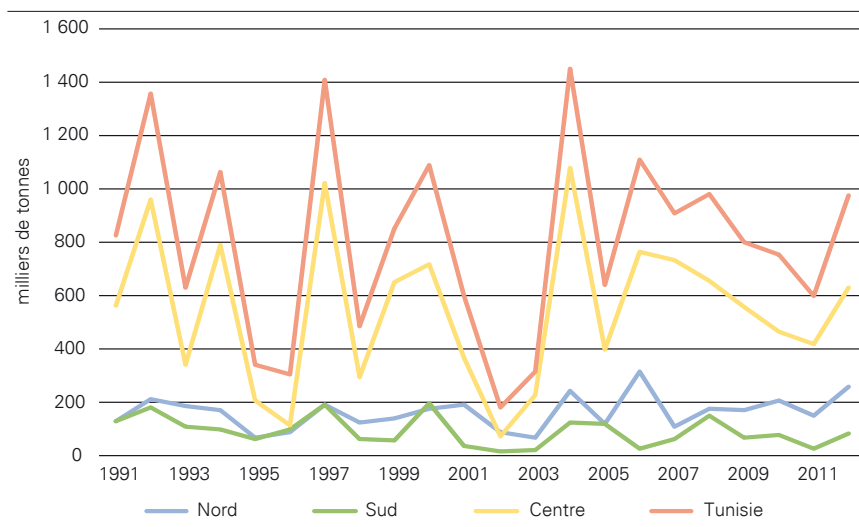
### **Répartition régionale de la production d'olives pour l'huile d'olive en Tunisie**

Pour comprendre la baisse des rendements tunisiens, il faut au préalable analyser les différences significatives existant dans la répartition régionale de la production oléicole. Au chapitre 1, nous avons découpé le pays en trois grandes régions de production, qui correspondent globalement à la diminution de la pluviométrie au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud. La production totale d'olives de chacune de ces trois régions est illustrée par le graphique 19, aux côtés de la production nationale (une partie de cette production est destinée au marché de l'olive de table):

- La production est concentrée dans la région du Centre, qui représente les deux tiers de la production nationale;
- Le Nord fournit un quart de la production nationale;
- Le Sud représente moins de 10 pour cent de la production nationale.

La structure d'âge des plantations montre que 30 pour cent ont moins de 20 ans, 30 pour cent ont entre 30 et 40 ans et 40 pour cent ont plus de 40 ans. L'enquête de terrain réalisée pour ce rapport a révélé que certains spécialistes du secteur pensent que les oliviers de plus de 75 ans pourraient représenter jusqu'à 25 pour cent des oliveraies. Le vieillissement des oliveraies est un problème qui concerne particulièrement les zones de Monastir, Sousse, Sfax et Mahdia. Il faut souligner en outre que pratiquement 35 pour cent de la superficie oléicole se situe dans des régions marginales caractérisées par des conditions climatiques ne satisfaisant pas aux critères recommandés pour la culture de l'olivier.

**Graphique 19: Production régionale et nationale totale d'olives, 1991-2012, milliers de tonnes**

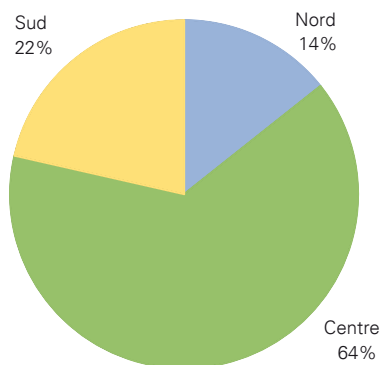


Source: DGPA. Please check the graph in original file- source was missing

Note: Les données concernent la production totale d'olives (olives de table et à huile).

Le graphique 20 montre que la surface oléicole du Nord (14 pour cent de la superficie nationale) est inférieure à celle du Sud (22 pour cent) mais, du fait de rendements plus élevés dans le Nord, la production de cette région dépasse celle du Sud.

**Graphique 20: Répartition régionale de la superficie oléicole, moyenne 2010-2012**



Source: DGPA.

La prédominance de la région du Centre génère d'importantes implications pour les rendements. Le graphique 21 illustre les rendements régionaux de la production des olives à huile. Les rendements régionaux moyens sont naturellement en rapport avec les données pluviométriques: le Nord affiche les plus hauts rendements (en moyenne, 0.82 tonne à l'hectare sur les trois dernières années), suivi du Centre (0.45 tonne à l'hectare) et du Sud (0.17 tonne à l'hectare).

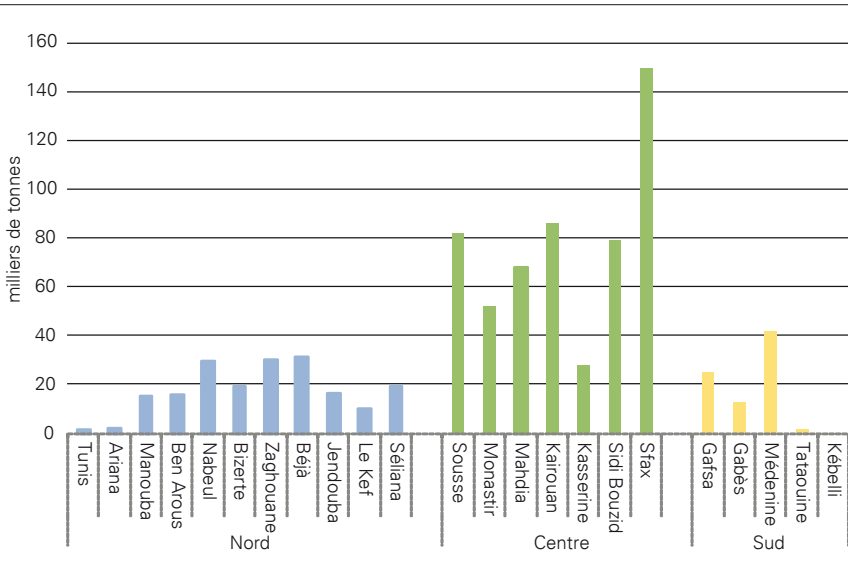
**Graphique 21: Rendements régionaux de la production d'olives, 2008-2012, tonnes/ha**



Source: DGPA.

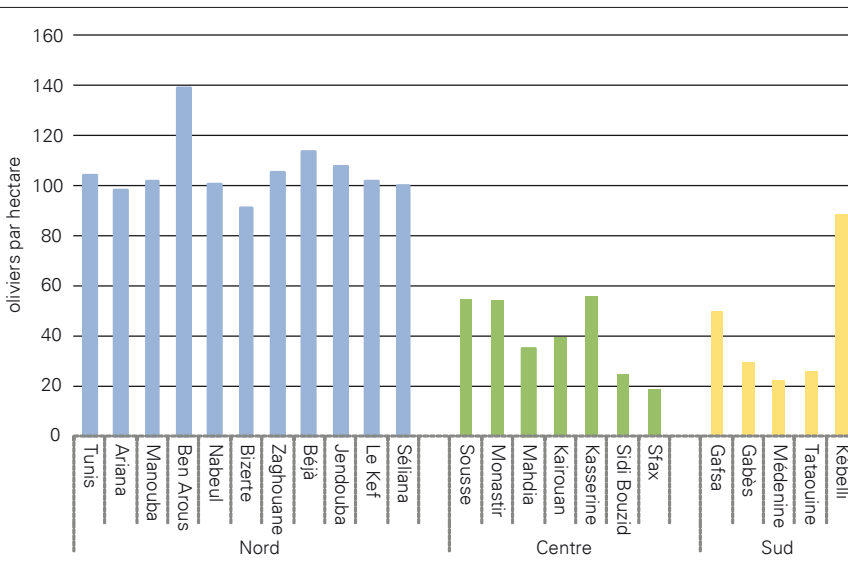
Les graphiques 22 et 23 exposent les disparités en matière de production oléicole et de densité des oliveraies en fonction des districts. Les données sur la densité incluent les superficies irriguées et non irriguées mais, compte tenu de la faiblesse des superficies irriguées, cela a peu d'influence sur le résultat global en matière de densité. Certaines des principales régions, visitées dans le cadre de l'enquête de terrain pour la préparation de ce rapport, sont décrites en détail ci-dessous.

**Graphique 22: Production d'olives par district, moyenne 2007-2011, milliers de tonnes**



Source: DGPA.

**Graphique 23: Densité des oliviers par district, moyenne 2007-2011, oliviers/ha**



Source: DGPA.



## Régions de production

**Sfax (Centre).** Avec une superficie de 334 200 hectares, la région de Sfax représente un peu moins de 20 pour cent de la superficie et de la production oléicoles nationales. La densité des oliviers y est toutefois faible (en général 17 oliviers à l'hectare), même par rapport à d'autres régions du Centre (graphique 23). Dans cette région, les oliviers résistent bien à la faiblesse des précipitations, cependant leur vieillissement est un problème pour la productivité. La région affiche donc une productivité inférieure et plus volatile que celle de beaucoup d'autres régions. Les taux d'extraction de l'huile peuvent monter à 27-30 pour cent certaines années dans certaines parties de la région et descendre à environ 18 pour cent dans les mauvaises années. D'après les estimations officielles, 65 à 70 pour cent de la production n'est pas de l'huile vierge extra (acidité comprise entre 0.8 et 1.1 pour cent alors que par définition, l'acidité de l'huile vierge extra ne doit pas dépasser 0.8 pour cent, ceci étant un point nécessaire mais non suffisant car l'huile vierge doit aussi respecter divers autres paramètres chimiques et organoleptiques pour être qualifiée d'extra (COI).

Les producteurs de la région restent réticents à supprimer les vieux oliviers, en l'absence d'incitations à la conversion et au rajeunissement des oliveraies.

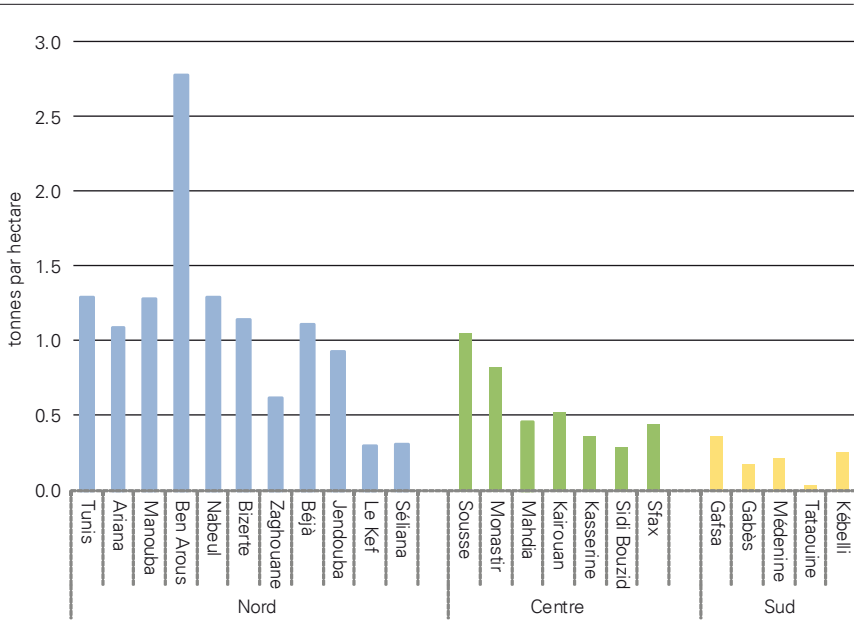
**Medenine (Sud).** La région de Medenine, au Sud de la Tunisie, compte environ 190 000 hectares d'oliviers. A l'instar de la région de Sfax, les oliviers sont souvent vieux. Le taux d'extraction est élevé (30 pour cent) et parfois exceptionnel, en fonction du climat (en 2012, par exemple). Ce taux est meilleur que celui de la région de Sfax car les niveaux de pluviométrie inférieurs contribuent à réduire le niveau d'acidité.

Cette région est l'une des premières à avoir créé une association formelle de producteurs (Société mutuelle de services agricoles) pour partager les coûts, fournir des services et partager les équipements, en l'absence d'aide aux agriculteurs pour développer la filière. Son efficacité n'est toutefois pas prouvée.

**Bizerte (Nord).** En général, la région bénéficie de 600 mm de précipitations annuelles, mais de manière irrégulière. Les rendements y sont donc particulièrement instables: de 20 à 120 kg par olivier (60 kg en moyenne). En début de saison, il est fréquent d'obtenir des taux d'extraction de 13 pour cent, bien qu'ils puissent atteindre 25 pour cent (la moyenne de la région étant de 18 pour cent). Les olives produites dans le Centre et le Sud (principalement dans la région de Sfax) pour être transformées ont des taux d'extraction supérieurs de 1 à 2 pour cent, car les olives sont transportées plus vite au moulin et transformées en huile avant qu'elles n'aient le temps de s'oxyder: les molécules de corps gras – les triglycérides - n'ont pas le temps d'être rompues et de libérer leurs acides gras (COI).

Le rendement national moyen est très proche des rendements de la région du Centre, pour deux raisons: la région du Centre représente les deux tiers de la production (et pèse donc le plus dans la moyenne nationale) et elle se situe entre les deux extrêmes du Nord et du Sud. Si ces moyennes régionales cachent d'importantes différences au sein même des régions (graphique 24), les données traduisent de fortes disparités régionales.

**Graphique 24: Rendements de la production d'olives par district, 2011-2012, tonnes/ha**



Source: DGPA.

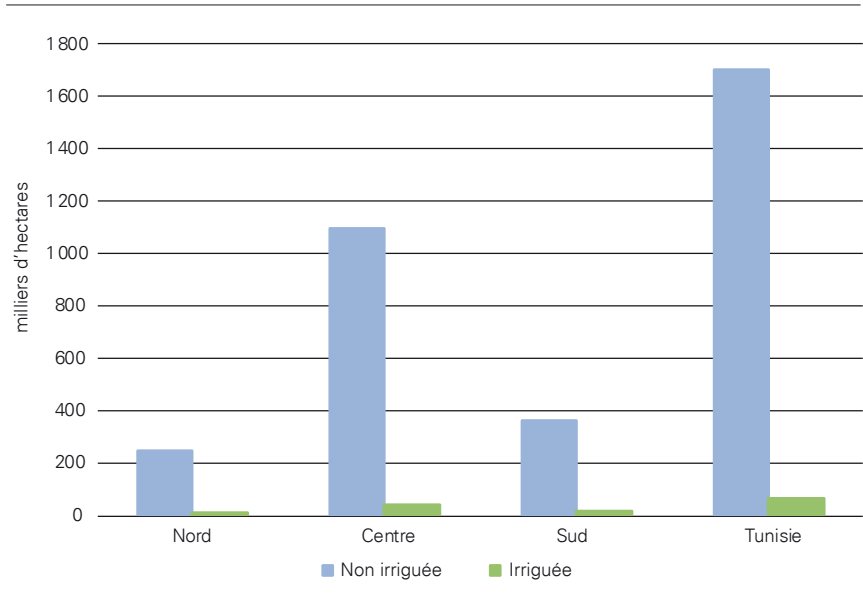
Ceci montre que le secteur oléicole tunisien n'est pas centré sur la région affichant les meilleurs rendements (le Nord) mais sur une région (le Centre) où ils sont plus faibles. En effet, la compétition pour les terres arables est plus forte dans le Nord, où d'autres cultures arables, telles que les céréales, pouvant être produites. Comme nous le verrons ultérieurement dans ce chapitre, les marges plus importantes produites par les cultures concurrentes sont un obstacle à l'expansion des oliveraies dans le Nord.

## Irrigation

L'un des facteurs déterminants des rendements est l'irrigation. Comme le montre le graphique 25, l'irrigation des oliveraies est rare en Tunisie. Elle se limite à 60 000 hectares au total, soit 3.5 pour cent de la superficie oléicole.

Le Centre dispose de la plus importante superficie irriguée, bien qu'elle ne représente que 3.4 pour cent de la superficie oléicole régionale. Dans le Sud, plus sec, cette proportion passe à 4.4 pour cent.

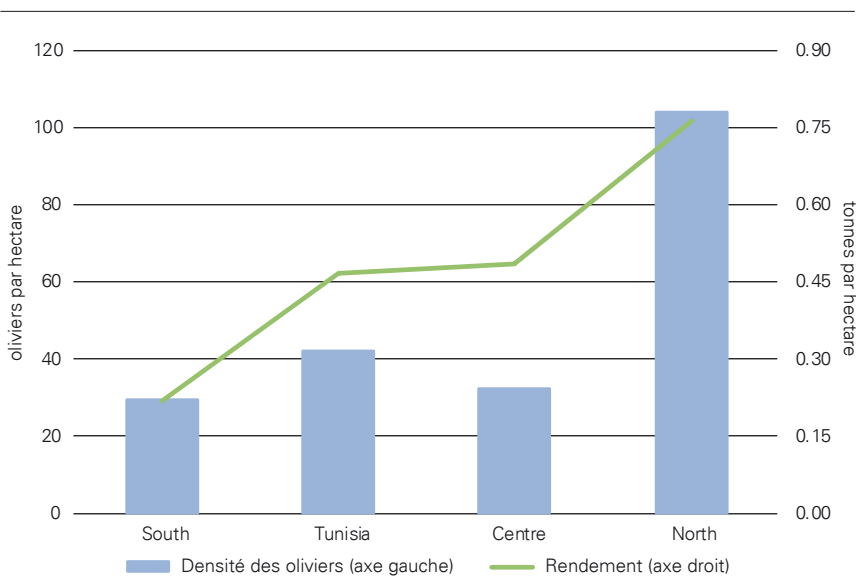
**Graphique 25: Superficie oléicole irriguée et non irriguée, moyenne 2010-2012, milliers ha**



Source: DGPA.

En raison de la faiblesse des superficies concernées, l'irrigation a peu d'effet sur le rendement national moyen, bien qu'elle permette d'augmenter considérablement la densité des oliviers. La densité de plantation influence directement le rendement. Le graphique 26 présente la relation, au plan régional, entre la densité de plantation des oliviers et les rendements. La supériorité du Nord en matière de densité et de rendement est évidente. Le Centre affiche une densité à peu près équivalente à celle du Sud, mais obtient de bien meilleurs résultats en matière de rendement à l'hectare.

**Graphique 26: Rendement de la production d'olives et densité des oliviers, moyenne 2010-2012**



Source: DGPA.

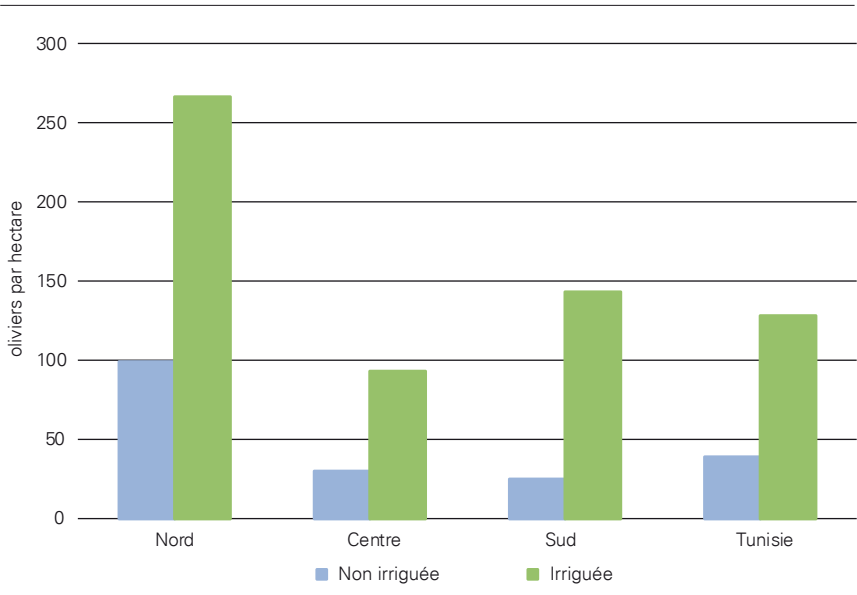
Cela indique que, dans le Centre, le rendement par olivier est particulièrement bon. Ceci laisse supposer qu'il est possible d'améliorer les rendements sans augmenter la densité des oliviers via l'irrigation. Le Centre est avantagé par des pratiques et une gestion agricole de qualité, une meilleure utilisation des engrais, sans oublier une pratique plus répandue en matière de mécanisation des récoltes afin de réduire les pertes.

L'augmentation de la densité des plantations permet d'améliorer le rendement, tant en termes de tonnage d'olives que d'huile d'olive à l'hectare. L'accès à un approvisionnement fiable en eau, via l'irrigation, permet d'accroître la densité de plantation des oliviers et, associé à une bonne gestion, permet d'atteindre de meilleurs rendements. Cependant, malgré les avantages évidents de l'irrigation pour le rendement à l'hectare, il s'agit d'une pratique onéreuse et à forte intensité de capital (2 000 dollars EU/hectare)<sup>4</sup> qui nécessiterait une amélioration de l'accès au crédit agricole pour être mise en œuvre à plus grande échelle en Tunisie.

Le graphique 27 compare les densités moyennes des oliviers en fonction de l'irrigation des oliveraies dans les différentes régions de Tunisie.

<sup>4</sup> Voir chapitre 1.

**Graphique 27: Densité des oliviers par région avec ou sans irrigation, moyenne 2010-2012, oliviers/ha**



Source: DGPA.

Grâce à l'irrigation, les densités sont augmentées de:

- 170 pour cent (x 2.7) dans le Nord;
- 206 pour cent (x 3.1) dans le Centre;
- 487 pour cent (x 5.9) dans le Sud;
- 229 pour cent (x 3.3) pour l'ensemble de la Tunisie.

Les régions les plus sèches ont le plus à gagner de l'irrigation, notamment le Sud en termes d'amélioration de la densité et du rendement. Cependant, l'eau est extrêmement rare dans le Sud. Même si les ressources financières étaient disponibles, la rareté de la ressource en eau pénaliserait considérablement la mise en place de programmes d'irrigation. Les ressources hydriques sont estimées à 4.9 milliards de m<sup>3</sup>, dont 89 pour cent sont utilisées. Cela laisse peu d'eau disponible pour l'irrigation des cultures. Ceci permet d'expliquer l'importance des disparités régionales. En outre, d'un point de vue qualitatif, la salinité de l'eau en Tunisie est largement supérieure aux normes internationales. Pour augmenter les densités de plantation, il est donc préférable de s'intéresser à d'autres pratiques, en plus de l'irrigation, notamment dans les régions où l'approvisionnement en eau n'est pas fiable.

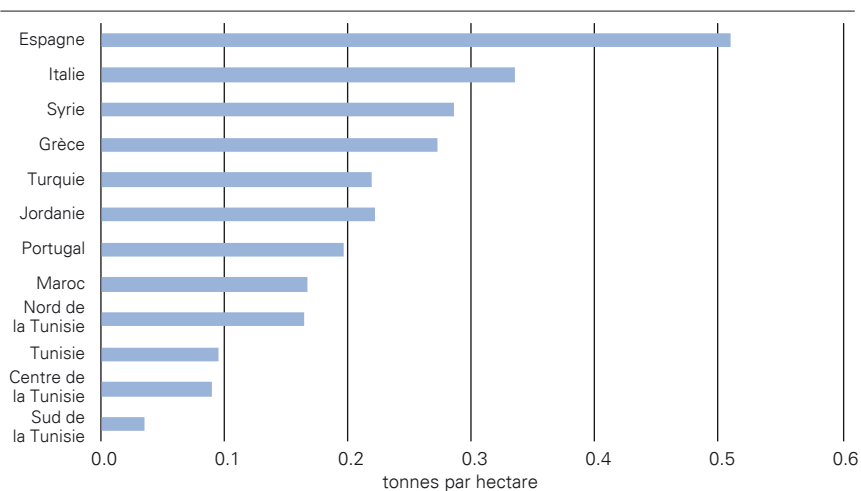
Les rendements oléicoles dépendent de l'association complexe de nombreux facteurs. L'irrigation peut certes améliorer les rendements en permettant d'augmenter la densité de plantation, mais il est aussi possible de recourir à d'autres bonnes pratiques de gestion agricole, beaucoup moins onéreuses et pouvant également permettre l'augmentation de la densité de plantation. Des pratiques telles que l'utilisation d'engrais, des techniques de taille adaptées, des techniques de récolte et d'autres méthodes modernes doivent être à la base de toute initiative d'amélioration du rendement, avec ou sans irrigation.

La connaissance et l'expérience des bonnes pratiques d'oléiculture sont peu répandues en Tunisie. En conséquence, il serait opportun que les futurs programmes d'intensification intègrent des programmes de vulgarisation des savoirs sur la culture de l'olivier. L'accès au financement pour la majorité des exploitants agricoles devra également être amélioré si l'on souhaite accroître la densité des oliveraies de manière significative.

### Comparaison internationale des rendements oléicoles

Les rendements constituent le meilleur indicateur de l'efficacité de la production et des performances techniques d'un secteur agricole. Ils sont également un déterminant majeur des coûts de production. Le graphique 28 illustre la compétitivité globale des rendements oléicoles tunisiens, sur la base des rendements moyens obtenus dans chaque pays producteur pour les trois dernières années. Comme pour les rendements maximum et minimum (graphique 18), la Tunisie est à la traîne derrière ses concurrents de l'UE et de la région MENA.

**Graphique 28: Comparaison internationale des rendements oléicoles, moyenne 2010-2012**

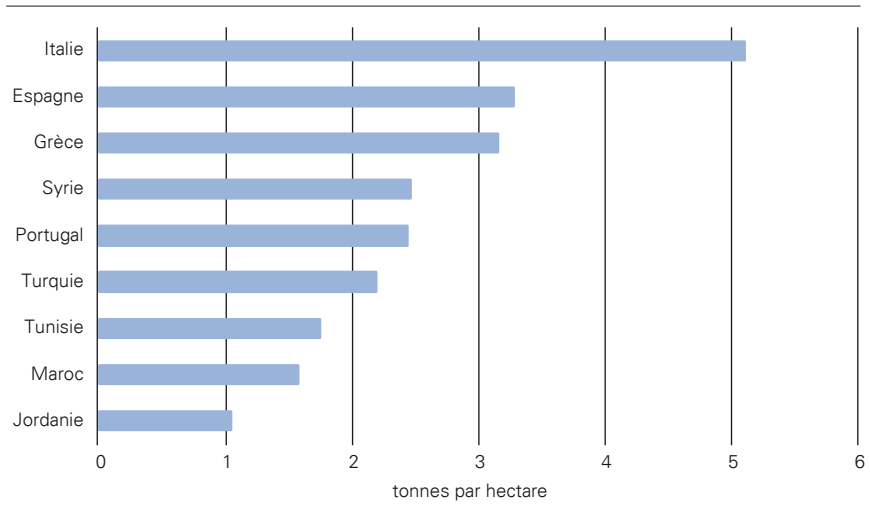


Source: LMC International et DGPA.

Le graphique 29 présente les mêmes informations, mais concernant les rendements de blé tendre. En Tunisie, le blé est essentiellement cultivé dans le Nord et un peu dans le Centre. Cette comparaison montre que la Tunisie, dans son ensemble, est un peu mieux classée que pour l'oléiculture, avec un rendement moyen de blé supérieur à celui de la Jordanie et du Maroc (alors qu'elle est derrière ces pays pour le rendement oléicole).

Toutefois, le blé étant essentiellement cultivé dans le Nord de la Tunisie, il est logique, à des fins de comparaison, d'examiner le rang international des rendements oléicoles de cette région. Le graphique 28 montre que même lorsque seule la région Nord est considérée, le rendement oléicole de la Tunisie se situe toujours derrière celui du Maroc et de la Jordanie, contrairement au rendement du blé. Cet indicateur de base en matière d'avantage comparatif suggère donc que la culture du blé convient mieux au Nord de la Tunisie que la culture de l'olivier au niveau de sa compétitivité technique internationale.

**Graphique 29: Comparaison internationale des rendements du blé tendre, moyenne 2010-2012**



Source: USDA et Eurostat.

Au-delà de ces observations, il faut toutefois rappeler que les oliviers et le blé sont cultivés dans des conditions différentes dans chacun de ces pays et que toute comparaison internationale est, par conséquent, à manipuler avec précaution.

Dans les régions plus sèches du Sud et du Centre de la Tunisie, la concurrence entre l'olivier et d'autres cultures est moins intense. Les décisions des agriculteurs de ces régions portent donc moins sur le choix des cultures les

plus rentables à l'hectare que sur la manière d'atteindre la rentabilité en matière de production d'huile d'olive, par rapport essentiellement aux coûts de main d'œuvre et aux investissements. La section suivante se propose d'analyser plus en détail cette question de la rentabilité de la production oléicole, tant en termes absolus que relatifs par rapport aux autres cultures concurrentes.

## **Coût de la production oléicole en Tunisie**

Cette partie est consacrée à l'analyse des écarts de coûts de la production oléicole entre les différentes régions de Tunisie et aux raisons de ces écarts. Afin de resituer les résultats de la Tunisie dans leur contexte, ils sont comparés à ceux obtenus dans un certain nombre de pays concurrents, notamment l'UE. Cette comparaison permet également d'avoir un aperçu des résultats en matière de coûts que le secteur oléicole tunisien pourrait obtenir s'il parvenait à améliorer sa performance technique.

### **Structure des exploitations oléicoles**

Comme vu au chapitre 1, la superficie oléicole tunisienne est répartie de façon relativement équilibrée entre petites (moins de 10 hectares), moyennes (10 à 50 hectares) et grandes (plus de 50 hectares) exploitations. Le morcellement croissant des terres engendre une augmentation du nombre des petits exploitants indépendants, qui représentent désormais presque la moitié des oléiculteurs, bien qu'ils ne possèdent que moins de 15 pour cent de la superficie oléicole totale. En revanche, les grands exploitants représentent moins de 3 pour cent de l'effectif des producteurs mais cultivent environ un quart de la superficie oléicole nationale.

En général, la terre destinée à la plantation d'oliviers est préparée à l'aide de tracteurs, souvent loués en ce qui concerne les petits oléiculteurs. De leur côté, les grands exploitants ont leurs propres tracteurs, ainsi que d'autres équipements mécaniques. Après la plantation, les difficultés d'accès au crédit limitent le recours aux intrants pour les petits oléiculteurs. Les engrais chimiques, en particulier, sont rarement utilisés et les petits exploitants agricoles n'ont recours qu'aux engrais organiques provenant de leur bétail, lorsqu'ils en possèdent. Bien que cela rende la majorité de la production biologique (qu'elle soit certifiée ou non), les rendements en pâtissent inévitablement. Taille et récolte sont réalisées manuellement sur pratiquement tous les types d'exploitations, à l'aide de main d'œuvre saisonnière et de la main d'œuvre familiale sur les petites exploitations.

### **Production oléicole régionale**

Cette section décrit certaines des grandes différences régionales dans le domaine de la production oléicole. Les graphiques 22 et 23 exposent les disparités en matière de production et densité oléicoles en fonction des



districts de Tunisie. Les données sur la densité des oliviers ne font pas la différence entre superficies irriguées ou non, mais, compte tenu de la faiblesse des superficies irriguées, cela influe peu sur le résultat moyen en matière de densité. Certaines des principales régions visitées dans le cadre de l'enquête de terrain pour le présent rapport sont décrites en détail plus loin.

## Coûts de production

Le tableau 6 présente les estimations des auteurs en ce qui concerne les coûts de production de l'olive par région, le district central de Sfax étant ajouté en référence. Les chiffres sont ceux de 2011/12, les données complètes et les résultats des visites de terrain n'étant disponibles que pour cette campagne<sup>5</sup>. Le graphique 30 présente les résultats par tonne d'olives et par tonne d'huile d'olive. La marge tient compte de l'ensemble des coûts de production (variables et fixes), y compris des dotations aux amortissements et du coût d'opportunité des terres. Les résultats ont été convertis par tonne d'huile d'olive en utilisant un taux d'extraction de 0.2 tonne d'huile par tonne d'olives.

Le tableau 6 ne tient compte que des oliveraies non irriguées. La typologie des exploitations agricoles variant considérablement, y compris au sein d'un même district, il conviendrait d'effectuer des recherches plus approfondies pour estimer les coûts de production pour une gamme plus large de types d'exploitations, notamment les systèmes de production diversifiés (oliviers + arbres fruitiers/amandiers/légumes). Ces résultats sont donc à manipuler avec précaution et ne sont destinés qu'à donner une indication de la situation moyenne du secteur oléicole dans chaque région. Le COI dispose de données récentes qui placent la Tunisie en bien meilleure position par rapport aux autres pays producteurs. Les coûts de production de l'olive dans le cadre d'un système d'irrigation hyper-intensif sont également présentés (tableau 7), ainsi que coûts d'investissement pour la mise en place d'un tel système (tableau 8).

---

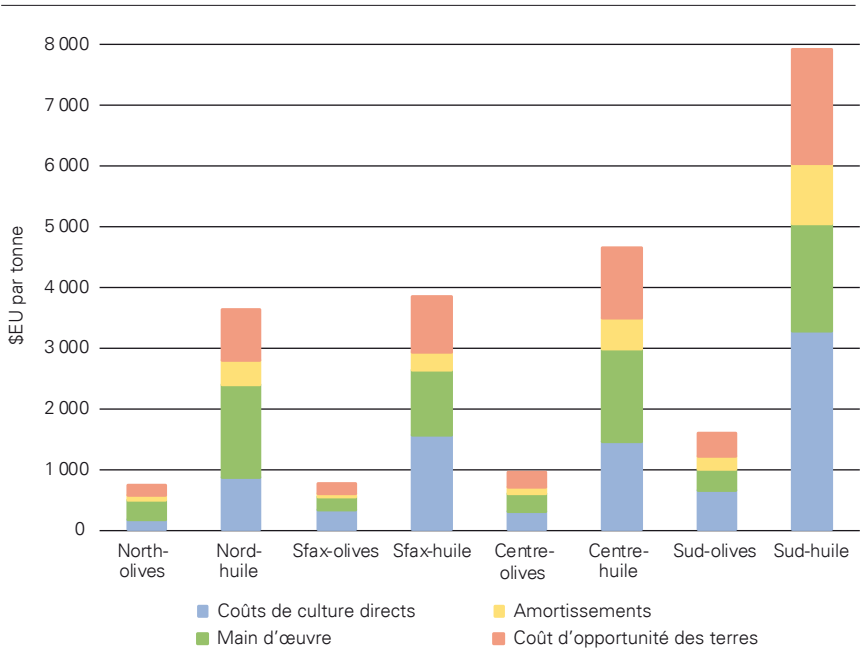
5 Visites de terrain à Bizerte (Nord), Sousse (Centre), Sfax et Medenine (Sud), Janvier 2013.

**Tableau 6: Coûts de production de l'olive en Tunisie (superficiés non irriguées), 2011/12**

		Nord	Centre	Sud	Sfax
<b>Coûts de culture directs</b>					
- engrais	\$EU/ha	36	24	10	10
- protection des cultures	\$EU/ha	139	139	139	139
Coûts de culture directs par hectare	\$EU/ha	175	163	149	149
Rendement de l'olive (moyenne 2010-2012)	Tonnes/ha	1	1	0	0
Coûts de culture directs par tonne	\$EU/tonne d'olives	172	291	648	310
<b>Main d'œuvre</b>					
- taille et entretien	\$EU/tonne d'olives	195	192	214	102
- récolte	\$EU/tonne d'olives	114	114	142	114
Amortissements	\$EU/tonne d'olives	76	105	200	60
Coût d'opportunité des terres	\$EU/tonne d'olives	167	228	376	179
<b>COÛT DE PRODUCTION TOTAL</b>	\$EU/tonne d'olives	724	930	1 580	765
<b>COÛT DE PRODUCTION TOTAL</b>	\$EU/tonne d'huile d'olive	3 613	4 642	7 924	3 829
<b>COÛT DE PRODUCTION TOTAL hors coût d'opportunité des terres</b>	\$EU/tonne d'olives	557	702	1 204	586

Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

**Graphique 30: Coûts de production d'une tonne d'olives et d'une tonne d'huile d'olive, 2011/12**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

En Tunisie, les coûts de production de l'olive et de l'huile d'olive sans irrigation varient considérablement d'une région à l'autre:

- Les coûts par tonne sont plus faibles dans la région Nord, suivie de près par le district de Sfax. Les coûts par tonne d'olives dans le Centre sont supérieurs de pratiquement 30 pour cent. Les coûts dans le Sud sont plus inquiétants, représentant plus du double de ceux du Nord et dépassant ceux du Centre de plus de 70 pour cent.
- Malgré des écarts considérables en termes de *coûts par tonne*, les coûts de production directs sont à peu près équivalents dans toutes les régions lorsqu'ils sont exprimés en coûts par hectare. Le Sud et le district de Sfax affichent les coûts les plus faibles pour cette mesure. Les différences considérables observables entre les régions sont donc essentiellement dues aux forts écarts de rendement déjà soulignés dans ce chapitre. Par exemple, dans le Nord, il faut un peu moins d'un hectare pour produire une tonne d'olives, alors que, dans le Sud, il faut compter pas moins de 4.4 hectares.

Ce chiffre est de 1.8 hectare pour le Centre et de 2.1 hectares pour le district de Sfax.

- L'ONH a réalisé plusieurs études en 2006 et 2012 et a estimé le coût d'opportunité des terres à 140 dollars EU par hectare pour le Nord, 108 dollars EU par hectare pour le Centre et 72 dollars EU par hectare pour le Sud. Cependant, d'après les calculs utilisés pour le présent rapport, le Sud peut produire 2 tonnes de blé par hectare alors que le Nord peut en produire 4 tonnes. Étant donné qu'il faut, dans le Sud, plus de 4 hectares pour produire une tonne d'olives (voir ci-dessus), cela signifie que l'oléiculteur renonce à plus de 8 tonnes de blé par tonne d'olives produite. Dans le Nord, il ne renonce qu'à 4 tonnes de blé. Il est donc normal que le coût d'opportunité des terres soit élevé dans le Sud, lorsqu'il est exprimé par tonne d'olives. Toutefois, les terres sont pauvres dans le Sud et la culture de l'olivier est la seule opportunité économique. Cela laisse imaginer que les coûts attribués au Sud sont exagérés. En effet, les agriculteurs auraient du mal à vivre de la culture du blé dans la région. Le véritable coût d'opportunité des terres pourrait donc être plutôt proche de zéro.
- Ces coûts incluent également la protection des cultures, c'est-à-dire la lutte contre les mauvaises herbes, notamment les graminées. Mais celles-ci ne poussent que par intermittence et les coûts sur plusieurs années sont donc inférieurs à ces moyennes. De plus, les herbicides sont chers et ne sont guère utilisés par les petits exploitants, notamment dans le Centre et le Sud du pays. Ainsi, si l'on supprime le coût d'opportunité des terres et ceux de la protection des cultures, le coût total de production de l'olive et de l'huile d'olive dans le Sud diminue considérablement.
- Les écarts en matière de densité des oliveraies identifiés en début de chapitre provoquent de lourdes conséquences sur les rendements et donc sur les coûts de production. En effet, en plus d'améliorer le rendement, l'augmentation de la densité améliore l'efficacité de la récolte, de la collecte et de la taille.
- Dans l'ensemble, les coûts de production tunisiens sont relativement élevés à l'échelle internationale (voir section suivante), notamment dans la région du Sud. Ces coûts diffèrent toutefois de ceux perçus par les oléiculteurs, qui ne les comptabilisent pas tous à la manière de cette analyse. Par exemple, les estimations tiennent compte des coûts de la main d'œuvre familiale, du coût d'opportunité des terres et des amortissements, alors que les agriculteurs tunisiens ne comptabilisent souvent pas à sa juste valeur le temps passé par eux-mêmes et leur famille à travailler sur l'exploitation. Même constat pour la valeur des terres des oliveraies: elles sont souvent comptabilisées comme nulle, alors qu'il faudrait tenir compte de leur coût d'opportunité (utilisé dans cette analyse, en fonction de leur valeur pour la culture du blé – voir ci-dessus). Ces différences de calcul expliquent un coût de production total souvent supérieur au prix de vente de la récolte, ce qui n'empêche pas la production de se poursuivre. Comme déjà dit plus haut, il

a également été tenu compte des coûts de protection des cultures, qui dans la réalité n'existent pas nécessairement.

- Outre le fait que les coûts de production sont plus élevés dans le Sud, la région a également tendance à produire une huile de moins bonne qualité, car plus acide. Cela s'explique par un contrôle de la qualité moins sérieux tout au long du processus de production et par des retards au niveau de la livraison et du stockage. L'acidité augmente avec le temps passé entre récolte et transformation, un délai supérieur à 48 heures entraînant une dégradation de la qualité de l'huile. Du fait de la mauvaise infrastructure logistique du Sud, le coût de transport des olives jusqu'à l'moulin est élevé (voir ci-dessous).
- Les techniques agricoles modernes sont davantage employées dans le Nord, où les agriculteurs, ayant davantage accès au financement, utilisent plus d'intrants (engrais, notamment) et ont des plantations bien espacées. La pluviométrie y est également supérieure à celle du Sud et plus fiable. Le Sud est confronté à l'érosion des sols et, comme le Centre, au vieillissement des oliveraies, qui ont parfois dépassé leur pic de productivité. Dans le Sud, le système agricole est essentiellement constitué de petites exploitations traditionnelles.

Le tableau 7 présente les coûts de production de l'olive et de l'huile d'olive dans le cadre d'un système d'irrigation hyper-intensif, système de production introduit en Tunisie en 2000. Les données proviennent de travaux de recherche effectués par l'ONH pour la Tunisie et par un institut de recherche espagnol pour le Sud de l'Espagne. Les coûts de production dans le cadre de ce système se situent entre ceux du Nord et du Centre. Les coûts d'exploitation sont comparativement faibles, car répartis sur une production d'olives à l'hectare bien plus importante que dans l'oléiculture non irriguée (8.5 tonnes contre 0.7 tonne en moyenne).

De telles technologies améliorées et l'irrigation présentent plusieurs avantages, parmi lesquels l'amélioration du taux de survie des oliviers, une entrée en production plus précoce, des rendements plus hauts et moins volatiles, une meilleure distribution des éléments fertilisants, une diminution du stress subi par les arbres ainsi qu'une meilleure qualité de la récolte.

Les coûts de mise en place d'un tel système de production sont toutefois élevés (8 000 dollars EU par hectare, tableau 8). Il est donc hors de portée de la majorité des petits exploitants agricoles, aussi bien sur le plan financier (compte tenu du manque de financements) qu'en termes de connaissances agronomiques. Il est néanmoins encourageant de noter que les oléiculteurs ayant adopté ce système ont commencé à le rentabiliser après la troisième récolte. Ces systèmes étant relativement rares en Tunisie et ne représentant qu'une superficie très limitée, il n'en est pas tenu compte dans les paragraphes qui suivent.

**Tableau 7: Coûts de production de l'olive dans le secteur hyper-intensif irrigué**

Coûts d'exploitation		
- engrais et protection des cultures (herbicides, traitements phytosanitaires)	\$EU/ha	1 105
- taille et entretien	\$EU/ha	117
Coûts de culture directs par hectare	\$EU/ha	1 222
Rendement de l'olive (moyenne 2010-12)	Tonnes/ha	9
Coûts de culture directs par tonne	\$EU/tonne d'olives	144
Main d'œuvre		
- Récolte	\$EU/tonne d'olives	553
Coût d'opportunité des terres	\$EU/tonne d'olives	167
COÛT DE PRODUCTION TOTAL	\$EU/tonne d'olives	863
COÛT DE PRODUCTION TOTAL hors coût d'opportunité des terres	\$EU/tonne d'olives	696
COÛT DE PRODUCTION TOTAL	\$EU/tonne d'huile d'olive	4 316

Source: A Larbi, J. Hidalgo et M Monji, *Gestion Technique des plantations intensives et hyper intensives*, Instituto de investigación y formación agraria y pesquera, Andalousie (2012).

**Tableau 8: Coûts de mise en place d'un système d'irrigation hyper-intensif**

Caractéristiques		
Densité des oliviers	Oliviers/ha	1 250 (4x2) – 1 667 (4x1.5)
Rendement à maturité (en moyenne)	Tonnes/ha	9
Variété		Arbequinal, Arbosana
Taux d'extraction		18 %
Coûts d'investissement		
- achat et plantation des oliviers (30 %)	\$EU/ha	2 400
- protection des cultures (12.6 %)	\$EU/ha	1 008
- système d'irrigation au goutte-à-goutte (28 %)	\$EU/ha	2 240
- Préparation du sol, fertilisation, traitement phytosanitaire, lutte contre les mauvaises herbes (29.4 %)	\$EU/ha	2 352
Coûts d'investissement par hectare	\$EU/ha	8 000
Coûts de trituration et de transport	\$EU/tonne d'olives	553

Source: Calculs FAO à partir de A Larbi, J. Hidalgo et M Monji, *Gestion Technique des plantations intensives et hyper intensives*, Instituto de investigación y formación agraria y pesquera, Andalousie (2012).

Les estimations de coûts de la production d'huile d'olive en Tunisie laissent apparaître d'importantes différences régionales, mais il ne faut pas oublier que la typologie des exploitations influe également sur les coûts et la productivité. Les calculs de coûts et les enquêtes de terrain révèlent néanmoins que le secteur oléicole tunisien dans son ensemble doit faire face à d'importantes contraintes, à savoir:

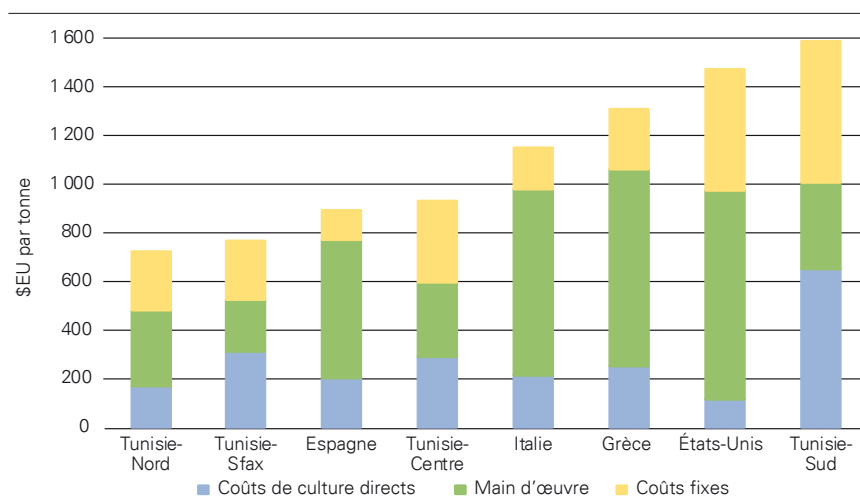
- La faiblesse de la productivité (mesurée en tonnes d'olives à l'hectare ou en kilogrammes par olivier);
- Le vieillissement des oliviers (dont plus de 25 pour cent ont probablement plus de 70 ans);
- La mauvaise qualité des plants de pépinières et les faibles performances au niveau génétique;
- Le manque d'accès au crédit;
- Le faible développement de l'irrigation;
- La faiblesse ou l'inadaptation de la mécanisation.

### **Comparaison des coûts avec les pays concurrents**

Afin de mettre en perspective les résultats de la Tunisie et d'analyser son potentiel, ses coûts ont été comparés à ceux d'autres grands producteurs oléicoles du pourtour de la Méditerranée. Ces pays ont en commun un climat caractérisé par une saison pluvieuse en hiver suivie d'un été plus chaud et sec. Au Sud de la Tunisie, toutefois, le climat est plus extrême que dans les pays méditerranéens de l'UE, et les précipitations sont plus faibles (voir annexe 2).

Les graphiques 31 et 32 présentent cette comparaison, sur la base des coûts à l'hectare de 2011/12 appliqués aux rendements et taux d'extraction moyens de la période 2009/10-2011/12.

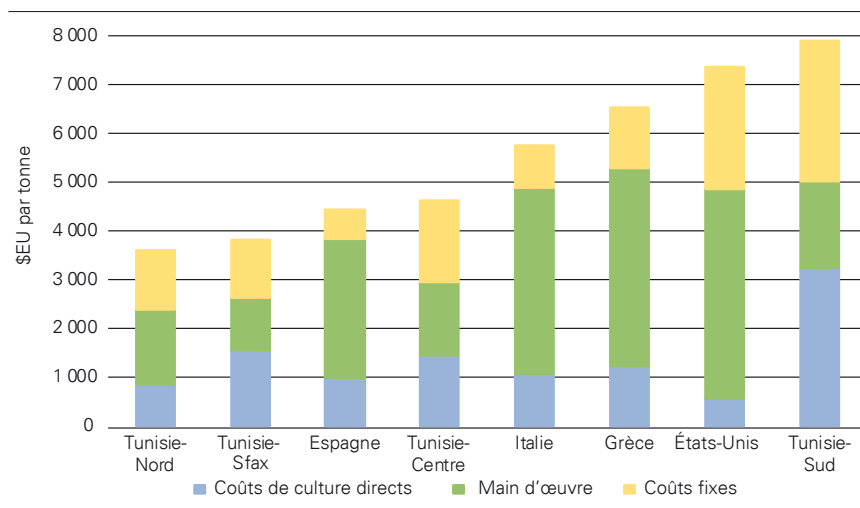
**Graphique 31: Comparaison interrégionale et internationale des coûts de production de l'olive**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

Note: Le coût d'opportunité des terres est exclu.

**Graphique 32: Comparaison interrégionale et internationale des coûts de production de l'huile d'olive**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

Note: Le coût d'opportunité des terres est exclu.



Les résultats présentés sont les meilleures données disponibles pour chaque pays producteur. Il faut cependant garder à l'esprit que les estimations de coûts de production sont notoirement difficiles à comparer d'un pays à l'autre, car elles sont réalisées à l'aide de méthodologies différentes et les typologies et systèmes de production des exploitations dans ces pays sont très différents. Il est malgré tout possible de réaliser un certain nombre d'observations. Le coût d'opportunité des terres, qui est une évaluation du profit que ces dernières généreraient si elles étaient utilisées pour d'autres cultures, n'a pas été pris en compte dans cette comparaison.

- Le Nord de la Tunisie et la région de Sfax obtiennent de très bons résultats, avec des coûts estimés inférieurs à ceux de tous les autres producteurs. Le Centre de la Tunisie est aussi bien placé. Le Sud, en revanche, affiche les coûts à la tonne les plus élevés.
- La Tunisie dispose d'un net avantage sur les autres producteurs en termes de coût de la main d'œuvre par tonne. Toutefois, cet avantage concurrentiel sur les producteurs des pays développés s'atténue, du fait de la forte hausse des salaires qui a suivi la Révolution. L'oléiculture tunisienne étant assez peu mécanisée, cet aspect sera essentiel pour les années à venir.
- En Tunisie, les coûts fixes (amortissement et coût d'opportunité des terres) sont cependant relativement élevés lorsqu'ils sont exprimés par tonne d'olives ou par tonne d'huile. Cela est dû aux rendements comparativement faibles, qui impliquent que les coûts fixes sont répartis sur une production à l'hectare bien plus faible que dans les autres pays.

### **Production oléicole en Espagne**

L'Espagne est le premier producteur mondial d'olives et d'huile d'olive et, comme vu plus haut, un des pays où les coûts de production sont les plus faibles. L'organisation de son secteur oléicole est donc intéressante à étudier pour la Tunisie. La structure du secteur oléicole espagnol est assez proche de celle du secteur oléicole tunisien, avec 54 pour cent des propriétés oléicoles occupant moins de 5 hectares (contre 48 pour cent en Tunisie). Les exploitations oléicoles espagnoles sont toutefois plus étendues, en moyenne, que leurs homologues grecques ou italiennes. De nombreux oléiculteurs espagnols font partie de coopératives leur permettant de mutualiser les équipements, les services de transport et d'autres services. La production oléicole espagnole se répartit entre les trois systèmes de production suivants:

- **La production traditionnelle ou extensive:** présente dans les régions ayant une longue tradition oléicole, elle est généralement non irriguée. Les densités de plantation sont d'environ 80 à 120 oliviers à l'hectare. Deux catégories d'oliveraies coexistent: celles pouvant être mécanisées et les autres. Lorsque la mécanisation est impossible, les coûts de production tendent à être plus élevés.

- **La production traditionnelle ou extensive:** présente dans les régions ayant une longue tradition oléicole, elle est généralement non irriguée. Les densités de plantation sont d'environ 80 à 120 oliviers à l'hectare. Deux catégories d'oliveraies coexistent: celles pouvant être mécanisées et les autres. Lorsque la mécanisation est impossible, les coûts de production tendent à être plus élevés.
- **La production intensive:** elle est toujours pratiquée sur de meilleurs sols et avec irrigation. Les densités de plantation vont de 200 à 400 oliviers à l'hectare. La production intensive vise à augmenter le rendement à l'hectare afin de diminuer les coûts par tonne de produit, tout en réduisant ultérieurement les coûts grâce à la mécanisation des opérations de culture, de taille et de récolte. La production intensive et super-intensive ne représente encore qu'une petite part de l'oléiculture espagnole mais elle se développe rapidement. 22 pour cent de la superficie oléicole espagnole est irriguée. La mécanisation de la récolte à l'aide de secoueurs ou de récolteuses enjambant les rangs est une tendance forte, du fait du coût et de la saisonnalité de la main d'œuvre pour la récolte manuelle. La récolte représente généralement 40 à 60 pour cent des coûts de culture de l'olive.
- **La production super-intensive:** les oliveraies ont une densité de plus de 800 pieds à l'hectare. Ce système, considéré comme le nouveau style d'oléiculture, se pratique sur des sols de qualité sous irrigation.

## Comment expliquer les écarts de coûts entre pays?

Une fois ces écarts identifiés, il s'agit de les expliquer. Deux facteurs déterminent largement les résultats en matière de coûts par tonne produite:

- Les différences de coûts de production de l'olive à l'hectare;
- La façon dont les performances techniques transforment le coût à l'hectare en coût par tonne d'olives et par tonne d'huile d'olive.

### Coûts de l'olive à l'hectare

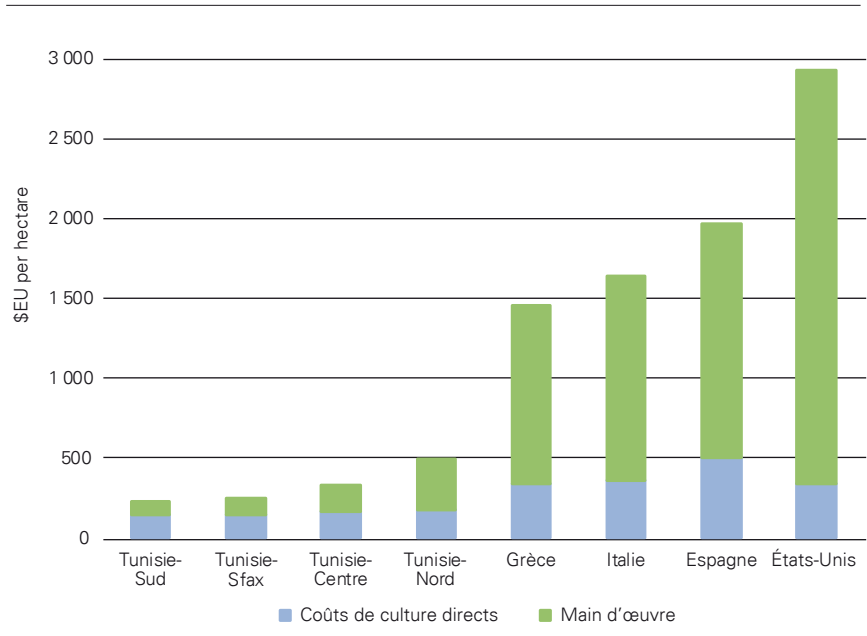
Si l'on ne tient compte que des seuls coûts de culture et de récolte d'un hectare d'olives, les coûts dans toutes les régions de Tunisie sont inférieurs à ceux des autres pays de référence (graphique 33). Cela met en évidence les différences entre pays en matière de systèmes de production et de typologie des exploitations. L'oléiculture tunisienne, relativement extensive, avec une densité à l'hectare inférieure, une très faible utilisation des engrais et autres intrants et des méthodes de récolte à forte intensité de main d'œuvre, génère de faibles coûts à l'hectare. Toutefois, la faiblesse des rendements entraîne l'augmentation du coût par tonne d'huile d'olive. Les systèmes plus intensifs des pays développés permettent de cultiver chaque hectare de façon plus intensive, ce qui diminue les coûts à la tonne en améliorant les rendements. Ceci est particulièrement le cas au Maroc et en Espagne.

Le graphique 33 montre que les coûts de production en Tunisie sont plus élevés qu'au Maroc. Il faut souligner que les calculs sont basés sur les hypothèses suivantes:

- Seuls les coûts de protection des cultures, fertilisation, traitements phytosanitaires, taille et récolte ont été inclus dans un souci d'utiliser seulement des données comparables;
- L'estimation a été faite pour les systèmes hyper-intensifs.

En Tunisie, le secteur oléicole repose sur des exploitations traditionnelles, le plus souvent familiales et gérées par les plus anciens, ne se limitant pas généralement à la culture de l'olivier. A l'heure actuelle, l'âge avancé de nombreux exploitants, l'absentéisme des responsables et l'exode rural constituent de véritables obstacles au développement et au dynamisme du secteur oléicole. Le manque d'accès au crédit pour la modernisation du système agricole freine également le développement, au même moment où la hausse des salaires grignote l'avantage de la Tunisie en termes de coût de la main d'œuvre.

**Graphique 33: Comparaison interrégionale et internationale des coûts à l'hectare pour la culture de l'olive en système hyper-intensif**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

## Différences en termes de performances techniques

Les rendements sont les meilleurs indices de performance technique pour un secteur. Lorsqu'il s'agit de transformer des coûts à l'hectare en coûts par tonne d'olives et par tonne d'huile d'olive, ces performances jouent un rôle essentiel. Les rendements ont déjà été comparés plus haut dans ce chapitre, et le graphique 28 illustre le gouffre qui sépare les performances techniques de la Tunisie de celles de la plupart de ses concurrents.

La performance technique dépend d'un certain nombre de facteurs. Le climat est un facteur essentiel. Nous avons vu précédemment que la Tunisie dispose d'un climat plus chaud et plus sec que les pays producteurs de l'UE. A cet égard, le Sud apparaît comme très marginal en ce qui concerne les caractéristiques climatiques requises pour l'oléiculture et cela se traduit par ses rendements très bas.

La performance technique dépend également des variétés d'olives cultivées et du niveau des pratiques agronomiques mises en œuvre par les exploitants. Les oliveraies tunisiennes sont confrontées à de nombreux problèmes: souvent vieillissantes, elles souffrent d'un manque de vigueur, du manque d'irrigation, d'un contrôle insuffisant des adventices, de techniques de taille inefficaces et de l'absence de variétés adaptées aux conditions locales.

Il est possible d'accroître les rendements des oliveraies en augmentant l'utilisation des intrants et de l'irrigation, ainsi qu'en adoptant des méthodes adéquates de taille et de lutte contre les mauvaises herbes. En parallèle, l'extraction de l'huile peut être améliorée par une récolte à plus grande maturité (ce qui garantit un taux d'extraction maximal) et en apportant des améliorations logistiques afin de réduire le délai séparant la récolte de la presse. Ces possibilités d'amélioration suggèrent que les performances techniques pourraient, dans certaines parties de la Tunisie, se rapprocher des standards des autres pays producteurs au climat semblable, ce qui améliorerait les résultats en matière de coûts.

L'introduction de variétés locales plus productives, adaptées aux conditions pluviométriques, climatiques et phytosanitaires locales, et produisant des huiles de meilleure qualité, engendrerait une nette augmentation des rendements en Tunisie. L'intensification des efforts visant à former davantage d'oléiculteurs aux aspects de qualité, aux bonnes pratiques agronomiques, à la protection des sols et aux pratiques durables, au moyen de programmes de vulgarisation technique, permettrait également d'améliorer les rendements.

- Les variétés 'Chemlali' et 'Chétoui' sont les principales variétés cultivées pour l'huile en Tunisie, aux côtés d'autres variétés spécifiques à certaines régions.
- La variété Oueslati est cultivée dans la région de Kairouan, produisant une huile très équilibrée et fruitée, légèrement amère et aux arômes d'amande fraîche.

- La variété Zarrazi est cultivée dans le Sud, essentiellement dans les oasis, avec quelques variantes locales. Elle produit de bonnes olives de table et a une forte teneur en huile, mais les récoltes sont irrégulières, avec une alternance forte bonne année / mauvaise année.
- Les variétés utilisées dans le cadre des systèmes intensifs et hyper-intensifs sont Arbequina, Arbosana et Koroneiki.

### **Quel est le potentiel d'amélioration de la performance de la Tunisie en matière de coûts?**

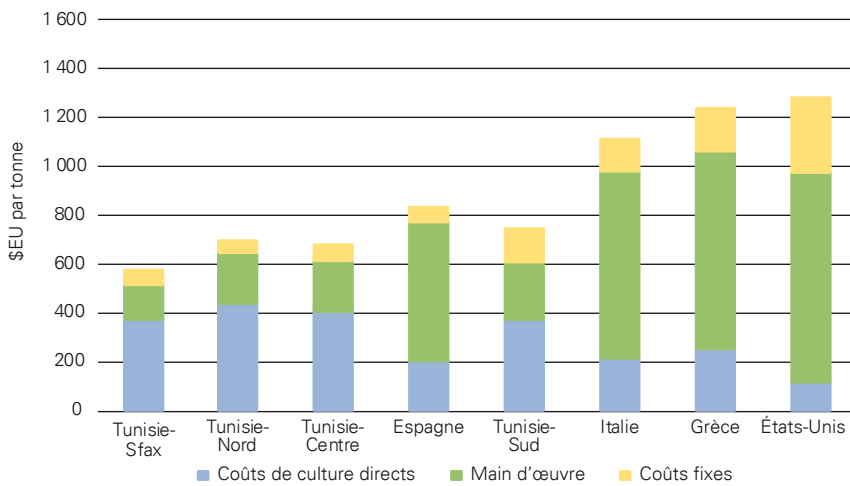
Dans cette section, on a supposé que les rendements de l'olive s'améliorent dans toutes les régions tunisiennes et atteignent un standard fixé par rapport aux résultats des pays concurrents, sur la base des hypothèses suivantes:

- Chaque région de Tunisie améliore son rendement de 50 pour cent.
- Bien entendu, l'amélioration des rendements implique l'augmentation du recours aux intrants, l'adoption de meilleures techniques agronomiques et surtout une meilleure estimation de la date optimale de récolte par les oléiculteurs tunisiens. Nous en avons donc tenu compte dans les coûts. L'Espagne a un rendement quatre fois plus élevé que celui de la Tunisie avec des coûts de culture à l'hectare deux fois supérieurs. Nous avons appliqué cette même règle de calcul à la Tunisie, en augmentant le coût des intrants de 25 pour cent pour permettre une croissance de 50 pour cent du rendement.

Le graphique 34 illustre les résultats ainsi obtenus. Il est supposé que les salaires et les prix des intrants restent stables, bien que, comme nous l'avons vu, la hausse des salaires menace la compétitivité de la Tunisie en termes de coûts.

- En ce qui concerne les coûts par tonne d'olives, l'amélioration de 50 pour cent de la performance technique influencerait beaucoup sur la compétitivité de la Tunisie. Cela permettrait aux régions tunisiennes de profiter davantage de leurs avantages actuels sur les producteurs de l'UE en termes de coût de main d'œuvre.
- Le district clé de Sfax deviendrait le producteur ayant les plus faibles coûts de notre sélection. Ses coûts chuteraient d'environ 70 dollars EU par tonne d'olives, soit une économie de 300 dollars EU par tonne d'huile d'olive.
- Dans le Nord, en revanche, les coûts par tonne d'olives augmenteraient globalement.
- La région du Centre verrait ses coûts baisser de pratiquement 100 dollars EU par tonne d'olives.
- C'est le Sud qui aurait le plus à gagner de l'amélioration des performances techniques. En réduisant ses coûts de presque 600 dollars EU par tonne, il se situerait dans la moyenne des coûts de production. Cela montre bien qu'il est actuellement handicapé par ses mauvais résultats en termes de rendement.

**Graphique 34: Comparaison des coûts de production de l'olive tenant compte d'une amélioration des performances techniques de la Tunisie**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

Note: Le coût d'opportunité des terres est exclu.

Bien que ce scénario semble hypothétique, il ne faut pas oublier que les rendements de la Tunisie ont reculé depuis 1990 (comme exposé en début de chapitre). Sur les quatre dernières années, le rendement oléicole moyen de la Tunisie s'élève à 0.47 tonne d'olives à l'hectare. Si on augmente ce rendement de 50 pour cent, comme dans le scénario plus haut, il atteint une valeur de 0.7 tonne à l'hectare. En 1993, le rendement oléicole moyen de la Tunisie était de 0.67 tonne à l'hectare, et, sur la période 1990-1994, il s'élevait à 0.63 tonne à l'hectare. Par conséquent, le simple fait, pour la Tunisie, de retrouver ses niveaux de rendement d'il y a 20 ans, augmenterait de façon spectaculaire sa compétitivité internationale.

Ce scénario a-t-il des chances de se réaliser? Si de nombreuses raisons peuvent expliquer la chute des rendements en Tunisie, la détérioration des sols, le changement climatique et la désertification y sont pour beaucoup. Bien que l'utilisation renforcée d'intrants puisse contribuer au développement de pratiques plus durables et empêcher, voire inverser, l'érosion des sols, l'assèchement du climat local constituera toujours un obstacle à l'augmentation de la productivité.

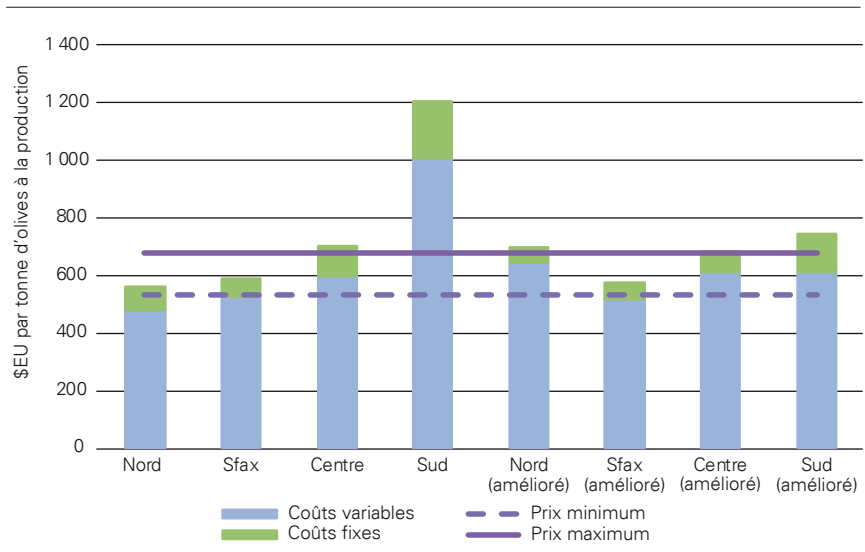
### Marges de production des olives en Tunisie

Le graphique 35 compare les coûts de production analysés précédemment au prix au producteur des olives en Tunisie, sur la base des prix des deux

dernières années. Il présente, pour chaque région, les coûts de production estimés en l'état actuel et en tenant compte de l'amélioration de 50 pour cent du rendement (et de la hausse de 25 pour cent des coûts directs) modélisée ci-dessus. Le coût d'opportunité des terres n'est pas pris en compte. Les lignes en violet représentent la fourchette de prix à la production des olives, soit entre 750 et 950 dinars (533 à 675 dollars EU par tonne d'olives). Ce graphique permet de tirer les conclusions suivantes:

- Dans le scénario amélioré, les prix, lorsqu'ils sont au plus haut, couvrent totalement, ou presque, l'ensemble des coûts de production dans les régions de Sfax, du Nord et du Centre. Dans la région de Sfax, les coûts variables sont couverts même lorsque les prix sont au plus bas.
- Dans le Centre, les coûts variables sont couverts en l'état actuel lorsque les prix sont élevés.
- En l'état actuel, du fait de l'importance des coûts de production dans le Sud, les coûts variables ne sont même pas couverts par les prix. Toutefois, l'accroissement de la productivité améliorerait considérablement cette situation.

**Graphique 35: Marges de production des olives en Tunisie, \$EU/tonne d'olives, prix producteur**



Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

Note: Le coût d'opportunité des terres est exclu.

A première vue, les perspectives sont mitigées pour la production d'olives en Tunisie. Mais il faut garder à l'esprit que l'impossibilité apparente pour certains exploitants de couvrir leurs coûts de production totaux (ou simplement la partie variable) est relativement courante dans le monde agricole. Les raisons de cette situation sont les suivantes:

- Beaucoup d'agriculteurs ne comptabilisent pas l'ensemble de leurs coûts fixes de production. Dans ce graphique, nous avons exclu le coût d'opportunité des terres (les revenus que les terres pourraient générer si elles n'étaient pas en oléiculture). De nombreux exploitants ayant des oliveraies établies considèrent que le coût des terres est nul, étant donné qu'elles n'engendrent pas de frais et qu'il est peu probable qu'ils en modifient la destination en arrachant leurs oliviers. La même observation s'applique aux amortissements, qui ont été intégrés aux coûts fixes: les agriculteurs disposant de machines et équipements anciens ne retiennent souvent que leurs coûts de réparation et d'entretien.
- Les coûts variables incluent ceux correspondant à la main d'œuvre pour la taille et la récolte, en attribuant à la main d'œuvre familiale un coût équivalent à celui des salaires ruraux. De nombreux agriculteurs considèrent toutefois la main d'œuvre familiale comme gratuite et ne comptabilisent pas à sa juste valeur le temps passé par la famille à travailler sur l'exploitation. Cette situation est notamment due au fait qu'il est peu probable que tous les membres de la famille travaillant sur l'exploitation puissent trouver un autre emploi rural.
- A l'exclusion des plus grandes, toutes les exploitations oléicoles bénéficient de l'apport d'engrais organique provenant du bétail présent sur place. Or les petits exploitants utilisant comme engrais le fumier de leur bétail ne le considèrent pas comme un coût. Dans les estimations, tous les engrais ont néanmoins été comptabilisés au prix du marché.
- Les olives sont souvent cultivées dans de petites parcelles, de manière traditionnelle, pour fournir de l'huile à la famille. A l'instar des jardiniers des pays développés qui cultivent des légumes dans leur potager, il est fort peu probable que ces exploitants traditionnels prennent en considération le coût des terres, de la main d'œuvre familiale et des éventuels intrants.
- Enfin, il ne faut pas oublier que de nombreux exploitants efficaces, disposant de financements adéquats, obtiennent des résultats largement supérieurs à ces niveaux moyens. Il s'agit notamment des exploitants irriguant leurs oliveraies. Les chiffres présentés dans le graphique 35 étant des moyennes, ils englobent, par essence, un nombre important de petits exploitants traditionnels ayant peu de moyens.



## Quelles sont les principales cultures concurrentes de l'olive en Tunisie?

Comme vu au chapitre 1, l'agriculture tunisienne est dominée par les cultures arboricoles (à commencer par les olives) et les céréales. Toutefois, en raison de la chaleur et de l'aridité du Centre et du Sud du pays, les céréales ne peuvent véritablement faire concurrence à l'olive que dans le Nord et dans certaines parties du Centre. Dans le Centre et le Sud, la plupart des propriétaires exploitants ont le choix entre planter des oliviers ou pratiquer des formes d'agriculture extensive, notamment l'élevage. Pour beaucoup, le choix est déjà fait, les oliviers étant déjà cultivés en monoculture dans la plupart des zones cultivables de ces régions.

**Tableau 9: Marges brutes indicatives pour différentes cultures dans le Nord de la Tunisie, moyenne 2010-2012, \$EU/ha**

	Olive	Blé tendre	Orge	Blé dur
Semence	0	61	62	61
Engrais	36	118	114	118
Protection des cultures	139	158	158	144
Main d'œuvre	315	72	72	70
Coûts	490	348	344	333
Rendement (tonnes/ha)	1.02	1.68	1.20	1.41
Prix (\$EU/tonne)	604	286	218	324
Revenu	617	480	262	457
MARGE BRUTE	127	132	-82	124

Source: Enquête de terrain et calculs LMC International.

Dans cette section par conséquent, l'analyse de la rentabilité comparée de l'oléiculture et des autres cultures arables est seulement menée pour la région du Nord. Le tableau 9 présente les estimations de marges brutes pour la culture de l'olive (à l'exclusion des coûts de mise en place de l'olivieraie) et des principales céréales concurrentes, sur la base des données fournies pour le présent rapport.

Le tableau montre qu'en moyenne, l'olive génère une marge brute positive dans le Nord, mais que le blé tendre et le blé dur sont susceptibles de rapporter autant par an sans nécessiter des investissements de départ aussi lourds que ceux consentis pour la mise en place d'une oliveraie. Cela explique en partie pourquoi la superficie oléicole de la région Nord est bien inférieure à la superficie céréalière, avec environ 250 000 hectares consacrés à l'olive

contre plus d'un million d'hectares de cultures céréalières. La superficie oléicole du Nord a toutefois légèrement progressé au cours des dernières années (annexe 2, graphique 89), ce qui laisse penser que l'oléiculture dans le Nord est intéressante pour les exploitants les plus efficaces et disposant de financements adéquats, notamment ceux ayant accès à l'irrigation.

## Coûts de transport des olives jusqu'aux moulins

Jusqu'à présent, l'analyse a porté sur les coûts de production et les prix au producteur des olives à huile. Dans cette dernière partie, nous élargissons notre analyse aux prix entrée-moulin en tenant compte du coût de transport des olives de l'exploitation agricole jusqu'au moulin (transformation).

Les principaux coûts et prix en matière de transport de l'olive sont:

- Dans le présent chapitre, nous avons identifié que le prix au producteur de l'olive se situait, en 2012, entre 750 et 950 dinars (533 à 675 dollars EU) par tonne d'olives.
- Pour la même année, le prix entrée-moulin des olives se situait entre 900 et 1 100 dinars (631 à 789 dollars EU) par tonne d'olives.
- La différence entre ces deux prix donne une marge de transport moyenne d'environ 150 dinars (107 dollars EU) par tonne d'olives, pour le transport de l'exploitation agricole jusqu'au moulin.
- Le coût réel du transport des olives dépend de facteurs tels que la distance entre l'exploitation agricole et le moulin, et le mode de transport utilisé. De plus, le coût n'est pas le même si le véhicule est loué par l'agriculteur ou s'il en est propriétaire. En tenant compte de ces paramètres, nous estimons que le coût du transport varie entre:
  - +/- 15 dinars (11 dollars EU) par tonne d'olives pour les distances de moins de 60 kilomètres;
  - et +/- 20 à 30 dinars (14 à 21 dollars EU) par tonne d'olives pour les plus longues distances.
- D'après les observations réalisées sur le terrain, la distance moyenne entre l'exploitation agricole et le moulin est d'environ 75 kilomètres, ce qui correspond à un coût de transport de 25 dinars (18 dollars EU) par tonne d'olives.
- Il faut ajouter à ce chiffre le coût de chargement de l'olive (le coût de déchargement est supporté par le moulin, à la réception). D'après les observations réalisées sur le terrain, ce coût est au total d'environ 15 dinars (11 dollars EU) par tonne d'olives.
- On atteint donc un coût total de transport de 40 dinars (28 dollars EU) par tonne d'olives, ce qui est bien inférieur à la marge de transport estimée de 150 dinars (107 dollars EU) par tonne d'olives.

On peut donc en conclure que les entreprises de transport réalisent des bénéfices importants au sein de la chaîne de valeur de l'huile d'olive. Ce constat est typique des chaînes de valeur assez peu sophistiquées caractérisées par le manque de performance du transport et des infrastructures. Les agriculteurs étant peu nombreux à posséder leurs propres camions (ou à produire suffisamment pour justifier un investissement dans les moyens de transport), les entreprises de transport en profitent pour capter des profits importants au niveau de la livraison des olives.

Cela suggère que de nombreux agriculteurs n'effectuant pas eux-mêmes la livraison au moulin auraient tout intérêt à le faire. En effet, ils pourraient ainsi améliorer leur marge d'environ 70 dollars EU (au maximum) par tonne d'olives. Pour ce faire, une des possibilités consisterait à développer le réseau de coopératives et/ou associations agricoles et à élargir leur rôle à l'organisation, à la collecte des olives et à leur livraison aux moulins. La rationalité économique de l'achat ou la location de camions par les coopératives agricoles pour la livraison des olives mérite donc d'être examiné attentivement.

Cela ne serait cependant pas simple, notamment dans un secteur n'ayant guère de tradition de coopération agricole et au sein duquel les réseaux d'exploitants sont peu développés. Les pouvoirs publics pourraient également contribuer à faire baisser les coûts de livraison en améliorant le réseau routier en zone rurale. Cela aurait en outre l'avantage d'apporter bien d'autres bénéfices sur le plan social et économique.

Au chapitre suivant, on poursuit l'analyse de la chaîne de valeur de l'huile d'olive en analysant les coûts et la rentabilité de la transformation oléicole.



## Chapitre 3 – Secteur de la transformation oléicole en Tunisie

### Résumé

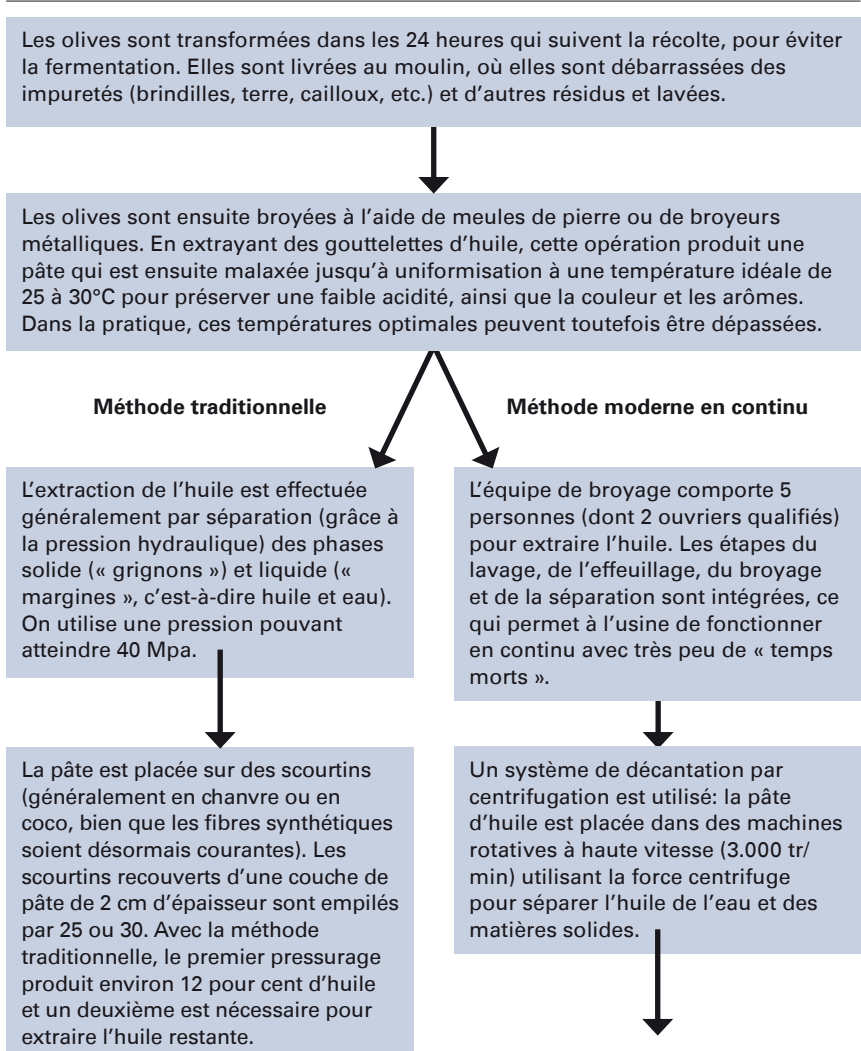
En Tunisie, la capacité totale de production d'huile d'olive s'élevé actuellement à environ 45 000 tonnes par jour. Comme pour la production d'olives, c'est le Centre qui dispose de la capacité la plus importante, à savoir 71 pour cent de la proportion nationale. Dans cette région, les zones de Sfax et du Sahel accueillent la majorité des usines de trituration. Celles-ci se modernisent depuis une vingtaine d'années. Les unités fonctionnant en continu représentent désormais les deux tiers de la capacité. En aval, le secteur du conditionnement de l'huile compte 35 à 40 unités, dont 12 à 24 spécialisées dans le conditionnement de l'huile d'olive. Ces unités ont une capacité totale de 15 000 tonnes par an, soit moins de 10 pour cent de la production tunisienne d'huile d'olive, et cette capacité est mal utilisée. Les données clés du secteur de la transformation oléicole sont les suivantes:

- Les coûts de trituration sont élevés dans les usines fonctionnant en continu: estimés à 340 \$EU par tonne d'huile (en 2012), ils sont largement supérieurs aux coûts de trituration connus en Espagne et en Turquie.
- Les marges brutes de trituration se sont progressivement réduites ces dernières années, avec l'accroissement de la pression sur le prix mondial de l'huile d'olive; elles sont passées de 830 \$EU en moyenne pour la période 2007-2009 à 500 \$EU entre 2010 et 2012, ce qui est toutefois mieux qu'en Espagne, où elles se situaient entre 300 et 500 \$EU pour la période 2007/08-2009/10.
- Les coûts de conditionnement sont élevés en Tunisie, du fait des coûts importants du matériel de conditionnement, qui représente 70 pour cent du coût de conditionnement total. Cela s'explique principalement par le fait que la Tunisie ne produit pas suffisamment de bouteilles pour le transport de l'huile d'olive. Elle doit donc en importer d'Italie, majoritairement, et de Chine. En bouteille en verre de 750 ml, le coût de conditionnement est d'environ 1 000 \$EU par tonne d'huile d'olive. Le coût équivalent en Espagne est d'environ 650 \$EU.
- Il est possible d'augmenter le revenu de la vente d'huile d'olive en produisant davantage d'huile de qualité supérieure. L'UE en produit d'importantes quantités: 35 pour cent de la production espagnole est de l'huile d'olive vierge extra. Pour l'Italie et la Grèce, ce chiffre est de 60 et 70 pour cent, respectivement. En ce qui concerne la Tunisie, il n'existe pas de données précises sur la qualité de la production, mais l'enquête de terrain laisse entendre que la proportion est largement inférieure à ces niveaux.
- En termes de volumes de production, d'autres pays de la région MENA rattrapent la Tunisie. De plus, d'après les données collectées pour l'élaboration du présent rapport, les pays voisins produisent de l'huile d'olive à des coûts actuellement compétitifs avec ceux de la Tunisie et pourraient devenir de sérieux rivaux à l'avenir, avec le développement de ce secteur.

## Le secteur de la transformation

Le graphique 36 décrit le processus d'extraction de l'huile d'olive. Les étapes de l'extraction sont le lavage, le broyage, le pressurage et le stockage, mais il existe des différences entre méthodes traditionnelles et modernes. Ces deux systèmes sont analysés en détail dans le présent chapitre.

### Graphique 36: Vue d'ensemble des processus, de la récolte à la trituration



### Méthode traditionnelle (suite)

Le liquide obtenu après le pressurage (dit « margines ») est un mélange d'huile et d'eau de végétation. Après filtration pour éliminer les polluants solides de petite taille, ce mélange subit une décantation ou, dans les installations plus modernes, une centrifugation, afin de séparer l'huile de l'eau.

### Méthode moderne en continu (suite)

Selon l'usine, cette étape produit soit trois éléments (huile, eau et matières solides, dites « grignons »), soit deux éléments (huile et grignons humides). Si la séparation en deux phases nécessite moins d'équipement, elle produit des grignons humides, qui doivent ensuite être retraités.

Il existe un autre système, très différent, de transformation en continu: la filtration par adhésion (méthode en Sinolea). Des lames d'acier sont immergées dans la pâte d'huile. L'huile présente dans la pâte adhère aux lames, contrairement à l'eau et aux matières solides. Compte tenu des faibles taux d'extraction, la pâte restante doit souvent être retransformée.

Des analyses de goût et d'acidité sont effectuées sur l'huile ainsi produite. Cela permet de la répartir en huiles de qualité homogène.

L'huile peut être immédiatement stockée sur site dans des cuves enterrées ou aériennes pour éviter les effets de la chaleur, de l'humidité et de l'oxydation. Elle est parfois mise en bouteilles pour la vente. L'huile ayant été stockée doit être filtrée avant la vente.

Le « gâteau de filtration » (ou « grignons »), résidu de la trituration, représente 33 à 35 pour cent de la quantité d'olives transformées. Il est stocké pour la vente ou pour l'alimentation animale de basse valeur quand la demande en aliments du bétail est élevée. Il peut toutefois contenir jusqu'à 8 pour cent d'huile et il peut donc s'avérer intéressant, sur le plan économique, d'extraire cette huile pour la commercialiser. Après extraction de l'huile de grignons, les grignons résiduels sont souvent utilisés comme combustibles. On opère parfois la séparation de leurs deux composants: pulpe et noyau.

## Présentation du secteur de la transformation oléicole en Tunisie

Les moulins traitent les olives de leur propre production ou celles qui leur sont livrées. Elles sont souvent gérées par les membres d'une même famille, qui supervisent les livraisons, le transport, le stockage, la trituration et la commercialisation. La campagne de l'olive varie de 30 à 40 jours en période de faible production à 90 à 120 jours en période de production plus importante.

Les olives proviennent des collecteurs, des marchés municipaux hebdomadaires ou directement des producteurs. Avant la campagne de trituration, les collecteurs achètent les olives sur pied sur des superficies relativement vastes et passent des contrats d'achat avec les producteurs. Le prix d'achat est négocié en fonction de la teneur en huile anticipée. Le poids, quant à lui, est vérifié avant le règlement au comptant. Les contrôles d'échantillons font partie de la procédure et les livraisons qui ne sont pas cohérentes avec l'échantillon peuvent entraîner la résiliation de l'accord ou la baisse du prix d'achat.

Les olives ainsi achetées doivent avoir une teneur en huile élevée, ne pas être trop mûres, ne pas être écrasées et ne pas contenir d'impuretés (brindilles, terre, cailloux, gravillons, herbes et feuilles). Dans la pratique, c'est la teneur en huile qui revêt le plus d'importance. Les olives peuvent provenir de différentes régions et être de différentes variétés et qualités.

Après la livraison, la demande en main d'œuvre occasionnelle est généralement élevée. Les moulins traditionnels et ceux équipés de super-presses utilisent des équipes de 8 à 12 ouvriers (dont 2 à 3 doivent être qualifiés). L'effeuillage est réalisé à la main et le lavage est souvent une source de problèmes quand, par négligence, trop peu d'impuretés sont éliminées, ce qui augmente les niveaux d'acidité.

Le transport des olives fraîches s'effectue en camions ou camionnettes dans des sacs de jute ou des conteneurs en plastique de 50 à 70 kg. A leur arrivée, les olives sont stockées à l'air libre ou dans des silos, généralement sans distinction de variété, de niveau de maturité et de teneur en impuretés. Bien que le recours aux caisses plastiques soit recommandé pour le transport et le stockage, celles-ci ne sont que rarement utilisées, et uniquement dans les fermes d'État et chez certains opérateurs privés<sup>6</sup>.

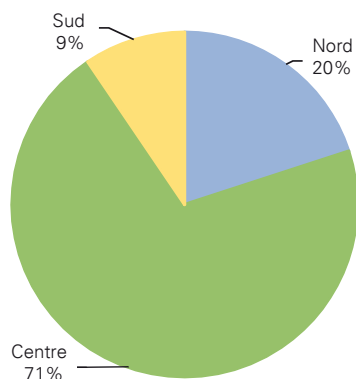
La Tunisie compte à l'heure actuelle 1 727 unités de production d'huile d'olive vierge:

- 620 unités traditionnelles;
- 438 super-presses;
- 666 unités en continu;
- 3 unités mixtes.

---

6 Enquête auprès des fabricants.

**Graphique 37: Répartition régionale des usines de trituration par capacité journalière, 2012**



Source: ONH.

La capacité totale de production d'huile d'olive s'élève à environ 45 000 tonnes par jour. Le graphique 37 illustre sa répartition géographique.

Le tableau 10 illustre l'évolution des types de transformateurs en Tunisie entre 2005 et 2012. Le nombre d'unités de transformation affiche une augmentation constante depuis 20 ans. Par ailleurs, la capacité des unités parfaitement équipées et fonctionnant en continu est en nette progression: elle est passée de moins de la moitié de la capacité journalière totale en 2005 à quasiment les deux tiers en 2012 (alors que ces unités représentent moins de 40% du nombre total d'unités).

**Tableau 10: Évolution de la composition du secteur de la transformation oléicole, en capacité journalière, entre 2005 et 2012**

	2005	2012
	%	%
Méthode traditionnelle	23.6	14.5
Super-presses	17.7	19.7
Méthode en continu	46.9	65.5
Méthode mixte	11.8	0.4

Source: Études locales; ONH; et DGPA.



Les unités traditionnelles et mixtes (utilisant plus d'une méthode de transformation) ont le plus reculé. Les unités équipées de super-presses n'ont globalement pas évolué.

Le recours aux journaliers est plus important dans les unités traditionnelles et équipées de super-presses; la méthode en continu, elle, consomme plus d'eau et d'électricité.

Le tableau 11 indique que l'essentiel de la capacité réside dans les unités modernes fonctionnant en continu, principalement celles situées dans le Centre (qui représente 71 pour cent de la capacité de production nationale d'huile d'olive). La plupart sont situées dans les zones de Sfax et dans le Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia). Les régions Nord et Sud ont des capacités bien inférieures: elles représentent respectivement 20 et 9 pour cent de la capacité journalière nationale.

**Tableau 11: Répartition régionale des moulins et de la capacité journalière, 2012**

		Nombre d'usines	Capacité journalière (en tonnes)
Nord	Méthode traditionnelle	39	440
	Super-presses	26	649
	Méthode en continu	147	7 751
	Total régional	212	8 840
Centre	Méthode traditionnelle	489	5 348
	Super-presses	296	6 632
	Méthode en continu	467	19 209
	Total régional	1 252	31 189
Sud	Méthode traditionnelle	92	648
	Super-presses	116	1 450
	Méthode en continu	54	2 090
	Total régional	262	4 188
Total	Méthode traditionnelle	620	6 436
	Super-presses	438	8 731
	Méthode en continu	668	29 050
	Total régional	1 726	44 217

Source: *Études locales; ONH; et DGPA.*

La commercialisation demeure assez traditionnelle. Elle est dominée par de petits négociants, même si de grands groupes agroalimentaires et de grands distributeurs sont apparus sur ce marché ces dernières années. Les deux tiers, ou presque, des activités de commercialisation sont regroupées dans les zones de Sfax et du Sahel, les principales zones de production, où la majeure partie de la récolte est transformée en huiles de différentes qualités.

La domination du Centre, en matière de répartition régionale de la capacité de production d'huile d'olive, fait écho à la répartition régionale des superficies oléicoles présentée au chapitre 2. Les moulins se sont logiquement établies à proximité des oliveraies afin que les olives puissent être transformées aussi rapidement que possible après la récolte, afin d'éviter la fermentation qui engendre la détérioration de l'huile contenue dans l'olive.

La trituration (broyage et pressurage) des olives produit de l'huile d'olive, ainsi que des résidus solides, dits «grignons» ou «marc d'olive», ou encore «gâteaux de filtration» dans l'industrie. Les grignons peuvent contenir jusqu'à 8 pour cent d'huile et il peut donc s'avérer intéressant, sur le plan économique, de l'extraire pour la commercialiser.

De nombreux facteurs influent sur la qualité de l'huile d'olive, notamment le délai séparant la récolte de la trituration et l'état des olives avant la trituration. À défaut de satisfaire à certaines normes, l'huile devra être raffinée.

La Tunisie compte actuellement treize raffineries d'huile, dotées d'une capacité totale de raffinage de 900 tonnes/jour. Ces unités raffinent l'huile d'olive vierge et l'huile de grignons, ainsi que les huiles de graines oléagineuses (soja, colza et tournesol) importées en Tunisie. L'huile d'olive raffinée est vendue après mélange avec de l'huile d'olive vierge pour avoir droit à la dénomination huile d'olive vierge.

Après l'extraction et/ou le raffinage, l'huile d'olive obtenue est stockée ou conditionnée (c'est-à-dire embouteillée et emballée) pour la commercialisation locale ou l'exportation.

Il existe 35 à 40 usines de conditionnement d'huile, y compris d'huiles de graines, pour la consommation locale et l'exportation. Parmi elles, 24 usines sont spécialisées dans le conditionnement de l'huile d'olive. Elles affichent une capacité totale de 15 000 tonnes/an, qui n'est actuellement exploitée qu'à environ 60 pour cent.

Le secteur de la transformation est confronté aux obstacles suivants:

- Faible productivité des exploitations oléicoles et volatilité de la production;
- Nécessité de transformer rapidement les olives après récolte; la modernisation a toutefois permis de raccourcir les délais, ce qui a amélioré nettement la qualité moyenne des huiles d'olive produites;
- Gestion de la qualité et stratégies industrielles globales (en matière de conditionnement, d'étiquetage, d'appellations d'origine, de points de livraison, etc.) font souvent défaut;
- La chaîne de distribution agroalimentaire souffre de coûts de transport relativement élevés, ainsi que de problèmes de perte de production et de traçabilité;
- La structure des incitations est telle qu'elle favorise les exportations d'huile non traitée en vrac, au lieu d'encourager l'ajout de valeur au travers du raffinage et du conditionnement pour une commercialisation en bouteilles;
- Le manque d'usines de conditionnement (embouteillage) empêche la Tunisie de créer de la valeur ajoutée pour l'exportation.

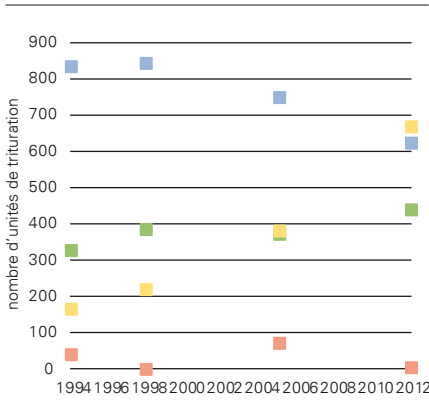
## Structure du secteur de la transformation

### **Moulins traditionnels et moulins équipés de super-presses versus moulins modernes fonctionnant en continu**

Le processus d'extraction de l'huile est assez simple et comprend les étapes suivantes: lavage, trituration des olives et stockage de l'huile ainsi obtenue. On observe une modernisation du secteur tunisien de la transformation oléicole, comme le montrent les graphiques 38 et 39.

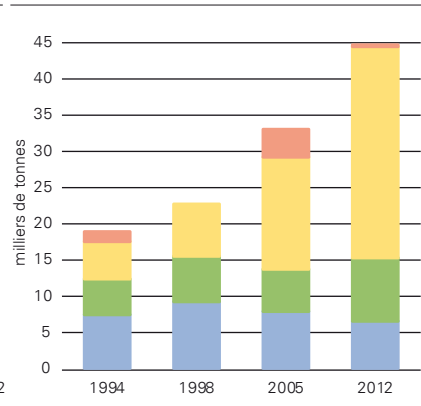
- Bien que les unités traditionnelles soient encore nombreuses en Tunisie, leur nombre est passé de plus de 830 dans les années 1990 à 620 en 2012. Leur capacité totale se maintient entre 5 000 et 10 000 tonnes d'olives par jour.
- L'évolution du nombre de moulins équipés de super-presses est moins marquée: ils sont passés de 324 en 1994 à 438 en 2012. Leur capacité totale a presque doublé, de 5 000 à 9 000 tonnes/jour.
- Sur la même période, le nombre de moulins modernes fonctionnant en continu a été multiplié par plus de quatre et leur capacité totale a explosé de 5 000 tonnes/jour en 1994 à presque 30 000 tonnes/jour en 2012.

**Graphique 38: Nombre d'unités de trituration oléicole en Tunisie, par type, 1998-2012**



Source: Données collectées par des sources locales

**Graphique 39: Capacité journalière de trituration, par type d'unité de trituration, 1994-2012**



Source: Données collectées par des sources locales.

En termes de capacité, les moulins fonctionnant en continu représentent désormais 65 pour cent de la capacité totale du pays. Les moulins traditionnels et les moulins équipés de super-presses représentent respectivement 15 et 20 pour cent de la capacité totale.

Après la récolte, les olives sont livrées au moulin, où elles sont pesées. Les brindilles et les feuilles sont éliminées et les olives lavées à l'eau froide. En fonction de l'utilisation de méthodes traditionnelles ou en continu, les olives sont triturées de façon différente (voir ci-dessous).

### Moulins traditionnels et moulins équipés de super-presses

Les moulins traditionnels et les moulins équipés de super-presses appliquent la méthode traditionnelle de transformation des olives. Cette technique utilise la pression pour l'extraction de l'huile. Après avoir été lavées, les olives sont placées dans un broyeur où deux meules les écrasent pour en faire une pâte homogène. Après malaxage, cette pâte est étalée sur des disques appelés «scourtins». Résistants à la pression et perméables, ils permettent à l'huile de s'écouler, par la pression exercée sur la pâte. Ces scourtins retiennent la phase solide de la pâte tandis que la phase liquide (mélange d'huile et d'eau, ou «margines») s'écoule et est recueillie.

Ce liquide est alors soumis soit à une décantation (et l'huile est recueillie à la surface des margines) soit à une centrifugation (moyen rapide et efficace de séparer l'huile de la phase aqueuse des margines).

Si le site dispose de moyens de stockage, l'huile est immédiatement dirigée vers des cuves en inox à l'abri de la lumière, afin d'empêcher l'oxydation et la perte de qualité, ou embouteillée pour le marché local ou l'exportation. Si le site ne dispose pas de moyens de stockage, l'huile est transportée vers une cuve de stockage commune, où se mélangent des huiles de différentes variétés provenant de divers moulins. L'extension de la capacité de stockage enregistrée ces dernières années a été réalisée par les opérateurs privés moyennant la création de capacités additionnelles au niveau des huileries existantes et la création de capacités nouvelles au niveau des huileries récemment installées ou l'augmentation du nombre des unités de stockage (ONH). La visite de terrain à Bizerte a permis de rencontrer un opérateur privé qui possède une cuve de stockage où les producteurs peuvent stocker leur huile en payant. Cette cuve n'était pas utilisée à pleine capacité.

En ce qui concerne la vente de l'huile, le marché national est le client le plus proche, bien que les quantités achetées soient assez faibles, l'huile étant essentiellement destinée à l'usage domestique. La plus grande partie de la production d'huile est donc vendue en vrac par l'intermédiaire de grandes entreprises internationales.

Le «gâteau de filtration», résidu de la trituration également appelé «grignons» ou «marc d'olive», est stocké dans une trémie pour être commercialisé ou utilisé pour l'alimentation animale. De faible valeur car constitué essentiellement d'eau et de résidu solide, le marc d'olive peut toutefois contenir jusqu'à 8 pour cent d'huile et il s'avère donc souvent intéressant, sur le plan économique, de l'extraire pour la commercialiser en tant qu'«huile de grignons».

Les grandes entreprises internationales commercialisant l'huile d'olive achètent également le marc d'olive produit par les plus petites unités pour le transformer. La plupart des grandes compagnies font extraire l'huile de grignons par des raffineries.

Après extraction de l'huile de grignons, les grignons résiduels sont souvent utilisés comme combustibles. On opère parfois la séparation de leurs deux composants: pulpe et noyau. Le noyau sert parfois à la production de panneaux de fibres.

### **Moulins modernes fonctionnant en continu**

Les moulins modernes utilisent un décanteur industriel pour séparer les phases par centrifugation. Cette méthode a été mise au point pour réduire les coûts de main d'œuvre et augmenter la capacité de transformation.

Après avoir été lavées, les olives sont écrasées mécaniquement par un broyeur à marteaux ou à couteaux. Cela produit une pâte qui est ensuite malaxée pour extraire l'huile du fruit.

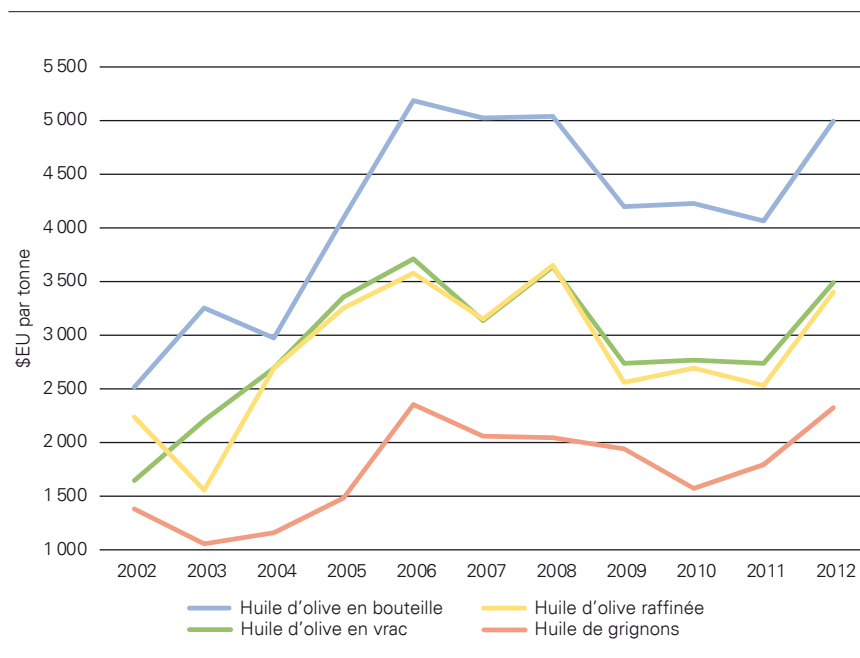
Cette pâte est ensuite injectée dans un décanteur industriel où de l'eau est ajoutée pour faciliter la séparation des phases. Le décanteur tourne à haute vitesse. Ce procédé permet de séparer l'huile de l'eau, du fait de leur différence de densité. Une seconde centrifugation à plus haute vitesse permet de séparer l'huile de l'eau de végétation. L'huile ainsi obtenue est ensuite canalisée vers des unités de conditionnement ou des cuves de stockage.

## Catégories et qualités d'huiles d'olive

En fonction de leur qualité, les huiles d'olive sont classées en plusieurs catégories, qui diffèrent en matière de prix.

L'huile d'olive vierge extra est considérée comme la meilleure qualité d'huile d'olive et est la plus chère de toutes, alors que l'huile d'olive lampante est impropre à la consommation humaine si elle n'est pas raffinée. Les écarts de prix entre les différentes qualités d'huile d'olive en Tunisie sont présentés dans le graphique 40.

**Graphique 40: Prix des différentes catégories d'huile d'olive, FOB ports tunisiens, 2002-2012, \$EU/tonne d'huile**



Source: INS.

Note: Les prix de 2012 sont des estimations.

Les différentes catégories d'huiles d'olive répondent à des définitions précises. Il est important de prendre en compte ces différentes catégories pour le calcul des marges de transformation, compte tenu de leur différence de prix. Ces définitions sont internationalement reconnues, mais la réglementation peut varier en fonction du pays de consommation en ce qui concerne les huiles raffinées destinées à la consommation humaine.

### **Huile d'olive vierge**

L'huile d'olive vierge est obtenue uniquement par des procédés mécaniques ou d'autres procédés physiques dans des conditions (thermiques, notamment) qui n'entraînent pas d'altérations du produit. L'huile ne doit avoir subi aucun traitement autre que le lavage, la décantation, la centrifugation et la filtration. Le lavage élimine les saletés et autres corps étrangers des olives. Les autres procédés séparent l'huile des autres composants du fruit, tels que la pulpe et l'eau, et éliminent les impuretés de l'huile.

Les huiles d'olive vierges peuvent être destinées telles quelles à la consommation humaine. Elles incluent:

- L'huile d'olive vierge extra: huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique ne peut être supérieure à 0.8 g pour 100 g.
- L'huile d'olive vierge: huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique ne peut être supérieure à 2 g pour 100 g.
- L'huile d'olive vierge ordinaire: huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique ne peut être supérieure à 3.3 g pour 100 g. Cette catégorie ne peut être vendue au détail aux consommateurs que si la législation du pays l'autorise. Par exemple, cette catégorie ne peut être vendue en bouteille dans l'UE. Elle y est donc raffinée puis généralement commercialisée en vrac pour être incorporée dans des mélanges.
- Il existe une catégorie d'huile d'olive vierge impropre à la consommation humaine en l'état: l'huile d'olive vierge lampante. Son acidité libre exprimée en acide oléique est supérieure à 3.3 g pour 100 g. Elle est destinée à être raffinée (pour produire de l'huile d'olive raffinée, voir ci-dessous) ou à des utilisations techniques non alimentaires. Cette catégorie provient d'olives de mauvaise qualité ou de problèmes lors de la manutention et la transformation.

### **Huile d'olive raffinée**

Elle est obtenue par le raffinage d'huiles d'olive vierges sans modifier la structure chimique initiale de l'huile. Son acidité libre ne peut être supérieure à 0.3 g pour 100 g. Le processus de raffinage consiste généralement à traiter l'huile vierge/huile lampante avec des agents chimiques pour éliminer son acidité, la laver, la sécher, la décolorer, la désodoriser et la filtrer. Cette catégorie peut être vendue au détail aux consommateurs seulement si la législation du pays l'autorise.

## Huile d'olive

L'huile d'olive est un mélange d'huiles vierges raffinées et non raffinées dans des proportions variables. Son acidité libre ne peut être supérieure à 1 pour cent. Cette catégorie représente la majorité de l'huile vendue aux consommateurs sur le marché mondial. Les proportions des mélanges sont étudiées afin de créer différents styles et niveaux de prix. Grâce à leur point de fumée élevé, ces huiles sont couramment utilisées comme huiles de cuisson. Cette catégorie est largement exportée vers les États-Unis, où elle est étiquetée «extra light». Elle est en toute probabilité dominée par l'huile d'olive raffinée.

Une autre catégorie d'huile d'olive, l'huile de grignons, est obtenue par traitement au solvant des grignons d'olive produits par l'opération de trituration. Cette huile est toujours impropre à la consommation humaine en l'état et doit être raffinée et coupée avec des huiles destinées à la consommation humaine pour devenir de l'huile de grignons destinée à la consommation humaine. Le présent rapport ne tient pas compte de cette catégorie, car il n'existe guère d'éléments attestant de sa production en Tunisie.

## Coûts de trituration de l'olive

Les coûts de trituration de l'olive varient en fonction des unités de trituration, car ils dépendent de la méthode utilisée et de la localisation du moulin. La capacité de transformation oléicole tunisienne est concentrée dans la région de Sfax. Le graphique 41 présente les coûts de trituration ventilés pour les différents types de moulins de la région. Les chiffres sont détaillés dans le tableau 12.

Le graphique montre que:

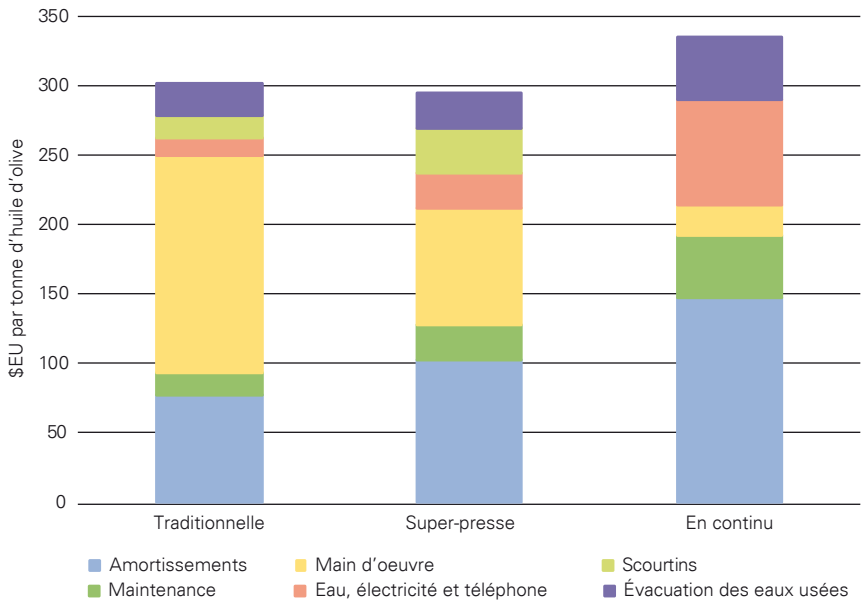
- Les moulins traditionnels affichent les coûts de main d'œuvre les plus élevés, cette dernière étant indispensable à la plupart de leurs opérations. Les coûts de main d'œuvre représentent plus de 50 pour cent de leur coût total de trituration.
- Les moulins équipés de super-presses sont semblables aux unités traditionnelles sauf qu'une partie de leurs opérations est mécanisée. Ils affichent donc des coûts d'amortissement, de maintenance et de services publics (eau, électricité et téléphone) supérieurs, mais leurs coûts de main d'œuvre sont inférieurs. Au final, leurs coûts totaux de trituration sont du même ordre que ceux des unités traditionnelles.
- Les moulins fonctionnant en continu étant très mécanisés, la main d'œuvre ne représente que moins de 10 pour cent de leur coût total de trituration. Les coûts d'amortissement, de maintenance et de services publics sont élevés et représentent 80 pour cent du coût total. Les coûts liés à



l'évacuation des eaux usées sont plus importants dans ce type de moulin car la méthode en continu nécessite davantage d'eau pour transformer une tonne d'olive et génère donc de gros volumes d'eaux usées qui doivent être retraités avant d'être évacués.

Les coûts de main d'œuvre augmentent en Tunisie et les travailleurs qualifiés sont rares. D'après l'enquête de terrain, le coût indicatif de la main d'œuvre qualifiée est de 2 000 dinars (1 280 dollars EU) par mois dans un moulin fonctionnant en continu. Cette main d'œuvre est nécessaire durant les 2 à 3 mois de récolte et son coût est élevé si on le compare au coût de 30 dinars (20 dollars EU) par jour de la main d'œuvre non qualifiée. Dans un moulin traditionnel, le coût indicatif de la main d'œuvre qualifiée est de 1 000 dinars (640 dollars EU) par mois.

**Graphique 41: Coûts de trituration par type de moulin dans la région de Sfax, 2012/13**



Source: Enquêtes locales dans la région de Sfax, Janvier 2013.

**Tableau 12: Coûts de trituration par type de moulin dans la région de Sfax, 2012/13, \$EU/tonne d'huile d'olive**

	Traditionnelle	Super-presse	En continu
Amortissements	77	103	147
Maintenance	16	26	45
Main d'œuvre	157	83	21
Eau, électricité et téléphone	13	26	77
Scourtins	16	32	0
Évacuation des eaux usées	22	26	45
Total	301	295	335

Source: Enquêtes locales dans la région de Sfax, Janvier 2013.

D'autres coûts doivent être pris en compte, notamment les coûts de stockage de l'huile si le site dispose de cuves de stockage.

Outre leur propre activité de transformation, les moulins proposent souvent leurs services de trituration aux oléiculteurs locaux. Ceux-ci peuvent choisir de payer en huile.

### Marges brutes de trituration

Les moulins achètent les olives qui leur sont livrées et les transforment pour produire l'huile d'olive. Les grignons sont un sous-produit de la trituration commercialisé comme alimentation animale ou engrais. Ils peuvent également être vendus à un moulin des environs, qui les transformera en huile de grignons. La vente de ces sous-produits peut rapporter jusqu'à 100 dollars EU par tonne, soit environ 3 pour cent des recettes totales.

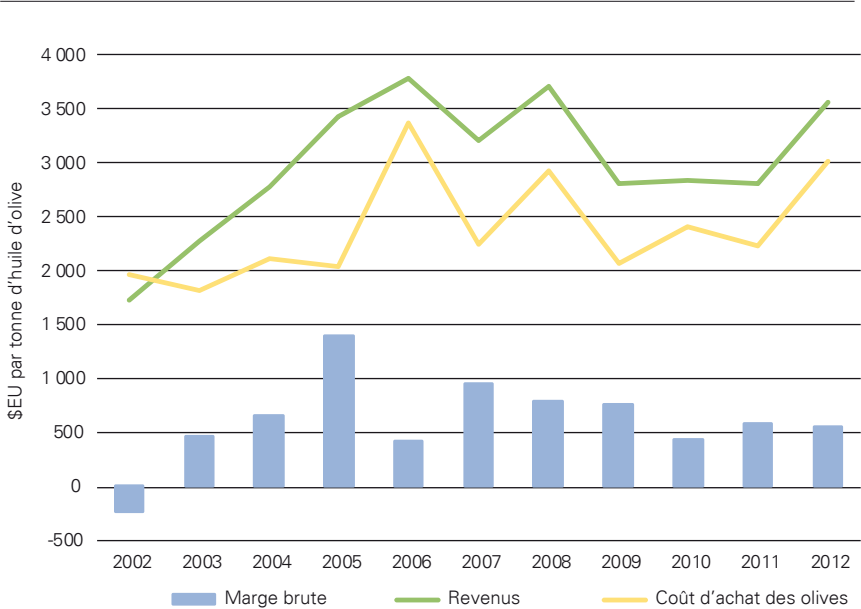
En tenant compte de cet élément, il est possible de calculer les marges brutes indicatives d'un moulin en Tunisie. La marge brute par tonne d'huile d'olive est calculée comme suit:

Marge brute = Recettes de la vente de l'huile d'olive et des sous-produits  
moins Prix d'achat des olives

Le graphique 42 illustre les marges brutes estimées d'un moulin représentatif. La marge est matérialisée par l'écart entre les deux lignes (recettes et coûts). Le coût des olives pour produire une tonne d'huile a été estimé à l'aide des prix aux producteurs d'olive en Tunisie fournis par la Division des statistiques

de la FAO, auxquels on a ajouté le coût du transport des olives au moulin. Les recettes proviennent de la vente de l'huile d'olive et des grignons. Les grignons sont parfois exportés (vers l'Italie, par exemple) pour la production d'électricité. S'ils ne sont pas vendus, ils peuvent servir de combustible au sein de l'usine.

**Graphique 42: Estimations des marges brutes de trituration, 2002-2012**



Source: FAOSTAT, sources locales.

Entre 2002 et 2012, le prix de l'huile d'olive vierge tunisienne en vrac est passé de 1 600 à 3 700 dollars EU par tonne. En 2012, la tonne de grignons se vendait entre 70 et 100 dinars (entre 45 et 65 dollars EU). Cela représente 115 à 165 dinars (75 à 105 dollars EU) par tonne d'huile d'olive, en considérant qu'une tonne d'olives produit 0.33 tonne de grignons et que le taux d'extraction d'huile est de 20 pour cent. Les recettes provenant de la vente des grignons ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période. Leur valeur a donc été estimée au niveau de 2012, soit 90 dollars EU par tonne d'huile, pour l'ensemble de la période.

Le graphique indique que les évolutions du prix de l'huile d'olive vierge en vrac ont été globalement répercutées sur le prix des olives sur la plus grande partie de la période concernée. Cela signifie que la négociation du prix des olives est efficace et que le revenu des oléiculteurs suit correctement les évolutions du prix de l'huile d'olive.

Les prix sont variables et dépendent de nombreux facteurs: localisation, qualité, teneur en huile et saison. Pour une localisation donnée, les prix sont calculés par les transformateurs, qui renchérissent l'un sur l'autre, de sorte que la concurrence engendre la transmission des variations du prix de l'huile d'olive au prix de l'olive. Ni le marché des olives à huile ni les prix négociés entre les oléiculteurs et les acheteurs ne sont toutefois transparents. Les prix peuvent donc varier en fonction des décisions des transformateurs et, lorsque la récolte est abondante, ils ont tendance à baisser. Malgré cela, le graphique confirme un certain niveau de transfert du prix de l'huile d'olive au prix des olives lié à la compétition entre transformateurs.

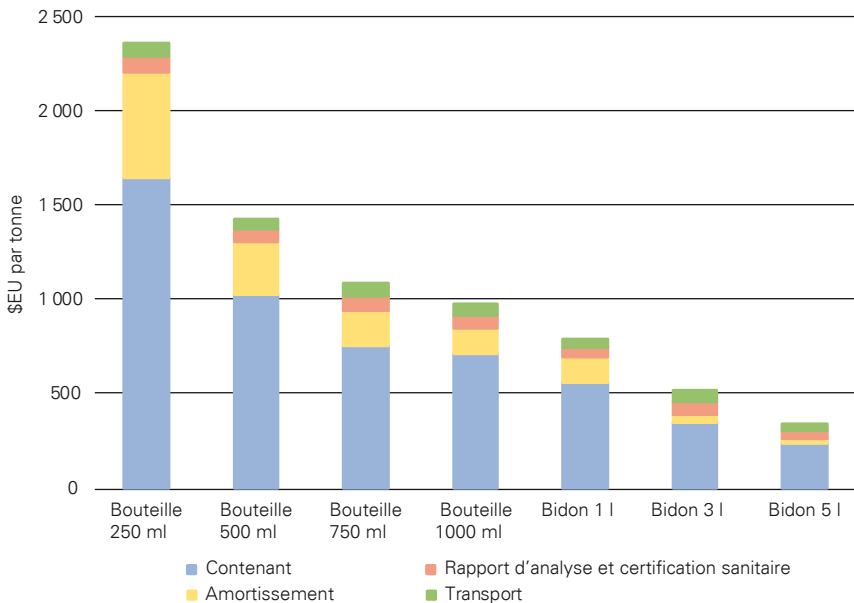
Entre 2002 et 2012, la marge brute estimée oscille autour de 500 dollars EU/tonne d'huile en moyenne, ce qui suffit à couvrir les coûts de trituration estimés à environ 300 dollars EU/tonne d'huile (graphique 41).

### **Conditionnement de l'huile d'olive**

Le coût de conditionnement de l'huile d'olive vierge en vrac pour en faire un produit fini destiné à la vente au détail varie considérablement en fonction du type et de la taille du contenant utilisé et du marché-cible.

Principaux contenants utilisés, les bouteilles en verre et les bidons métalliques sont en général importés d'Italie et, de plus en plus fréquemment, de Chine. Les bouteilles peuvent également être importées de France; plus chères et de meilleure qualité, elles sont utilisées pour les marchés plus exigeants tels que le Japon. D'après l'enquête de terrain, les bouteilles en verre produites en Tunisie se brisent plus facilement que les bouteilles importées. C'est pourquoi ces dernières sont privilégiées. La contenance des bouteilles en verre varie de 250 ml à 1 litre et celle des bidons métalliques de 1 à 5 litres.

Selon la présentation voulue pour le produit fini, les coûts d'étiquetage et d'impression varient en fonction du coût des matériaux et de la main d'œuvre utilisée pour le conditionnement. Cela apparaît clairement dans le graphique 43, qui montre que les coûts indicatifs de conditionnement de l'huile d'olive en vrac en Tunisie varient de 350 à 2 400 dollars EU par tonne d'huile.

**Graphique 43: Coûts de conditionnement de l'huile d'olive en 2012**

Source: Sources locales.

Comme cela apparaît nettement sur le graphique 43, le contenant est le poste le plus onéreux du processus de conditionnement. Il représente environ 70 pour cent du coût total, aussi bien pour les bouteilles en verre que pour les bidons métalliques, indépendamment de leur contenance. Pour les bouteilles en verre, il coûte entre 700 et 1 700 dollars EU par tonne d'huile et, pour les bidons métalliques, entre 230 et 560 dollars EU par tonne d'huile. Le contenant le plus cher demeure la bouteille en verre de 250 ml mais le coût total diminue à mesure que la contenance de la bouteille augmente (de 250 ml à 1 l). Les coûts d'amortissement, d'analyse, de certification sanitaire et de transport diminuent également quand la capacité du contenant augmente. En outre, il est moins onéreux de conditionner l'huile en bidons qu'en bouteilles en verre, notamment du fait du coût inférieur des bidons et du nombre inférieur de contenants requis pour conditionner la même quantité d'huile.

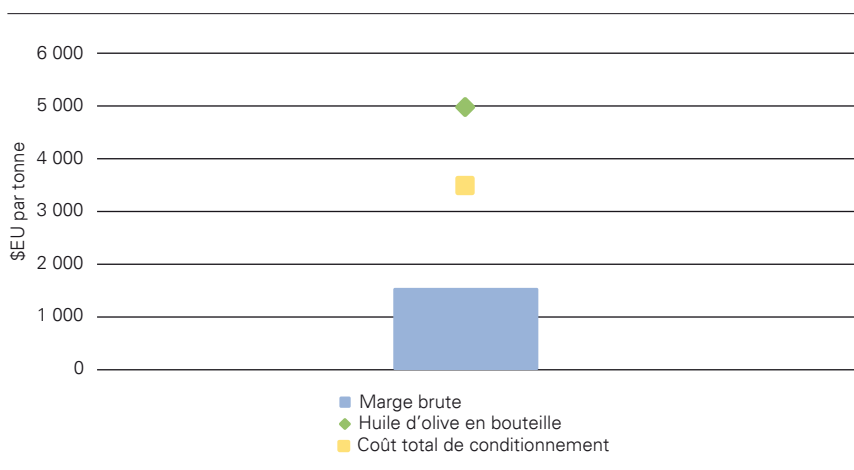
Les coûts de conditionnement de l'huile d'olive en Tunisie sont élevés, notamment en raison du coût élevé associé à l'importation des contenants et des bouchons. Cela n'avantage pas la Tunisie sur un marché international inondé de produits en provenance de pays producteurs développés tels que l'Espagne et l'Italie.

Il semblerait que le nombre d'entreprises exportatrices d'huile d'olive en bouteille ait augmenté durant les dernières années, mais la capacité de conditionnement de l'huile d'olive n'est pas pleinement exploitée et le secteur est trop restreint pour attirer des investisseurs.

## Marges brutes de conditionnement de l'huile d'olive

D'après les transformateurs interrogés dans le cadre de l'enquête de terrain pour ce rapport, la bouteille de 750 ml est un format qui rencontre un grand succès. Pour estimer la marge brute de conditionnement, le prix de l'huile d'olive en vrac a été retranché du prix de l'huile d'olive en bouteille. Le graphique 44 montre que la marge brute disponible est estimée à environ 1 500 dollars EU par tonne d'huile. Les coûts de conditionnement en bouteille de 750 ml sont, eux, estimés à un peu moins de 1 100 dollars EU par tonne.

**Graphique 44: Estimation de la marge brute de conditionnement de l'huile d'olive en 2012**



Source: Données provenant de sources locales.

Les coûts de conditionnement variant en fonction du type et de la taille des contenants, on peut s'attendre à ce que les marges brutes varient de la même manière.

Le secteur de la transformation oléicole en Espagne, qui peut utilement être utilisé comme référence pour la Tunisie, est présenté ci-dessous.

### **Le secteur de la transformation oléicole en Espagne**

L'Espagne est le premier producteur mondial d'huile d'olive. Son secteur oléicole est abouti et très développé. En 2007/2008 (dernières données disponibles), ce pays comptait 1 732 usines de trituration en fonctionnement. 80 pour cent utilisaient la centrifugation à deux phases, le système d'extraction le plus avancé. Cette méthode nécessite moins de main d'œuvre et d'eau. Elle dispose également d'une capacité d'extraction plus élevée et génère moins de déchets. Ces usines sont relativement concentrées sur le territoire et se trouvent principalement en Andalousie (818), en Castilla-La Mancha (241) et en Catalogne (204). Si la catégorie d'usines la mieux représentée produit entre 20 et 100 tonnes d'huile par campagne agricole, une part importante de la production espagnole (34 pour cent) provient d'usines bien plus grandes pouvant produire 1 000 à 2 500 tonnes d'huile par campagne agricole. La première catégorie d'usines représente 23 pour cent du nombre total d'usines, alors que ce chiffre n'est que de 11 pour cent pour la seconde catégorie.

55 pour cent des usines de trituration appartiennent à des coopératives ou sont le fruit de partenariats agricoles: ces usines ont réalisé 70 pour cent de l'huile produite lors de la campagne agricole 2007/2008. Les usines privées ont produit le reste. Les usines vendent essentiellement leur huile aux agriculteurs (pour leur consommation propre) ou en vrac aux raffineries, aux usines de conditionnement et aux grossistes, mais on observe, chez les transformateurs, une tendance à l'intégration verticale. Ces dernières années, l'offre s'est progressivement concentrée, les coopératives créant des coopératives de deuxième degré se consacrant au conditionnement et à la stratégie de marque de leur huile.

La chaîne logistique fonctionne bien et les transformateurs sont parfaitement en mesure de gérer les variations de qualité et de quantité inhérentes à la production d'huile d'olive. Si l'huile d'olive vierge extra est prête à être conditionnée et commercialisée en l'état, l'huile de qualité inférieure impropre à la consommation brute doit être raffinée avant d'être mélangée à des huiles vierges afin d'obtenir de l'huile d'olive. Sur les 15 raffineries d'huile d'olive que comptait l'Espagne en 2007/2008, 10 appartenaient à des entreprises de conditionnement d'huiles.

L'intégration verticale est plus évidente dans le domaine du conditionnement. Les usines de conditionnement intégrées aux raffineries représentent les plus gros volumes. Ces dernières conditionnent et commercialisent toute la gamme des huiles d'olive, y compris l'huile d'olive vierge extra. Il existe également des usines appartenant à d'importantes usines de trituration ou à des coopératives de deuxième degré. Celles-ci ne conditionnent que de l'huile d'olive vierge et des usines indépendantes qui conditionnent tout type d'huiles, y compris les huiles de graines.

Les graphiques 45 et 46 illustrent les coûts moyens pondérés de trituration et de conditionnement en Espagne pour les trois campagnes de 2007/2008 à 2009/2010. Si le coût de trituration s'est maintenu dans la fourchette de 260-320 \$EU par tonne d'huile sur cette période, celui du conditionnement a baissé de plus de 830 à 660 \$EU par tonne d'huile. Le graphique 45 illustre les marges brutes indicatives calculées à partir de la moyenne pondérée des prix départ exploitation agricole, départ usine de trituration et départ usine de conditionnement de l'huile d'olive vierge extra.

**Graphique 45: Coûts de trituration et de conditionnement de l'huile d'olive en Espagne, 2007-2010**



**Graphique 46: Marges de trituration et de conditionnement de l'huile d'olive en Espagne, 2007-2010**



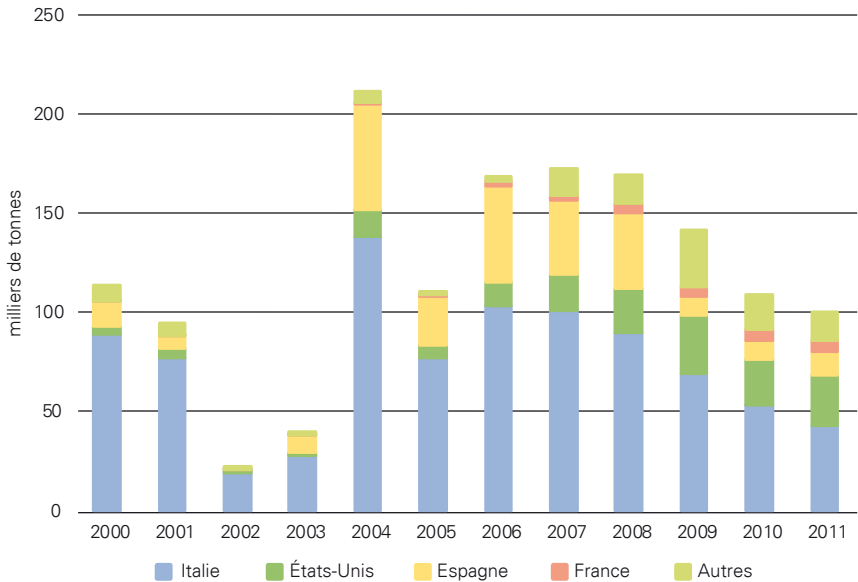
Source: MAAMA.

## Perspectives internationales en matière de transformation oléicole

La Tunisie est le quatrième producteur d'huile d'olive après l'Espagne, l'Italie et la Grèce, et le troisième exportateur après l'Italie et l'Espagne. Les autres grands exportateurs sont la Turquie, le Portugal, la Syrie et le Maroc. La Tunisie exporte environ 70 pour cent de sa production et ce ratio est le plus important de tous les pays producteurs.

Si l'UE, en particulier l'Italie et l'Espagne, reste encore la principale destination des exportations tunisiennes d'huile d'olive, sa part a chuté d'environ 90 pour cent sur la période -2006 à environ 60 pour cent depuis 2009, comme le montre le graphique 47. Les exportations vers les États-Unis, qui sont de loin le principal importateur mondial, ont augmenté sur la même période et s'élèvent à 20 000-30 000 tonnes depuis 2008.



**Graphique 47: Exportations tunisiennes d'huile d'olive par destination, 2000-2011**

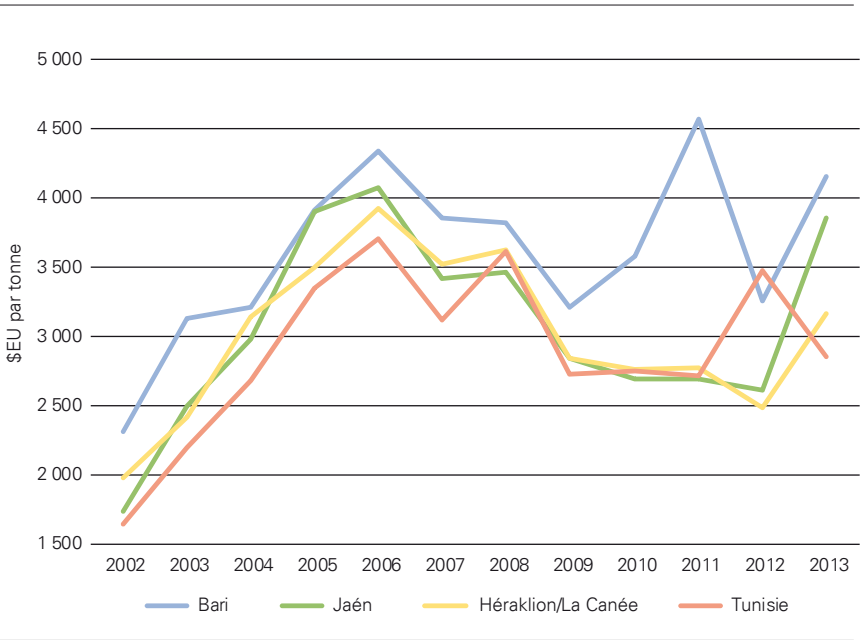
Source: COI.

### Prix de l'huile d'olive

L'UE étant la principale région productrice d'huile d'olive au monde, les prix payés aux producteurs dans l'UE dictent les prix de l'huile ailleurs dans le monde. Pour l'huile d'olive vierge extra, les prix des trois principaux marchés producteurs, à savoir Bari en Italie, Héraklion/Messénie en Grèce et Jaén en Espagne, font référence à l'international; pour l'huile d'olive raffinée, ce sont les prix de Cordoue/Séville en Espagne) et Bari en Italie.

Les prix de l'huile d'olive en Tunisie suivent la courbe de ceux de l'UE. Une grande proportion de la production tunisienne est destinée au marché européen. Les prix à la production varient en fonction de l'offre et de la demande. Ceci, explique leur montant nettement plus élevés sur le marché italien déficitaire que sur les marchés espagnol et grec excédentaires; les prix italiens plus élevés reflètent également une qualité supérieure. Comme le montre le graphique 48, les prix tunisiens étaient inférieurs à ceux de l'Espagne et de la Grèce entre 2002 et 2007, puis similaires entre 2009 et début 2011, pour ensuite suivre une trajectoire opposée sans que les raisons en soient claires.

**Graphique 48: Comparaison entre les prix à la production de l'huile d'olive vierge extra sur les principaux marchés européens et les prix de l'huile d'olive en vrac en Tunisie, 2002-2013**



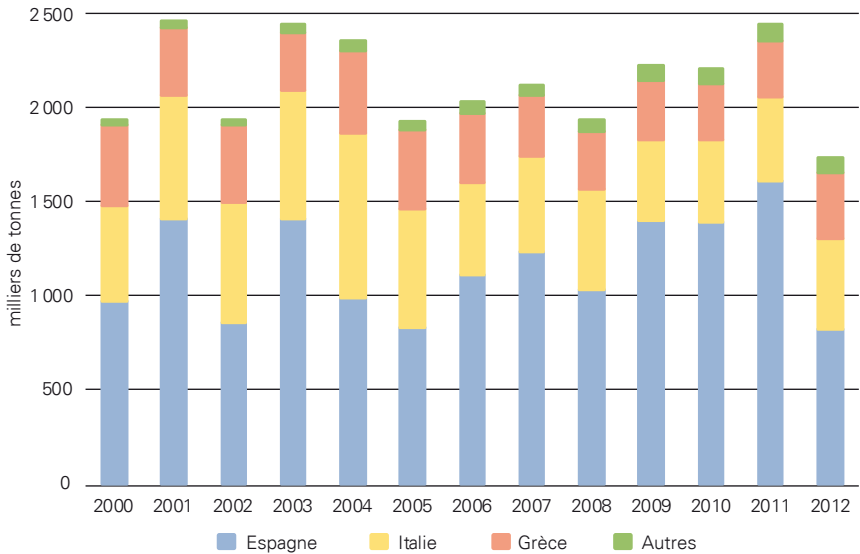
Source: INS, COI.

Note: Les prix tunisiens de 2012 et 2013 sont des estimations; les prix de 2013 sont calculés à partir de données partielles.

Le graphique montre également la très forte corrélation entre les prix de l'huile d'olive en Tunisie et ceux de l'UE. Les revenus des producteurs tunisiens d'huile d'olive dépendent donc de plus en plus des prix internationaux et la santé du secteur oléicole tunisien est fonction de sa compétitivité sur le marché mondial.

### L'Union européenne, le principal concurrent

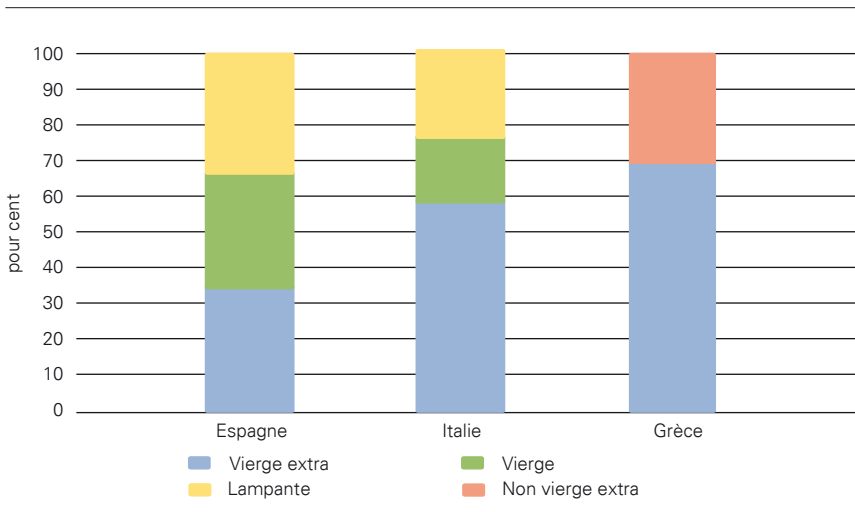
L'UE produit 1.9 à 2.5 millions de tonnes d'huile d'olive par an et plus de 95 pour cent de cette production provient d'Espagne, d'Italie et de Grèce, comme le montre le graphique 49. En 2012, la production a chuté à 1.7 millions de tonnes, car la récolte en Espagne a souffert d'une forte sécheresse et reculé de presque 50 pour cent.

**Graphique 49: Production d'huile d'olive dans l'UE, 2000-2012**

Source: COI.

L'UE produit de l'huile de qualité, comme illustré dans le graphique 50. En 2009, la production espagnole comptait 35 pour cent d'huile d'olive vierge extra, 32 pour cent d'huile d'olive vierge et 33 pour cent d'huile lampante; la production italienne se répartissait ainsi dans ces mêmes catégories: 59, 18 et 24 pour cent. La Grèce produit généralement une huile de très bonne qualité et, en moyenne, 65 à 70 pour cent de sa production est de l'huile vierge extra. Ce chiffre peut dépasser les 80 pour cent durant les bonnes années. Ces pourcentages varient selon les années car ils sont tributaires des conditions climatiques.

**Graphique 50: Qualité de l'huile produite dans les principaux pays producteurs**



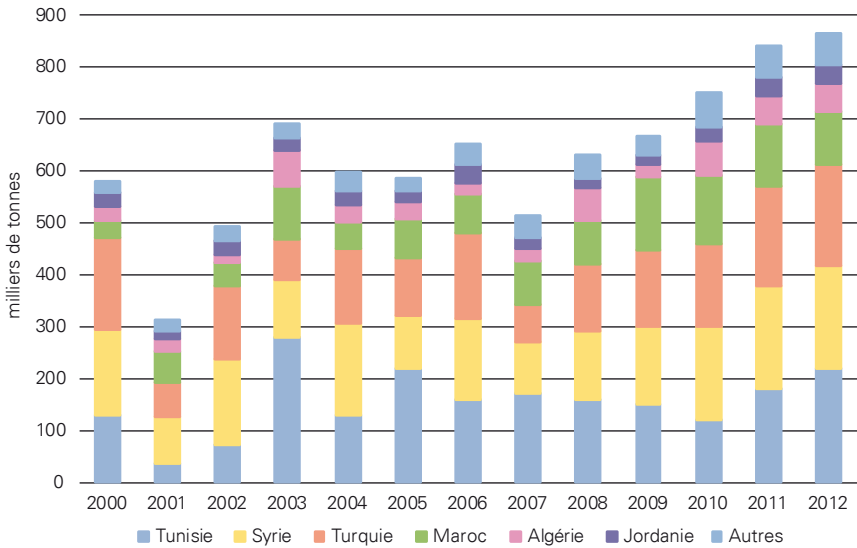
Source: Eurostat, USDA.

Du fait de l'importance de la production d'huile d'olive vierge extra, les producteurs de ces pays tirent davantage de revenus de la vente de l'huile. Comme mentionné précédemment, le secteur de la transformation oléicole en Espagne connaît un certain degré d'intégration verticale. S'il existe plus de 1 700 moulins concentrés dans les principales régions de production, de nombreux embouteilleurs sont intégrés ou associés aux raffineries ou aux moulins. La concentration dans le secteur de l'embouteillage est également évidente en Grèce et en Italie, malgré le nombre important de moulins. La Grèce compte environ 2 200 moulins, contre 5 000 en Italie.

C'est l'Italie qui domine le marché des exportations et arrive légèrement devant l'Espagne si on se place hors commerce intra UE. L'Espagne et la Grèce exportent la majorité de leur huile en vrac; elle est ensuite assemblée, embouteillée et emballée dans le pays de destination. Quarante-vingt-dix pour cent des exportations grecques ont pour destination l'UE. L'Italie demeure la principale destination des exportations grecques, mais la Grèce exporte également vers d'autres grands pays importateurs tels que les États-Unis, le Canada et l'Australie.

### **Au sein de la région MENA**

La Tunisie est le premier producteur d'huile d'olive de la région MENA, mais la production dans les pays voisins ne cesse de croître depuis 2000, comme le montre le graphique 51. En effet, les productions syriennes et turques se rapprochent du niveau de la Tunisie en termes de volume et la production marocaine progresse et dépasse les 100 000 tonnes par an depuis 2009.

**Graphique 51: Production d'huile d'olive dans la région MENA, 2000-2012**

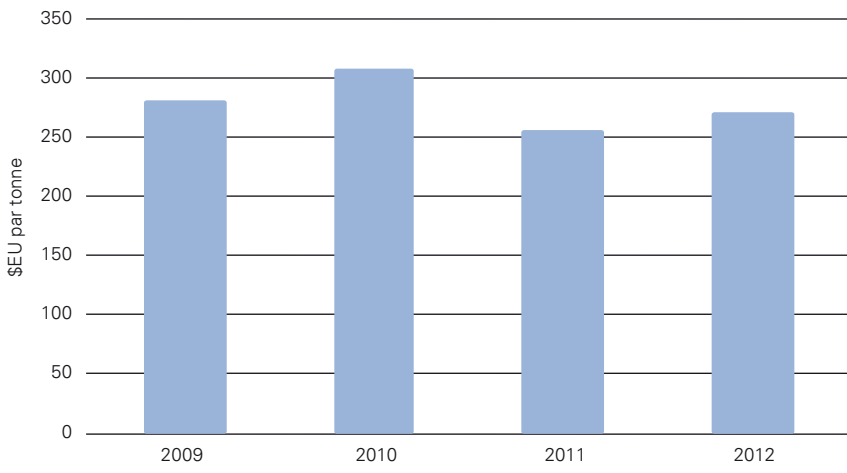
Source: COI.

**Syrie.** Le pays dénombre 920 moulins répartis dans différentes régions: nord, centre, sud et façade maritime. Le nombre de moulins ne devrait pas augmenter dans les années à venir, en raison de la situation actuelle en Syrie. La plupart des moulins n'ont pas d'équipement moderne et utilisent les méthodes traditionnelles.

L'huile d'olive vierge extra représente plus de 55 pour cent de la production syrienne d'huile d'olive. En 2009, le pays a exporté 74 000 tonnes d'huile d'olive, dont 51.4 pour cent vers l'Europe, 16.2 pour cent vers les pays arabes du Golfe, 10.8 pour cent vers d'autres pays arabes, 3.5 pour cent vers l'Asie et 8.1 pour cent vers d'autres destinations. Il semble également que de l'huile d'olive syrienne entre en contrebande en Jordanie.

**Turquie.** Le Ministère de l'agriculture turc incite les agriculteurs à planter des oliviers. Les jeunes plantations intensives feront décoller la production nationale d'olives lorsqu'elles auront atteint leur période de maturité et commenceront à être productives. Le nombre d'oliviers est déjà passé de 98 millions en 2000 à 155 millions en 2012. Il faut s'attendre à ce que la Turquie connaisse une montée en flèche de sa production dans les prochaines années.

**Graphique 52: Coût de trituration de l'huile d'olive en Turquie, 2009-2012**



Source: Chambre d'agriculture d'Aydın.

La culture de l'olivier concerne essentiellement trois régions: environ 75 pour cent des oliviers se trouvent dans la région égéenne, 15 pour cent dans la région méditerranéenne et 10 pour cent dans la région de Marmara. Le pays produit des olives de table et des olives à huile, ces dernières provenant essentiellement de la région égéenne. Le graphique 52 présente les coûts de trituration dans la province d'Aydın (région égéenne) depuis 2009: ils se situent dans une fourchette allant de 250 à 310 dollars EU par tonne d'huile. La légère tendance à la baisse s'explique essentiellement par une amélioration progressive des taux d'extraction (de 12 pour cent en 2009 et 2010 à 15 pour cent en 2012).

On observe une modernisation des méthodes de transformation et des raffineries. Comme la Tunisie et la Syrie, la Turquie s'est focalisée sur l'expansion de ses marchés à l'export et une grande partie de son huile de meilleure qualité leur est destinée. Il n'en reste qu'une petite quantité pour le marché national. Bien que la demande en huile d'olive soit importante dans l'UE, il se peut que les exportateurs turcs privilégient d'autres marchés, compte tenu des taxes élevées auxquelles leurs produits sont soumis à leur entrée sur le marché de l'UE.

**Maroc.** Environ 75 pour cent de la production totale d'olives est transformée en huile. La plupart des exportations marocaines sont destinées à l'UE, notamment à l'Espagne, à l'Italie et au Portugal. Une partie de l'huile est exportée en vrac; elle est ensuite assemblée, embouteillée et étiquetée dans le pays importateur. De l'huile d'olive vierge extra en bouteille est également exportée vers des marchés européens de niche. Les Etats-Unis sont également un important marché pour la production marocaine.

Au Maroc, la production d'huile d'olive est caractérisée par un nombre restreint de grands transformateurs. Ils produisent et conditionnent de l'huile d'olive aussi bien pour le marché national que pour l'exportation. Certains possèdent leurs propres oliveraies et triturent leurs propres olives. Les olives peuvent également leur être fournies par le biais de contrats avec des exploitants agricoles. Il peut aussi s'agir d'un mélange des deux approvisionnements. Les moulins sont installés à proximité des oliveraies, afin de réduire autant que possible les délais entre récolte et transformation.

La majorité des oléiculteurs marocains n'ont toutefois à leur disposition que des moulins semi-modernes. Ils fonctionnent selon la formule de la copropriété ou en location et sont éloignées des oliveraies. Cela accroît les délais entre récolte et transformation et l'huile est alors de moins bonne qualité.

Le tableau 13 présente les coûts indicatifs de production de l'huile d'olive dans un moulin marocain doté d'une capacité de 20 tonnes/jour.

**Tableau 13: Coûts indicatifs de la production d'huile d'olive en bouteille au Maroc en 2009**

Poste	Coût (dirhams/tonne d'huile)	Coût (\$EU/tonne d'huile)	% du coût total
Matière première (olives)	16 000	2 000	61
<b>Coûts de transformation</b>			
Services publics	100	12	0
Taxes	32	4	0
Main d'œuvre	160	20	1
Charges financières	1 600	200	6
Dépréciation	70	9	0
Bouteilles	7 246	906	28
Frais logistiques	756	95	3
Autres charges	326	41	1
<b>TOTAL</b>	<b>26 299</b>	<b>3 287</b>	<b>100</b>

Source: Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du Maroc.

Note: Les données sont des estimations basées sur des entretiens avec un échantillon d'acteurs de la filière de l'huile d'olive au Maroc.

En 2009, le prix FOB de l'huile d'olive vierge s'élevait à 3 889 dollars EU/tonne, celui de l'huile raffinée à 3 671 dollars EU et celui de l'huile lampante à 1 694 dollars EU. En se référant aux coûts ci-dessus et en supposant que le coût du transport est négligeable, un prix de 3 889 dollars EU/tonne pour l'huile d'olive vierge donnerait une marge brute totale (trituration et conditionnement) de 1 889 dollars EU avec des olives achetées à 2 000 dollars EU/tonne d'huile. Ce chiffre n'est pas très éloigné des marges brutes estimées pour la Tunisie.

### **Nouveaux pays producteurs**

Le Chili, l'Australie et l'Argentine développent leur production d'huile d'olive mais leurs volumes restent faibles, en comparaison, et l'essentiel de leur production sera probablement consommée sur le marché national ou sur les marchés voisins.



## ■ ■ ■ ■ ■ Chapitre 4 – Consommation et commerce

### Résumé

Ce chapitre présente une analyse de l'huile d'olive tunisienne sur les plans de la consommation et du commerce, en la comparant avec les autres huiles végétales. Nous présentons la situation actuelle de la demande et examinons la balance commerciale. Pour finir, nous donnons des prévisions de consommation pour les huiles végétales, en général, et pour l'huile d'olive, en particulier, jusqu'en 2025.

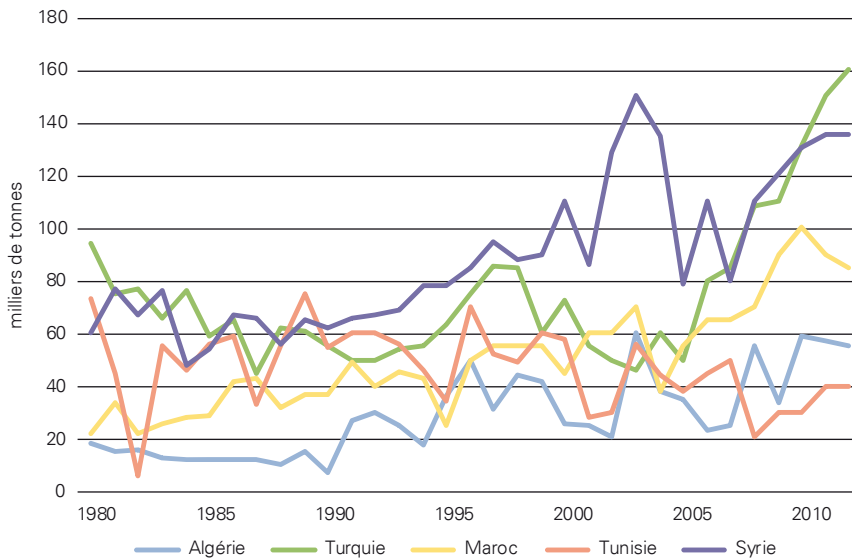
- Alors que la consommation d'huile d'olive est en hausse dans la plupart des grands pays consommateurs du Sud de la Méditerranée, elle baisse en Tunisie, passant d'environ 6 kg par habitant avant 2000 à environ 3.5-4 kg.
- Cela est d'autant plus significatif que la population tunisienne augmente. Une explication partielle consiste à dire que ce marché national en croissance potentielle est délaissé dans les campagnes de sensibilisation des consommateurs. La promotion est en effet axée sur le développement de la consommation à l'export. De plus, le Gouvernement a mis en place une politique de subventions sur le marché national des huiles végétales afin de satisfaire la demande en huile végétale. Cette décision n'a pas arrangé la situation pour l'huile d'olive. En outre, il a fixé le prix de l'huile végétale sur le marché national à un moment où les prix mondiaux étaient en forte hausse. Le prix de l'huile d'olive au plan national a, quant à lui, pu augmenter. Ce phénomène nuit ainsi à la compétitivité et à la perception de l'accessibilité financière de l'huile d'olive.
- Par conséquent, la Tunisie est devenue l'un des principaux exportateurs mondiaux d'huile d'olive. Toutefois, à cause de l'irrégularité du cycle de production, les exportations connaissent des variations considérables (de 25 000 à 200 000 tonnes).
- L'Espagne, l'Italie et la Grèce sont, depuis toujours, les principaux importateurs de l'huile d'olive tunisienne, mais leur part totale dans les volumes exportés connaît une baisse depuis 2006 (de plus de 90 pour cent à environ 60 pour cent). Dans le même temps, les exportations vers les États-Unis n'ont cessé de progresser.
- Les exportations se font très majoritairement en vrac, mais, depuis peu, les exportations d'huile d'olive biologique et en bouteille ont augmenté. Elles représentent désormais environ 12 et 10 pour cent des exportations, respectivement.
- Pour prévoir la consommation future d'huile végétale, nous nous basons sur des suppositions concernant la croissance future de la population et des revenus. D'après nos calculs, la consommation devrait atteindre 415 000 tonnes d'ici 2025, contre 317 000 en 2012.
- A partir de deux scénarios distincts, nous déduisons la part de l'huile d'olive dans cette croissance.

- Dans le premier scénario, un effort concerté est réalisé afin d'accroître la consommation nationale d'huile d'olive, qui remonte de ce fait à environ 6 kg par habitant. Cela ferait pratiquement doubler la consommation nationale, qui passerait de 40 000 tonnes (en 2012) à 79 000 tonnes.
- Dans le second scénario, le postulat de base est que la consommation par habitant stagne à son faible niveau actuel de 3.7 kg. Seul l'accroissement démographique fait donc augmenter la consommation totale, qui passe ainsi à 46 000 tonnes.

## Consommation d'huile végétale en Tunisie

Le graphique 53 présente l'évolution de la consommation nationale d'huile d'olive dans les cinq principaux pays consommateurs du pourtour de la Méditerranée, hors UE, à partir de données sur la consommation fournies par le COI. A l'exception de la Tunisie, la consommation augmente partout depuis 40 ans. Cette croissance a été particulièrement rapide en Turquie, qui a récemment pris à la Syrie sa place de premier consommateur régional d'huile d'olive. Dans le même temps, la consommation en Tunisie a été irrégulière et a diminué.

**Graphique 53: Consommation d'huile d'olive dans les pays du Sud de la Méditerranée, 1980-2010**



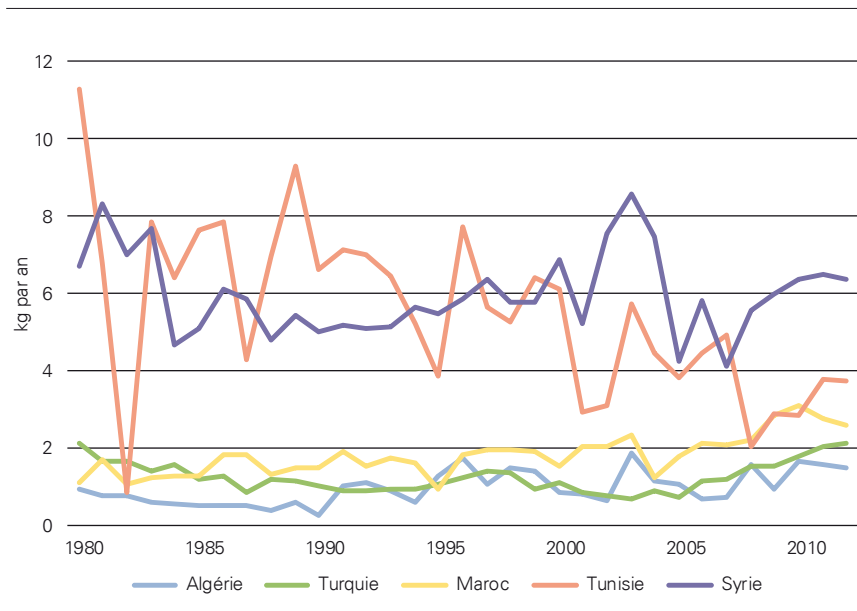
Source: USDA et COI.

Le graphique 54 montre que la consommation par habitant a augmenté à un rythme modéré en Algérie, en Turquie et au Maroc. En Tunisie, elle a suivi une évolution différente: la consommation globale a en effet diminué, malgré la croissance démographique créant un marché potentiellement plus important. La consommation d'huile d'olive par habitant en Tunisie a donc nettement diminué.

Le graphique 55 présente la consommation par habitant dans les principaux pays producteurs d'huile d'olive de l'UE. La consommation au Portugal est un peu plus élevée que celle de la Syrie, à environ 7 kg par habitant. La consommation par habitant des pays producteurs de l'UE n'a pas enregistré de croissance constante sur les 40 dernières années.

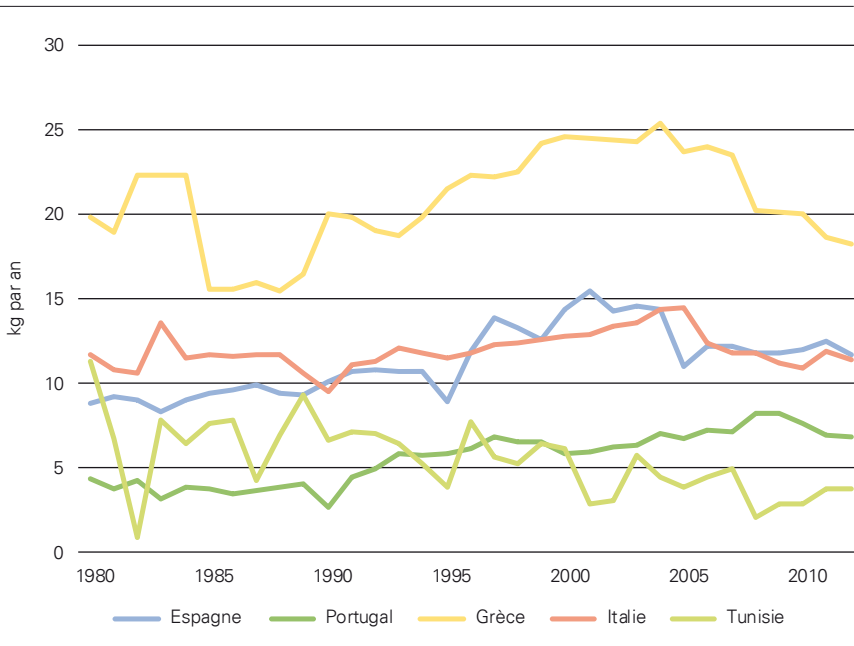
Même après une longue période de déclin, la Tunisie conserve la deuxième place de la consommation régionale d'huile d'olive par habitant. Entre 2010 et 2012, la consommation s'élevait à environ 3.5-4 kg par habitant et par an. La Syrie, qui affiche un PIB par habitant bien supérieur, se situait à environ 6 kg par habitant.

**Graphique 54: Consommation d'huile d'olive par habitant dans les pays du Sud de la Méditerranée, 1980-2010**



Source: USDA et COI.

**Graphique 55: Consommation d'huile d'olive par habitant dans les principaux pays producteurs de l'UE, 1980-2010**



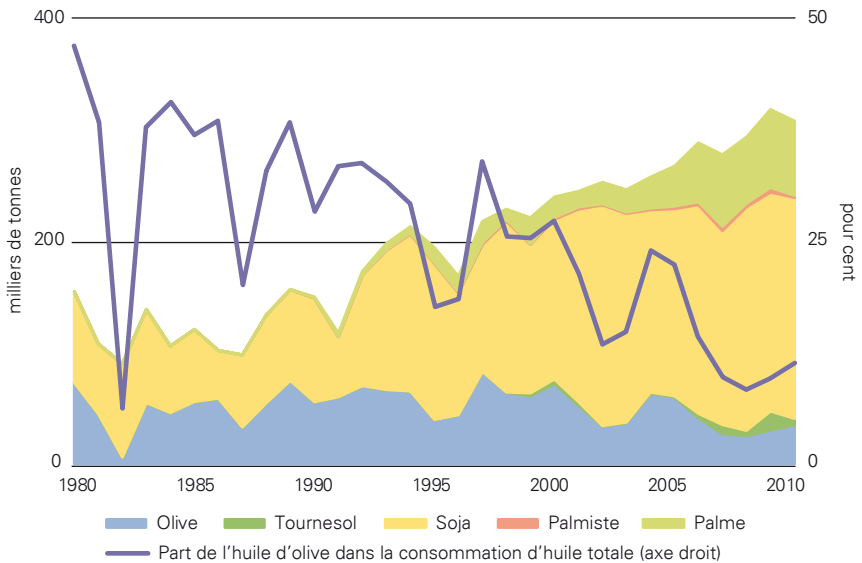
Source: USDA et COI.

La baisse de la consommation d'huile d'olive en Tunisie est intervenue à un moment où la consommation nationale d'huile alimentaire était en forte croissance. De 1990 à 2010, la demande annuelle en tourteaux a augmenté au rythme assez impressionnant de 5.4 pour cent par an. De son côté, la consommation d'huile connaissait une croissance plus modeste égale à 2.3 pour cent par an. Toutefois, de 2005 à 2010, la demande nationale en huile a augmenté au rythme annuel de 3.1 pour cent, alors que la hausse de la demande en tourteaux passait au rythme encore plus impressionnant de 6.3 pour cent par an. Étonnamment, la demande a continué de croître malgré la récession mondiale de 2008/09.

La demande en huile végétale a tendance à être sensible aux hausses de prix, mais malgré le niveau exceptionnellement élevé des prix durant les cinq dernières années, elle n'a cessé de croître. Dans la région, c'est la Tunisie qui affiche la plus forte consommation d'huile alimentaire par habitant. Les autres pays de la région ont également vu leur consommation d'huile alimentaire par habitant croître rapidement, conséquence de l'augmentation des revenus.

La demande en huile alimentaire ayant augmenté et la consommation d'huile d'olive ayant baissé, c'est la consommation des autres huiles qui a augmenté pour compenser. Une explication possible peut être le prix plus élevé de l'huile d'olive par rapport aux autres huiles, qui gagnent donc du terrain. Le graphique 56 montre que la demande en huile d'olive s'est effondrée, alors que les huiles importées de soja et, plus récemment, de palme, ont inondé le marché tunisien. Cette substitution a eu lieu au même moment où la production tunisienne d'huile d'olive progressait considérablement.

**Graphique 56: Consommation d'huile végétale en Tunisie, 1980-2010**



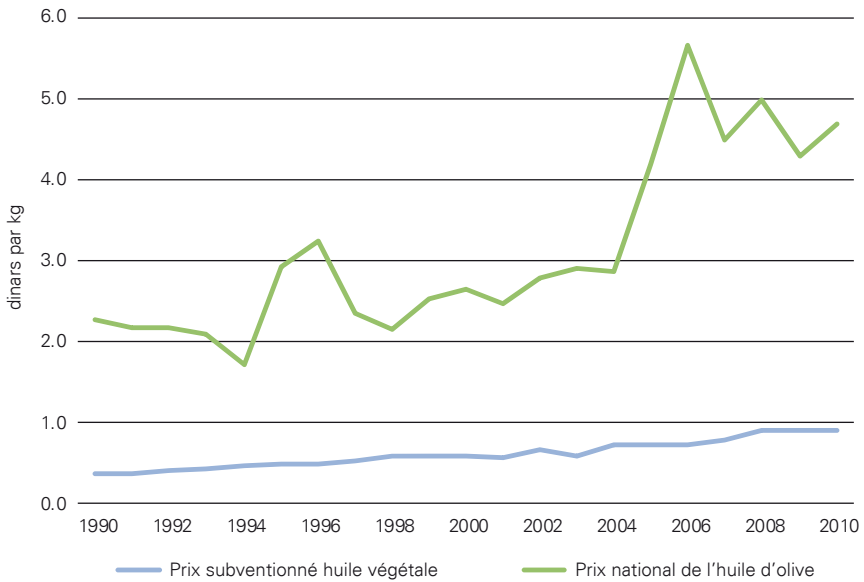
Source: USDA et Oil World.

Outre l'augmentation des revenus, l'une des raisons expliquant que la consommation totale d'huile végétale ait continué de progresser en Tunisie malgré des prix mondiaux élevés réside dans le fait que les prix de l'huile végétale sur le marché tunisien ont été fixés à un niveau inférieur au marché mondial. La Caisse générale de compensation (CGC) a mis en place un fonds permettant de maintenir le prix de l'huile végétale en dessous du prix de marché (voir chapitre 5).

Le graphique 57 présente le prix de l'huile d'olive en vrac et le prix de l'huile végétale subventionnée sur le marché tunisien. De 2008 à 2010, alors que le prix à l'importation des huiles végétales augmentait rapidement, le prix national

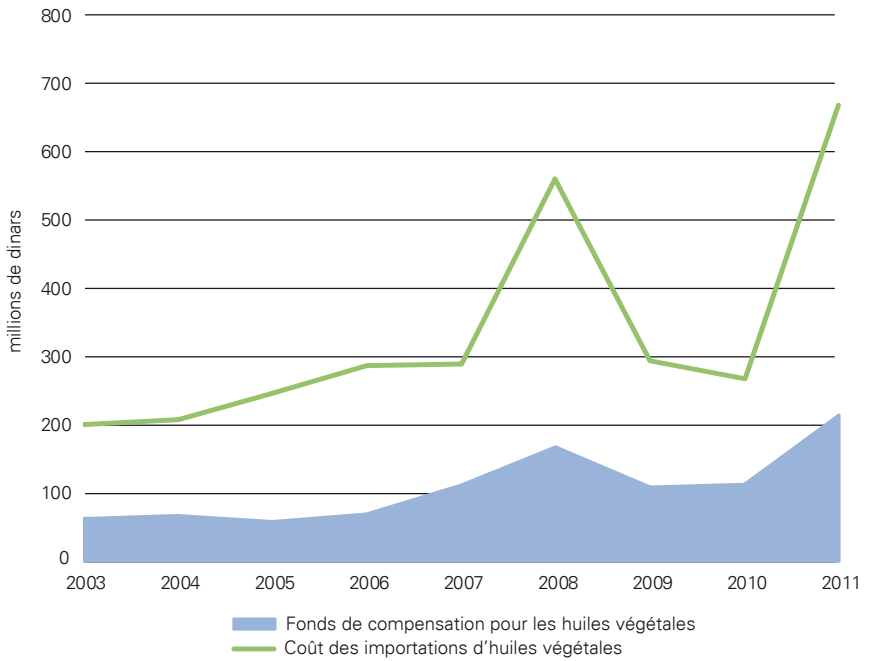
était maintenu à 0.9 dinars (0.6 dollars EU) par kilogramme. Le consommateur tunisien était donc à l'abri de la hausse des prix. Sur cette même période, le prix national de l'huile d'olive était également à ses plus hauts niveaux, mais il ne bénéficiait pas de subvention. L'écart croissant de prix entre les deux types d'huiles a fait chuter l'attractivité relative de l'huile d'olive.

**Graphique 57: Prix de l'huile d'olive et prix de l'huile végétale subventionnée sur le marché tunisien, 1990-2010**



Source: INS.

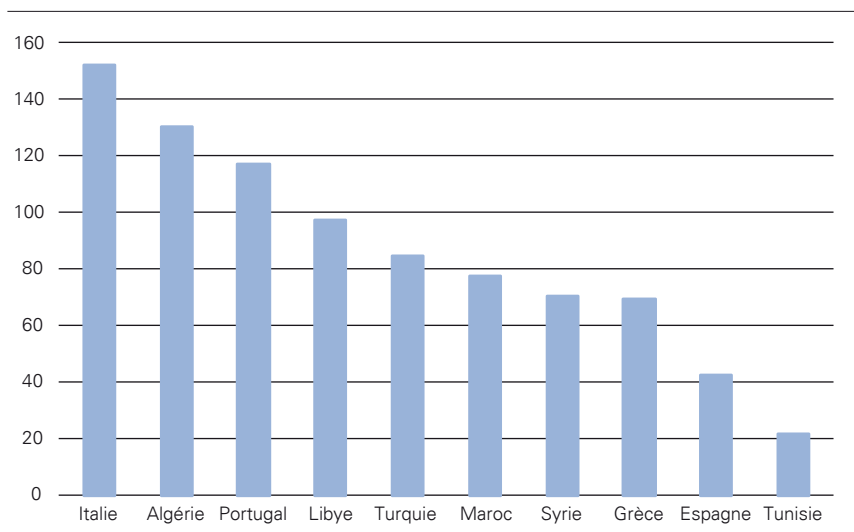
Le graphique 58 présente le coût total des importations d'huiles végétales et le coût du fonds de compensation. Il montre que le coût de maintien du prix national de l'huile végétale à un niveau fixe a augmenté, pour atteindre plus de 200 millions de dinars (128 millions de dollars EU).

**Graphique 58: Coût des importations et du fonds de compensation pour les huiles végétales, 2003-2011**

Source: INS.

Comme le montre le graphique 59, la Tunisie consomme, de ce fait, une part exceptionnellement faible de sa production d'huile d'olive.

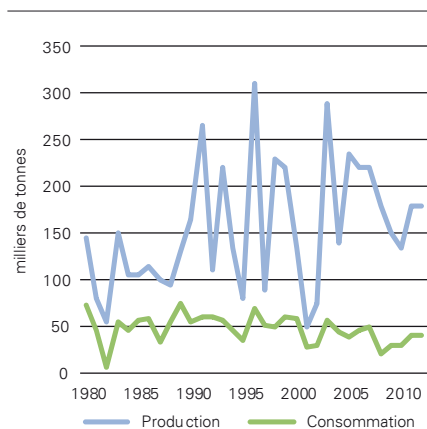
**Graphique 59: Consommation d'huile d'olive en pourcentage de la production nationale, comparaison internationale**



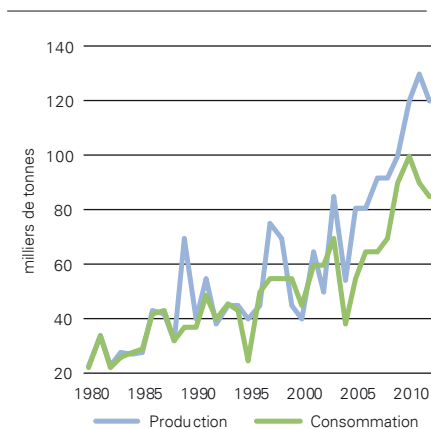
Source: COI.

Les graphiques 60 et 61 permettent de comparer la production et la consommation d'huile d'olive en Tunisie et au Maroc.

**Graphique 60: Production et consommation d'huile d'olive en Tunisie, 1980-2010**



**Graphique 61: Production et consommation d'huile d'olive au Maroc, 1980-2010**



Source: USDA et COI.

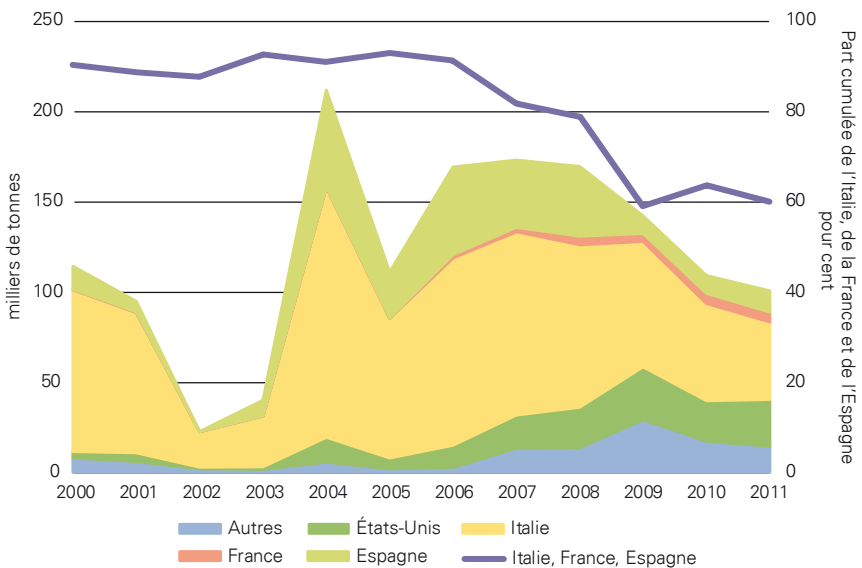


La consommation marocaine a eu tendance à croître au rythme de la production. Cela n'a pas été le cas en Tunisie. L'analyse plus haut a montré que la demande tunisienne en huile d'olive a eu tendance à croître plus lentement que la production. La demande dépendant d'un certain nombre de facteurs tels que le prix, les revenus et les goûts des consommateurs, la Tunisie a encore du chemin à parcourir avant que sa consommation d'huile d'olive se redresse avant d'atteindre les niveaux européens. Par ailleurs, les politiques publiques de soutien au secteur ont joué un rôle très important pour inciter les producteurs d'huile d'olive à adapter leurs produits au marché de l'exportation au lieu de promouvoir l'huile d'olive sur le marché national (voir chapitre 5).

### Commerce

La Tunisie est devenue l'un des principaux exportateurs mondiaux d'huile d'olive, aux côtés de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce, car sa production d'huile d'olive a augmenté alors que sa consommation a reculé. Elle est désormais le deuxième exportateur mondial d'huile d'olive après l'UE. Il est à noter que l'huile d'olive est la seule huile exportée par la Tunisie.

**Graphique 62: Exportations tunisiennes d'huile d'olive par destination, 2000-2011**

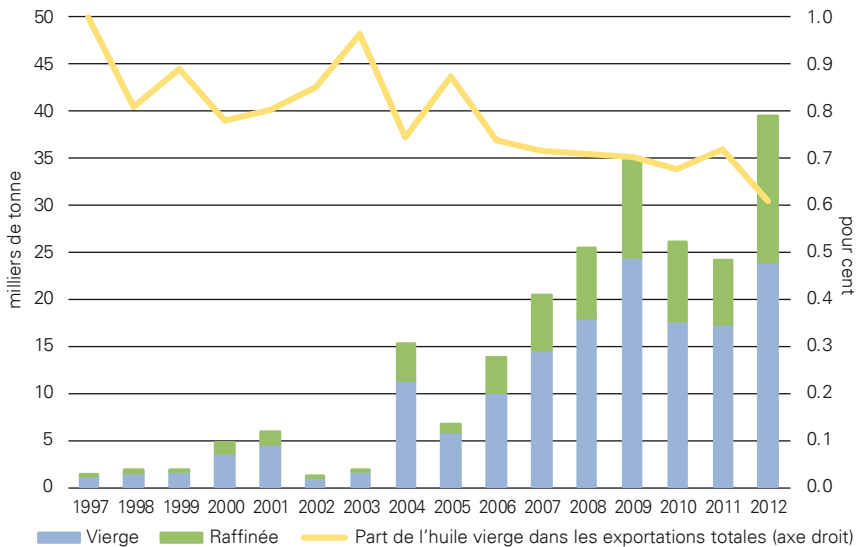


Source: INS.

Le graphique 62 montre clairement que les exportations sont très fluctuantes. Durant les 10 dernières années, leur niveau a varié de plus de 200 000 à moins de 25 000 tonnes. En 2011, les exportations se situaient à leur niveau médian, à environ 100 000 tonnes. Ces fluctuations énormes sont dues aux irrégularités du cycle de production en Tunisie (voir graphique 60 et chapitre 2).

Le graphique montre également que l'Italie, l'Espagne et la France figurent parmi les principaux marchés pour l'huile d'olive tunisienne. La Tunisie a été le premier pays du Sud de la Méditerranée à signer un accord d'association avec l'UE, en 1995. Toutefois, le graphique montre aussi que la Tunisie est moins dépendante qu'auparavant de ces trois marchés traditionnels à l'export. En effet, alors que plus de 90 pour cent des exportations étaient destinées à ces trois marchés, ils ne représentent plus, depuis peu, qu'environ 60 pour cent des exportations.

**Graphique 63: Exportations d'huile d'olive vierge et raffinée vers les États-Unis, 1997-2012**

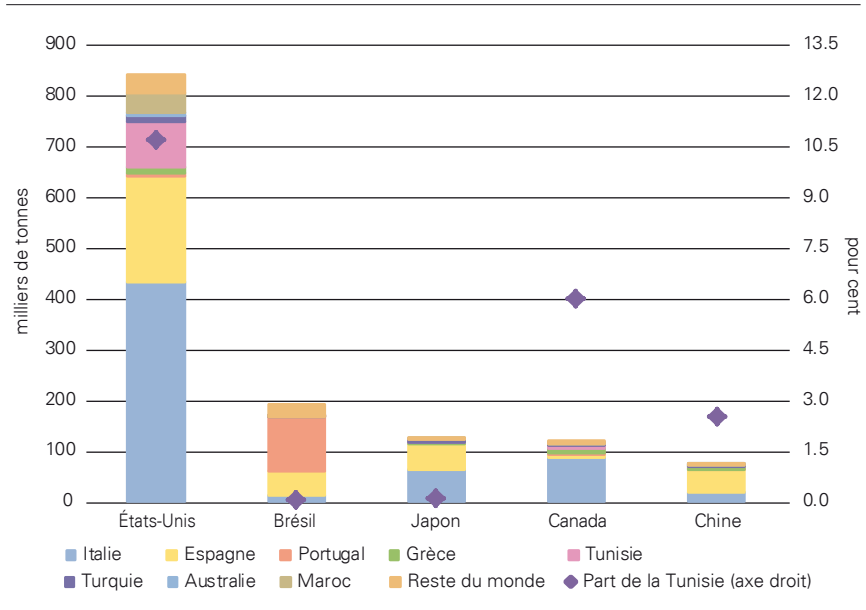


Source: United States International Trade Commission (ITC).

Cela s'explique par l'augmentation des exportations vers les États-Unis (graphique 63). L'enquête de terrain a montré que les exportations vers les États-Unis sont prometteuses et que les États-Unis importent à présent de grandes quantités d'huile d'olive. Le graphique montre que pour la Tunisie cela s'est traduit par une évolution à la baisse des exportations d'huile lampante

vers les raffineries européennes compensée par une augmentation du raffinage sur place et des exportations d'huile raffinée vers les États-Unis. Les raisons de ce basculement sont liées à un changement structurel des importations américaines d'huile d'olive (COI). Le graphique montre que les exportations d'huile d'olive progressent au détriment des exportations d'huile d'olive vierge. Toutefois, puisque les États-Unis apprécient de plus en plus les huiles d'olive vierges, la Tunisie pourrait saisir cette opportunité pour exporter davantage d'huiles d'olive vierges et débiter l'exportation d'huiles d'olive vierges extra.

**Graphique 64: Importations d'huile d'olive par région pour les États-Unis, le Brésil, le Japon, le Canada et la Chine, moyenne 2009-2011**



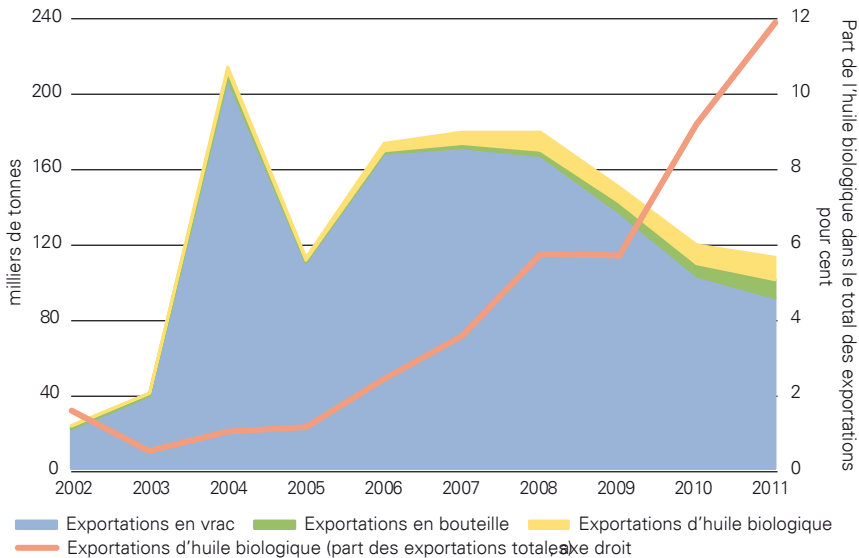
Source: Base de données sur le Commerce international canadien de marchandises, Centre d'information des Douanes chinoises, Douanes japonaises, ITC et Alice Web.

Les exportations vers les États-Unis ont progressé de manière impressionnante et, comme le montre le graphique 64, la Tunisie représente désormais environ 10.5 pour cent de l'ensemble des importations d'huile d'olive des États-Unis. La Tunisie n'est cependant pas parvenue à augmenter autant ses exportations vers les autres pays dont les importations d'huile d'olive augmentent, tels que la Chine, le Brésil, le Japon et le Canada. L'enquête de terrain laisse penser qu'il existe également une demande potentielle pour l'huile d'olive tunisienne dans la région du Golfe et en Russie. Le Gouvernement a mis en place des mesures d'incitations pour promouvoir le secteur de l'huile d'olive tunisienne à travers la participation aux foires import-export internationales sur les marchés où il y a une

croissance de la demande pour ce produit. En termes de logistique et de coût des transports, l'option région du Golfe serait plus performante que la concentration sur les seuls marchés plus lointains tels que les États-Unis ou l'Asie.

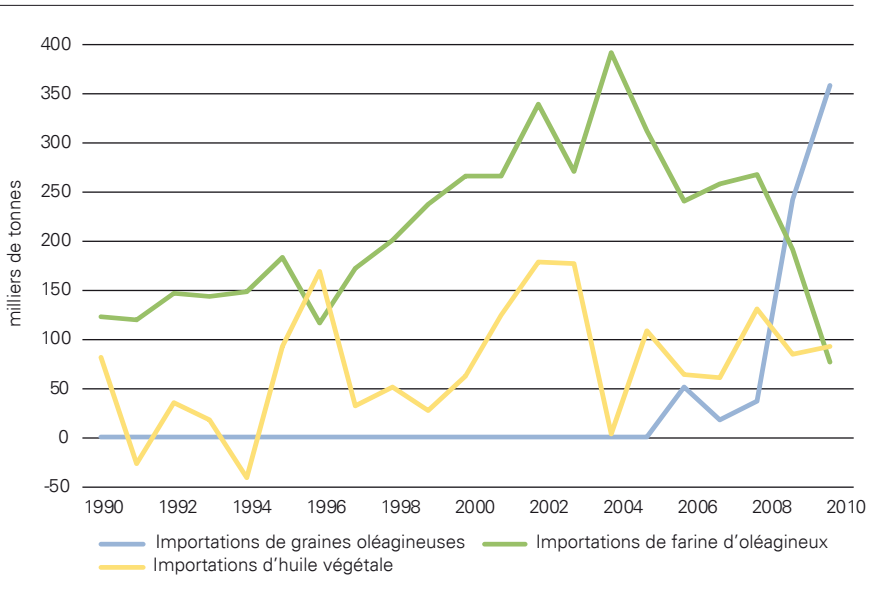
Le graphique 65 révèle que l'écrasante majorité des exportations s'effectue en vrac. On observe toutefois un essor des exportations d'huile d'olive biologique et en bouteille. Les exportations d'huile d'olive biologique atteignent désormais presque 12 pour cent du total, après avoir connu une augmentation constante depuis le début des années 2000. Les exportations en bouteille ne connaissent une croissance appréciable que depuis trois ans et représentent aujourd'hui un peu plus de 10 pour cent des exportations en volume.

**Graphique 65: Exportations tunisiennes d'huile d'olive par catégorie, 2002-2011**



Source: INS, CTAB et PACKTEC.

**Graphique 66: Importations nettes de graines oléagineuses, de tourteaux oléagineux et d'huiles végétales en Tunisie, 1990-2010**



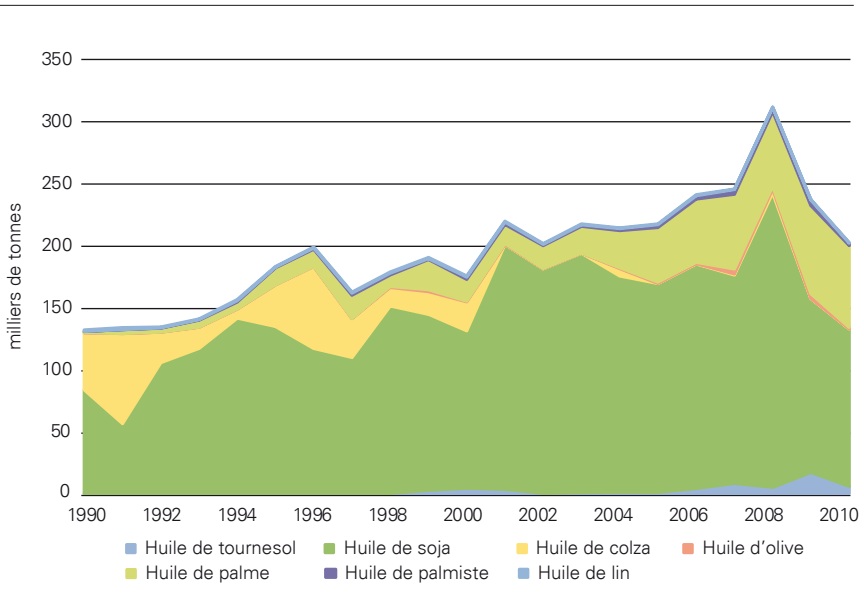
Source: Oil World.

Le graphique 66 présente la balance commerciale de la Tunisie dans le secteur des oléagineux. Il s'agit d'importations nettes (importations moins exportations). L'huile d'olive est la seule huile exportée par la Tunisie. Le graphique montre les changements radicaux intervenus récemment dans la position commerciale de la Tunisie:

- Depuis le milieu des années 1990, la Tunisie affiche un déficit en huile végétale, bien que cela varie en fonction du cycle de production.
- Depuis 2006, la balance commerciale entre les graines oléagineuses et les tourteaux oléagineux a connu une évolution spectaculaire. Avant cette date, le pays n'importait pas de graines oléagineuses, mais cela a changé en 2006 et les volumes progressent rapidement depuis 2009. Il s'agit essentiellement de soja et cela coïncide avec l'installation en Tunisie du nouveau moulin Carthage Grains. Ces dernières années, cette unité a produit 250 000 à 300 000 tonnes de tourteaux de soja.
- Par conséquent, les importations de tourteaux oléagineux ont chuté, reflétant le début de la production nationale. En revanche, les importations de graines oléagineuses sont montées en flèche. Le seul tourteau importé est celui de soja.

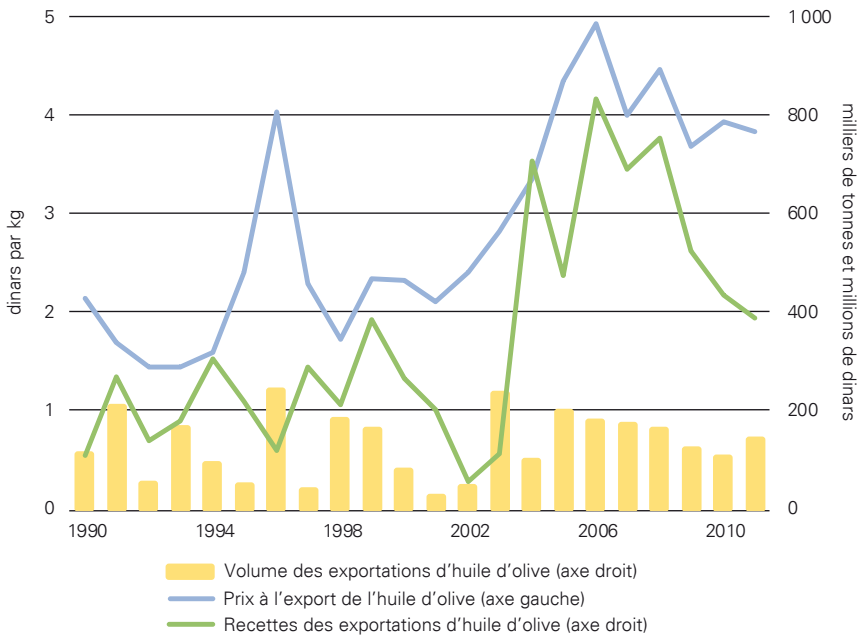
Parallèlement à l'augmentation de ses exportations d'huile d'olive, la Tunisie a accru ses importations d'autres huiles végétales pour satisfaire la demande nationale, comme cela apparaît clairement dans le graphique 67. Les importations directes d'huile végétale concernent essentiellement l'huile de soja, mais l'huile de palme connaît une croissance rapide. Il est intéressant de constater que les importations d'huile de colza, qui existaient dans les années 1990, ont disparu. Le recul des importations d'huile de colza est lié au développement du débouché biodiésel en Europe, qui a réduit le disponible exportable (COI).

**Graphique 67: Importations tunisiennes d'huiles végétales, 1990-2010**



Source: Oil World.

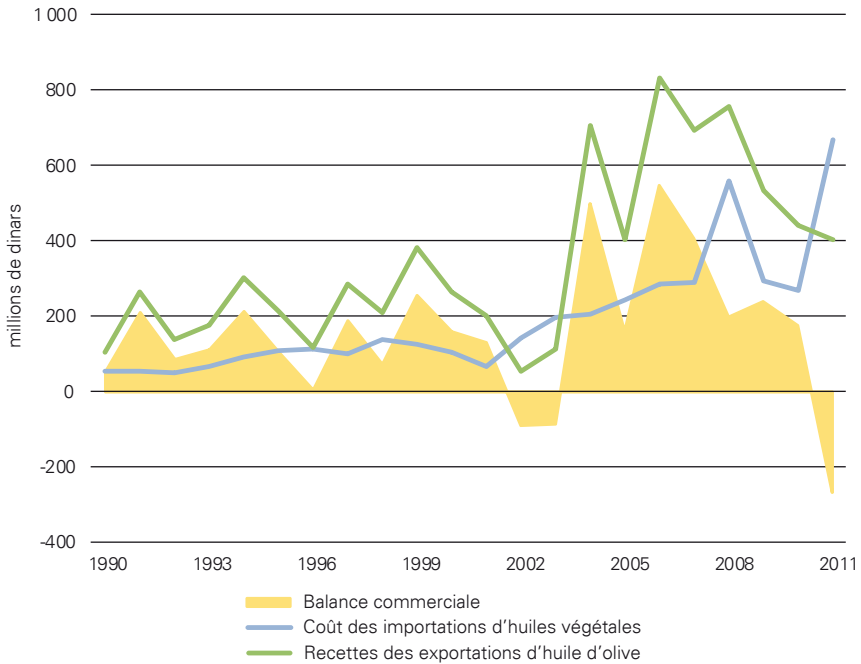
Le coût total de ces importations s'élève à un peu moins de 350 millions de dollars EU, mais il a grimpé jusqu'à plus de 400 millions de dollars EU. L'huile de soja constitue la plus grande partie du coût total. Comme le montre le graphique 68, les recettes des exportations d'huile d'olive ont chuté depuis 2006, passant de 800 millions de dinars (486 millions de dollars EU) à environ la moitié. Le graphique montre également que cette chute est due aussi bien à la baisse des prix à l'export qu'à la baisse des volumes exportés.

**Graphique 68: Recettes des exportations d'huile d'olive, 1990-2010**

Source: Banque centrale de Tunisie.

Le graphique 69 montre que les mesures d'incitation du Gouvernement en faveur des exportations d'huile d'olive a permis d'améliorer la balance commerciale du pays. Toutefois, la baisse des recettes de l'huile d'olive associée à l'augmentation du coût des huiles végétales a récemment creusé un déficit d'un peu plus de 250 millions de dinars (160 millions de dollars EU).

**Graphique 69: Balance commerciale du secteur des huiles végétales (importations d'huiles végétales et exportations d'huile d'olive), 1990-2011**



Source: Banque centrale de Tunisie.

### Prévisions de consommation d'huile végétale en Tunisie

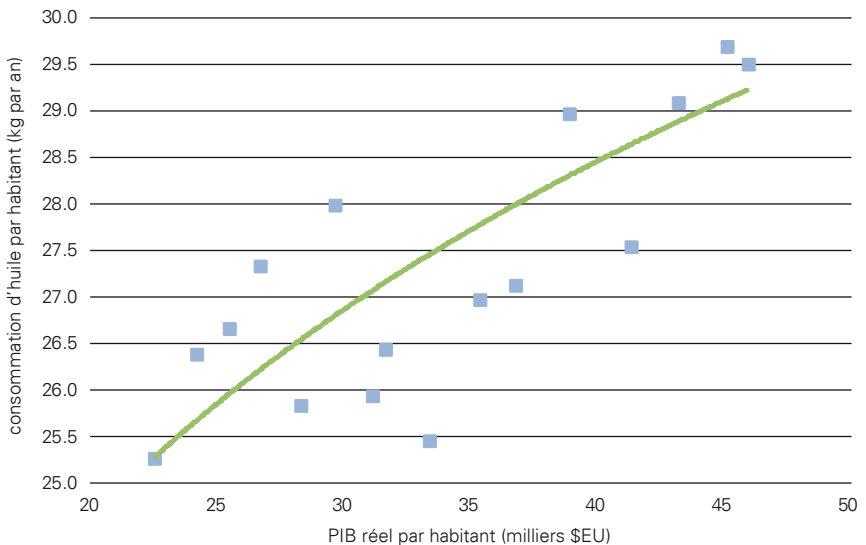
Avant de se pencher sur la demande prévisionnelle en huile végétale, il faut reconnaître le degré élevé de substituabilité entre les huiles. L'analyse de la demande en huile doit donc être faite dans son ensemble car les utilisateurs finaux peuvent décider de passer d'une huile à l'autre en fonction de l'évolution des conditions de marché. Sur le plan national, la composition exacte de la demande variera d'une année à l'autre en fonction de l'offre, des préférences culturelles et des écarts de prix entre les différentes huiles à un moment donné. Des évolutions de ce type ont déjà été décrites plus haut pour la Tunisie, où la consommation d'huile d'olive a décliné et la demande croissante en huile végétale a été satisfaite par l'augmentation de la consommation d'huiles de soja et de palme. Cette analyse se fonde donc sur des prévisions de la demande globale en huile et non de la demande pour chaque type d'huile. On décrira ensuite l'évolution potentielle de la consommation d'huile d'olive dans le cadre de ces prévisions.



En Tunisie, la principale utilisation industrielle de l'huile concerne la production de savon et, de plus en plus, de cosmétiques, dans les raffineries. Les données sur la consommation en tiennent compte, de même que les projections pour la demande globale. A l'heure actuelle, une quantité très limitée d'huile d'olive sert à la production de biomasse, mais tout laisse à penser que ce secteur est appelé à se développer.

L'analyse de la consommation d'huile en Tunisie repose sur des comparaisons empiriques détaillées avec d'autres pays du monde entier. Cette méthode est basée sur des estimations de l'élasticité-revenu de la demande en huile à long terme, associées à des estimations de croissance du revenu national et de croissance démographique. Cette approche permet d'évaluer l'influence de l'évolution du revenu par habitant sur la demande par habitant, comme expliqué en annexe 3.

**Graphique 70: Tunisie – Consommation d'huile alimentaire par habitant versus PIB réel par habitant, 1995-2011**



Source: LMC International.

Les données sur la consommation d'huile en Tunisie ne remontent qu'à 1995, néanmoins une tendance nette apparaît sur le graphique 70.

Ce graphique indique que la demande par habitant n'a cessé de progresser parallèlement à l'augmentation des revenus, de 1995 à 2011. Si cette tendance se confirme, la consommation d'huile végétale par habitant devrait poursuivre

sa progression. Actuellement, la demande par habitant en Tunisie est significativement plus basse que celle de la Chine, où la croissance est toujours forte. La Tunisie se situe donc encore loin de la saturation de la consommation d'huile végétale. Toutefois, il est peu probable que la croissance future de la consommation tunisienne soit aussi importante que par le passé, car celle-ci ralentit au-delà d'un certain niveau (comme démontré pour la Chine, voir annexe 3). Dans notre modèle de prévision, la Tunisie a donc été placée dans un groupe de pays à élasticité moyenne de la demande par rapport au revenu.

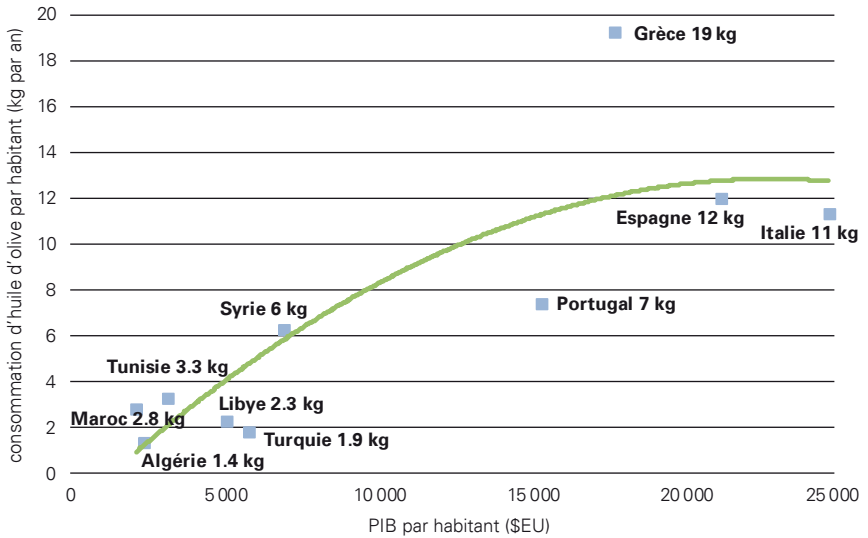
### **Consommation d'huile d'olive**

Le rôle potentiel de l'huile d'olive au sein des huiles végétales est ensuite examiné. D'une manière générale, nous prévoyons une progression de la consommation d'huile d'olive lorsque les revenus augmentent. Le graphique 71 présente la moyenne sur 4 ans (2009-2012) de la consommation d'huile d'olive par habitant comparée au PIB moyen par habitant pour une sélection de pays du Sud et du Nord de la Méditerranée.

Les pays se situant sur la droite, avec un PIB par habitant supérieur à 15 000 dollars EU, sont les quatre principaux producteurs d'huile d'olive de l'UE: Espagne, Italie, Grèce et Portugal. La Grèce est en tête du classement en raison de sa consommation exceptionnellement élevée d'huile d'olive par habitant. Les pays du Sud de la Méditerranée sont regroupés dans la partie inférieure gauche du graphique. Une fois de plus, la Syrie fait figure d'exception, avec une consommation par habitant supérieure à 6 kg et le PIB par habitant le plus élevé de la région.

La relation entre revenu et consommation d'huile d'olive en Tunisie est toutefois plus complexe. Comme vu plus haut, jusqu'à récemment, la consommation d'huile d'olive en Tunisie a baissé, aussi bien en termes de consommation par habitant qu'en termes de consommation totale. La Tunisie affiche donc une consommation d'huile d'olive par habitant inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre du fait de sa consommation élevée d'huile végétale par habitant et de son importante production nationale. Cette situation est le résultat d'une focalisation sur le gain de parts de marché à l'export au détriment de la consommation nationale.

**Graphique 71: Consommation d'huile d'olive par habitant versus PIB réel par habitant, moyenne 2009-2012, comparaison internationale**



Source: D'après les auteurs

Des prévisions de consommation d'huile d'olive ont été faites sur la base de deux scénarios. Dans le premier, on suppose qu'un effort concerté est réalisé pour accroître la consommation nationale d'huile d'olive. D'après les estimations des auteurs, cela pourrait faire grimper la consommation par habitant à plus de 6 kg (niveau de la Syrie avant la guerre) d'ici 2025. Il s'agit là d'une estimation prudente partant du principe que:

- D'ici 2025, le PIB par habitant de la Tunisie devrait se rapprocher du PIB par habitant actuel de la Syrie (6 900 dollars EU contre 7 300 dollars EU en Syrie avant la guerre).
- La consommation d'huile d'olive par habitant en Tunisie était d'environ 6 kg jusqu'en 2000.

Dans le second scénario, on suppose que la consommation d'huile d'olive par habitant demeurera à son niveau actuel. Les prévisions sont présentées dans le tableau 14. Dans le premier cas, la consommation doublerait pratiquement, pour atteindre 79 000 tonnes. Dans le second cas, elle n'augmenterait que très légèrement, uniquement du fait de la croissance démographique, pour atteindre 46 000 tonnes. Alors que dans le premier scénario la consommation

d'huile d'olive augmenterait à presque un cinquième de la consommation totale d'huile végétale, dans le second scénario, sa part diminuerait à seulement 11 pour cent.

**Tableau 14: Consommation d'huile d'olive en fonction de différents scénarios, 2005-2025**

	2005	2010	2012	2015	2020	2025
<b>Scénario 1</b>						
Consommation par habitant (kg)	3.8	2.9	3.7	4.5	5.4	6.4
Consommation d'huile d'olive prévue (milliers de tonnes)	38	30	40	50	63	79
Proportion de la consommation totale d'huile (%)	14	10	13	15	16	19
<b>Scénario 2</b>						
Consommation par habitant (kg)	3.8	2.9	3.7	3.7	3.7	3.7
Consommation d'huile d'olive prévue (milliers de tonnes)	38	30	40	41	44	46
Proportion de la consommation totale d'huile (%)	14	10	13	12	11	11
PIB par habitant (\$EU)	3 726	4 396	4 341	4 760	5 944	6 703
Demande en huile alimentaire (milliers de tonnes)	269	309	317	339	381	415

Source: Calcul des auteurs.

## ■■■■■ Chapitre 5 – Politique agricole et oléicole en Tunisie

### Résumé

Dans le secteur oléicole, les mesures sont largement tournées vers la promotion des exportations. Les principaux bénéficiaires sont les opérateurs en aval. Le renforcement de l'intégration mondiale et un certain nombre d'accords d'association commerciaux sont à l'origine de cette approche politique sous-tendue par la reconnaissance de l'huile d'olive en tant qu'importante source de devises. Il est possible de faire les observations suivantes :

- Le cadre institutionnel est excessivement complexe et les compétences et responsabilités se chevauchent et se recoupent au sein des nombreux organismes et institutions.
- Au niveau des exploitations agricoles, les mesures d'amélioration de la productivité font sérieusement défaut et, en l'absence d'efforts d'amélioration des performances techniques, la Tunisie restera à la traîne derrière les autres pays producteurs d'huile d'olive comparables.
- Une seule institution, l'Institut de l'olivier, propose des services de vulgarisation agricole. Une amélioration des performances techniques ferait baisser considérablement les coûts de production, actuellement élevés en Tunisie.
- Les subventions destinées aux exploitants agricoles ont un impact négligeable (mais génèrent des frais de gestion). Cela reflète un manque d'efficacité des différentes institutions chargées de les attribuer.
- Les difficultés d'accès au crédit constituent un véritable problème pour les exploitants agricoles et pèsent lourd sur la performance agricole tunisienne.
- La Tunisie ne disposant guère d'usines de production de contenants (bouteilles), elle ne peut compter que sur les bouteilles importées. Une amélioration du secteur du conditionnement lui permettrait d'accroître sa valeur ajoutée à l'exportation. Pour remédier à ce problème, il serait peut-être intéressant de commencer, à petite échelle, à embouteiller sur place, dans le pays de destination, l'huile exportée en vrac.
- A plus long terme, l'évolution des goûts des consommateurs de la région MENA constitue l'objectif le plus logique après le marché intérieur. De plus, en termes de logistique et de coût des transports, cette option serait plus valable que de se concentrer sur des marchés plus lointains tels que les États-Unis ou l'Asie.
- S'il s'avère compliqué pour la Tunisie d'élargir sa présence sur le marché européen en ce qui concerne l'huile conventionnelle, la production biologique peut être un bon moyen d'y parvenir. De plus, durant les dernières années, la demande en huile d'olive tunisienne a progressé sur des marchés détenus au préalable par les producteurs européens, tels que les États-Unis, le Canada et le Japon.
- Au chapitre 2, nous avons évalué les baisses de coûts qu'engendrerait l'extension du réseau de coopératives agricoles et/ou associations agricoles. D'un point de vue stratégique, les coopératives agricoles constituent également un moyen plus efficace d'accéder à des ressources potentielles difficilement accessibles pour le petit agriculteur. L'augmentation des financements pour la conversion à l'agriculture biologique de groupes d'agriculteurs en est un bon exemple.

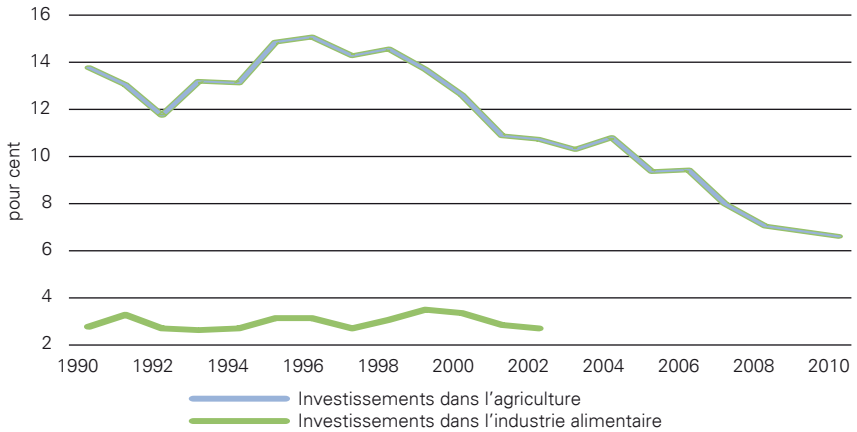
## Politique agricole de la Tunisie

En 1986, suite à une crise de la balance des paiements, la Tunisie s'est lancée dans un Programme d'ajustement structurel (PAS) sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI). Les réformes structurelles ont concerné différents domaines: réglementation, impôts, commerce extérieur, investissement et système d'incitations. Le volet agricole avait pour objectif de rapprocher les prix intérieurs des niveaux mondiaux et de réduire les subventions à la production.

Avant le PAS, la politique agricole reposait sur un contrôle et une réglementation stricts. Les monopoles d'État géraient la fixation des prix et la commercialisation de certains produits de base d'importance stratégique, aux côtés d'un certain nombre d'organismes publics chargés de leur collecte, de leur importation, de leur exportation et de leur distribution. A partir de 1994, le secteur a été libéralisé pour la plupart des produits, mais un certain niveau de contrôle des prix a été maintenu pour les produits alimentaires de base tels que les céréales, les huiles végétales et le lait. Dans le secteur oléicole, la fixation des prix a été supprimée et l'intervention de l'ONH réduite. Ces changements ont permis une présence plus importante des entreprises privées sur le marché au fil du temps. Dans le cadre du Plan de développement économique national, l'objectif de renforcer l'intégration à l'économie mondiale a conduit à mettre en place pour l'huile d'olive un système d'incitations largement axé sur la promotion des exportations.

La politique agricole tunisienne est mise en œuvre dans le cadre de plans quinquennaux de développement national et, durant les dernières années, les plans successifs ont fixé des objectifs propres à l'agriculture (réforme de la propriété foncière et du crédit agricole, par exemple). Les investissements en agriculture ont cependant considérablement diminué, empêchant la réalisation de ces objectifs.

**Graphique 72: Investissements dans l'agriculture et l'industrie alimentaire en proportion des investissements totaux, 1990-2010**



Source: DGEDA et Direction Générale des industries agroalimentaires.

Le graphique 72 illustre cette chute des investissements dans l'agriculture depuis 1990, alors que les investissements dans le secteur alimentaire sont restés relativement stables sur la période documentée.

Le 11<sup>e</sup> Plan (2007-2011) ciblait les productions agricoles ne remplissant pas leurs quotas octroyés par l'UE et les industries agroalimentaires à fort potentiel de valeur ajoutée, telles que l'huile d'olive. L'objectif global était de stimuler la production agricole, moderniser et améliorer les systèmes de production agricole, puis augmenter la valeur ajoutée de certains produits agroalimentaires. La révolution de 2011 a cependant trouvé ses origines en zone rurale, preuve flagrante que le secteur agricole souffre toujours de graves problèmes<sup>7</sup>.

### **Pertinence du Programme national de mise à niveau (1996)**

Suite à la libéralisation des échanges, la Tunisie a lancé son Programme national de mise à niveau en 1996 afin de renforcer sa compétitivité. Ce programme visait à inciter les différents secteurs à accroître leurs capacités et à renforcer leur compétitivité sur le plan international. Le secteur de la production d'huile d'olive en a profité pour se restructurer, moderniser ses moulins et adopter des normes de qualité plus rigoureuses. Le programme prévoyait des financements publics pour la mise en œuvre des améliorations, par l'intermédiaire d'un fonds

7 The Rural and Agricultural Roots of the Tunisian Revolution: When Food Security Matters, Alia Gana, International Journal of Sociology of Agriculture and Food, vol. 19, n°2 (2012).

de développement pour la compétitivité industrielle financé par une taxe de 1 pour cent sur les produits locaux et les produits importés. Les entreprises exportatrices en étaient exonérées. Les investissements réalisés dans le secteur sont présentés dans le tableau 15, ainsi que les montants alloués dans le cadre de la Mise à niveau. Les informations sur l'utilisation de ces fonds dans le secteur de l'huile d'olive demeurent toutefois partielles.

**Tableau 15: Investissements dans le cadre du Programme national de mise à niveau pour l'huile d'olive, 2000-2012**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Investissements dans l'huile d'olive, millions dinars	30	28	18	16	23	58	83	63	54	46	47	47	59
Mise à niveau (cumul.), millions dinars	:	:	:	:	:	:	74	78	78	79	:	:	:

Source: Données fournies par des sources locales (Ministère de l'Industrie).

### Cadre institutionnel et impacts sur les politiques

La complexité du cadre politique tunisien résulte de l'organisation institutionnelle également très complexe. Les compétences et responsabilités sont diluées entre de nombreux organismes et institutions. En outre, les responsabilités se chevauchent entre différents ministères. Le tableau 16 présente les différents acteurs du processus politique et montre qu'ils relèvent essentiellement de trois ministères: agriculture, industrie et commerce. Il apparaît clairement, non seulement que les organismes sont nombreux, mais également que leurs fonctions se recoupent souvent. Cela engendre complexité et inefficacité. Il est frappant de constater à quel point ces fonctions se focalisent sur le soutien et la promotion des exportations et à quel point elles se font rares en ce qui concerne le soutien aux exploitants agricoles. Dans les sections suivantes, l'analyse sera centrée sur les principaux services et organismes impliqués dans le secteur oléicole et sur l'efficacité de l'encadrement politique de ce secteur, en en faisant ressortir les carences les plus évidentes.



**Tableau 16: Organisation institutionnelle du secteur de l'huile d'olive en Tunisie et fonctions-clés**

	Agronomie	Soutien aux producteurs	Fourniture d'intrants	Compétitivité technique	Soutien aux transformateurs	Développement industriel	Programmes de vulgarisation	Objectifs de production	Subventions à l'investissement	Promotion des exportations	Soutien à l'agriculture biologique
<b>Ministère de l'agriculture</b>											
DG production agricole	✓	✓	✓			✓		✓			
DG études et développement agricole					✓	✓		✓		✓	
DG protection de la qualité agricole										✓	
<b>DG</b>											
financement, investissements et organismes professionnels		✓			✓						
DG agriculture biologique		✓			✓		✓	✓		✓	✓
Centre technique de l'agriculture biologique	✓	✓									✓
Agence de promotion des investissements agricoles		✓			✓				✓	✓	
Office national de l'huile		✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	
Institut de l'olivier	✓	✓		✓		✓	✓	✓			✓
Centre national des études agricoles											
Bureau d'appui aux exportateurs										✓	

Agronomie	Soutien aux producteurs	Fourniture d'intrants	Compétitivité technique	Soutien aux transformateurs	Développement industriel	Programmes de vulgarisation	Objectifs de production	Subventions à l'investissement	Promotion des exportations	Soutien à l'agriculture biologique
Agence de vulgarisation et de formation agricole						✓				
<b>Ministère de l'industrie</b>										
DG agroalimentaire				✓	✓		✓			
Centre technique de l'agroalimentaire			✓			✓				
Agence de promotion de l'industrie			✓			✓		✓		✓
Centre technique de l'emballage et du conditionnement				✓		✓				
<b>Ministère du commerce</b>										
Centre de promotion des exportations									✓	
Office du commerce									✓	
DG qualité, commerce intérieur et métiers et services									✓	
DG commerce extérieur									✓	
DG coopération économique et commerciale									✓	

Source: Données provenant de sources locales.

Note: DG = Direction Générale.

## Politique au niveau des exploitations agricoles

Les quatre institutions suivantes dépendent du Ministère de l'agriculture et interviennent essentiellement au niveau production:

- La Direction Générale de la production agricole (DGPA);
- L'Institut de l'olivier (IO);
- La Direction Générale des études et du développement agricole (DGEDA);
- La Direction Générale du financement, des investissements et des organismes professionnels (DGFIOP).

Les fonctions de ces différentes institutions sont décrites ci-dessous et l'efficacité des différentes mesures en faveur du secteur est examinée en se référant à des indicateurs de performance technique.

**Direction Générale de la production agricole.** La DGPA poursuit essentiellement des objectifs de production dans les différents secteurs de l'agriculture, principalement les olives (à huile et de table), les dattes et l'élevage. Elle définit la stratégie à adopter pour atteindre les objectifs de production, essentiellement pour l'exportation et en s'appuyant en particulier sur un système d'incitations. Regroupant les intervenants publics et privés de chaque secteur, les comités national et régionaux (au nombre de 24) se réunissent pour calculer les estimations de production et fixer des objectifs en matière de ventes, de transformation et d'exportation. Cela est mis en œuvre dans le cadre de stratégies nationales incluant l'extension des superficies, le renforcement de l'irrigation, le développement de la culture en zone sèche et les améliorations génétiques.

L'un des programmes de la DGPA consistait à promouvoir l'irrigation en allouant des subventions couvrant la moitié du coût de l'installation de l'irrigation. En 2011, 32 000 hectares d'oliveraies (2 000 hectares de plus que prévu) avaient été irrigués grâce à ce programme, essentiellement dans la région de Zaghouan, au Nord, qui représente 2 pour cent de la superficie nationale. Les bénéficiaires devaient avoir un accès à l'eau, respecter certaines densités de plantation et utiliser des variétés d'olives locales. La subvention était versée par l'ONH (voir ci-dessous).

**Institut de l'olivier.** Fondé en 1981, l'IO est un institut de recherche réalisant des études agronomiques, techniques et économiques sur le développement de l'oléiculture. Récemment, ses projets ont porté sur le renforcement de l'oléiculture intensive et l'amélioration de la productivité (au travers de la densification des plantations et du choix des variétés) et sur l'amélioration des techniques culturales dans le Nord. L'IO est rattaché à l'Institut de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles. Il est principalement financé par

des fonds universitaires, avec un soutien du Ministère de l'agriculture pour les activités de vulgarisation destinées aux exploitants agricoles.

**Direction Générale des études et du développement agricole.** La DGEDA assure la promotion de l'agriculture et du développement économique en collaboration avec d'autres services, notamment à l'échelon régional. Son intervention dans le secteur oléicole inclut l'élaboration de stratégies de culture, des études sectorielles et des projets de coopération. En tant que département ministériel, la DGEDA adopte une position neutre mais coopère avec les autres services techniques du Gouvernement. Elle n'est pas directement en contact avec les producteurs, mais plutôt avec les acteurs en aval tels que les exportateurs et les transformateurs.

**Direction Générale du financement, des investissements et des organismes professionnels.** La DGFIOP promeut les investissements agricoles privés et cible les petites et moyennes entreprises. Elle s'efforce également de promouvoir les organisations professionnelles agricoles, y compris les organisations de producteurs. Le Fonds spécialisé de développement oléicole (FSDO), créé en 1988, propose des financements destinés à encourager l'extension des superficies oléicoles. Le tableau 17 présente les montants accordés aux oléiculteurs pour contribuer à la restructuration des oliveraies, par le biais du rajeunissement, de la destruction du chiendent, de l'arrachage et de la mise en place de nouvelles plantations. Les chiffres montrent que les financements ont été octroyés de façon à favoriser les plantations en zone de culture intensive et irriguée. Les montants disponibles sont présentés en dollars EU par hectare.

**Tableau 17: Financements du Fonds spécialisé de développement oléicole (\$EU/ha et répartition entre subvention et prêt)**

	Maximum (\$EU/ha)	Prêt (%)	Subvention (%)	Autofinancement (%)
Catégorie A				
Replantation en remplacement des vieux oliviers (improductifs)	96	-	100	0
Rajeunissement	96	-	100	0
Création de superficie oléicole en zone sèche				
Nord	1 122	65	25	10
Centre	994	65	25	10
Sud	962	65	25	10
Création de superficie oléicole en zone de culture intensive et irriguée				
Méthode mécanique	288	65	25	10
Méthode chimique	128	65	25	10
Achat d'équipement (sauf tracteurs) <sup>1</sup>	:	65	25	10
Autres coûts de production (engrais, taille, labour)	:	65	25	10
Plantation d'oliviers en zone sèche	128	90	-	10
Plantation d'oliviers en zone irriguée	609	90	-	10

Source: JORT N°96 2012.

Note: 1. Estimations d'un consultant local.

Les investissements sont classés en trois catégories (A, B et C) et les subventions et/ou prêts sont accordés en fonction du montant de l'investissement (voir paragraphe Investissement financier). Les investissements classes A sont subventionnés par le FSDO et sont les investissements ayant un impact direct sur les aspects productifs (intrants, carburant, oliviers et replantation, etc. (50 pour cent)). En catégorie B et C, des projets plus ambitieux sont subventionnés pour la création d'oliveraies, l'achat de tracteurs et de divers équipements, le transport, le forage de puits et l'installation de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte. Les subventions sont octroyées par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) après étude du dossier.

**Tableau 18: Subventions du FSDO pour la « Catégorie A », 2004-2012**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Investissements dans l'olivier, millions \$EU	5.8	6.5	6.9	6.2	4.9	5.3	3.4	2.0	2.1
Subventions, millions \$EU	1.4	1.6	1.7	1.6	1.2	1.3	0.8	0.5	0.5

Source: DGFIOF.

**Accès au crédit agricole.** L'accès au crédit agricole est extrêmement limité en Tunisie. C'est une contrainte pour la croissance du secteur. La proportion de producteurs ayant contracté un crédit bancaire ne dépasse pas 7 pour cent. Les banques ne financent que 11 pour cent de l'ensemble des investissements agricoles, et 70 pour cent (d'après les statistiques officielles) sont financés sur « fonds propres », ce qui inclut probablement d'importants volumes de crédits fournisseur et acheteur. En outre, la part des investissements financés par crédit bancaire a diminué de moitié au cours des dernières années, et le crédit saisonnier est réservé aux intrants agricoles. La proportion d'agriculteurs déclarant que leur demande de crédit est satisfaite a également baissé de manière significative, passant de plus de la moitié des sondés au début des années 1990 à 36 pour cent dix ans après. Le déclin de l'offre de crédit est dû à de nombreux facteurs, notamment:

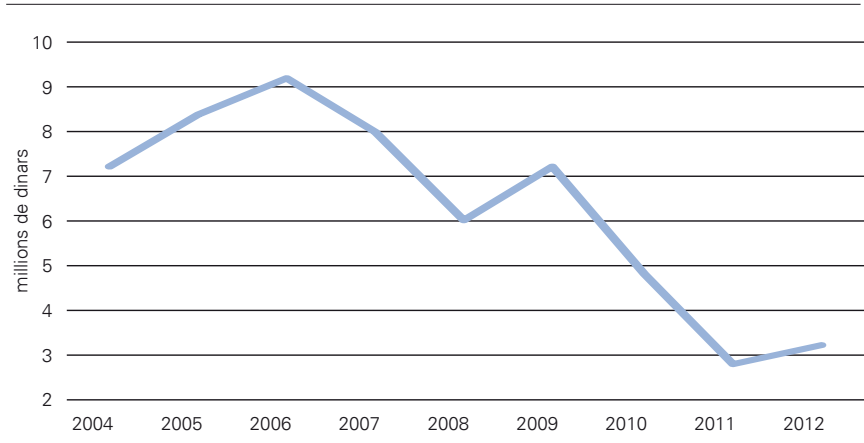
- La baisse des marges brutes et la dégradation des termes de l'échange dans le secteur;
- L'endettement des exploitants agricoles avec la Centrale des Risques (CDR);
- La fréquence des années de sécheresse et l'absence d'un mécanisme d'assurance;
- L'absence d'un mécanisme efficace de garantie bancaire permettant le recouvrement des prêts.

### **Impact des mesures au niveau des exploitations agricoles**

Il est important de noter que les financements du FSDO couvrent en totalité la replantation et le rajeunissement des oliviers sous forme de subventions. Malgré cela, comme vu plus haut, les oléiculteurs sont très réticents à arracher leurs oliveraies car ils sont souvent très attachés aux oliviers qui sont propriété de la famille depuis plusieurs générations. De plus, le laps de temps s'écoulant entre la plantation et la période de productivité de l'olivier, et donc de rentabilité, est un autre aspect dissuasif pour l'arrachage des vieux oliviers. Le graphique 73, qui présente les investissements totaux dans le cadre du FSDO, illustre cette réalité et montre que les investissements dans les oliveraies et le renouvellement des oliviers ont chuté.

L'IO, en tant que seule institution proposant des services de vulgarisation, devait faire l'objet de plus d'attention. Comme vu au chapitre 2, l'amélioration des performances techniques pourrait permettre d'augmenter significativement la productivité de l'oléiculture tunisienne et de faire baisser les coûts de production, actuellement élevés en Tunisie.

**Graphique 73: Dépenses totales du FSDO allouées aux plantations d'oliviers, 2004-2012**

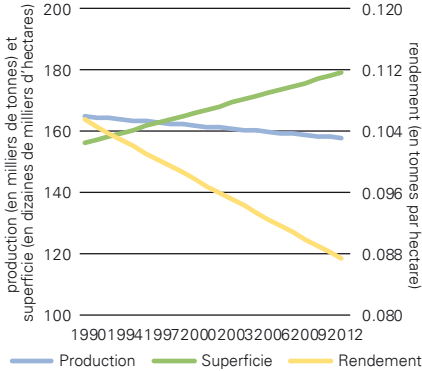


Source: DGFIOF.

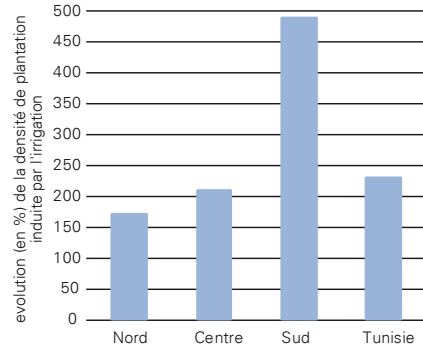
La baisse des subventions agricoles, les coûts de production élevés, l'endettement croissant des exploitants agricoles qui a résulté en un accès limité au crédit touchent durement le secteur rural, notamment les producteurs du Sud du pays. Associées à l'exode rural et à la rareté des emplois non agricoles, les pressions économiques et sociales ont renforcé les frustrations.

Le chapitre 2 a également mis en évidence que les performances techniques tunisiennes suivent une évolution inquiétante, et ce notamment dans la région sèche du Sud. Malgré l'extension constante des superficies, la production demeure extrêmement instable, du fait de la tendance à la baisse des rendements (graphique 74). Les rendements du Sud sont en outre environ 5 fois plus faibles que ceux du Nord, du fait du climat, de la faible densité de plantation et de l'âge avancé des oliviers. L'irrigation, qui permet d'augmenter la densité de plantation et le rendement par olivier, est actuellement limitée à environ 3.5 pour cent de la superficie oléicole nationale. Le graphique 75 montre que les gains de productivité pourraient être plus élevés dans le Sud. Les ressources hydriques y étant toutefois rares, il convient de considérer également les autres pratiques qui permettent d'accroître la densité et la productivité, telles que des pratiques culturales améliorées (taille adéquate, rajeunissement des oliviers et techniques de récolte améliorées).

**Graphique 74: Tendances concernant la superficie, le rendement et la production oléicoles, 1990-2012**



**Graphique 75: Densité des oliviers (avec irrigation, par rapport à la culture en zone sèche)**



Source: Calculs LMC; DGPA.

Ces observations démontrent que la compétitivité technique n’a jamais fait l’objet de beaucoup d’efforts d’amélioration dans le secteur oléicole. Il s’agit pourtant d’une question primordiale, car l’essentiel de la production est concentrée dans des zones recevant peu ou pas assez de précipitations. Les efforts visant à accroître et rendre plus régulier l’approvisionnement constitueraient un développement favorable aussi pour le secteur de la transformation. Pour l’avenir, les objectifs du 11<sup>e</sup> Plan visant à étendre les superficies irriguées ou cultivées en production intensive et super-intensive constituent donc une avancée positive:

- Atteindre un objectif de production annuel de 221 000 tonnes d’huile d’olive d’ici 2011, au moyen de l’intensification et l’extension des plantations;
- Augmenter la superficie oléicole irriguée de 30 000 hectares d’ici 2014 (la faisant ainsi passer à 5 pour cent de la superficie nationale, contre 3-4 pour cent actuellement);
- Augmenter le nombre d’oliveraies cultivées en mode intensif.

### Politique ciblant l’aval du secteur et le commerce

Comme cela est présenté dans le tableau 16, de nombreuses institutions intervenant dans l’aval du secteur dépendent du Ministère du commerce et sont en charge de la promotion des exportations. La DGEDA, décrite ci-dessus, supervise les activités et procédures relatives à l’exportation tandis que c’est un autre service qui traite de la qualité, question clé pour l’huile d’olive.



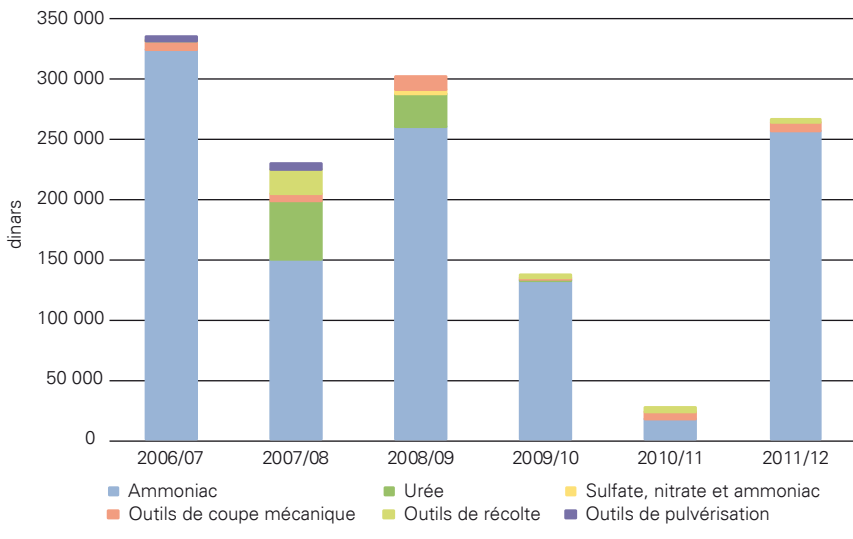
De nombreuses incitations destinées à l'agriculture s'appuient sur le Code d'incitation aux investissements (voir encadré 1) et sur un important programme de développement des exportations grâce à la facilitation du commerce extérieur.

Les principales fonctions de ces institutions sont décrites ci-dessous et l'efficacité des différentes mesures en faveur des activités en aval du secteur est évaluée.

**Office national de l'huile.** Avant 1994, l'ONH exerçait un monopole sur les achats d'huile d'olive et les exportations, en achetant aux producteurs des volumes illimités à des prix garantis. L'ONH était également responsable des importations d'huiles végétales alimentaires et de la protection des revenus des petits oléiculteurs. Ses tâches actuelles consistent à :

- Suivre les informations sur la production, la transformation et la vente des produits oléicoles et coopérer avec les autres institutions en matière de recherche-développement pour la protection des cultures contre les organismes nuisibles et les maladies;
- Etablir des programmes garantissant l'équilibre entre l'offre et la demande tout au long de la saison, avec des normes techniques de qualité;
- Gérer les fermes d'État;
- Accorder des subventions aux producteurs: l'ONH fournit des intrants ou équipements subventionnés, financés par le budget de l'État en collaboration avec les CRDA. La seule obligation pour les bénéficiaires est de posséder une oliveraie. Les petits oléiculteurs membres d'une coopérative ou d'un groupement perçoivent une subvention jusqu'à 5 pour cent supérieure pour couvrir les coûts de transport (graphique 76);
- Proposer des mesures au Gouvernement pour la fixation des prix de vente finaux et des objectifs de production et de commercialisation, en se basant sur les prix de vente moyens;
- Gérer les stocks tampons d'huiles alimentaires.

**Graphique 76: Subventions de l'ONH pour les oléiculteurs, 2006-2012**



Source: ONH.

**Agence de promotion des investissements agricoles.** L'APIA est un organisme public créé en 1982. Il a pour mission la promotion des investissements privés nationaux et étrangers dans l'agriculture au moyen d'incitations financières et fiscales. Contrairement aux financements de la DGFIOP, ceux de l'APIA ciblent les moyennes et grandes entreprises et exploitations, y compris les nouveaux agriculteurs. L'encadré 1 présente un aperçu du régime fiscal et des exonérations et avantages fiscaux actuellement accordés aux bénéficiaires. Le Code d'incitation aux investissements est en cours de révision, afin en particulier de revoir le système d'approbation<sup>8</sup>.

8 OCDE: Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement: Tunisie (2012).

**Encadré 5.1: Code d'incitation aux investissements**

Lancé en 1994, le Code d'incitation aux investissements vise la promotion des exportations et du développement régional et agricole. Les dispositions concernant l'agriculture sont les suivantes:

- Exonération fiscale totale sur les profits et revenus réinvestis.
- Exonération fiscale totale durant les dix premières années d'activité.
- Franchise de TVA sur les biens d'équipement importés n'ayant pas d'équivalent produit en Tunisie.
- L'État peut supporter les dépenses d'infrastructure pour développer l'aquaculture et l'agriculture à base d'eau géothermale.
- Bonus de 7 pour cent sur la valeur de l'investissement.
- Bonus supplémentaire de 8 pour cent sur la valeur de l'investissement pouvant être accordé pour les investissements agricoles dans les régions au climat difficile, notamment dans le Sud.

Les déclarations de projets d'investissements agricoles doivent être soumises à l'APIA. Les étrangers résidents ou non-résidents peuvent prendre part au lancement d'activités en louant des terres agricoles mais les non-résidents n'ont pas le droit de posséder des terres agricoles. Les investissements doivent se faire avec un associé tunisien détenant au moins 34 pour cent du capital et ayant signé un bail foncier de plus de neuf ans.

Il existe deux régimes de promotion:

- Promotion fiscale
  - Les entreprises résidentes partiellement exportatrices bénéficient de l'exonération de TVA et des droits de consommation sur les biens et services, ainsi que d'une exonération fiscale de dix ans sur les recettes à l'export. Après les dix premières années, le taux est de 5 pour cent, soit la moitié du taux normal. Les droits de douane sur les matériaux et équipements importés sont remboursés. Les entreprises peuvent aussi bénéficier des incitations financières décrites ci-dessous.
  - Les entreprises agricoles exportant au moins 70 pour cent de leur production n'ont que certains impôts à payer (transport, sécurité sociale, impôt sur le revenu des personnes), ainsi que l'impôt sur les sociétés après déduction de 10 pour cent des recettes à l'export de cette base fiscale durant les dix premières années.
- Investissement financier: Le financement partiel de l'investissement est accordé selon trois catégories distinctes. En règle générale, 70 pour cent du coût total du projet est financé par un crédit bancaire à moyen terme. Les 30 pour cent restants sont supposés être autofinancés.

- Catégorie A: subvention de 25 pour cent pour les investissements de moins de 60 000 dinars (38 463 dollars EU). Il n’y a pas d’exigence minimum de fonds propres et le montant peut être remboursé après dix ans sans intérêts.
- Catégorie B: subvention de 20 pour cent pour les investissements entre 60 000 et 225 000 dinars (entre 38 463 et 144 235 dollars EU).
- Catégorie C: subvention de 7 pour cent pour les investissements de plus de 225 000 dinars (144 235 dollars EU).

Il existe aussi des subventions de 25 pour cent pour l’équipement agricole et de 60, 50 et 40 pour cent pour l’amélioration des systèmes d’irrigation, respectivement pour les catégories A, B et C. Des financements pour le gasoil sont proposés aux agriculteurs par l’APIA, de même que des subventions pour la création d’oliveraies, l’achat de tracteurs et d’équipements, le transport, le forage de puits profonds et l’installation de systèmes d’irrigation au goutte-à-goutte.

**Centre technique de l’emballage et du conditionnement.** Créé en 1996, le Centre technique de l’emballage et du conditionnement (PACKTEC) est un organisme travaillant au service de l’emballage dans le secteur de la transformation des produits alimentaires. Dans le domaine de l’huile d’olive, on compte 70 entreprises de conditionnement (embouteillage), dont 10 sont des usines intégrées de transformation-embouteillage. PACKTEC assure la promotion de l’huile d’olive tunisienne en bouteille pour le Gouvernement. PACKTEC administre le Fonds de promotion de l’huile d’olive conditionnée (FOPROHOC). Créé en 2006 par le Ministère de l’industrie et de la technologie, il a pour objectif de contribuer au développement des exportations de l’industrie alimentaire au moyen de la création de structures de distribution et d’actions de promotion dans les pays cibles, ainsi que de sensibiliser le public aux labels commerciaux. Les principaux marchés-cibles de ces actions sont le Japon, la Chine, la France, les États-Unis et l’Allemagne.

Un bonus est en outre attribué aux entreprises exportant plus de 100 tonnes par an. Les programmes du Fonds concernent donc le ciblage des marchés-clés, l’adaptation des emballages aux exigences du marché, le développement des marques de commerce et la création de labels de qualité.

Tous les producteurs d’huile d’olive versent une contribution (prélèvement de 0.5 pour cent sur les exportations d’huile d’olive en vrac) au Fonds pour qu’il assure la promotion des ventes.

**Tableau 19: Évolution de l'aide du FOPROHOC, 2006-2012**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de programmes approuvés	:	3	2	6	25	24	29
Intérêt spécifique (milliers \$EU)	:	322	83	278	930	1 024	913
Intérêt national (milliers \$EU)	:	117	514	815	1 403	1 132	962
Nombre d'entreprises exportatrices	9	21	29	34	36	43	:

Source: Données collectées par des sources locales.

**Tableau 20: Fonds disponibles dans le cadre du FOPROHOC, 2007-2011**

	2007	2008	2009	2010	2011
Valeur totale des exportations en vrac (millions \$EU)	532	602	372	282	247
Montant annuel (milliers \$EU)	3 407	3 707	2 514	2 015	1 737
Cumul (milliers \$EU)	3 407	7 114	9 628	11 643	13 380

Source: INS et consultant local.

**Centre de promotion des exportations.** Le Centre de promotion des exportations (CEPEX) est un organisme public financé par la Banque mondiale. Il dispose de dix bureaux de représentation sur les principaux marchés à l'export et s'attache avant tout à promouvoir la filière. Il oriente également les exportateurs tunisiens vers les opportunités commerciales. Bien que l'interview avec le CEPEX ait révélé qu'il est plus facile de promouvoir les exportations en vrac, le CEPEX cherche à assurer la promotion de l'exportation d'huile d'olive conditionnée, à l'instar des autres organismes de soutien au secteur.

Deux types de subventions sont proposées aux exportateurs afin de promouvoir et d'améliorer leurs stratégies sur environ 70 marchés- cibles à l'export:

- Celles du Fonds de promotion des exportations (FOPRODEX). Le FOPRODEX fournit 20 à 80 pour cent du budget de l'activité envisagée, 30 pour cent sous forme de subvention et 50 pour cent sous forme de prêt, remboursable en trois ans avec une année de grâce et à un taux d'intérêt équivalent au taux du marché.

- Celles du Fonds d'accès aux marchés d'exportation (FAMEX). Créé en 2000, ce fonds complète le FOPRODEX. Le FAMEX propose des subventions à hauteur de 70 pour cent, plafonnées à 10 000 dinars (6 410 dollars EU), pour financer le coût de réalisation d'un plan marketing à l'export.

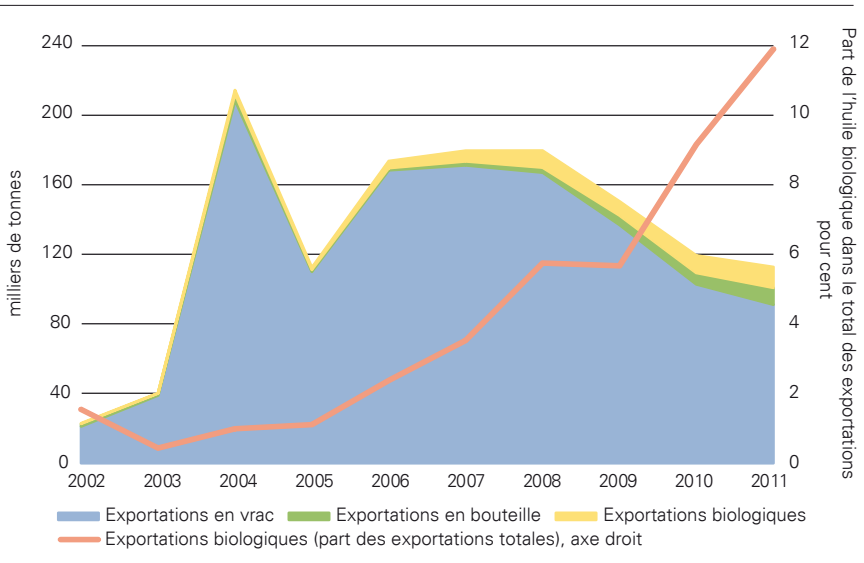
**Direction Générale du commerce extérieur.** La Direction Générale du commerce extérieur met en œuvre la politique et les règles commerciales (antidumping notamment), en prenant les mesures nécessaires pour promouvoir le contrôle des exportations et suivre les prix et les volumes des importations.

**Direction Générale de l'agroalimentaire.** La DGA élabore des programmes dans le cadre des Plans de développement national, directement ou par l'intermédiaire d'agences. Les programmes sont définis en collaboration avec les ministères concernés et les mesures d'accompagnement sont conçues puis soumises au Gouvernement.

**Centre technique de l'agroalimentaire.** Le Centre technique de l'agroalimentaire a pour mission de développer les aspects techniques, commerciaux et industriels en fournissant une assistance à la modernisation de la production et à la promotion des exportations, notamment en ce qui concerne la création de marques et l'étiquetage pour les produits régionaux et nationaux.

### **Impact des mesures sur le commerce**

Au début de la période 2000-2011, l'huile d'olive tunisienne était essentiellement exportée en vrac, tandis que l'exportation d'huile d'olive en bouteille s'élevait en moyenne à 1 000 ou 2 000 tonnes. Les mesures de soutien étaient centrées sur le renforcement des liens avec les homologues étrangers et l'appui au développement du conditionnement et des marques des produits oléicoles. Le graphique 77 montre que, si elle ne représente toujours qu'une petite part des exportations totales d'huile d'olive, la proportion de l'huile en bouteille est passée de niveaux insignifiants en début de période à 11 900 tonnes en 2011.

**Graphique 77: Exportations tunisiennes d'huile d'olive en vrac, en bouteille et biologique, 2002-2011**

Source: INS, CTAB et PACKTEC.

Les entreprises privées ont été de plus en plus nombreuses à se lancer dans les exportations, en raison de la libéralisation du marché. Elles représentent désormais plus de 90 pour cent des exportations totales, qui étaient auparavant entièrement du ressort de l'ONH.

- Comme exposé au chapitre 4, la consommation d'huile d'olive en Tunisie est en baisse. Cela est notamment la conséquence des incitations à consommer d'autres huiles végétales alimentaires afin de laisser l'huile d'olive disponible pour l'exportation. Le marché intérieur constitue donc une véritable opportunité inexploitée. Après le marché intérieur, la région MENA représente l'objectif commercial le plus évident et, en termes de logistique et de coût des transports, cette option serait plus logique que celle consistant à se concentrer, comme c'est le cas actuellement, sur des marchés plus lointains tels que les États-Unis ou l'Asie. À terme, l'image de l'huile d'olive en tant qu'huile de qualité supérieure bonne pour la santé est un message qui devrait séduire les marchés intérieur et régional comme il séduit aujourd'hui les marchés à l'export plus lointains.
- Le commerce en vrac a été privilégié durant les dernières années, mais l'huile d'olive en bouteille représente une part croissante, bien qu'encore faible, des exportations totales, en dépit du manque d'unités de conditionnement (embouteillage) dans le pays. Le soutien au secteur ciblant

l'augmentation des exportations en bouteille représente sans aucun doute un encouragement à ajouter de la valeur dans le pays.

- Le manque de bouteilles produites en Tunisie ralentit néanmoins le progrès en ce sens. L'importation de quasiment toutes les bouteilles d'Italie ou de Chine pour un embouteillage en Tunisie n'est pas un processus efficace. L'embouteillage est un segment de la chaîne de valeur qui occupe une place importante et où l'effet d'échelle est très important. Il serait peut-être intéressant de commencer, à petite échelle, à embouteiller sur place, dans le pays de destination, l'huile exportée en vrac, en attendant que la Tunisie remédie au problème du manque d'usines de conditionnement sur son sol. Une analyse des circuits de distribution et du secteur importateur des principaux pays visés devrait être réalisée au préalable (COI).

### **Politiques de promotion du secteur biologique**

Le marché biologique est perçu depuis longtemps comme créateur potentiel de valeur ajoutée et moteur d'amélioration de la gestion des exploitations agricoles. En 1999, la Tunisie a élaboré un plan d'action national conduisant à la création du Centre technique de l'agriculture biologique (CTAB) et la mise en place d'un cadre global pour le secteur biologique<sup>9</sup>. Ces politiques dépendent du Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques. L'oléiculture est le secteur agricole qui obtient les meilleurs résultats en termes de production biologique. Comme décrit dans le chapitre 1, la superficie oléicole en production biologique a décollé de 0.5 à 6.7 pour cent de la superficie oléicole totale, soit une superficie ayant obtenu la certification biologique d'environ 120 000 hectares<sup>10</sup>. La zone de Sfax est la plus importante région en termes de superficie (55.5 pour cent de la superficie totale) et en termes de diversité de ses structures de production; elle occupe en outre le premier rang en matière de production d'huile d'olive biologique<sup>11</sup>. Les engrais chimiques étant rarement utilisés par les oléiculteurs, qui leur préfèrent les engrais organiques provenant de leur bétail, lorsqu'ils en possèdent, l'essentiel de la production est considéré comme biologique, bien que n'étant pas certifié comme tel. La Commission nationale de l'agriculture biologique assure la promotion de la production biologique et la certification à l'export.

Malgré d'inévitables chevauchements avec d'autres agences, les deux organismes en charge de l'agriculture biologique sont:

- La Direction Générale de l'agriculture biologique (DAB);
- Le CTAB.

---

9 Loi 99-30 du 5 avril 1999

10 CTAB, 2011.

11 Saida Elfikih et Boubaker Karray. Les différentes structures de production de l'huile d'olive biologique dans la région de Sfax: une analyse comparative. Revue Ezzaitouna (2011).



**Direction Générale de l'agriculture biologique.** La DAB est responsable de la définition des objectifs stratégiques pour l'agriculture biologique. Les pouvoirs publics encouragent l'oléiculture biologique au moyen d'une subvention à la production sur cinq ans. Le 11<sup>e</sup> Plan de développement national avait pour objectif que la production biologique atteigne 30 pour cent de la production oléicole nationale en 2016, notamment parce qu'elle est considérée comme un moyen d'accéder aux marchés à l'export.

Jusqu'à 70 pour cent des coûts de certification, qui s'élèvent généralement à 1 000-2 000 dinars par exploitation, soit 640-1 280 dollars EU, peuvent être couverts par l'Etat. Par ailleurs, l'Etat soutient l'agriculture biologique au moyen d'un ensemble d'avantages fiscaux et d'incitations financières:

- Déductions fiscales sur l'ensemble des recettes et bénéfices générés par les investissements durant les dix premières années;
- Déductions fiscales sur les recettes et bénéfices réinvestis dans le capital de départ d'une exploitation agricole biologique ou pour accroître le capital d'une telle exploitation, y compris sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise;
- Exonération des droits de douane et franchise de TVA pour les équipements importés n'ayant pas d'équivalent produit sur le sol tunisien;
- Franchise de TVA pour les équipements produits en Tunisie;
- Remboursement des droits sur les contrats pour les investissements dans des terres agricoles;
- Subventions pour les honoraires liés aux études de projets;
- Subventions aux investissements à hauteur de 30 pour cent de la valeur des équipements et outils spécifiques à l'agriculture biologique;
- Subventions annuelles sur cinq ans pour les frais d'inspection et de certification, à hauteur de 70 pour cent du coût, dans la limite d'un montant total de subventions de 5 000 dinars (3 200 dollars EU). Ce plafond total passe à 10 000 dinars (6 410 dollars EU) si le producteur est membre d'un groupement volontaire, afin d'encourager le partage des services techniques et de contribuer à lutter contre le morcellement des terres, problème inhérent à l'agriculture tunisienne.

Des subventions sont également disponibles à chaque niveau de la filière biologique (pour les transformateurs, les tritrateurs et les exportateurs). Elles sont, là encore, limitées à cinq ans, avec des seuils applicables à chaque type d'opérateur (bien que ces seuils n'ait pas été mis en évidence par l'enquête de terrain). De plus, il existe des incitations pour les projets agricoles exclusivement axés sur l'exportation. Le processus de certification tunisien est conforme aux normes de l'UE pour l'agriculture biologique. Il implique donc l'exclusion de tout produit chimique, pesticide, engrais chimique et de tout intrant non naturel, ainsi que des contrôles et une certification assortie d'un étiquetage. En Tunisie, la traçabilité de la certification est garantie de l'exploitation agricole au consommateur, en passant par le transformateur et le raffineur.

**Centre technique de l'agriculture biologique.** Créé en 1996, le CTAB a pour mission la conduite de travaux de recherche sur l'agriculture biologique. Il propose aux oléiculteurs des services de recherche et de vulgarisation adaptés en fonction des régions. Le CTAB réalise également des essais sur différents modes et systèmes de culture. Il s'efforce d'adapter les résultats de ses recherches aux conditions de culture rencontrées dans les zones de production biologique en Tunisie et propose des services de formation et vulgarisation aux agriculteurs.

### **Impact des mesures sur le secteur biologique**

- Comme vu au chapitre 1, la production d'huile d'olive biologique a doublé entre 2006 et 2009. Le graphique 77 illustre l'évolution de la part de l'huile d'olive biologique dans les exportations totales d'huile d'olive. Celle-ci est passée d'un niveau insignifiant à presque 12 pour cent.
- Alors qu'il s'avère compliqué pour la Tunisie d'élargir sa présence sur le marché européen en ce qui concerne l'huile conventionnelle, la production biologique peut être un bon moyen d'y parvenir. De plus, durant les dernières années, la demande en huile d'olive biologique tunisienne a progressé sur des marchés détenus précédemment par les producteurs européens, tels que les États-Unis, le Canada et le Japon<sup>12</sup>. À l'avenir, le potentiel de croissance réside donc sans doute dans le marché de l'huile d'olive biologique, qui connaît une plus forte expansion et s'appuie sur une structure de soutien public bien établi.
- Au chapitre 2, les baisses de coûts qu'engendrerait l'extension du réseau de coopératives agricoles et/ou associations agricoles ont été évaluées. D'un point de vue stratégique, les coopératives agricoles peuvent constituer un moyen plus efficace pour accéder à des ressources potentielles difficilement accessibles au petit agriculteur individuel. Le plafond plus élevé des financements pour la conversion à l'agriculture biologique de groupes d'agriculteurs en est un bon exemple. Toutefois, il est à craindre que l'augmentation du nombre de producteurs qui se convertissent à l'agriculture biologique entraîne une augmentation de la demande en fumure organique et donc une hausse des prix.

### **Mesures de promotion de l'indication géographique**

La promotion de l'indication géographique pour les huiles d'olive portant un label d'origine est prévue par la loi de 1999 relative aux appellations d'origine contrôlée et aux indications de provenance.

Cette loi a pour objectif la protection des particularités et spécificités des produits agricoles et l'accroissement de leur valeur ajoutée, et prévoit l'élaboration d'études et de stratégies conduisant à l'adoption de politiques et de mesures d'incitations.

---

<sup>12</sup> Tunisia's Organic Standard, ISEAL Alliance, septembre 2008.

Il serait opportun que les politiques publiques encouragent l'augmentation de la production nationale d'huile d'olive de qualité par les mesures suivantes:

- En incitant les oléiculteurs à améliorer la productivité de leurs oliviers et la qualité des olives pour réduire les coûts de production et renforcer ainsi la compétitivité de l'huile d'olive tunisienne sur les marchés mondiaux;
- En instaurant une prime à la qualité au moyen de systèmes de protection des indications géographiques et appellations d'origine et de mécanismes de traçabilité.

Il s'agit là d'instruments stratégiques pour le développement des débouchés de l'huile d'olive tunisienne au sein de l'UE et sur les marchés mondiaux<sup>13</sup>.

### **Autres acteurs de la chaîne**

Sous l'égide du Ministère de l'environnement, plusieurs organismes sont chargés de l'application des politiques environnementales. Leurs actions ont inévitablement des répercussions sur les unités industrielles du secteur oléicole (en matière d'eaux usées et de gestion et rejet des déchets par exemple).

D'autres organismes ont des fonctions de recherche ou de soutien aux exportations, notamment:

- L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA). Elle compte des exportateurs parmi ses membres et participe aux réflexions sur les exportations, les investissements et le développement régional;
- L'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) représente les oléiculteurs, qu'il s'agisse de petits ou grands exploitants, de coopératives ou d'associations de producteurs;
- Le Centre national des études agricoles;
- Le Bureau d'appui aux exportateurs;
- L'Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA);
- Les Chambres de commerce et de l'Industrie, ainsi que des organismes tels que l'APIA et le CEPEX pour la promotion des exportations.

### **Régime commercial de la Tunisie**

Suite au PAS de 1986, les filières tunisiennes ont commencé à s'ouvrir à partir du milieu des années 1990, pour respecter les engagements pris dans le cadre de nombreux accords commerciaux préférentiels:

---

13 Larbi. Présentation lors du 113e séminaire de l'EAAE, «A resilient European food industry and food chain in a challenging world», La Canée, Crète, Grèce (3 6 septembre 2009).

- Adhésion à l'Union du Maghreb arabe en 1989, comprenant la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, et ayant pour objectif de promouvoir le commerce au sein du Maghreb;
- Adhésion à l'Organisation Mondiale du commerce (OMC) en 1994;
- Accord euro-méditerranéen (1995);
- Zone arabe de libre-échange (1997);
- Accords bilatéraux en 1998-1999 avec le Maroc, la Jordanie et l'Égypte.

Rares sont, parmi ces accords, ceux qui comportent des dispositions pour le commerce de l'huile d'olive alors que, comme montré au chapitre 4, la région MENA pourrait être particulièrement prometteuse pour l'avenir du secteur.

### **Adhésion de la Tunisie à l'Organisation Mondiale du Commerce**

L'adhésion de la Tunisie à l'OMC s'est traduite par de nouveaux engagements en matière de conversion des obstacles non tarifaires en équivalents tarifaires, puis de réduction des subventions et des droits de douane sur plusieurs années. Les engagements portaient également sur la suppression des autres restrictions quantitatives. Dans le cadre de ces engagements, la Tunisie a entrepris de réduire ses droits de douane. Concernant l'huile d'olive, les taux consolidés maximums antérieurs au Cycle d'Uruguay, qui étaient de 180 pour cent, ont été abaissés à 120 pour cent. Dans la pratique, les droits de douane appliqués ont été réduits à 36 pour cent<sup>14</sup>. La majorité du secteur agro-alimentaire a cependant continué de bénéficier d'une protection douanière. Le niveau de cette protection est généralement supérieur pour certaines céréales ou huiles, mais considérablement inférieur pour certaines huiles végétales. Ces dernières sont protégées par des droits à l'importation variant de 15 à 36 pour cent: 15 pour cent pour l'huile de soja, 29 pour cent pour l'huile de colza (canola) et 36 pour cent pour l'huile d'olive (annexe 4, tableau 27).

### **Subventions destinées aux huiles végétales**

Le Gouvernement tunisien continue de subventionner les huiles alimentaires pour trois raisons principales:

- Promouvoir les exportations de l'huile d'olive nationale, car elles constituent une importante source de devises;
- Satisfaire l'essentiel de la demande nationale en huile végétale en important des huiles de soja, de maïs et de palme non raffinées au coût le plus bas possible. Ces importations, gérées par l'ONH, sont réparties entre les

---

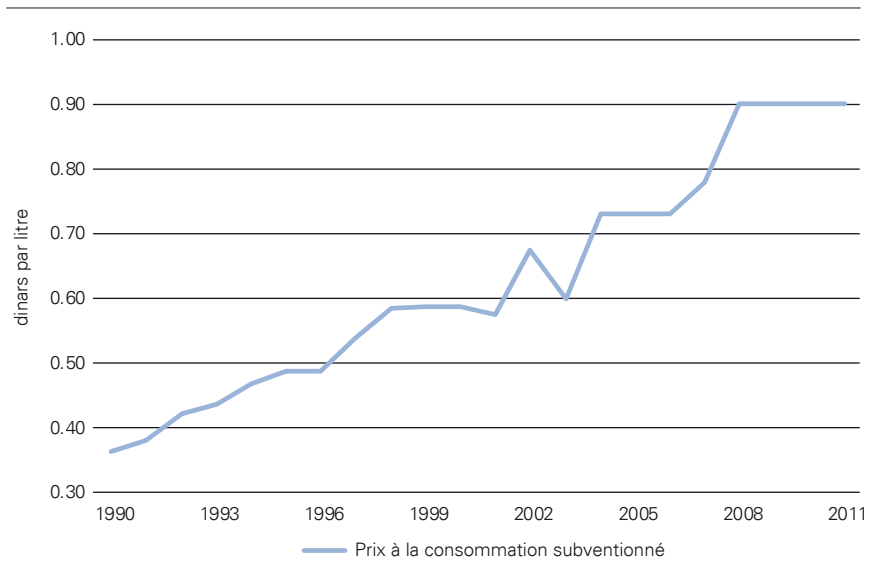
<sup>14</sup> En annexe 4, le tableau 27 présente les taux des droits de douane appliqués et consolidés suite au cycle de négociations commerciales de l'Uruguay.

raffineries locales, selon un système de quotas de raffinage. Pour pouvoir conclure un contrat d'importation d'huile végétale, les opérateurs privés doivent satisfaire au cahier des charges imposé par l'Etat, qui inclut de disposer d'une capacité de stockage d'au moins 10 000 tonnes. Le taux des droits de douane pour les huiles végétales dépendent essentiellement du degré de raffinage. Les importations d'huile de soja non raffinée sont soumises à des droits de 15 pour cent et à une TVA de 0 pour cent, alors que les importations d'huile de colza non raffinée sont soumises à des droits de 15 pour cent et à une TVA de 18 pour cent;

- Continuer de subventionner l'huile végétale achetée par l'ONH pour maintenir un prix de marché au détail relativement bas. Par l'intermédiaire de la CGC, le Gouvernement compense les pertes subies par l'ONH en cas de vente à des prix inférieurs au prix d'achat.

Le graphique 78 illustre l'évolution du prix officiel fixé par l'État:

**Graphique 78: Prix subventionné de l'huile végétale, 1990-2011, dinars/litre**



Source: Données collectées par des sources locales.

## Partenariat Union européenne - Tunisie

La Tunisie, ainsi que d'autres pays du Maghreb, coopère depuis longtemps avec l'Europe dans le cadre de l'Accord euro-méditerranéen, signé en 1995 et renouvelé par la suite. En 1995 des mesures ont été prises en vue de la

libéralisation du commerce des produits agricoles. Le commerce des produits industriels était totalement libéralisé, mais les produits agricoles étaient soumis à des règles commerciales préférentielles, qui reflétaient les intérêts des différentes parties pour les produits considérés comme stratégiques.

Le partenariat avec l'Europe est extrêmement important, l'UE étant le premier partenaire commercial de la Tunisie. Elle représente les trois quarts de ses exportations et près des deux tiers de ses importations. Une part importante des importations de l'UE en provenance des pays tiers méditerranéens se déroule sous le régime de perfectionnement actif et le reste dans le cadre de contingents en franchise de droits.

Pour l'huile d'olive, la Tunisie réalise pratiquement 70 à 80 pour cent de ses échanges commerciaux avec l'Europe.

### **Accord préférentiel Union européenne-Tunisie**

L'Accord d'association comprend l'instauration progressive d'une zone de libre échange pour les produits industriels mais pas pour les produits agro-industriels, compte tenu de leur sensibilité. Des concessions mutuelles ont toutefois été accordées pour les produits agricoles tels que l'huile d'olive.

Sur la base de l'Accord d'Association entre l'UE et la Tunisie, les exportations tunisiennes d'huile d'olive vers l'UE font l'objet d'un quota annuel de 56 700 tonnes. Les importations d'huile d'olive dans l'UE sont normalement soumises à des droits de douane élevés variant actuellement de 1 226 à 1 603 euros par tonne. En 2001, un contingent en franchise de droits a été créé pour l'huile d'olive non traitée (codes NC 15091010 ou 15091090).

La plupart des exportations d'huile d'olive tunisienne vers l'UE entrent en franchise de droits dans le cadre de ce contingent annuel, mais 40 pour cent seulement du contingent est utilisé. Le reste transite par l'UE vers d'autres destinations hors UE. La Commission européenne vient d'adopter un règlement qui réaménage les quotas mensuels d'huile d'olive originaire de Tunisie entre le 1er février et le 31 octobre 2015 pour faciliter leur exportation vers l'UE. Cette décision augmente notamment le potentiel d'exportation total pour les mois de février et mars de 5 000 à 18 000 tonnes, suivi par 8 000 tonnes d'avril à octobre.

Cette flexibilité permettra aux opérateurs tunisiens de maximiser leurs exportations d'huile d'olive exemptées de droits de douane vers l'UE.

Depuis toujours, la majeure partie de ces exportations se font en vrac, privant les exportateurs de la valeur ajoutée liée au raffinage, au conditionnement, au marketing et à l'image de marque du produit.

## Régime de perfectionnement actif

Le régime de perfectionnement actif permet aux exportateurs européens d'huile d'olive d'importer de l'huile d'olive dans l'UE en provenance de pays tiers, en franchise de droits, et de la transformer (raffinage ou embouteillage, par exemple) avec de l'huile d'olive produite en Europe, à condition que la même quantité d'huile soit ensuite réexportée.

À l'heure actuelle, une part importante des importations de l'UE en provenance de pays tiers méditerranéens est effectuée sous le régime de perfectionnement actif. Le reste est importé dans le cadre de contingents en franchise de droits.

## La Tunisie et le commerce avec les États-Unis

La Tunisie exporte d'importants volumes de sa production vers les États-Unis, en franchise de droits, dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP). En 2010, l'huile d'olive occupait la première place des denrées alimentaires, pour un montant de 79 millions de dollars EU (soit un taux d'utilisation de 98 pour cent), sur un total de 139 millions de dollars EU d'exportations tunisiennes dans le cadre du SGP<sup>15</sup>. Les données des années précédentes montrent qu'en 2007 les exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge occupaient la première place, totalisant 47,6 millions de dollars EU (soit une économie de droits de 3,4 à 5 cents/kg) et les autres huiles d'olive la troisième place, à 17,2 millions de dollars EU. La même année, les huiles alimentaires totalisaient 3,2 millions de dollars EU (économie de droits de 3,4 cents/kg) et se classaient en quatrième position.

La Tunisie continue de figurer parmi les principaux pays utilisant ce programme pour exporter des produits agricoles et industriels vers les États-Unis. Comme vu au chapitre 4, les exportations tunisiennes d'huile d'olive vers les États-Unis ont connu une progression rapide.

## Subventions aux produits alimentaires

En Tunisie, les subventions aux denrées alimentaires ont toujours constitué un élément important des politiques publiques pour la protection des groupes vulnérables, dans le cadre du Programme de subventions universelles aux produits alimentaires géré par la CGC. La CGC compense la différence entre le prix de marché et un prix fixé en dessous du prix du marché pour certaines denrées alimentaires. Suite au PAS de 1986, des mesures ont été prises afin de réduire la charge en matière de dépenses publiques générées par le système des subventions alimentaires, en différenciant les denrées alimentaires en fonction

---

<sup>15</sup> United States Trade Representative: Expanding Tunisia's Exports through the Generalized System of Preferences Program, (2012).

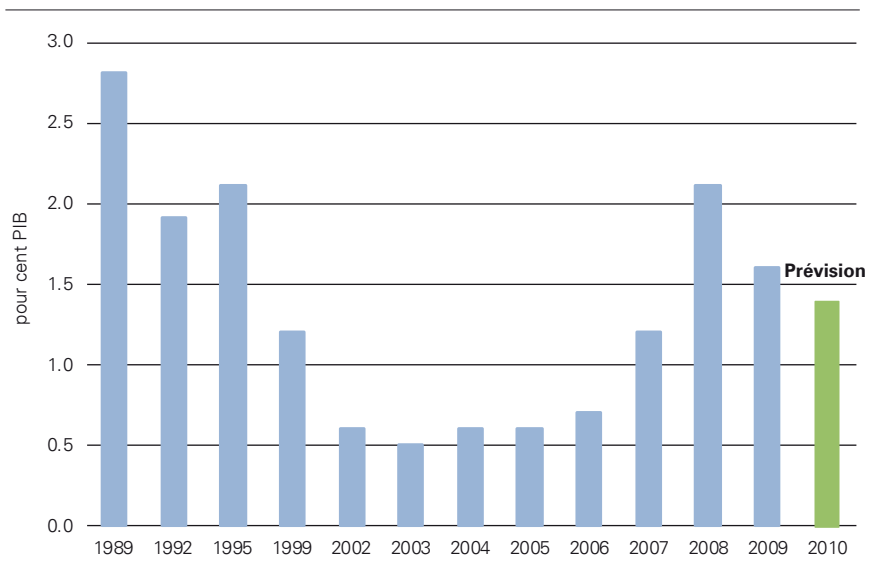
des classes sociales qui les consomment. Le système a été réformé de façon à maintenir les subventions sur les denrées de base consommées essentiellement par les classes défavorisées et réduire ou supprimer les subventions pour les denrées consommées par les classes ayant les plus hauts revenus.

Les subventions sur la viande ont ainsi été progressivement supprimées, mais celles sur le sucre, l'alimentation animale (y compris les céréales), les céréales pour l'alimentation humaine (blé dur et blé tendre), les huiles végétales alimentaires (à l'exclusion de l'huile d'olive) et le lait ont été maintenues, à un niveau réduit toutefois:

- Presque 40 pour cent du prix payé par le consommateur final pour les céréales;
- Jusqu'à 60 pour cent pour les huiles végétales;
- 67 pour cent pour le lait.

Pour les huiles végétales, à la différence des autres produits, les subventions servent à satisfaire la demande nationale en huile alimentaire tout en facilitant l'exportation de l'huile d'olive. Le coût du programme, en pourcentage du PIB, est présenté dans le graphique 79.

**Graphique 79: Coût du subventionnement des denrées alimentaires en pourcentage du PIB, 1989-2010**



Source: Banque mondiale; Commission européenne.



## Principales conclusions

En conclusion, le tableau 21 récapitule l'ensemble des mesures de soutien (subventions ou prêts) disponibles pour les différents opérateurs de la filière de l'huile d'olive et examinées dans le présent chapitre.

**Tableau 21: Récapitulatif des subventions/prêts pour le secteur oléicole**

Bénéficiaires	Institution	Subventions (%)	Prêts (%)
<b>Oléiculteurs/Transformateurs</b>			
Replantation, rajeunissement	DGFIOP	5	-
Création de superficie oléicole	DGFIOP	25	65
Mécanisation, traitement chimique	DGFIOP	25	65
Achat de tracteurs, intrants	DGFIOP	25	65
Coûts de transport	ONH	jusqu'à	
Équipement agricole	APIA	25	
Systèmes d'irrigation	APIA	40-50-60	
Financement du gasoil	APIA		
<b>Oléiculture biologique</b>			
Coûts de certification (1 000 à 2 000 dinars) sur 5 ans	DAB	jusqu'à 70	
Transformateurs, triturateurs et exportateurs		n.a.	n.a.
<b>Exportateurs</b>			
Investissements de catégorie A (inférieurs à 60 000 dinars)	APIA	2	
Investissements de catégorie B (entre 60 000 et 225 000 dinars)	APIA	20	
Investissements de catégorie C (supérieurs à 225 000 dinars)	APIA	7	
Promotion de la chaîne de valeur ou des opportunités commerciales (FOPRODEX)	CEPEX	30	50
Coût de réalisation d'un plan marketing à l'export jusqu'à 10 000 dinars (FAMEX) <sup>1</sup>	CEPEX	jusqu'à 70	

Source: Enquête de terrain.

Note: 1. Plus de 3 ans aux taux actuels.

Une opération de simplification serait la bienvenue, compte tenu du degré de complexité de l'encadrement institutionnel du secteur. On note par ailleurs que peu des mesures de soutien sont destinées aux exploitants agricoles. En l'absence d'efforts visant à améliorer les performances techniques de la production, l'oléiculture tunisienne continuera de pâtir d'une faible productivité par rapport aux autres pays producteurs d'huile d'olive de niveau comparable.

Plusieurs institutions sont censées fournir des subventions aux exploitants agricoles mais l'analyse des faits montre que ces subventions ne leur parviennent guère. Les difficultés d'accès au crédit pour les exploitants agricoles pèsent lourd sur la performance agricole tunisienne.

A l'avenir, il sera nécessaire non seulement de simplifier la structure institutionnelle mais également de développer des partenariats public - privé pour une meilleure gouvernance du secteur.

## ■■■■■ Chapitre 6 – Résumé et recommandations

Dans ce chapitre de conclusion, trois thèmes de recherche sont passés en revue, récapitulant les résultats et implications du présent rapport:

- Premièrement, les principaux résultats de l'analyse sont résumés, concernant la consommation, le commerce, la production et la transformation de l'huile d'olive.
- Deuxièmement, les principales interventions politiques concernant la gestion du secteur oléicole sont rappelées.
- Troisièmement, un ensemble de mesures de soutien sont proposées et leurs implications futures sur le secteur oléicole tunisien examinées.

Enfin, ce chapitre se conclut par une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) qui caractérisent la filière de l'huile d'olive tunisienne.

### Consommation et commerce de l'huile d'olive

- L'enseignement principal de cette analyse est que la consommation nationale est non seulement fluctuante (variant de 20 000 à 60 000 tonnes), mais également en baisse. Le prix à la consommation de l'huile d'olive est, en moyenne, cinq fois supérieur à celui des autres huiles végétales. Cet écart de prix influe manifestement sur les choix des consommateurs tunisiens, qui préfèrent, en fin de compte, les autres huiles végétales à l'huile d'olive car elles sont bien meilleur marché. Cette situation est en partie le résultat d'une politique visant à réserver l'huile d'olive produite localement à l'exportation et à encourager la consommation d'autres huiles végétales alimentaires au plan national, en les faisant bénéficier de subventions gérées par la CGC.
- La demande nationale étant largement négligée, ce marché potentiel d'accès immédiat est sous-exploité. L'analyse montre que la demande en huiles végétales augmentera parallèlement à la hausse des revenus, avec la possibilité d'un important phénomène de substitution entre les différentes huiles. L'huile d'olive dispose d'un avantage commercial en tant qu'huile de qualité bonne pour la santé. Les efforts de promotion de cette image qui ont porté leurs fruits sur les marchés extérieurs seraient également efficaces sur les marchés national et régional (marché de la région MENA). Les calculs présentés dans ce rapport montrent que, grâce à un effort concerté,

la consommation nationale d'huile d'olive pourrait doubler d'ici 2025 pour atteindre pratiquement 80 000 tonnes.

- En ce qui concerne le commerce, l'accent a toujours été mis sur l'exportation de l'huile d'olive en vrac. Cependant, grâce à des efforts accrus de promotion de la marque tunisienne, les exportations en bouteille ont commencé à se développer en dépit de la production limitée de bouteilles de qualité au plan national.
- L'analyse des destinations à l'export révèle que la Tunisie n'épuise pas son contingent autorisé par l'UE, essentiellement du fait de problèmes administratifs. Alors que l'Italie, l'Espagne et la France représentaient traditionnellement environ 90 pour cent du volume des exportations, leur part est passée à environ 60 pour cent depuis 2006.
- Il est très probable que les exportations vers l'UE continueront à être réalisées en vrac, compte tenu du fait que les huiles d'olive européennes jouissent d'une forte protection et d'une position solide sur leurs marchés. Pour la Tunisie, le potentiel de l'UE réside sans doute dans le marché biologique, qui connaît une plus forte croissance et s'appuie sur une structure d'aides publiques bien établie.
- La Tunisie a donc raison de cibler les nouveaux marchés en croissance. Les exportations vers les États-Unis, ont progressé rapidement. Avec l'évolution des goûts, la Tunisie pourra probablement y saisir l'opportunité de profiter d'un nouveau marché pour les huiles d'olive de qualité supérieure (vierge extra et vierge). L'enquête de terrain montre qu'il en va de même pour l'Asie, notamment la Chine et la Russie.
- Plus à proximité, l'augmentation des revenus et l'évolution concomitante des goûts des consommateurs dans la région MENA constituent l'objectif commercial le plus logique après le marché intérieur, en termes de logistique et de coût des transports.

## **Filière de l'huile d'olive: production et transformation**

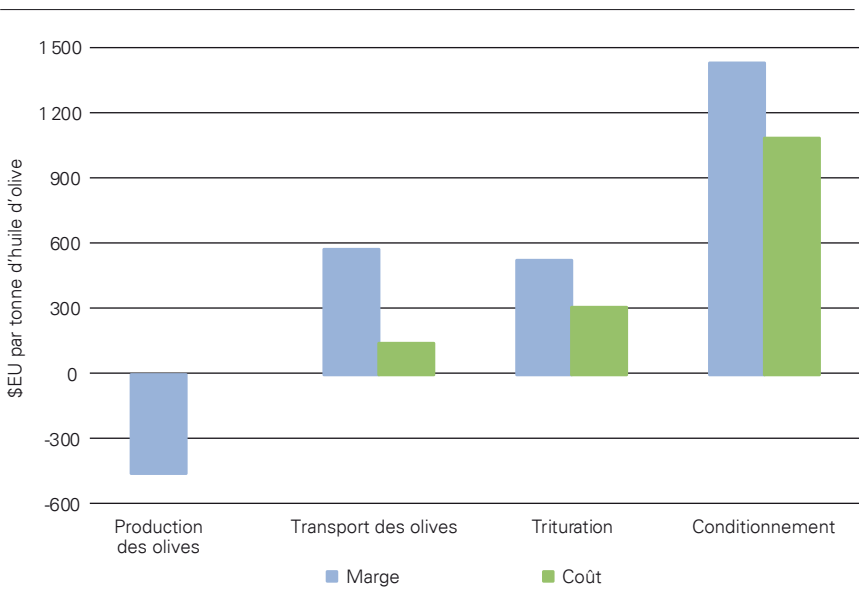
Le graphique 80 récapitule les marges et les coûts observés tout au long de la chaîne de valeur de l'huile d'olive en bouteille destinée à l'exportation, analysés aux chapitres 2 et 3 du présent rapport, sur la base des éléments suivants:

- La marge de production est la marge brute par tonne d'olives calculée au chapitre 2 pour la région-clé de Sfax. Elle tient compte de l'ensemble des coûts de production (variables et fixes), y compris les dotations aux amortissements et le coût d'opportunité des terres. Ce chiffre a été converti par tonne d'huile d'olive en utilisant un taux d'extraction de 0.2 tonne d'huile par tonne d'olives. Bien que cette marge soit, en moyenne, négative, les coûts dans la région de Sfax sont inférieurs à ceux des autres régions, à l'exception du Nord.

- La marge de transport, également calculée au chapitre 2, est basée sur la différence entre le prix à la production des olives le plus élevé et le prix entrée-moulin des olives le plus élevé (l'un et l'autre étant convertis en équivalents huile d'olive). Le coût de transport est le coût moyen communiqué par des sources locales pour un trajet de 75 km jusqu'au moulin.
- La marge de trituration, calculée au chapitre 3, est une valeur moyenne pour les trois dernières années (2009-2012). Il s'agit de la différence entre les recettes de la vente de l'huile d'olive et des sous-produits, d'une part, et le prix d'achat des olives, d'autre part. Le coût de trituration est une moyenne entre les trois techniques de transformation exposées au chapitre 3.
- La marge de conditionnement est la différence entre le prix de l'huile d'olive en bouteille et celui de l'huile d'olive en vrac, sur la base des prix FOB et d'un conditionnement en bouteilles de 750 ml. Le coût est également basé sur un conditionnement en bouteilles de 750 ml (voir chapitre 3).

Le graphique 80 permet de tirer d'importantes conclusions pour le secteur de l'huile d'olive en Tunisie, présentées ci-dessous pour chaque étape, de la production au conditionnement.

**Graphique 80: Coûts et marges de production et de transformation des olives en Tunisie**



Source: Calcul des auteurs.

## Production

La production des olives est à la base du secteur tunisien de l'huile d'olive, mais cette base est relativement faible pour permettre le développement d'un secteur prospère en Tunisie. Le maillon faible est la productivité, confrontée à deux problèmes:

- En matière de rendement à l'hectare, on a vu que la Tunisie se classe en dernière position parmi neuf pays producteurs de l'UE et de la région MENA. Si les rendements du Nord de la Tunisie sont proches des rendements moyens du Maroc, ceux du Centre sont deux fois moins élevés que ceux des pays concurrents, et ceux du Sud plus de quatre fois moins.
- Les rendements sont en outre en baisse (de 0.4 pour cent par an en moyenne depuis 1990).

Les principaux problèmes affectant les rendements sont les suivants:

- Faiblesse des infrastructures et manque d'irrigation: les superficies irriguées ne représentent que 3.5 pour cent de la surface oléicole tunisienne et le manque d'eau est un obstacle à l'expansion des périmètres irrigués;
- Pourcentage élevé d'oliviers mal entretenus et mauvaises pratiques agronomiques;
- Faible niveau de mécanisation (notamment pour la récolte);
- Faible densité de plantation et vieillissement des oliviers. La densité de plantation est faible en Tunisie et, dans de nombreuses zones, les oliviers sont vieux, ce qui entraîne une baisse de la productivité;
- Protection phytosanitaire limitée et manque de savoir-faire et d'investissements post-récolte.

L'irrigation constitue une solution pour l'amélioration de la productivité dans de nombreux pays mais, en Tunisie, le manque d'eau est un obstacle à l'expansion des périmètres irrigués. Les superficies irriguées ne représentent que 3.5 pour cent de la surface oléicole tunisienne. En ce qui concerne le vieillissement des oliviers, on estime que 25 pour cent des oliviers ont plus de 70 ans.

Un certain nombre de facteurs socio-économiques constituent également des freins à l'extension de la production et à l'amélioration de la productivité. Il s'agit du vieillissement des oléiculteurs, du manque de savoir-faire en termes de commercialisation et de gestion et de la préférence des producteurs pour l'exploitation individuelle, qui a pour conséquence un nombre limité de coopératives de producteurs. La rareté des services de vulgarisation publics et privés est un facteur supplémentaire conduisant à la baisse de la productivité.

Globalement, le graphique 80 et les informations collectées lors de l'enquête de terrain suggèrent que le niveau de la production des olives a été négligé dans les efforts qui ont été entrepris pour développer les exportations d'huile d'olive et promouvoir les produits à plus forte valeur ajoutée. La productivité des exploitations oléicoles est faible et fluctuante et l'investissement agricole est très faible (y compris pour l'irrigation), l'accès au crédit agricole étant très peu développé. Même pour les agriculteurs qui souhaiteraient améliorer leur production et se moderniser (bien que l'inertie chez les oléiculteurs ait été également identifiée comme un problème), il s'agit là d'un obstacle considérable.

En matière de coûts de production, la Tunisie dispose d'un net avantage sur ses rivaux de l'UE compte tenu du faible coût de sa main d'œuvre. Cet avantage s'atténue cependant en raison de la forte hausse des salaires qui a suivi la Révolution. Cet avantage, dont la Tunisie jouit encore, est de toute façon annulé par la faiblesse des rendements. Dans l'ensemble, la région de Sfax et le Nord du pays sont compétitifs sur le plan international et le Centre affiche des coûts parmi les plus faibles à l'échelle internationale. Le Sud, quant à lui, n'est absolument pas compétitif. D'après l'analyse présentée dans ce rapport, si les rendements de chaque région s'amélioraient pour atteindre un peu plus que leur niveau d'il y a 20 ans (et en prenant en compte l'augmentation des coûts correspondante), les régions de Sfax et du Nord seraient rejointes par le Centre et afficheraient les coûts les plus faibles au niveau international, détrônant ainsi l'Espagne. Le Sud bénéficierait le plus d'une telle amélioration des rendements, qui lui permettrait d'afficher des coûts inférieurs à ceux de la plupart des pays, excepté l'Espagne.

Une telle augmentation des rendements aurait d'importantes conséquences sur la compétitivité internationale de la production oléicole tunisienne en termes de coûts dans le Centre (y compris Sfax) et le Sud, et contribuerait également à améliorer les marges des exploitations oléicoles. Les prix moyens de l'olive seraient alors supérieurs aux coûts variables de production dans la plupart des régions.

L'amélioration de la situation économique des exploitations agricoles présenterait d'autres avantages. Il serait en particulier plus aisé de stimuler la consommation nationale dans le cadre d'une offre d'huile d'olive plus constante à la fois en termes de volumes et de prix. A l'heure actuelle, l'offre et les prix varient considérablement d'une année à l'autre, excluant ainsi de nombreuses catégories de consommateurs.

## **Transport**

Le graphique 80 montre que l'activité de transport des olives des exploitations agricoles et des centres de collecte vers les moulins bénéficie de marges confortables et dégage d'importants bénéfices. Les prix entrée-moulin des olives sont largement plus rémunérateurs que les prix à la production, conséquence du manque d'infrastructures et de camions adéquats.

A cause de la faiblesse de leur production ou de leur incapacité financière à investir dans des moyens de transport, la plupart des oléiculteurs ne sont malheureusement pas en mesure de capturer les marges réalisables à cette étape de la chaîne.

Cette situation devrait constituer une incitation pour les oléiculteurs à entrer dans des schémas coopératifs pour acheter ou louer en commun des moyens de transport, afin de capturer les marges importantes réalisables à l'étape «transport» de la chaîne de valeur. Cependant, en Tunisie, la coopération agricole n'est pas développée et les oléiculteurs ne sont guère organisés.

S'ils étaient mieux organisés et disposés à coopérer, les oléiculteurs tunisiens pourraient capturer ces marges de transport relativement élevées de deux manières:

- En négociant à la hausse les prix à la production, réduisant ainsi l'écart considérable entre les prix aux producteurs et les prix entrée-moulin;
- En achetant ou louant en commun des moyens de transport à bon prix.

Les politiques publiques en faveur du développement de l'infrastructure routière en zone rurale constitueraient une solution à plus long terme pour réduire les coûts de transport. Au-delà du secteur oléicole, le développement de l'infrastructure routière rurale apporterait de nombreux bénéfices du point de vue économique et social.

### **Trituration**

Le secteur de la trituration s'est modernisé. La méthode en continu, qui réduit considérablement les besoins en main d'œuvre, est désormais le système dominant. La consolidation de nombreux moulins de taille très réduite serait pertinente du point de vue économique, mais le secteur de la transformation n'est pas aujourd'hui le goulot d'étranglement empêchant le secteur oléicole tunisien de se réinventer avec succès. Les coûts de trituration sont compétitifs par rapport à ceux des autres pays producteurs. Les marges sont positives sans être excessives. Les prix de l'olive reflètent les évolutions du marché de l'huile d'olive. En réalité, la clé de la réussite, pour les transformateurs, semble être l'intégration en amont (transport jusqu'au moulin; voir ci-dessus) et/ou en aval (conditionnement).

### **Conditionnement**

Le secteur du conditionnement est relativement avantagé en Tunisie: il a accès à des financements spécifiques, bénéficie du soutien de différents fonds publics et agences de promotion (campagnes de promotion des exportations, par exemple) et est en mesure d'accéder aux marchés à l'export et aux marchés locaux de haute valeur. Les marges sont positives et comparables à celles des autres pays producteurs.



Pour renforcer le secteur du conditionnement en Tunisie, il conviendrait de développer une production locale de bouteilles de qualité, au lieu de devoir les importer pour l'exportation de l'huile d'olive comme c'est le cas à présent.

### **Encadrement politique du secteur**

Le cadre institutionnel est excessivement complexe. Les compétences et les responsabilités se chevauchent et se recoupent au sein des nombreux organismes et institutions. Il est en outre frappant de constater à quel point ces fonctions se focalisent dans les domaines du soutien et de la promotion des exportations.

Au niveau des exploitations agricoles, les mesures d'encouragement à l'amélioration de la productivité font cruellement défaut. Une seule institution propose des services de vulgarisation agricole. Stratégiquement, les coopératives agricoles constituent un moyen plus efficace pour accéder à des ressources potentielles difficilement accessibles au petit agriculteur individuel. Les financements plus élevés accordés pour la conversion à l'agriculture biologique de groupes d'agriculteurs en est un exemple. L'accès au crédit est très peu développé et l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de ce rapport a montré que de moins en moins d'oléiculteurs y ont accès.

La baisse de la consommation d'huile d'olive en Tunisie est notamment due à la politique incitant à la consommation d'autres huiles végétales alimentaires afin de laisser l'huile d'olive disponible pour l'exportation. La promotion de la consommation de l'huile d'olive sur le marché intérieur constitue donc une véritable opportunité inexploitée. Il faut considérer ensuite, à plus long terme, le potentiel de consommation représenté par la région MENA.

Le manque de production nationale de bouteilles de qualité est une contrainte, à laquelle il conviendrait de remédier afin de permettre à la Tunisie d'augmenter la valeur ajoutée de ses exportations. Pour commencer, une solution pourrait être d'aider les entreprises tunisiennes exportant l'huile en vrac à embouteiller sur place, dans le pays de destination, en commençant à petite échelle. Des études complémentaires devraient être réalisées sur la structure du marché ciblé.

## **Recommandations**

### **Production**

L'oléiculture tunisienne a été négligée, ce qui se traduit par des rendements faibles et en baisse. Pour la vitalité future de la filière huile d'olive, il est essentiel de revigorer ce maillon. Les recommandations suivantes sont proposées à cet effet:

- Lancer une campagne dédiée à l'augmentation de la productivité (en termes de rendements) par l'amélioration des pratiques agricoles, y compris par

l'utilisation des eaux usées. Cette campagne devrait cibler les zones du Nord et du Centre jugées viables. Pour le Sud, sélectionner des variétés à cycle court plus résistantes à la sécheresse et intercaler oliviers et pistachiers. Anticiper la récolte des olives de façon à réduire la prolifération des insectes et améliorer la qualité de l'huile.

- Promouvoir le rajeunissement des oliveraies et favoriser le développement des pépinières. Il conviendrait d'accorder des aides financières aux exploitants qui remplacent leurs anciennes oliveraies et de promouvoir le recours à des variétés améliorées adaptées aux conditions locales.
- Cette initiative, comme d'autres, nécessiterait un accès facilité au crédit pour les oléiculteurs. Les efforts des pouvoirs publics visant à garantir les programmes de financement des banques privées doivent donc être soutenus.
- Améliorer le niveau et la stabilité des rendements. Les rendements sont non seulement faibles, mais également très instables. Il est possible d'augmenter la densité de plantation et de remédier à l'instabilité des rendements en promouvant des systèmes de production plus intensifs dans les régions les mieux adaptées du Nord et du Centre. L'une des façons d'y parvenir consiste à élargir le recours aux méthodes d'irrigation au goutte-à-goutte. Ces dernières années, le niveau élevé des prix à la production a encouragé les oléiculteurs à investir dans l'irrigation dans le Nord et certaines zones du Centre. La volatilité des prix risque en revanche d'empêcher les investissements de se poursuivre, notamment dans le Sud. Les investissements dans l'irrigation doivent toutefois être précédés d'une analyse des ressources hydriques et devront être encouragés par des incitations fiscales et un accès facilité au crédit. Une grande partie de la production tunisienne se situe aujourd'hui dans des régions marginales, le Sud et la plus grande partie du Centre du pays étant bien plus chauds et bien plus secs que les régions oléicoles de l'UE. Le développement de la production dans ces régions ne doit être encouragé qu'après une profonde révision des méthodes de production qui y sont pratiquées.
- Encourager et soutenir la coopération agricole et les organisations oléicoles, au moins pour la prestation de services (achat en gros des engrais et pesticides, location de tracteurs et moyens de transport). Elles pourraient être autofinancées au moyen de prélèvements sur les ventes d'olives ou d'huile d'olive. Les agriculteurs constateraient immédiatement les bénéfices apportés par la coopération afin de négocier des prix à la ferme ou auprès de centres de collecte locaux. Ils pourraient également capturer les marges élevées de transport en organisant collectivement le transport des olives vers les moulins ou les centres de collecte locaux.
- Renforcer la vulgarisation agricole au travers des coopératives. Les coopératives agricoles pourraient également soutenir des programmes de vulgarisation renforcés, destinés à améliorer la gestion des exploitations afin de produire une huile de qualité, dans le cadre des programmes pour

l'intensification des rendements. L'achat groupé et la distribution d'engrais et de produits de protection des cultures par les coopératives agricoles contribueraient également à relever les performances techniques du secteur tout en renforçant le pouvoir de négociation des agriculteurs et en réduisant les coûts de transport. Les coopératives facilitent en outre le partage des connaissances techniques. La Tunisie n'a toutefois guère de tradition de coopération agricole privée et il conviendrait d'y remédier.

### **Consommation**

- Développer le marché national. La demande nationale ayant été largement négligée, ce marché potentiel d'accès immédiat est sous-exploité. D'après les calculs effectués dans le cadre de ce rapport, grâce à un effort concerté de promotion, la consommation nationale pourrait doubler d'ici 2025 pour atteindre pratiquement 80 000 tonnes. Cet effort devra être accompagné d'un changement de la politique de subvention du Gouvernement. Les campagnes marketing à l'export devraient donc être élargies afin de maximiser le potentiel du marché intérieur.

### **Transformation**

- Malgré les progrès évidents accomplis par le maillon transformation de la chaîne de valeur durant les 10 dernières années, il existe toujours un potentiel d'amélioration de la qualité de l'huile, grâce à des techniques de transformation avancées. Ce secteur bénéficiera également de l'adoption d'une technologie d'extraction améliorée diminuant les besoins en main d'œuvre et en eau.
- Il serait également logique de promouvoir la consolidation des petits moulins, tout en favorisant l'introduction de technologies intégrées de traitement des polluants présents dans les eaux usées des unités de trituration (scourtins/marges) afin de rendre possible la récupération et le recyclage de l'eau pour des utilisations agricoles. Il conviendrait de soutenir la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées existantes.

### **Commerce**

- Poursuivre le développement de l'offre en bouteille, en résolvant le problème du manque de production locale de bouteilles de qualité comme présenté plus haut.
- Développer les marchés traditionnels. L'analyse des destinations à l'export révèle que la Tunisie n'épuise pas son contingent autorisé par l'UE, essentiellement du fait de problèmes administratifs. Il est très probable que les exportations vers l'UE continueront à être réalisées en vrac, compte tenu du fait que les huiles d'olive européennes jouissent d'une forte protection et d'une position solide sur leurs marchés. Pour la Tunisie, le potentiel de l'UE réside sans doute dans le marché biologique, qui connaît une plus forte croissance et s'appuie sur une structure d'aides publiques bien établie en Tunisie.

- Cibler les nouveaux marchés en croissance. La Tunisie pourra probablement saisir l'opportunité d'un nouveau marché pour les huiles d'olive de qualité vierge extra et vierge. L'enquête de terrain montre qu'il en va pour l'Asie, notamment la Chine, et pour la Russie.
- Cibler la région MENA. L'augmentation des revenus et l'évolution concomitante des goûts des consommateurs dans la région MENA constituent l'objectif commercial le plus logique après le marché intérieur, en termes de logistique et de coût des transports.

## Politique

- Sur un plan stratégique, les coopératives agricoles représentent un moyen plus efficace d'accéder à des ressources potentielles difficilement accessibles au petit agriculteur individuel. Les financements plus élevés accordés pour la conversion à l'agriculture biologique de groupes d'agriculteurs en est un exemple.
- Le manque de production nationale de bouteilles de qualité est une contrainte. Pour renforcer le secteur du conditionnement en Tunisie, il conviendrait de produire localement des bouteilles de qualité, au lieu de devoir les importer pour l'exportation de l'huile d'olive comme c'est le cas à présent. Pour commencer, il pourrait être judicieux d'aider les entreprises exportant l'huile en vrac à l'embouteiller sur place, dans le pays de destination, en commençant à petite échelle. Une alternative serait de mettre en place les financements et l'assistance technique nécessaires au développement d'un secteur national de l'embouteillage.
- Développer et promouvoir les indications géographiques. La promotion de l'indication géographique pour les huiles d'olive portant un label d'origine permettrait de mieux valoriser les huiles d'olive tunisiennes, d'une part, et de positionner la Tunisie sur un marché de niche d'autre part. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans ce domaine, au moyen de politiques et de mesures d'incitations visant à instaurer une prime à la qualité au moyen de systèmes de protection des indications géographiques et appellations d'origine et de mécanismes de traçabilité. Il s'agit là d'instruments stratégiques pour le développement des débouchés de l'huile d'olive tunisienne au sein de l'UE et sur les marchés mondiaux.
- Rationnaliser l'encadrement institutionnel du secteur et réorienter le cadre politique en faveur des diverses recommandations émises plus haut. Une phase successive d'appui de la BERD et de la FAO pour faciliter cette réflexion, notamment par un meilleur dialogue entre acteurs privés et pouvoirs publics, pourrait être sollicité.

Pour résumer le présent rapport, le tableau 22 récapitule les forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) qui caractérisent la filière de l'huile d'olive tunisienne.

Tableau 22: Analyse SWOT de la chaîne de valeur de l'huile d'olive

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production	<p>L'oléiculture irriguée donne de meilleurs résultats que l'oléiculture non irriguée: impact positif de l'irrigation sur la stabilisation des rendements et de la production.</p> <p>En matière de coûts de production, la Tunisie dispose d'un net avantage sur ses rivaux de l'UE et les États-Unis en termes de coût de la main d'œuvre (bien que cela s'atténue du fait de la forte hausse des salaires dans le pays). Cette observation est aussi valable pour la mécanisation et d'autres segments de la chaîne de valeur.</p>	<p>La productivité des exploitations oléicoles tunisiennes est faible, comparée à celle des autres pays producteurs (oliviers vieillissants, faible densité et absence d'irrigation).</p> <p>La connaissance et l'expérience des bonnes pratiques d'oléiculture sont peu répandues.</p> <p>Production fluctuante</p> <p>Manque de fiabilité du régime foncier et morcellement des terres, les producteurs n'ayant pas les moyens de garantir les droits fonciers.</p> <p>Manque de soutien aux producteurs, notamment aux petits exploitants agricoles, pour le recours au crédit.</p> <p>Manque d'intégration horizontale (organisation, regroupement) et verticale (exploitations agricoles et usines intégrées)</p> <p>L'avantage en termes de coût de la main d'œuvre est annulé par la faiblesse des rendements.</p>	<p>Stabiliser la production en promouvant de meilleures pratiques agronomiques et l'irrigation, notamment l'utilisation des eaux usées.</p> <p>Les sous-produits de la production (bois de biomasse et eau de végétation) sont encore relativement sous-évalués et pourraient constituer de futures sources de revenus.</p> <p>Le fait d'encourager la croissance des structures coopératives peut permettre d'accroître la productivité des exploitations et d'améliorer l'accès au marché.</p> <p>Expansion possible de la culture hyper-intensive et promotion de l'oléiculture biologique.</p>	<p>La production augmente rapidement dans plusieurs pays de la région MENA, notamment la Turquie, le Maroc et l'Algérie.</p> <p>Dans le Nord, les oliveraies sont concurrencées par les cultures céréalières.</p> <p>Celles-ci procurent des revenus équivalents sans nécessiter autant d'investissements et de laps de temps peu ou pas productifs.</p> <p>Ces dernières années, le niveau élevé des prix à la production a encouragé les oléiculteurs à investir dans l'irrigation dans le Nord et certaines zones du Centre. La volatilité des prix risque en revanche d'empêcher les investissements futurs, notamment dans le Sud.</p> <p>Du fait des subventions versées aux producteurs européens d'huile d'olive, les producteurs tunisiens ne sont pas compétitifs.</p>

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Transformation	<p>Le secteur de la transformation s'efforce de raccourcir les délais de traitement (entre la récolte et la trituration), ce qui a nettement amélioré la qualité moyenne des huiles d'olive produites.</p>	<p>Manque d'informations sur le marché.</p> <p>La plupart des unités de transformation anciennes sont mal entretenues et n'ont pas de standards de qualité minimums, ce qui nuit à la qualité.</p> <p>Connaissance insuffisante des critères de qualité requis par le marché (contrairement aux critères de qualité traditionnels)</p> <p>Manque d'innovation</p>	<p>Possibilité d'améliorer la qualité en adoptant des méthodes de transformation de pointe</p> <p>Adoption d'une technologie d'extraction améliorée diminuant les besoins en main d'œuvre et en eau</p> <p>Réutilisation des eaux usées (scourants)</p> <p>Disposer de camions adéquats et d'infrastructures améliorées</p> <p>Possibilité de consolider les petites entreprises</p>	
Distribution	<p>La Tunisie occupe une position stratégique dans le bassin méditerranéen.</p> <p>Le coût de distribution vers les pays européens est plus faible que celui des autres pays exportateurs.</p>	<p>La chaîne de distribution agro-alimentaire a des coûts de transport relativement élevés, ainsi que des problèmes de perte de production importante et de traçabilité</p> <p>Pour les olives, les prix entrée-usine sont largement plus rémunérateurs que les prix à la production, ce qui implique que, dans la chaîne de valeur, les négociants et intermédiaires avant accès au transport réalisent d'importantes marges.</p>	<p>Amélioration de la traçabilité.</p> <p>Création d'un réseau de marchés de gros permettant la vente en gros à des prix de plus en plus transparents.</p>	
Valeur ajoutée - Étiquetage, conditionnement, embouteillage	<p>Le secteur du conditionnement est avantagé: il a accès à des financements indépendants et bénéficie du soutien de différents fonds publics et agences de promotion.</p>	<p>La gestion de la qualité et les stratégies industrielles globales (en matière de conditionnement, d'étiquetage, d'appellations d'origine, de points de livraison, etc.) font souvent défaut.</p> <p>Le secteur national de l'embouteillage est limité et la qualité est insuffisante pour l'huile.</p> <p>La valeur ajoutée est souvent mal répartie entre les acteurs du secteur.</p>	<p>L'huile produite est essentiellement vendue en vrac et les possibilités de produire davantage de valeur ne sont pas assez nombreuses, de ne pas être disponibles.</p> <p>Promotion de l'huile d'olive bio et de l'indication géographique</p> <p>Développer le secteur national de l'embouteillage</p>	<p>Les fonds nécessaires aux lourds investissements technologiques risquent de ne pas être disponibles.</p>

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Consommation (exportations, marché intérieur)	<p>La structure des incitations est telle qu'elle favorise les exportations de l'huile non traitée en vrac au lieu de la valoriser en la raffinant et en la conditionnant pour la commercialiser en bouteilles.</p> <p>Le manque d'usines de conditionnement (embouteillage) empêche la Tunisie de créer de la valeur ajoutée pour l'exportation.</p> <p>Du fait du manque de stratégies marketing, ce sont les retours à court terme qui ont été privilégiés</p>	<p>La part de marché de l'huile d'olive vierge extra est faible et pourrait être développée</p> <p>Disposer d'un représentant commercial sur le marché de destination (Chine, pays du Golfe et Russie)</p> <p>L'huile d'olive dispose d'un avantage commercial en tant qu'huile de qualité supérieure</p> <p>Le potentiel du marché intérieur est largement sous-exploité.</p>	<p>En augmentant leur production, les producteurs des États-Unis cherchent à accroître leur offre pour satisfaire davantage le marché américain en pleine croissance.</p> <p>Du fait de l'augmentation récente de la production dans de nombreuses régions à travers le monde, le cours de l'huile d'olive est soumis à de fortes pressions. Le régime d'aide au stockage de l'UE est destiné à écarter une partie de la production européenne du marché afin de soutenir les cours, mais, en période d'austérité économique, cette initiative est menacée par les coupes budgétaires.</p>	<p>Adoption de normes de qualité plus rigoureuses</p> <p>Les bouleversements politiques risquent de gêner le dialogue politique</p>
Institutions/ Politique	<p>Plusieurs institutions compétentes du secteur peuvent coopérer pour adopter une approche englobant l'ensemble de la chaîne de valeur (de la production à la distribution)</p>	<p>Manque de stratégie à long terme pour l'huile d'olive</p> <p>Nombreuses institutions fragmentées dont les responsabilités se chevauchent.</p> <p>Les mesures politiques sont presque inexistantes au niveau des exploitations oléicoles</p> <p>Difficultés d'accès au crédit</p>	<p>Revoir la politique d'exportation/ Promouvoir la demande nationale</p> <p>Simplification institutionnelle</p> <p>Développer des partenariats publics et privés pour la bonne gouvernance de la chaîne de valeur</p> <p>Les politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'infrastructure routière en zone rurale réduiraient les coûts de transport et apporteraient une solution à long terme.</p>	<p>Adoption de normes de qualité plus rigoureuses</p> <p>Les bouleversements politiques risquent de gêner le dialogue politique</p>

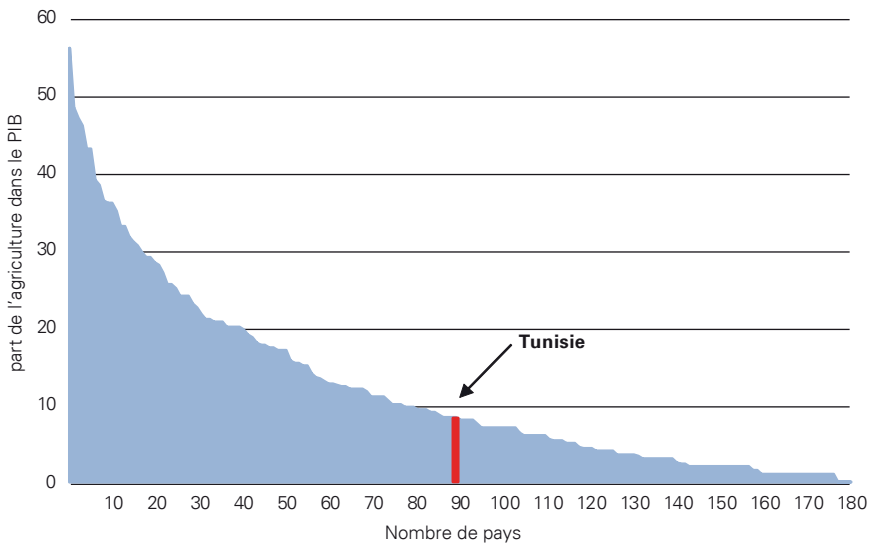




## Annexe 1 – Le secteur agricole tunisien

Sur la période 2009-2011, la part de l'agriculture dans le PIB tunisien se situait dans la moyenne mondiale. Le graphique 81 montre que la Tunisie se classait à la 92<sup>e</sup> place parmi 185 pays pour la part de l'agriculture dans la production économique.

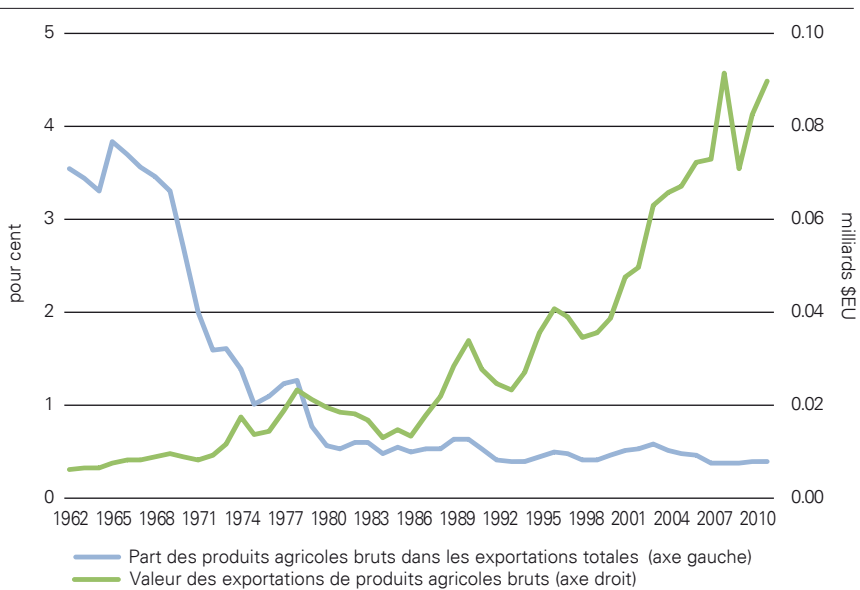
**Graphique 81: Part de l'agriculture dans le PIB, comparaison mondiale**



Source: Banque mondiale.

Alors que la valeur absolue des exportations tunisiennes de produits agricoles bruts a augmenté de manière constante sur la période, leur part dans les exportations totales a chuté (graphique 82), passant de 3.5-4 pour cent en début de période à 0.5 pour cent.

**Graphique 82: Part des produits agricoles bruts dans les exportations totales, 1962-2010**

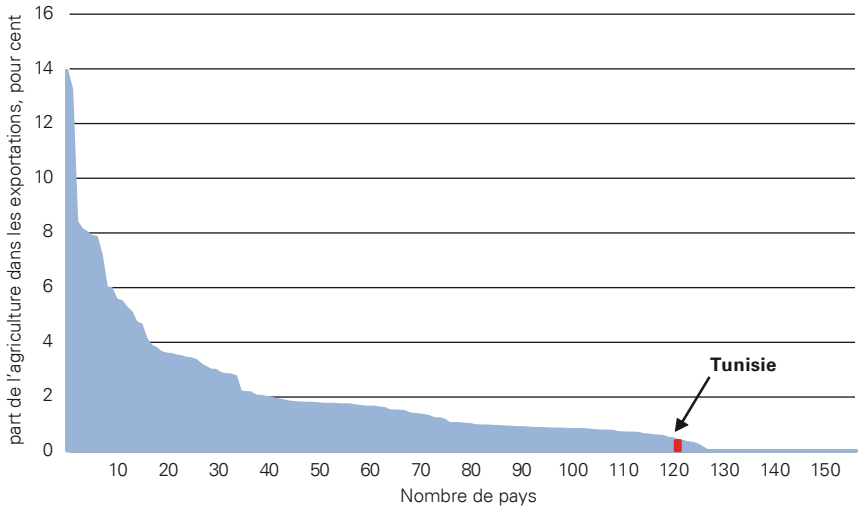


Source: Banque mondiale.

Pour cet indicateur, la Tunisie se classe 124<sup>e</sup> sur 160 (graphique 83, toujours pour la période 2009-2011). Ce résultat, là encore, n'est guère surprenant, car la Tunisie est un importateur net pour la plupart des produits agricoles.

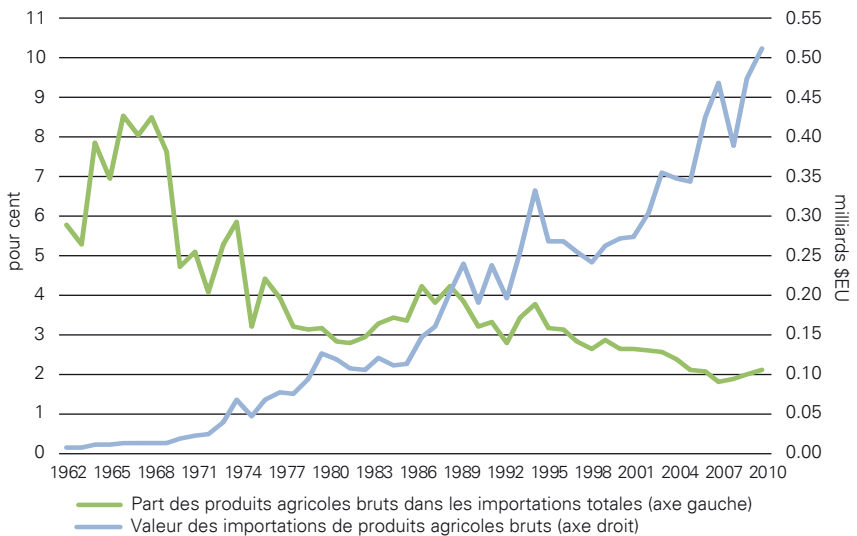
Au début des années 1960, les importations tunisiennes de produits agricoles bruts représentaient en moyenne plus de 8 pour cent des importations totales; elles ont désormais chuté à environ 2 pour cent (graphique 84) du fait de l'augmentation des importations industrielles.

**Graphique 83: Part de l'agriculture dans les exportations, comparaison mondiale**



Source: Banque mondiale.

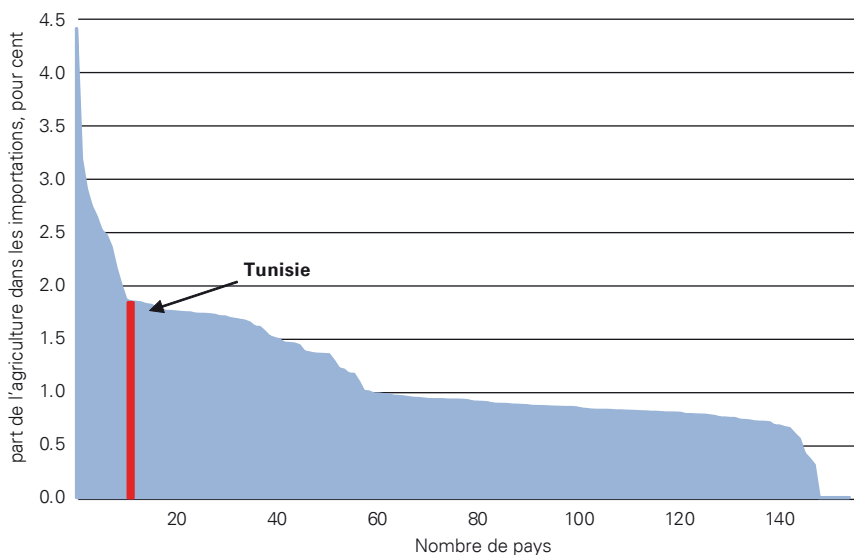
**Graphique 84: Part des produits agricoles bruts dans les importations totales, 1962-2010**



Source: DGEDA.

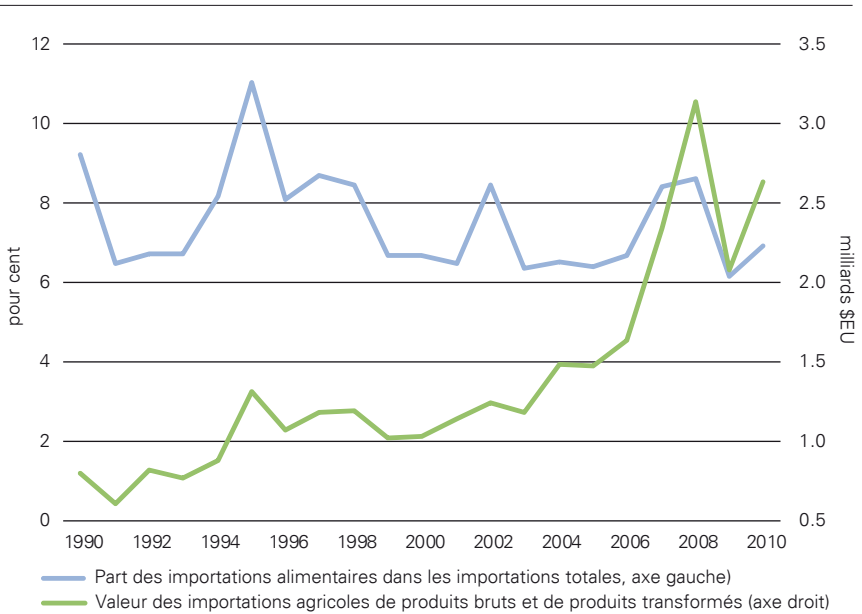
Sur le plan international, la Tunisie se classe 12<sup>e</sup> sur 157 pays (graphique 85). Les importations de produits agricoles bruts sont utilisées pour réaliser des mesures cohérentes entre pays. Il faut donc garder à l'esprit que les graphiques 84 et 85 excluent les importations de produits transformés, tels que l'amidon, le sucre, les farines, les tourteaux et les huiles végétales. Lorsque les produits alimentaires transformés sont pris en compte, l'ensemble représente alors une part plus importante des importations totales (en valeur), comme illustré dans le graphique 86 ci-dessous. Ce dernier présente des données remontant à 1990 et montre que, lorsque l'analyse tient compte des produits transformés, les produits agricoles représentent entre 6 et 8 pour cent de l'ensemble des importations sur la période.

**Graphique 85: Part de l'agriculture dans les importations, comparaison mondiale**



Source: Banque mondiale.

**Graphique 86: Part des produits agricoles bruts et des produits alimentaires dans les importations totales, 1990-2010**

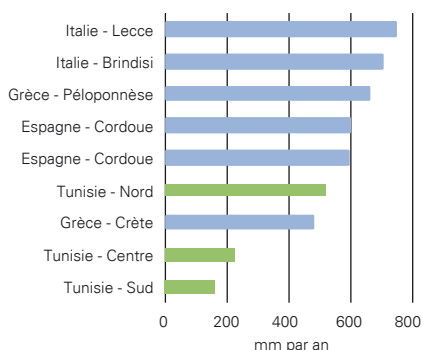


Source: DGEDA.

## Annexe 2 – Production oléicole et climat

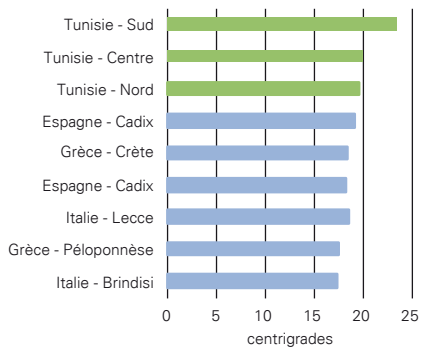
Dans l'objectif de mettre en évidence les résultats de la Tunisie en matière de coûts et d'analyser son potentiel, ses coûts ont été comparés à ceux d'autres grands producteurs oléicoles du pourtour de la Méditerranée. Ces pays ont en commun un climat caractérisé par une saison pluvieuse en hiver suivie d'un été plus chaud et sec. Au Sud de la Tunisie, toutefois, le climat est plus extrême que dans les pays méditerranéens de l'UE. Les précipitations y sont plus faibles.

**Graphique 87: Précipitations annuelles moyennes**



Source: FAOSTAT.

**Graphique 88: Températures annuelles moyennes**



Source: FAOSTAT.

Les graphiques 87 et 88 comparent la pluviométrie et les températures des régions tunisiennes à celles des principales régions oléicoles de l'UE. Les régions tunisiennes apparaissent en vert pour les différencier des autres. Les chiffres montrent que:

- Températures: En Tunisie, les températures moyennes sont plus élevées que dans les autres régions oléicoles, notamment dans le Sud, où elles sont en moyenne supérieures de 5 degrés à celles des régions oléicoles de l'UE.
- Pluviométrie: En Tunisie, les précipitations sont bien inférieures à celles des régions oléicoles de l'UE. Le Sud et le Centre sont nettement plus secs que les autres régions oléicoles, les précipitations moyennes n'y atteignant que la moitié à un tiers de celles des régions européennes. Dans le Nord de la Tunisie, le niveau des précipitations est proche de ceux des régions oléicoles les plus sèches d'Espagne, mais, là encore, le climat de la Tunisie demeure plus sec que celui de ses concurrents.

**Tableau 23: Marges brutes indicatives pour le Nord de la Tunisie, moyenne 2010-2012, \$EU/ha**

	Olive	Blé tendre	Orge	Blé dur
Semence	0	61	62	61
Engrais	36	118	114	118
Protection des cultures	139	158	158	144
Main d'œuvre	315	72	72	70
Coûts	490	348	344	333
Rendement (tonnes/ha)	1.02	1.68	1.20	1.41
Prix (\$EU/tonne)	604	286	218	324
Revenu	617	480	262	457
MARGE BRUTE	127	132	-82	124

Source: Enquête de terrain et calculs LMC.

### Quelles sont les principales cultures concurrentes de l'olive en Tunisie?

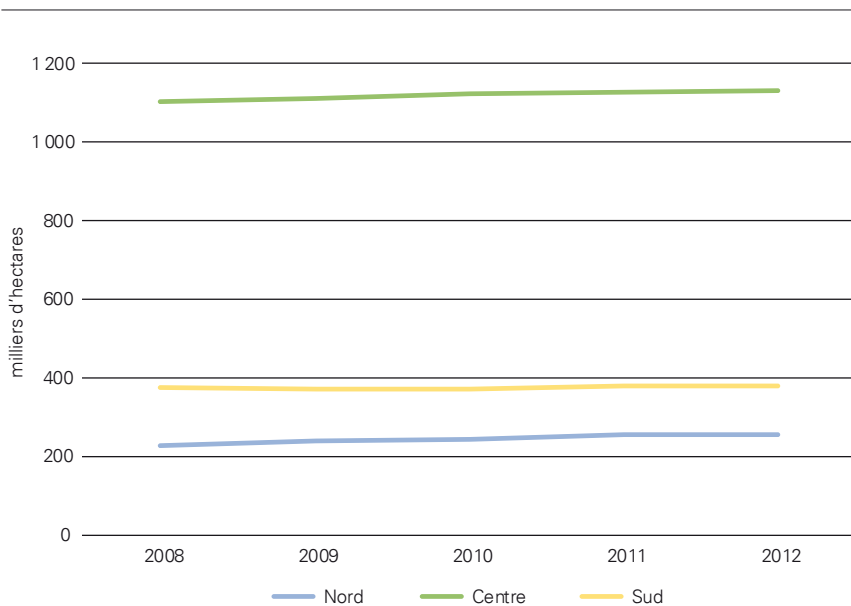
Comme nous l'avons constaté au chapitre 1, l'agriculture tunisienne est dominée par les cultures arboricoles (à commencer par les olives) et les céréales. Toutefois, à cause de la chaleur et de l'aridité qui caractérisent le Centre et le Sud du pays, les céréales ne peuvent véritablement faire concurrence à l'olive que dans le Nord et dans certaines parties du Centre. Dans le Centre et le Sud, la plupart des propriétaires exploitants ont le choix de planter des oliviers ou bien de pratiquer des formes d'agriculture extensive, notamment l'élevage. En général, la question ne se pose pas, les oliviers étant déjà cultivés en monoculture dans la plupart des zones cultivables de ces régions.

Pour les besoins de l'analyse de la rentabilité comparée de l'oléiculture et des autres cultures arables, seule la région du Nord a donc été considérée. Le tableau 23 présente les marges brutes estimées pour la culture de l'olive (à l'exclusion des coûts de création de l'olivieraie) et des principales céréales concurrentes.

Le tableau montre qu'en moyenne, l'olive génère une marge brute positive dans le Nord. En revanche, le blé tendre et le blé dur peuvent rapporter autant à l'année sans nécessiter des investissements de départ aussi lourds que pour la création d'une oliveraie. Cela explique en partie la raison pour laquelle la superficie oléicole de la région Nord est bien inférieure à la superficie céréalière, avec environ 250 000 hectares consacrés à l'olive contre plus d'un million

d'hectares de cultures céréalières. La superficie oléicole du Nord a toutefois légèrement progressé au cours des dernières années (graphique 89), ce qui suggère que l'oléiculture dans le Nord est attractive pour les exploitants les plus efficaces et disposant de financements adéquats, notamment ceux ayant accès à l'irrigation.

**Graphique 89: Superficies oléicoles régionales en Tunisie, 2008-2012**



Source: DGPA.



## ■ ■ ■ ■ ■ Annexe 3 – Méthode de prévision

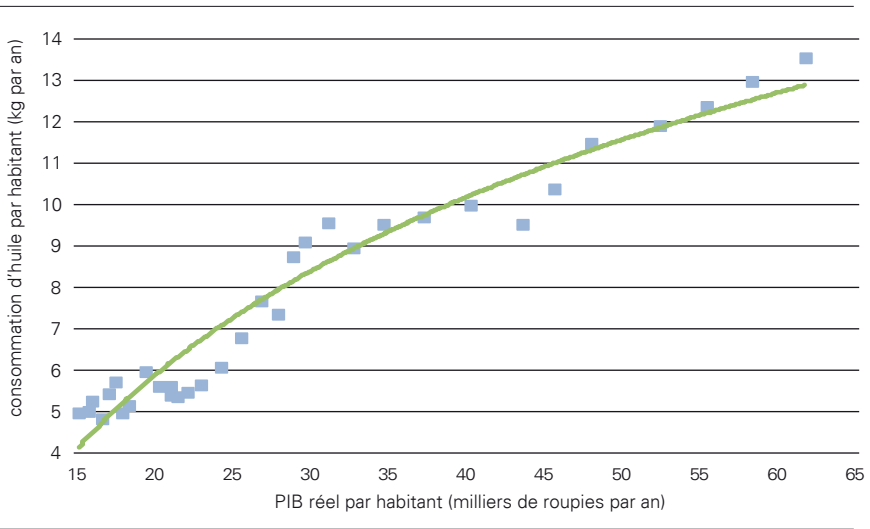
Les deux principales dynamiques qui sous-tendent la consommation d'huile végétale sont le revenu par habitant et la démographie. La consommation par habitant tend à augmenter lorsque les revenus augmentent. Par conséquent, les économies et populations en forte croissance font immédiatement augmenter la demande en huile végétale.

La méthode utilisée pour établir les prévisions de consommation d'huile alimentaire jusqu'en 2025 comprend les étapes suivantes:

- L'élasticité de la demande par rapport au revenu pour la Tunisie et les autres pays est estimée afin de connaître la variation en pourcentage de la demande correspondant à une variation de 1 pour cent du revenu. Cette analyse repose sur des données antérieures de revenu et de demande par habitant pour un vaste ensemble de pays, sur la base d'estimations du Food and Agricultural Policy Research Institute. Par ailleurs, elle tient compte de la baisse de la demande lorsque les revenus atteignent un certain niveau.
- Les Statistiques financières internationales (SFI) du FMI ont été utilisées pour les projections de croissance démographique jusqu'en 2025.
- De même, les taux de croissance calculés par le FMI ont été utilisés pour obtenir le revenu national par habitant pour chaque année jusqu'en 2025.
- La consommation annuelle d'huile par habitant est obtenue en appliquant l'élasticité de la demande par rapport au revenu à l'augmentation du revenu annuel.
- La consommation d'huile par habitant est ensuite multipliée par la population totale pour calculer la consommation globale d'huiles végétales pour chaque année jusqu'en 2025.

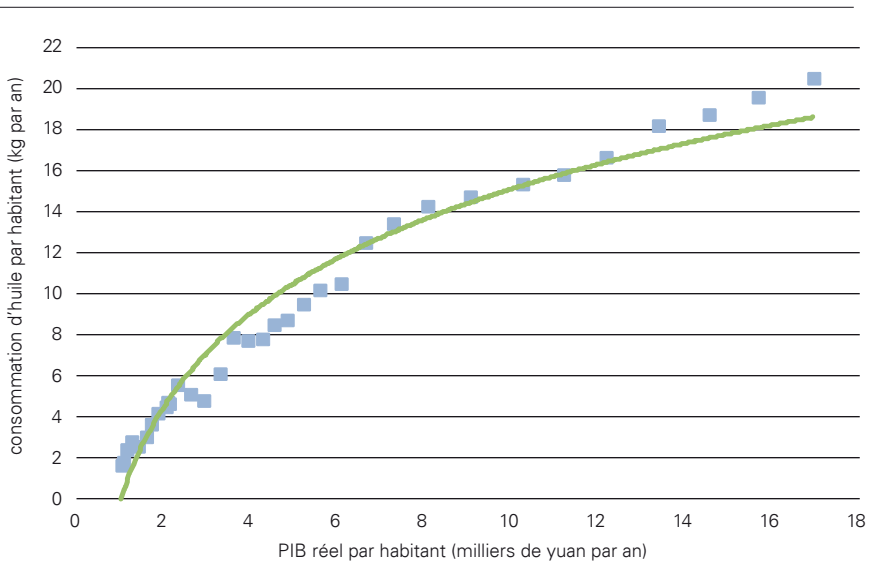
L'analyse montre une relation étroite entre la consommation d'huile et les évolutions du revenu. Les graphiques 90 et 91 illustrent cette relation pour deux pays en développement, l'Inde et la Chine. Ils représentent la demande en huile alimentaire par habitant et le PIB par habitant annuels par un ensemble de points.

**Graphique 90: Inde: consommation d'huile alimentaire par habitant versus PIB réel par habitant, 1980-2013**



Source: LMC International.

**Graphique 91: Chine: consommation d'huile alimentaire par habitant versus PIB réel par habitant, 1980-2013**



Source: LMC International.

Ces relations (basées sur de très longues séries de données) permettent d'estimer les élasticités de la demande par rapport au revenu au fur et à mesure du développement économique des pays. On adopte ensuite l'élasticité-revenu qui convient le mieux au pays étudié (ici la Tunisie), en l'associant aux estimations de croissance du revenu et de la population.

### Consommation d'huile végétale jusqu'en 2025

Le tableau 24 présente les prévisions de PIB par habitant en Tunisie en les replaçant dans un contexte international de grands pays producteurs et consommateurs. Le tableau 25 résume les projections de croissance démographique pour ces mêmes pays.

**Tableau 24: Projections de PIB réel par habitant, milliers \$EU de 2011**

	2005	2010	2012	2015	2020	2025	Croissance annuelle moyenne (2012-2025)
Brésil	4.4	5.1	5.2	5.8	6.6	6.7	2.0%
Chine	2.1	3.3	3.9	4.9	7.2	9.9	7.2%
UE	24.2	24.6	24.9	26.2	28.5	30.1	1.5%
Inde	0.8	1.1	1.2	1.4	1.9	2.3	5.0%
Indonésie	1.6	2.0	2.2	2.6	3.3	3.8	4.5%
Japon	48.5	49.2	49.9	52.2	56.0	60.5	1.5%
Russie	4.6	5.3	5.8	6.4	7.6	8.9	3.3%
États-Unis	55.1	55.2	56.4	57.4	61.7	66.0	1.3%
Tunisie	3.7	4.4	4.3	4.8	5.9	6.7	3.5%

Source: Fonds monétaire international (FMI).

**Tableau 25: Projections démographiques, millions**

	2005	2010	2012	2015	2020	2025	Croissance annuelle moyenne (2012-2025)
Brésil	186	195	199	205	215	226	1.0%
Chine	1 308	1 341	1 355	1 376	1 411	1 447	0.5%
UE	505	516	520	526	537	549	0.4%
Inde	1 140	1 225	1 260	1 316	1 414	1 519	1.4%
Indonésie	227	240	245	253	268	283	1.1%
Japon	126	127	127	127	127	127	0.0%
Russie	144	143	143	143	142	142	0.0%
États-Unis	297	310	316	325	340	355	0.9%
Tunisie	10	10	11	11	12	12	1.1%

Source: *Statistiques financières internationales (SFI)*.

Le tableau 26 affiche les résultats obtenus en matière de prévisions de la demande en huiles végétales alimentaires jusqu'en 2025, pour chacun des pays étudiés. Notons que ces estimations tiennent compte de toutes les huiles végétales alimentaires, même les moins courantes. Elles excluent, en revanche, la consommation de graisses animales.

Le tableau 26 indique que la consommation d'huile en Tunisie devrait poursuivre sa progression à un rythme soutenu jusqu'en 2025. La croissance annuelle moyenne est de 2.1 pour cent, proche de celle de 2.2 pour cent enregistrée sur la période 2000-2013. 1 pour cent de cette croissance escomptée est dû à l'augmentation de la population. Le reste reflète la réponse de la demande aux excellentes perspectives de croissance du PIB. La jeunesse de la population tunisienne est également un facteur non négligeable pour la progression de la consommation d'huile. En effet, de nombreux jeunes entreront dans le monde du travail au cours des 10 prochaines années.

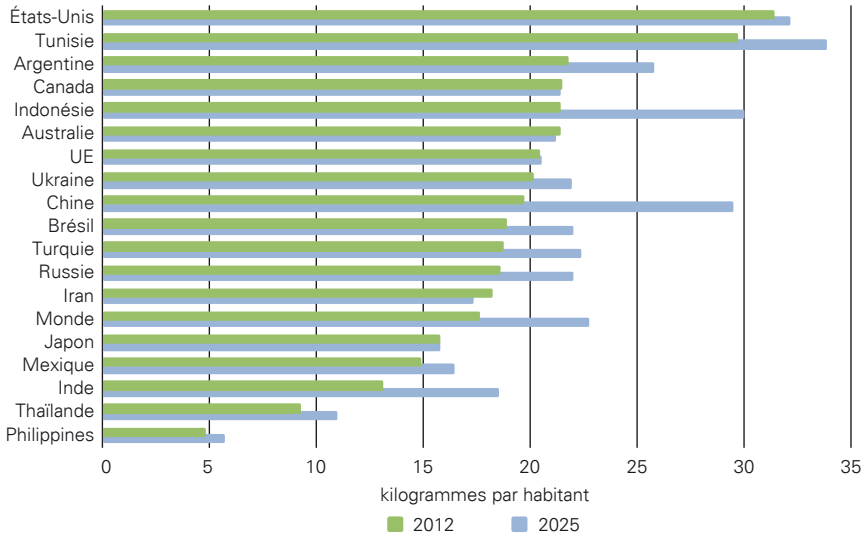
**Tableau 26: Demande totale en huiles végétales alimentaires, 2005-2025, millions de tonnes**

	2005	2010	2012	2015	2020	2025	Croissance (2012-2025)
Argentine	0.76	0.83	0.89	0.97	1.10	1.18	2.1%
Australie	0.39	0.48	0.49	0.51	0.55	0.60	1.7%
Brésil	3.17	3.52	3.73	4.05	4.59	4.93	2.2%
Canada	0.78	0.73	0.74	0.76	0.80	0.85	1.1%
Chine	18.68	24.43	26.50	30.51	36.97	42.48	3.7%
UE	10.78	10.89	10.56	10.69	10.95	11.21	0.5%
Inde	11.10	14.60	16.39	19.17	23.94	27.87	4.2%
Indonésie	3.76	4.48	5.22	6.22	7.49	8.44	3.6%
Iran	1.36	1.39	1.37	1.29	1.42	1.52	1.4%
Japon	2.07	2.04	1.98	1.97	1.98	1.98	0.0%
Malaisie	0.80	1.05	1.17	1.33	1.59	1.79	3.3%
Mexique	1.48	1.55	1.72	1.85	2.07	2.23	2.1%
Philippines	0.42	0.43	0.45	0.50	0.60	0.67	3.3%
Russie	2.08	2.50	2.63	2.77	2.96	3.10	1.3%
Thaïlande	0.61	0.63	0.64	0.68	0.78	0.84	2.3%
Turquie	1.24	1.28	1.39	1.55	1.80	1.97	2.7%
Ukraine	0.61	0.87	0.90	0.90	0.93	0.95	0.5%
États-Unis	9.52	9.58	9.88	10.31	10.83	11.36	1.0%
Tunisie	0.27	0.31	0.32	0.34	0.38	0.42	2.1%

Source: Prévisions LMC (voir explications plus haut).

Ces prévisions génèrent les chiffres de la consommation par habitant présentés dans le graphique 92. Mesurés en kilogrammes par habitant, ils comparent la consommation d'huile actuelle (en 2012) à celle prévue pour 2025. Les pays sont classés en fonction de la demande actuelle.

**Graphique 92: Consommation d'huile par habitant pour une sélection de marchés, 2012 et 2025**



Source: Tableau 26.

Ces données illustrent le ralentissement de la demande dans les économies aux revenus les plus élevés. Cela se traduit par une consommation d'huile par habitant en 2025 comparable à la consommation actuelle. La Tunisie se situe aujourd'hui nettement au-dessus de la consommation mondiale moyenne par habitant.

## Annexe 4 – Droits de douane tunisiens

Le tableau 27 présente les taux de droits de douane appliqués et consolidés suite au cycle de négociations commerciales de l'Uruguay. Dans le cadre de ses engagements envers l'OMC, la Tunisie a entrepris de réduire ses droits de douane. Concernant l'huile d'olive, les taux consolidés maximums antérieurs au Cycle d'Uruguay, qui étaient de 180 pour cent, ont été abaissés à 120 pour cent. Dans la pratique, les droits de douane appliqués ont été réduits à 36 pour cent. Le tableau montre que la majorité du secteur agro-alimentaire a continué à bénéficier d'une protection douanière. Le niveau est généralement supérieur pour les produits transformés et certaines céréales ou huiles. Il est en revanche considérablement inférieur pour certaines huiles végétales. Ces dernières sont protégées par des droits à l'importation variant de 15 à 36 pour cent: 15 pour cent pour l'huile de soja, 29 pour cent pour l'huile de colza (canola) et 36 pour cent pour l'huile d'olive.

**Tableau 27: Droits de douane de la Tunisie sur les produits agricoles avant et après la Loi relative aux accords du cycle d'Uruguay, %**

	DROITS DE DOUANE APPLIQUÉS			DROITS DE DOUANE CONSOLIDÉS		
	Moyenne des droits AV	Droit AV minimum	Droit AV maximum	Moyenne des droits AV	Droit AV minimum	Droit AV maximum
<b>Céréales</b>						
Blé dur	36	36	36	80	80	80
Blé	36	36	36	100	100	100
Orge	36	36	36	75	75	75
Mais	15	15	15	17	17	17
Riz (décortiqué)	36	36	36	60	60	60
<b>Graines oléagineuses</b>						
Soja	15	15	15	17	17	17
Tournesol	36	36	36	75	75	75
Canola/Colza	15	15	15	17	17	17
Noix de palme	36	36	36	150	150	150

	DROITS DE DOUANE APPLIQUÉS			DROITS DE DOUANE CONSOLIDÉS		
Graine de coton	36	36	36	150	150	150
Arachides (en gousses)	36	36	36	200	200	200
<b>Tourteaux oléagineux</b>						
Tourteaux de soja	36	36	36	150	150	150
Autres tourteaux	36	36	36	150	150	150
<b>Huiles alimentaires</b>						
Huile de soja non raffinée	15	15	15	17	17	17
Huile de soja raffinée	15	15	15	17	17	17
Huile de tournesol non raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile de tournesol raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile de canola/colza non raffinée	15	15	15	24	17	30
Huile de canola/colza raffinée	27	27	27	30	30	30
Huile de palme non raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile de palme raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile de coton non raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile de coton raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile d'arachide non raffinée	36	36	36	75	75	75
Huile d'arachide raffinée	36	36	36	75	75	75



	DROITS DE DOUANE APPLIQUÉS			DROITS DE DOUANE CONSOLIDÉS		
Huile d'olive vierge	36	36	36	120	120	120
Huile d'olive	36	36	36	120	120	120
<b>Sucre</b>						
Sucre roux	36	36	36	100	100	100
Sucre raffiné	36	36	36	100	100	100
<b>Produits animaux</b>						
Bœuf	36	36	36	75	75	75
Agneau	36	36	36	100	100	100
Poulet	36	36	36	75	75	75
Mouton	36	36	36	100	100	100
Chèvre	36	36	36	180	180	180
Porc	36	36	36	120	120	120
Lait	36	36	36	180	180	180

Source: OMC.

Note: AV: ad valorem.

**Please address comments and inquiries to:**

**Investment Centre Division**

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

[investment-centre@fao.org](mailto:investment-centre@fao.org)

[www.fao.org/investment/en](http://www.fao.org/investment/en)

**Report No. 17 – April 2015**